



N. 3 55.





Resp P. Per 53

ALMANACH  
HISTORIQUE  
DE LA VILLE  
DE TOULOUSE,  
CONTENANT

1<sup>o</sup>. Le Clergé Séculier & Régulier ; 2<sup>o</sup>. le  
Parlement, la Chancellerie, le Bureau  
des Finances : la Sénéchaussée & Siège  
Préfidial ; l'Université ; les Académies ;  
les Bibliothèques publiques ; l'Hôtel de  
Ville ; la Jurisdiction Consulaire ; le  
Commerce ; les Arts Libéraux & Mé-  
chaniques, & généralement tout ce qui  
peut être utile aux Citoyens.

POUR L'ANNÉE 1780.

Par le Sieur BAOUR, Imprimeur.



Se vend A TOULOUSE,  
Chez l'Auteur, rue Saint-Rome.

Avec Approbation & Permission.

Res. QZP 1032

## AVIS INTERESSANT.

**J'**AI obtenu l'agrément de distribuer mon Almanach, & je puis l'enrichir de la seconde partie, qui contient la Législation; mais je dois prévenir le public qu'il ne m'est point permis de la vendre séparément.

Les particuliers qui auront acheté les deux premières parties, & qui voudront avoir l'ouvrage en entier, auront la faculté de l'échanger, en payant 4 sous de plus, à condition toutes fois, que l'exemplaire ne soit ni gâté, ni rogné, parce que dans ce dernier cas, il n'est pas possible d'y ajouter la partie de la Législation, en le faisant coudre, couvrir & rogner une seconde fois.

Je ne saurois dissimuler combien il est affligeant pour un Citoyen, qui n'a entrepris un ouvrage aussi pénible, que dans l'objet d'être utile à sa patrie, de se voir inculper pour quelques omissions. Peut-on se persuader que la première édition fût susceptible de perfection? Non sans doute. On me flatteroit trop si l'on me croyoit doué de lumières assez étendues, pour connoître les noms & les qualités de tous les Citoyens. Pouvois-je mieux faire que de prendre des renseignemens avec une personne de chaque classe? Si j'ai été mal instruit,

sera-ce sur moi que devra retomber la faute de ces erreurs ? Et parce que tel Citoyen aura été oublié ou mal indiqué , en perdra-t-il son état & sa qualité ? Tel autre que j'y aurai mis sans prendre son aveu , sera-t-il fondé à se plaindre ?

Pour prouver à ce même Public combien je desire de le satisfaire dans son attente , je m'empresse de rectifier les erreurs & les omissions dont l'on m'a fait appercevoir.

*Pre. part. Page 8 , ligne pénult. , au lieu de M. Quinquiry , lisez M. Olivier , rue des Pénitens Noirs.*

*3e. Par. P. 12 , après M. Lafuë , ajoutez M. Jouve , Avocat , rue Nazareth. M. Albaret , Avoc. petite rue Montgaillard.*

*Page 13 , après M. Dubernad , ajoutez M. Combes , Pr. au Parl. rue Regans.*

*Pag. 15 , après MESSIEURS , ajoutez*

Le Chev. Lecomte ,	Daupias ,
De Puymaurin ,	Fages ,
Bezaucelle ,	Pugens ,
Depanis , oncle ,	

*Pour la Commission des comptes du Trésorier ,*

**M E S S I E U R S**

*Le Comte de Paulo , &c.*

*Page 38 , ajoutez M. Denard , Marchand de Bois , à S. Michel.*

*Page 39 , aux Commissionnaires , Mad. Bezins , Veuve & fils , rue de l'Echar.*

Page 40, M. Auquetis, *rue de la Pier.*  
M. Suan & Pagés, *rue de la Trinité.*

Page 41, M. S. Marc, Drapier, *rue de la Pierre.*

Page 42, M. Affalit, *rue du Pont.*  
M. Rufasty, *aux Puits-Clos.*

Page 43, M. Tournié, Marchand de  
Fer, *aux Puits-Clos.*

Page 44, M. Dubosc, Md. d'Huiles,  
*aux Puits-Clos.*

Page 45, Mad. Armaing, Veuve, *place de la Pierre.*

M. Paul Pech, *place d'Assezat.*

Page 46, lig. 5 MM. Trinquié & Re-  
maury, *rue de la Pierre.*

Page 50, *au lieu de* MM. Henault &  
Moulas, *lisez* MM. Rayet, Impr.  
& Resplandy, Libraire, Adjoints,  
nouvellement élus.

Pag. 59, dernier alinéa, supprimez &  
*pour les Accouchemens.* Ajoutez à  
la suite,

M. Baquier, Professeur Royal pour  
les Accouchemens, *près la porte*  
*Montoulieu.*

Page 63, aux Géometres, ajoutez M.  
Baric, Estimateur de la Province,  
*rue des Paradoux.*

Page 65, aux Ingénieurs, ajoutez le  
même M. Baric.

Page 84, ligne 8, supprimez Mad.  
Lepoivre.

Page 104, Jurés-Gardes, MM. Pijon,  
Esfian, Borrel neveu, & Dangla.

# ARTICLES PRINCIPAUX

DE L'ALMANACH de 1780.

**O**N compte depuis la création du monde jusqu'à la venue de Jesus-Christ, 4000 ans.

Depuis le Déluge universel jusqu'à présent, 4123 ans.

Depuis la Naissance de N. S. Jesus-C. 1780 ans.

Depuis la correction du Calendrier Grégorien, 197 ans.

Depuis l'origine de la Monarchie Française, 1361 ans.

Et du Regne de LOUIS XVI du nom, Roi de France & de Navarre, la 6eme. année.

## COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or, 14.		Indiction Rom. 13.
Cycle solaire, 25		Lettre Dom. B A.
Epacte, - XXIII.		

## LES QUATRE TEMPS.

Fév. 16, 18, 19.		Sep. 20, 22, 23.
Mai 17, 19, 20.		Déc. 20, 22, 23.

De l'Épiphanie à la Septuagésime, deux Dimanches.

De la Pentecôte à l'Avent, 28 Dim.

# QUATRE SAISONS

DE L'ANNÉE.

PRINTEMPS, le 20 Mars.

ÉTÉ, le 21 Juin.

AUTOMNE, le 23 Septembre.

HYVER, le 21 Décembre.

SIGNE DU SOLEIL. ☉

PHASES DE LA LUNE.

☾ Nouvelle Lune. ☽ Pleine Lune.

☾ Premier Quart. ☽ Dernier Quartier.

## ÉCLIPSES.

Il y aura cette année 4 Eclipses, 2 de Soleil & 2 de Lune. La premiere Eclipe de Soleil arrivera le 4 Mai, visible sur la Mer des Indes.

La seconde Eclipe de Soleil, visible à Quebec & Boston, arrivera le 27 Octob.

La premiere Eclipe de Lune arrivera le 18 Mai, elle sera visible en Amérique.

La seconde Eclipe de Lune arrivera le 12 Novembre, visible à Toulouse, son commencement sera à 3 heures 28 minutes du matin, son milieu à 4 heures 56 min. & sa fin à 6 heures 20 minutes; sa grandeur sera de sept doigts.

# JANVIER.

*Jours croiff. de 25' le mat. & de 25' le f.*

		Lev. du So.		Couch. du Sol.	
		H.	M.	H.	M.
☉	le 6 à 4 h. 57 m. du f.				
☽	le 14 à 9 h. 4 m. du f.				
♃	le 21 à 6 h. 48 m. du f.				
♄	le 28 à 11 h 8 m. du m.				
1	Sam. LA CIRCON.	7	34	4	26
2	DIM. s. Basile.	7	33	4	27
3	Lundi Ste. Genévie.	7	32	4	28
4	Mardi s. Rigobert.	7	31	4	29
5	Merc. s. Siméon.	7	31	4	29
6	Jeudi Les ROIS.	7	30	4	30
7	Vend. s. Thim. No.	7	30	4	30
8	Sam. s. Lucien.	7	29	4	31
9	DIM. s. Julien.	7	28	4	32
10	Lundi s. Guillaume.	7	27	4	33
11	Mardi s. Hygin.	7	27	4	33
12	Merc. s. Théodore.	7	26	4	34
13	Jeudi s. Hilaire.	7	25	4	35
14	Vend. s. Felix de N.	7	25	4	35
15	Sam. s. Paul, Her.	7	24	4	36
16	DIM. s. Marcel, P.	7	23	4	37
17	Lundi s. Antoine.	7	22	4	38
18	Mardi s. Basile, Ev.	7	21	4	39
19	Merc. s. Sulpice Ev.	7	20	4	40
20	Jeudi ss. Fab. & Se.	7	19	4	41
21	Vend. Ste. Agnés.	7	18	4	42
22	Sam. s. Vincent.	7	17	4	43
23	DIM. <i>Septuagesime</i>	7	16	4	44
24	Lundi s. Ildephonse.	7	15	4	45
25	Mardi s. Thimotée.	7	14	4	46
26	Merc. s. Projet.	7	13	4	47
27	Jeudi s. J. Chris.	7	12	4	48
28	Vend. s. Charlemag.	7	11	4	49
29	Sam. s. Franç de S.	7	9	4	51
30	DIM. <i>Sexagesime</i> .	7	8	4	52
31	Lundi Ste. Batilde.	7	7	4	53

# F É V R I E R.

*Jours croiff. de 34' le mat. & de 35 le f.*

- ⊙ le 5 à 7 min. du soir.
- ☽ le 13 à 27 m. du f.
- ☼ le 20 à 4 h. 56 m. du m.
- ☾ le 27 à 2 h. 28 m. du m.

		Lev.		Cou.	
		du So.	du So.	du So.	du So.
		H.	M.	H.	M.
1	Mardi s. Ignace, Mart.	7	6	4	54
2	Merc. LA PURIFIC.	7	5	4	55
3	Jeudi s. Blaise, Ev.	7	3	4	57
4	Vend. s. Gilbert.	7	2	4	58
5	Sam. Ste. Agathe, V.	7	0	5	0
6	DIM. <i>Quinquagesime.</i>	6	59	5	1
7	Lundi s. Wast.	6	58	5	2
8	Mardi s. Jean de Mat.	6	57	5	3
9	Merc. <i>Les Cendres.</i>	6	56	5	4
10	Jeudi Ste. Scholastiq.	6	54	5	6
11	Vend. s. Benoit, Ab.	6	53	5	7
12	Sam. Ste. Eulalie.	6	51	5	9
13	DIM. <i>Quadragesime.</i>	6	50	5	10
14	Lundi s. Fulcran.	6	49	5	11
15	Mardi s. Faustin.	6	47	5	13
16	Merc. <i>Quatre-Temps.</i>	6	46	5	14
17	Jeudi Ste. Julien. V.	6	45	5	15
18	Vend. s. Siméon.	6	43	5	17
19	Sam. s. Barbat.	6	42	5	18
20	DIM. <i>Reminiscere.</i>	6	40	5	20
21	Lundi s. Eleuther.	6	39	5	21
22	Mardi Chaire s. Pierre.	6	38	5	22
23	Merc. s. Conrard, Emp	6	36	5	24
24	Jeudi s. Mathias.	6	35	5	25
25	Vend. s. Aventin.	6	33	5	27
26	Sam. s. Nestor.	6	32	5	28
27	DIM. <i>Oculi.</i>	6	30	5	30
28	Lundi Ste. Honorine.	6	29	5	31
29	Mardi s. Romain.	6	27	5	33

M A R S.

Jours croiff. de 45' le mat. & de 45 le f.

- ☉ le 6 à 6 h. 37 m. du m.  
 ☽ le 13 à 11 h. 55 m. du f.  
 ☽ le 20 à 2 h. 42 m. du f.  
 ☾ le 27 à 7 h. 41 m. du f.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Merc. s. Aubin.	6	27	5	33
2	Jeudi s. Arafe.	6	26	5	34
3	Vend. Ste. Cunegonde.	6	25	5	35
4	Sam. s. Casimir.	6	23	5	37
5	DIM. <i>Lactare.</i>	6	21	5	39
6	Lundi s. Phocas.	6	20	5	42
7	Mardi s. Basile.	6	18	5	42
8	Merc. s. Julien.	6	17	5	43
9	Jeudi Ste. Françoise.	6	15	5	45
10	Vend. 40 Martirs.	6	14	5	46
11	Sam. s. Firmin.	6	12	5	48
12	DIM. <i>La Passion.</i>	6	11	5	49
13	Lundi s. Gregoire.	6	9	5	51
14	Mardi s. Nicephor.	6	8	5	52
15	Merc. s. Zacharie.	6	6	5	54
16	Jeudi s. Abraham.	6	5	5	55
17	Vend. s. Patrice.	6	3	5	57
18	Sam. s. Alexandre.	6	2	5	58
19	DIM. <i>Les Rameaux.</i>	6	0	6	0
20	Lundi <i>S. Joseph.</i>	5	59	6	1
21	Mardi s. Joachim.	5	57	6	3
22	Merc. s. Saturnin.	5	56	6	4
23	Jeudi <i>Jeudi-Saint.</i>	5	54	6	6
24	Vend. <i>Vendredi-Saint.</i>	5	52	6	8
25	Sam. ANNONCIAT.	5	51	6	9
26	DIM. P A Q U E S.	5	49	6	11
27	Lundi s. Jean, Herm.	5	48	6	13
28	Mardi s. Eustache.	5	46	6	14
29	Merc. s. Tiburce.	5	45	6	15
30	Jeudi s. Rieule.	5	43	6	17
31	Vend. Ste. Balbine.	5	41	6	18

# A V R I L.

*Jours croiff. de 52' le mat. & de 52' le f.*

- ☉ le 4 à 11 h. 11 m. du f.
- ☽ le 12 à 8 h. 5 m. du mat.
- ☽ le 19 à 48 m. après min.
- ☾ le 26 à 1 h. 47 m. du f.

		Lev.		Cou.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Sam. s. Richard.	5	40	6	20
2	DIM. <i>Quasimodo.</i>	5	39	6	21
3	Lundi s. Guillaume.	5	37	6	23
4	Mardi s. Vincent Fer.	5	36	6	24
5	Merc. s. Prudence.	5	34	6	26
6	Jeudi s. Hégesipe.	5	33	6	27
7	Vend. Ste. Perpetue.	5	32	6	29
8	Sam. s. Isidore.	5	30	6	30
9	DIM. s. Calixte.	5	28	6	32
10	Lundi s. Macaire.	5	27	6	33
11	Mardi s. Jules, Pape.	5	25	6	35
12	Merc. s. Justin, Ev.	5	24	6	36
13	Jeudi s. Lambert.	5	22	6	38
14	Vend. s. Paterne.	5	21	6	39
15	Sam. s. Anicet.	5	19	6	41
16	DIM. s. Martial, Ev.	5	18	6	42
17	Lundi s. Apollinaire.	5	17	6	43
18	Mardi s. Timon.	5	15	6	45
19	Merc. s. Marcellin.	5	14	6	46
20	Jeudi s. Anselme.	5	12	6	48
21	Vend. Ste. Oportune.	5	11	6	49
22	Sam. Ste. Beuve.	5	10	6	50
23	DIM. s. George.	5	8	6	51
24	Lundi Ss. Clet & Mar.	5	7	6	53
25	Mardi s. Marc., Evan.	5	5	6	55
26	Merc. s. Policarpe.	5	4	6	56
27	Jeudi s. Vital, M.	5	3	6	57
28	Vend. s. Pierre, M.	5	2	6	58
29	Sam. s. Eutrope.	5	0	6	59
30	DIM. Ste. Cath. de S.	5	59	7	60

M A I.

Jours croiff. de 34' le mat. & de 34' le f.

⊙ le 4 à 1 h. 5 m. du soir.

☽ le 11 à 1 h. 39 m. du f.

☾ le 18 à 11 h. 18 m. du m.

☾ le 26 à 7 h. 35 m. du m.

		Lev.		Con.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Lundi ROG. s. Phil.	4	59	7	1
2	Mardi s. Athanase.	4	58	7	2
3	Merc. Inv. Ste. Croix.	4	57	7	3
4	Jeudi ASCENSION.	4	56	7	4
5	Vend. Ste. Monique.	4	54	7	6
6	Sam. S. JEAN P. L.	4	52	7	8
7	DIM. Transl. s. Etien.	4	51	7	9
8	Lundi App. s. Michel.	4	50	7	10
9	Mardi Conv. s. Aug.	4	49	7	11
10	Merc. s. Gregoire Naz.	4	48	7	12
11	Jeudi s. Mamert.	4	47	7	13
12	Vend. s. Nérée.	4	46	7	14
13	Sam. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	4	45	7	15
14	DIM. PENTECOTE	4	44	7	16
15	Lundi s. Pacôme, H.	4	43	7	17
16	Mardi s. Isidore.	4	42	7	18
17	Merc. 4 Temps. Dél. T	4	41	7	19
18	Jeudi s. Honoré, Ev.	4	40	7	20
19	Vend. s. Felix de N.	4	39	7	21
20	Sam. s. Yves.	4	38	7	22
21	DIM. LA TRINITE.	4	37	7	23
22	Lundi s. Bernardin.	4	36	7	25
23	Mardi Ste. Quitier., V.	4	35	7	26
24	Merc. s. François Reg.	4	34	7	27
25	Jeudi FETE-DIEU.	4	33	7	29
26	Vend. Ste. Magdel. P.	4	32	7	30
27	Sam. s. Hildevert.	4	31	7	31
28	DIM. s. Germain.	4	29	7	32
29	Lundi s. Maxime.	4	27	7	33
30	Mardi Ste. Petronille.	4	26	7	33
31	Merc. s. Sylve, Ev.	4	25	7	34

# J U I N.

*Jours croiff. jusqu'au 19 de 4' & dim. de 5'*

- le 2 à 11 h. 57 m. du m.
- ☉ le 9 à 6 h. 11 m. du soir.
- ☽ le 16 à 11 h. 7 m. du f.
- ☾ le 25 à 21 m. après min.

		Lev.		Cou.	
		du So.	du So.	du So.	du So.
		H.	M.	H.	M.
1	Jeudi <i>O<sup>ra</sup>. Fête-Dieu.</i>	4	24	7	36
2	Vend. s. Pothin.	4	24	7	36
3	Sam. s. Quirin.	4	24	7	36
4	DIM. s. Aurelien.	4	23	7	37
5	Lundi s. Boniface.	4	23	7	37
6	Mardi Sacré Cœur de J.	4	22	7	38
7	Merc. s. Sobert.	4	22	7	38
8	Jeudi s. Medard.	4	21	7	39
9	Vend. s. Vincent.	4	21	7	39
10	Sam. s. Avit.	4	20	7	40
11	DIM. s. Barnabé, Ap.	4	20	7	40
12	Lundi s. Léon, Pape.	4	19	7	41
13	Mardi s. Antoine de P.	4	19	7	41
14	Merc. s. Basile.	4	19	7	41
15	Jeudi s. Guy.	4	18	7	42
16	Vend. s. Amand, Ev.	4	18	7	42
17	Sam. Ss. Gerv. & Pr.	4	18	7	42
18	DIM. Ste. Marine.	4	18	7	42
19	Lundi s. Fargeau.	4	18	7	42
20	Mardi s. Sylvere.	4	17	7	43
21	Merc. s. Leufroy.	4	17	7	43
22	Jeudi s. Paulin, Ev.	4	17	7	43
23	Vend. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	4	17	7	43
24	Sam. S. JEAN-BAP.	4	17	7	43
25	DIM. Transl. s. Eloi.	4	17	7	43
26	Lundi s. Mexans.	4	18	7	42
27	Mardi s. Ladiflas.	4	18	7	42
28	Merc. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	4	19	7	42
29	Jeudi S. PIERRE S. P.	4	20	7	42
30	Vend. s. Martial, Ev.	4	21	7	41

# JUILLET.

*Jours dim. de 22' le mat. & de 22' le soir.*

☉ le 2 à 8 h. 38 m. du m.

☽ le 8 à 11 h. 24 m. du f.

☼ le 16 à 9 m. du soir.

♁ le 24 à 3 h. 44 m. du f.

♃ le 31 à 4 h. 11 m. du soir.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Sam. s. Cibar, A.	4	22	7	38
2	DIM. Visitation N. D.	4	23	7	37
3	Lundi s. Goar, Prêtre.	4	23	7	37
4	Mardi s. Tranquilin.	4	23	7	37
5	Merc. s. Cirille, Ev.	4	24	7	36
6	Jendredi s. Zenon, Ev.	4	24	7	36
7	Vend. Les 7 Frères M.	4	25	7	35
8	Sam. Ste. Elizab. R.	4	25	7	35
9	DIM. s. Pie, P. & M.	4	26	7	34
10	Lundi s. Jean Gualb.	4	26	7	34
11	Mardi s. Anaclet.	4	27	7	33
12	Merc. s. Henri, Emp.	4	27	7	33
13	Jendredi Not. D. du M. C.	4	28	7	32
14	Vend. s. Bonaventure.	4	29	7	31
15	Sam. Déd. de l'Eg.	4	30	7	30
16	DIM. s. Alexis, Conf.	4	31	7	29
17	Lundi s. Vincent de P.	4	32	7	28
18	Mardi s. Victor, Mart.	4	33	7	27
19	Merc. Ste. Magdelaine.	4	34	7	26
20	Jendredi Ste. Marguerite.	4	34	7	26
21	Vend. s. Apolinaire.	4	35	7	25
22	Sam. Ste. Christine.	4	36	7	24
23	DIM. s. Arsene.	4	37	7	23
24	Lundi s. Henri.	4	38	7	22
25	Mardi s. Jacques, Ap.	4	39	7	21
26	Merc. Ste. Anne.	4	40	7	20
27	Jendredi s. Pantaleon.	4	41	7	19
28	Vend. s. Nazaire.	4	42	7	18
29	Sam. Ste. Marthe.	4	43	7	17
30	DIM. s. Germain, Ev.	4	43	7	17
31	Lundi s. Ignace Loy.	4	44	7	16

# A O U T.

*Jours dim. de 40' le mat. & de 40' le soir.*

- ☉ le 7 à 6 h. 50 m. du m.
- ☽ le 15 à 2 h. 53 m. du m.
- ☿ le 23 à 5 h. 11 m. du m.
- ♃ le 29 à 11 h. 15 m. du f.

		Lev. du So.		Coi. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Mardi s. Pierre ès liens	4	46	7	14
2	Merc. N. D. des Anges	4	47	7	13
3	Jeudi INV. S. ETIEN.	4	48	7	12
4	Vend. s. Dominique.	4	49	7	11
5	Sam. N. D. des Neig.	4	50	7	10
6	DIM. Transf. de N. S.	4	51	7	9
7	Lundi s. Gajetan.	4	53	7	7
8	Mardi s. Mommolin.	4	54	7	6
9	Merc. s. Gorgon.	4	56	7	4
10	Jendi s. Laurent, M.	4	57	7	3
11	Vend. Ste. Susanne.	4	58	7	2
12	Sam. Ste. Claire, V.	4	59	7	1
13	DIM. s. Hypolite.	5	0	7	0
14	Lundi <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	5	1	6	59
15	Mardi L'ASSOMPTION	5	3	6	57
16	Merc. s. Roch, Conf.	5	4	6	56
17	Jeudi s. Mannert.	5	5	6	55
18	Vend. s. Hyacinthe.	5	6	6	54
19	Sam. s. Louis, Ev.	5	7	6	53
20	DIM. s. Bernard, Ab.	5	9	6	51
21	Lundi Ste. Chantal.	5	10	6	50
22	Mardi s. Athanase.	5	11	6	49
23	Merc. s. Isidore.	5	14	6	46
24	Jeudi s. Barthelemi.	5	17	6	43
25	Vend. s. LOUIS, R.	5	18	6	42
26	Sam. s. Zephirin.	5	19	6	41
27	DIM. s. Ruf, Ev.	5	21	6	39
28	Lundi s. Augustin.	5	22	6	38
29	Mardi Décol. S. J. B.	5	23	6	37
30	Merc. Ste. Rose, V.	5	25	6	34
31	Jeudi s. Raymond N.	5	26	6	33

# S E P T E M B R E.

*Jours dim. de 45' le mat. & de 45' le soir.*

- ☉ le 5 à 5 h. 32 m. du f.
- ☽ le 13 à 7 h. 8 m. du f.
- ☾ le 21 à 4 h. 40 m. du f.
- ☀ le 28 à 7 h. 38 m. du m.

		Lev.		Cou.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Vend. s. Vincent, Ev.	5	28	6	32
2	Sam. s. Antonin.	5	30	6	30
3	DIM. s. Grégoire.	5	31	6	29
4	Lundi s. Marcel, Ev.	5	33	6	28
5	Mardi s. Victorin.	5	34	6	26
6	Merc. s. Cloud, Ev.	5	35	6	25
7	Jeudi s. Amédée.	5	36	6	24
8	Vend. NATIV. N. D.	5	38	6	22
9	Sam. s. Gorgon, Ev.	5	39	6	21
10	DIM. s. Nicolas Tol.	5	40	6	19
11	Lundi s. Patient, C.	5	42	6	18
12	Mardi N. D. des Agon.	5	43	6	17
13	Merc. s. Nom de la V.	5	45	6	15
14	Jeudi Exalt. S. Croix.	5	46	6	14
15	Vend. s. Eustache.	5	47	6	13
16	Sam. s. Cyprien.	5	49	6	11
17	DIM. s. Lambert.	5	50	6	10
18	Lundi Ste. Sophie.	5	52	6	8
19	Mardi s. Jauvier.	5	54	6	6
20	Merc. <i>Quatre-Temps.</i>	5	55	6	5
21	Jeudi s. Mathieu, Ap.	5	57	6	3
22	Vend. s. Maurice, M.	5	59	6	1
23	Sam. s. Lin., Pape.	6	1	5	59
24	DIM. N. D. de la M.	6	3	5	57
25	Lundi s. Firmin, Ev.	6	4	5	56
26	Mardi Ste. Justine.	6	5	5	55
27	Merc. Ss. Côme & D.	6	7	5	53
28	Jeudi s. Exupere.	6	10	5	50
29	Vend. s. Michel, Ar.	6	11	5	49
30	Sam. s. Jérôme.	6	13	5	48

OCTOBRE.

*Jours dim. de 48' le mat & de 48' le soir.*

- ☽ le 5 à 8 h. 1 m. du m.  
 ☽ le 13 à 0 h. 13 m. du f.  
 ☽ le 21 à 2 h. 3 m. du m.  
 ☽ le 27 à 5 h. 35 m. du f.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	DIM. Le Rosaire.	6	14	5	47
2	Lundi L'Ange Gard.	6	15	5	45
3	Mardi s. Remi, Ev.	6	16	5	44
4	Merc. s. François d'As	6	17	5	43
5	Jeudi s. Placide, M.	6	18	5	42
6	Vend. s. Bruno, Conf.	6	20	5	40
7	Sam. s. Marc, Pape.	6	22	5	38
8	DIM. Ste. Brigitte.	6	23	5	37
9	Lundi s. Denis, Ev.	6	25	5	35
10	Mardi s. François de B.	6	26	5	34
11	Merc. s. Nicaise.	6	27	5	33
12	Jeudi s. Maximilien.	6	29	5	31
13	Vend. s. Edouard, R.	6	31	5	29
14	Sam. s. Calixte, Pap.	6	32	5	28
15	DIM. Ste. Therese.	6	33	5	27
16	Lundi s. Bertrand.	6	35	5	25
17	Mardi s. Florentin.	6	36	5	24
18	Merc. s. Luc, Evang.	6	37	5	23
19	Jeudi s. Pierre d'Alc.	6	38	5	22
20	Vend. s. Caprais, M.	6	39	5	21
21	Sam. Ste. Ursule.	6	41	5	19
22	DIM. s. Mellon.	6	43	5	17
23	Lundi s. Magloire.	6	45	5	15
24	Mardi s. Romain.	6	46	5	14
25	Merc. s. Crespin & C.	6	48	5	12
26	Jeudi s. Cyprien.	6	50	5	10
27	Vend. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	6	52	5	8
28	Sam. s. Simon s. Jud.	6	54	5	6
29	DIM. s. Narcisse.	6	56	5	5
30	Lundi s. Quintin.	6	57	5	4
31	Mardi <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	6	58	5	3

# NOVEMBRE.

*Jours dim. de 39' le mat. & de 39' le soir.*

☉ le 4 à 1 h. 59 m. du m.

☽ le 12 à 4 h. 50 m. du m.

☾ le 19 à 10 h. 9 m. du m.

☀ le 26 à 5 h. 42 m. du m.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Merc. TOUSSAINS.	6	58	5	2
2	Jeudi <i>Les Trépassés.</i>	6	59	5	1
3	Vend. s. Hubert.	7	1	4	59
4	Sam. s. Charles Bor.	7	2	4	58
5	DIM. s. Zacharie.	7	3	4	57
6	Lundi s. Léonard.	7	4	4	56
7	Mardi s. Herculien.	7	5	4	55
8	Merc. Les 4 Freres C.	7	6	4	53
9	Jeudi s. Mathurin.	7	7	4	51
10	Vend. s. Leon le Gr.	7	9	4	50
11	Sam. s. Martin, Ev.	7	10	4	49
12	DIM. s. René, Ev.	7	11	4	48
13	Lundi s. Stanislas.	7	13	4	47
14	Mardi s. Laurent.	7	14	4	46
15	Merc. s. Malo, Ev.	7	15	4	45
16	Jeudi s. Edme, Ev.	7	16	4	44
17	Vend. s. Gregoire.	7	17	4	43
18	Sam. s. Odon, Abbé.	7	18	4	42
19	DIM. Ste. Elizabeth.	7	19	4	41
20	Lundi s. Edmond, Roi	7	20	4	40
21	Mardi Présent. N. D.	7	21	4	39
22	Merc. Ste. Cecile, V.	7	22	4	38
23	Jeudi s. Clément, P.	7	23	4	37
24	Vend. s. Chryfogone.	7	24	4	36
25	Sam. Ste. Catherine.	7	25	4	35
26	DIM. Ste. Genevieve.	7	26	4	34
27	Lundi s. Vital, Ev.	7	27	4	33
28	Mardi s. Lin, P.	7	28	4	32
29	Merc. S. SERNIN.	7	29	4	31
30	Jeudi s. André, Ap.	7	30	4	30

# D É C E M B R E.

*Jours di. jusq. 13 de 7' & cr. jusq. 31 de 12*

☉ le 3 à 10 h. 33 m. du f.

☽ le 11 à 8 h. 3 m. du soir.

☾ le 18 à 5 h. 50 m. du f.

☀ le 25 à 7 h. 57 m. du f.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
1	Vend. s. Eloi, Ev.	7	31	4	29
2	Sam. Ste. Bibiane, V.	7	32	4	28
3	DIM. L' AVENT.	7	33	4	27
4	Lundi s. François Xav.	7	34	4	26
5	Mardi Ste. Barbe.	7	35	4	25
6	Merc. s. Nicolas, Ev.	7	36	4	24
7	Jeudi s. Ambroise Ev.	7	36	4	24
8	Vend. CONCEPTION.	7	37	4	23
9	Sam. s. Cyr, Ev.	7	37	4	23
10	DIM. Ste. Eulalie, V.	7	37	4	23
11	Lundi s. Damase.	7	38	4	22
12	Mardi s. Synese, Mart.	7	38	4	22
13	Merc. Ste. Luce.	7	38	4	22
14	Jeudi s. Nicaise.	7	39	4	21
15	Vend. s. Memin.	7	39	4	21
16	Sam. s. Abdon, Ab.	7	39	4	21
17	DIM. s. Lazare.	7	39	4	21
18	Lundi s. Gratien.	7	39	4	21
19	Mardi s. Hildebert.	7	40	4	20
20	Merc. <i>Quatre-Temps.</i>	7	40	4	20
21	Jeudi s. Thomas, Ap.	7	40	4	20
22	Vend. s. Honorat.	7	40	4	20
23	Sam. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	7	40	4	20
24	DIM. s. Dagobert.	7	40	4	20
25	Lundi N O É L.	7	39	4	21
26	Mardi S. ETIENNE.	7	39	4	21
27	Merc. S. JEAN, EV.	7	38	4	22
28	Jeudi <i>Les Ss. Innoc.</i>	7	38	4	22
29	Vend. s. Thomas de C.	7	37	4	23
30	Sam. s. Roger.	7	36	4	24
31	DIM. s. Sylvestre.	7	35	4	25

PRÉFACE  
HISTORIQUE,  
OU  
CONNOISSANCE ABREGÉE  
DE LA VILLE.

**T**OULOUSE peut être considérée comme une des principales Villes du Royaume, par sa grandeur, & le nombre de ses habitans, que l'on croit se porter à près de 100000.

Son ancienneté remonte avant la fondation de Rome. Après avoir été la conquête du premier peuple du monde, elle passa sous la domination des Comtes de Toulouse, & fut ensuite réunie à la Couronne.

La Théologie, le Droit, les Arts & les Sciences y furent de tous les tems portés à un si haut degré de perfection, qu'elle fut surnommée *la Savante* : elle a produit de grands hommes dans tous les états. Une des salles de l'Hôtel de Ville, où sont placés les Bustes des Toulousains qui se sont illustrés, en est une preuve éclatante.

L'air que l'on respire dans cette Ville est pur ; son sol est uni : les rues sont

longues & larges, & les maisons, quoique bâties la plupart en briques, présentent un aspect agréable.

Les Eglises y sont en général vastes & superbement décorées; le détail des monumens précieux & des curiosités qu'elles renferment, seroit infini; un volume suffiroit à peine pour en décrire les beautés.

### COURS ET JURISDICTIONS.

Le second Parlement de France; une Chancellerie; un Bureau des Trésoriers de France; une Sénéchaussée & Siège Présidial; une Université célèbre; la Prévôté; la Maîtrise des Eaux & Forêts; l'Hôtel de Ville; une Subdélégation; une Jurisdiction Consulaire & la Chambre du Commerce; un Hôtel des Monnoies; les Gabelles & Maîtrise des Ports.

### A C A D É M I E S.

Celle des Jeux Floraux; des Sciences; des Armes, & d'Equitation; une Ecole Royale de Chirurgie.

### ÉDIFICES PUBLICS.

Le Pont-Neuf est un ouvrage qui fixe l'admiration des connoisseurs, tant par sa longueur, sa largeur & son éléva-

tion, que par sa solidité. Les pilliers qui soutiennent les arches, sont ouverts par de grandes lunes, où les eaux passent pendant leur crûe : les étrangers ne craignent pas d'avouer qu'il mérite la préférence sur tous les Ponts de l'Europe.

La façade de l'Hôtel de Ville offre un coup d'œil ravissant ; par l'ordre qui règne dans l'architecture, & par sa longueur : les salles qui en forment l'intérieur, sont enrichies de plusieurs grands Tableaux d'Histoire, peints par les meilleurs Maîtres.

### P A L A I S.

Le Palais, quoiqu'antique, inspire la vénération pour ses Ministres, dépositaires de la justice qu'ils y rendent, au nom du meilleur & du plus juste des Rois.

Le Palais Archiépiscope est un des plus beaux édifices, par son étendue, ses agrémens, & la magnificence des appartemens dont M. de Brienne l'a embelli.

### HOTELS PARTICULIERS.

On remarque dans Toulouse plusieurs beaux Hôtels ; entr'autres, celui de Malte ; de M. le Premier Président ; de

M. le Procureur - Général ; de M. de Senaux ; de M. de Sauveterre ; de M. Daguin ; de M. de Bonrepos ; de M. le Marquis de Gardouch ; de M. le Marquis de Levis ; de M. le Comte de Paulo, & de M. Mackarty.

### M O U L I N S.

Le Moulin du *Bazacle* est un chef-d'œuvre de l'Art, par la construction de la Chaussée, qui traverse la Riviere dans sa plus grande largeur, & la soutient à huit toises d'élévation.

Il y a seize meules, qui rendent 170 sacs de farine dans l'espace de vingt heures : il y a encore un Foulon, qui travaille nuit & jour pour la Tannerie & la petite Draperie.

MONSIEUR, frère du Roi, voulut connoître la construction de ce Moulin, & ne dédaigna pas d'entrer dans le plus petit détail avec le sieur M\*\*\*, l'un des portionnaires, qui eut l'honneur de l'accompagner, & de répondre à toutes les demandes que ce Prince bienfaisant & doux voulut lui faire.

Il y a un autre Moulin, appelé du *Château*, construit comme le premier, avec le même nombre de meules, un autre Foulon & un Frisoir.

Ces deux Moulins appartiennent à

différens particuliers de la Ville, qui ont une ou plusieurs portjons, qu'on appelle *Ucheau*, ou *demi-Ucheau*.

Outre ces Moulins, il y en a de moins considérables, situés sur les bords du Canal.

### PROMENADES PUBLIQUES.

La promenade du Rempart est agréable par sa position, elle domine d'un côté sur la Ville, & de l'autre sur une campagne variée & fertile.

Celle du Cours ne l'est pas moins, par l'aspect de la Riviere, du Pont, & d'une autre partie de la Ville. Les bords du nouveau Canal, & les dehors, depuis la porte du Bazacle, jusqu'à celle de S. Michel, qui forment les trois quarts de l'enceinte de la Ville, offrent une promenade fort longue & charmante.

Le Jardin Royal, quoique petit & renfermé entre les deux portes Montoulien & Mongaillard, seroit susceptible d'une infinité d'agrémens, si l'on n'avoit été arrêté par la stérilité du sol. Les longues & riantes allées dont il est environné, donnent une grande idée de l'Architecte qui en a tracé la plantation.

La nouvelle construction des Quais de la Daurade & de S. Pierre, avec les

Ports adjacens , seront d'une grande utilité , en ce qu'ils éviteront aux personnes qui s'embarquent pour Bordeaux , le long trajet qu'elles avoient à faire , pour aller à l'Embouchure ; & les Commerçans épargneront les fraix dispendieux du transport de leurs marchandises.

La nouvelle Place que l'on construit hors la porte S. Cyprien , qui aboutit à la pate d'Oie , offre d'avance un point de vue admirable , par la communication des différens chemins qu'on y trace. Les étrangers qui arriveront par cette avenue , concevront une haute idée de la Ville.

### P O R T E S D E V I L L E .

Il y a huit portes de Ville ; celle d'Arnaubernad , de Matabiau , de S. Etienne , Montoulieu , Montgaillard , S. Michel , Muret , & du Fauxbourg S. Cyprien. On voit à la sortie de ces portes des Fauxbourgs très-considérables ; entr'autres , celui de S. Michel , de S. Etienne & de S. Cyprien , dont le commerce surpasse celui de bien de petites Villes Episcopales de la Province.

Il y a encore plusieurs autres Portes de Ville , qui furent murées lors des guerres que Toulouse eut à soutenir contre les Albigeois.

## PLACES PUBLIQUES.

On voit dans l'intérieur de la Ville 16 Places publiques : la Place Royale ; la Place-Mage , où est la Statue équestre de Louis XIII ; celles du Salin & de la Monnoie ; de S. George ; de S. Etienne ; de S. Sernin ; de la Daurade ; d'Arnaubernad ; du Pont ; des Pénitens Blancs & Noirs ; la Place couverte de la Pierre ; la Place Rouaix ; la Place d'Assèzat , & celle de Saintes-Carbes.

## FONTAINES.

Les dehors de Ville sont couverts de Jardins bien entretenus ; ceux de St. Cyprien sont arrosés par plusieurs Fontaines d'une eau douce & salutaire ; celle qui est sur la Place St. Etienne , & la seule qui soit dans la Ville , est de forme ronde , surmontée d'une obélisque , avec quatre petits enfans sur les faces , qui donnent l'eau dans un bassin d'où elle découle par plusieurs robinets ; c'est le seul établissement qui manque dans cette Ville. Les grandes difficultés qu'on a éprouvées pour y conduire les eaux , en ont toujours retardé l'exécution.

En général le commerce qui se fait dans Toulouse est assez étendu ; mais il pourroit l'être d'avantage , à la faveur

de la riviere de Garonne , qui descend depuis les Pyrenées jusqu'à Bordeaux , & du Canal Royal du Languedoc , qui communique aux deux Mers. Cet ouvrage immortel éternisera la mémoire de son Auteur , dont le génie vaste & fécond surmonta les grandes difficultés , qui sembloient se réunir pour s'opposer à l'exécution de son plan ; mais M. de Riquet , dont les ressources étoient infinies , fut forcer la nature à plier sous les regles de l'art.

*Nota. L'on prévient d'avance MM. les Négocians , Artistes & autres qui occupent une place dans cet Almanach , d'avoir l'attention d'avertir de leur changement de quartier ; autrement ils resteront à leur premiere indication.*

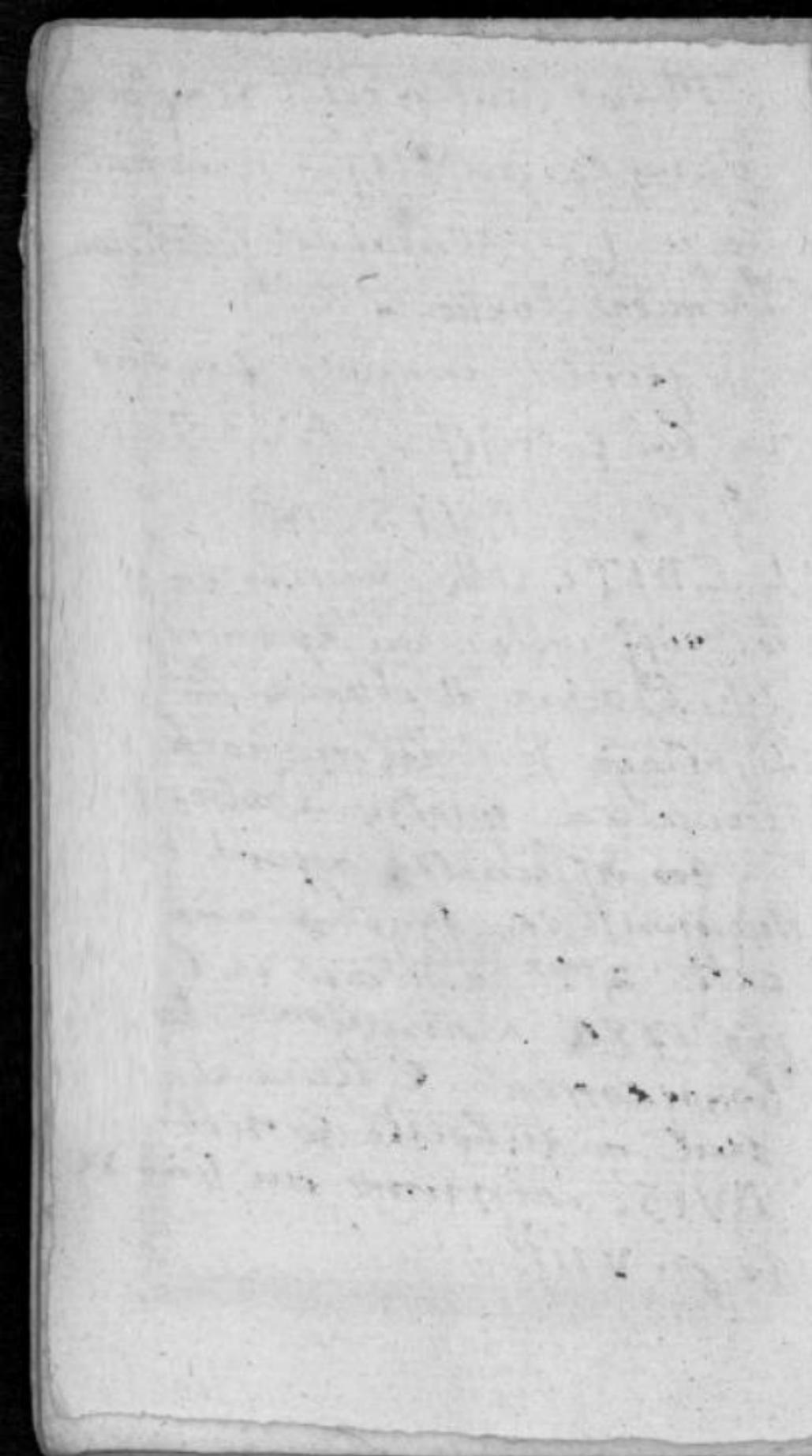


Manquant à cet Exemplaire  
Après la p. viij - et avant  
la p. 1 - Almanach Historique  
Premiere Partie -

1 feuillet annonce au bas  
de la p. viij - AVIS -

C'est un AVIS DE  
L'EDITEUR, annonçant  
les difficultés qu'éprouve  
J. F. Baur, à obtenir le  
Privilège p. l'Almanach  
divisé en quatre Parties.

Ces difficultés ayant été  
surmontées, Baur dans  
cette 2<sup>me</sup> édition de l'an-  
née 1780. a supprimé tout  
bonnement l'Avis et  
seul a subsisté le mot  
AVIS, imprimé au bas de  
la p. viij -



I

---

# ALMANACH HISTORIQUE.

---

## PREMIERE PARTIE.

---

### ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

**S**AINT Saturnin, premier Evêque de Toulouse, vint annoncer l'Evangile dans cette Capitale vers l'an 245. Il eut 50 Successeurs à l'Épiscopat, jusqu'à Gaillard de Pressac, que le Pape Jean XXII en déposséda, pour le conférer à Jean de Comminges, qu'il nomma premier Archevêque de Toulouse.

---

### NOMS DES ARCHEVÊQUES

*QUI ont occupé le Siège, depuis 1310  
jusqu'en 1761.*

**J**EAN de COMMINGES fut nommé en 1310 premier Archevêque : il assista en 1321 au Concile de Beziers; & fut fait Cardinal en 1327; il fut nommé l'année suivante à l'Archevêché de Porto, en Portugal, & se démit alors de celui de Toulouse: il mourut à Avignon le 20 de Novembre 1348.

---

Guillaume de LAUDUN, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut nommé en 1327; & se démit de l'Archevêché en 1345: il fonda dans le Chapitre de S. Etienne les quatre Prébendes qu'on appelle de S. Dominique.

Raymond de CANILLAC quitta l'Archevêché en 1350, après que le Pape Clément VI l'eut fait Cardinal; & mourut à Avignon en 1373.

Etienne AUDEBRAND, nommé en 1351 par Clément VI, mourut en 1360.

GAUFRID DE VAYROLLES, Archevêque en 1361, fonda les quatre Chapellenies qui portent son nom: il assista à la cérémonie de la Translation du corps de S. Thomas d'Aquin, qui repose dans le superbe Mausolée que les Dominiquains firent élever derrière le Maître-Autel: ce Prélat mourut le 10 Mars 1376.

Jean de CARDAILLAC, nommé en 1376, donna au Chapitre la grosse cloche qui porte son nom: on assure qu'elle rendoit un son si fort, que l'on fut obligé de la faire fendre: il avoit professé le Droit Civil à Toulouse. Grégoire XI l'avoit nommé Patriarche d'Alexandrie; & mourut le 7 d'Octobre 1390. Son corps repose dans l'Eglise de S. Etienne.

François de GONZIE<sup>r</sup> lui succéda en 1391, & mourut Pan 1432.

Pierre de S. MARTIAL, Archevêque en 1392, fonda dans le Chapitre quatre Prébendes, dont deux portent son nom, & les deux autres, celui de Ste. Catherine, mort le 24 Déc. 1401.

Vital de CASTELMORON étoit Prévôt, lorsque le Chapitre le nomma; ce choix fut confirmé en 1409 par le Pape Alexandre V. Il mourut dans la même année.

Dominique de FLORENCE, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, lui succéda: il eut la gloire d'être choisi par le Dauphin Charles VII, pour présider au Parlement de Toulouse, mort en 1422.

Denis DUMOULIN, nommé en 1423, conserva le titre de Patriarche d'Alexandrie jusqu'à sa mort, arrivée en 1447.

Pierre DUMOULIN son frère, lui succéda, & mourut de la Peste dans son Château de Balma, le 3 Octobre 1451.

Bernard DU ROZIER fut nommé par le Chapitre le 3 de Juin 1452, & mourut le 18 Mars 1474.

Pierre de LION parvint à l'Archevêché, à la faveur de la résignation de son prédécesseur: il mourut le 21 Février 1491.

Hector de BOURBON, qui avoit été

nommé par une partie du Chapitre , forma des oppositions à la nomination de Pierre du Rozier , qui avoit été faite par l'autre partie du Chapitre. Le Roi , informé de cette affaire , en renvoya la décision au Parlement de Bordeaux , qui par Arrêt rendu dans le mois de Décembre 1494 , cassa la nomination de du Rozier , quoiqu'il fût en possession de l'Archevêché depuis le 23 Novembre 1493 , & confirma celle d'Hector de BOURBON , qui mourut en 1502.

Jean D'ORLEANS , Cardinal de Longueville , fut élu la même année , à l'âge de 18 ans , & fut nommé Evêque d'Orléans en 1521. Le Pape Léon X lui accorda la permission de posséder ces deux Dignités : il mourut en 1533.

Gabriel de GRAMONT , Cardinal , fut nommé vers la fin de 1533 , & mourut l'année suivante.

Odet de COLIGNI , Cardinal de Chatillon , fut nommé en 1534 , & permuta en 1550 avec son successeur.

Antoine SEGUIN , dit le Cardinal de Meudon , fut nommé en 1553 , & mourut à Paris , en 1559.

Le Cardinal de CHATILLON , nommé la même année , ne garda l'Archevêché que jusqu'en 1562 ; il le permuta avec le Cardinal d'Armagnac , & mourut en 1571.

George D'ARMAGNAC, Cardinal, nommé en 1562, se démit de l'Archevêché en 1577, en faveur de Paul de Foix, & mourut Archevêque d'Avignon le 5 Juin 1581.

Paul de FOIX, élu en 1563, fut nommé par le Roi, Ambassadeur à la Cour de Rome, où il mourut en 1584.

François de JOYEUSE, Archevêque de Narbonne, vint occuper le Siege de Toulouse en 1584, & garda ces deux Archevêchés jusqu'en 1600 : il permuta l'Archevêché de Narbonne contre celui de Rouen, & se démit de celui de Toulouse en faveur de Louis de Nogaret de Lavalette : il mourut en 1615, Doyen du Sacré Collège.

Louis de NOGARET réunissoit à son Archevêché plusieurs Abbayes. Le Roi le nomma Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de l'Anjou : il se démit de l'Archevêché en 1628, en faveur de Charles de Montchal, & mourut le 28 Septembre 1639, sans avoir été promu aux Ordres Sacrés.

Charles de MONTCHAL, présida en 1645 à l'Assemblée générale du Clergé, & mourut à Carcassonne le 11 Septembre 1651, pendant la tenue des Etats du Languedoc.

Pierre de MARCA, nommé en 1652. Louis XIV l'employa dans les commis-

sions les plus importantes, & le nomma en 1658 Ministre d'Etat. Il mourut le 29 Juin 1662.

Charles D'ANGLURE DE BOURLEMONT, n'occupa le Siège que pendant deux ans, & mourut en 1669.

Pierre de BONZI, Cardinal, passa à l'Archevêché de Narbonne, & mourut le 11 de Juillet 1703.

Joseph DE MONTPEZAT DE CARBON, Archevêque en 1675, fut excommunié par le Pape innocent XI, pour avoir cassé quelques procédures que l'Evêque de Pamiers avoit faites contre des Ecclésiastiques pourvus en Régale; mais l'excommunication fut levée avant sa mort, arrivée en 1687.

Jean-Baptiste-Michel de COLBERT fut nommé en 1693: il fit construire le Château de Balma, qui n'existe plus, & le Palais Archiepiscopal; qui est un des plus beaux du Royaume. Il mourut en 1713.

René-François de BEAUVEAU fut nommé la même année, & passa en 1719 à l'Archevêché de Narbonne, où il mourut le 4 Août 1739.

Henri de NESMOND occupa le Siège en 1721. Son amour & sa charité envers les pauvres le porterent à laisser tous ses biens aux deux Hôpitaux de cette Ville: il mourut en 1727.

Jean-Louis de CRILLON, nommé en 1727, passa à l'Archevêché de Narbonne en 1739, où il mourut le 15 Mars 1751.

Charles-Antoine de LAROCHE-AYMON, Archevêque de Toulouse, en 1740; Archevêque de Narbonne en 1752; Archevêque de Rheims & Grand Aumônier de France, mourut le 30 Avril 1778.

François de CRUSSOL-D'UZÈS d'Amboise, Archevêque en 1753, mourut à Paris le 30 Avril 1758.

Artur-Richard DILLON, Archevêque en 1758, fut nommé à l'Archevêché de Narbonne en 1763.

Charles-Etienne de LOMENIE DE BRIENNE, lui succéda, & fut sacré en 1763.

### EVEQUES SUFFRAGANS.

*Montauban.* de Bréteuil, sacré en 1763.

*Mirepoix.* de Cambon, sacré en 1768.

*Lavaur.* de Castellane, sacré en 1771.

*Rieux.* de Lastic, sacré en 1771.

*Lombez.* de Fénelon, sacré en 1771.

*S. Papoul.* d'Abzac, sacré en 1775.

*Pamiers.* Lévis-Léran, sacré en 1742.

### *Agens Généraux du CLERGÉ.*

M. de Talleyrand-Périgord, Abbé de S. Denys de Rheims, *rue S. Dominique.*

M. de Boisgelin, Vic. Gén. d'Aix, *rue de Grenelle, Fauxbourg S. Germain.*

## VICAIRES Généraux du Diocèse.

M. de Malaret , près les Pénitens Blancs.

M. de Faye , à l'Archevêché.

M. de Cry , idem.

M. de Cambon , Place S. Etienne.

M. de Vammale , rue Boulbonne.

M. de Colbert , à l'Archevêché.

M. de Grumet , rue Croix-Baragnon.

M. de Chovigny de Blot , rue Bouquieres.

M. d'Osmond , idem.

## Secrétaire de l'Archevêché.

M. l'Abbé Martin , à l'Archevêché.

## Avocats du Clergé , au Parl. de Paris.

M. Terrasson , rue Serpente.

M. l'Abbé Rapt de Mondom , au Col. Ro.

M. Laget Bardelin , rue de la Harpe.

M. Vulpian , en survivance , rue Christine.

## Avocats aux Conseils du Roi.

M. Brunet , rue Coquilière.

M. Rigault en surviv. rue Hautefeuille.

Chef du Bureau de l'Agence générale,  
& Garde des Archives.

M. Duchesne , rue S. André des Arcs.

## Réceveur-Général du Clergé.

M. Darquier , rue Latomy.

Pour Toulouse , Carcassonne , Alby ,  
Castres , Mirepoix , St. Papoul , Aleth ,  
Lavaur , Rieux , Montauban , Caors , Ro-  
dez , Pamiers , Vabres , Tarbe , Lectou-  
re , Auch , Couferans & Lombez.

## Banquiers Expéditionnaires en Cour de R.

M. Ginisty , rue d'Aussargues.

M. Merle , rue Saint Remesy.

M. Quinquiry , coin du Soleil.

M. Laurens , Directeur des Economats ,  
rue de la Pomme.

# JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

## OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

Ce Tribunal connoît des affaires qu'on y porte par appel de l'Officialité ordinaire de Toulouse, & des Diocèses.

### O F F I C I A L.

- M. DRUILLE DE L'ISLE, Chanoine de S. Etienne, *rue des Augustins.*  
M. COSTOS, Prébendier de S. Etienne, Vice-Gérent, *au cloître.*

## OFFICIALITÉ DIOCÉSAINNE.

Ce Tribunal connoît en première instance de toutes les causes qui regardent le lien du mariage, les Sacremens, les Vœux de Religion, la discipline Ecclésiastique, & les autres matières spirituelles. On en appelle au Métropolitain.

### O F F I C I A L.

- M. l'Abbé de VAMMALE, *logé rue Bolbonne.*  
M. l'Abbé Legris, Vice-Gérent, *au Collège Royal.*  
M. l'Abbé Bernadet, Curé de S. Etienne, Promoteur-général du Diocèse.

M. l'Abbé Campardon, Vice Promoteur, au Faux-bourg S. Ciprien.

M. Aymar, premier Assesseur, rue d'Auffargues.

M. Doazan, second Assesseur, rue Nazareth.

M. Penavayre Avocat, rue du Taur.

M. Wiser, Avocat, rue Magdeleine.

M. Soubrié Greffier, rue Velane.

Lanes, Huissier à Stes. Carbes.

## CHAMBRE SOUVERAINE DU CLERGÉ.

Cette Chambre connoît en dernier ressort des appellations des Jugemens rendus par les Chambres Diocésaines, sur les Décimes & autres impositions Ecclésiastiques.

Monseigneur L'ARCHEVÊQUE, Président né.

### CONSEILLERS COMMISSAIRES.

#### P R E S I D E N T.

M. l'Abbé Dupin, Archidiacre d'Alais, Conseiller au Parlement, aux Carmes déchauffés, pour la Province d'Auch

M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sernin, place des Capucins, pour celle d'Auch.

M. l'Abbé de Carrere Grand Archidiacre d'Agde, Conseiller au Parie-

ment, *Place-Mage*, pour celle de Toulouse.

M. l'Abbé Forest, Chanoine de S. Paul de Narbonne, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé Balza de Firmi, Conseiller au Parlement, *près les Grands Carmes*, pour celle d'Auch.

M. l'Abbé Barthe, Chanoine de S. Paul de Narbonne, *Place des Pénitens Blancs*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé de Barrés, Grand Archidia-cre de Beziers, & Conseiller au Parlement, *rue Renforts*, pour celle de Toulouse.

M. l'Abbé Vinflac, Chanoine Théolo-gal de l'Isle-Jourdain, *près les Tierçaires*, pour celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Cambon, Chanoine de S. Etienne, Conseiller au Parle-ment, *Place S. Etienne*, pour celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Rey, Chanoine de Mont-pellier, Conseiller au Parlement, *rue Magdeleine*, pour celle de Nar-bonne.

M.

*Promoteur Général.*

M. Ozun du Boulay, *rue Stes. Carbes.*

*Trésorier.*

M. Dejean, *près la Croix Baragnon.*

*Greffier en Chef.*

*M. Coue, Place du Salin.*

*Huissier.*

*Lanes, logé à l'Hôtel de la Chambre,  
près Stes. Carbes.*

*Ces 4 places sont à la nomination de  
la Chambre.*

Les Procureurs au Parlement ont le droit  
exclusif d'y postuler, en exécution  
d'un règlement de la Chambre, du  
17. Avril 1681.

## D I O C È S E S

*RESSORTISSANS DE LA CHAMBRE.*

### TOULOUSE.

<i>Province de Toulouse.</i>	}	Lombez.
		Pamiers.
		Mirepoix.
		S. Papoul.
		Lavaur.
		Rieux.
		Montauban.

### AUCH.

<i>Province d'Auch.</i>	}	Couzerans.
		Tarbe.
		Lectoure.
		Cominges.

Province  
de  
Narbonne

NARBONNE.  
Carcassonne.  
Aleth.  
Montpellier.  
Nîmes.  
Alais.  
Beziers.  
Agde.  
Uzez.  
Lodève.  
S. Pons.

Provinces  
de  
Bourges,  
& Alby.

Cahors.  
Castres.  
Le Puy.

BUREAU DIOCÉSAIN.

Ce Bureau connaît en première instance de toutes les affaires qui sont traitées à la Chambre Souveraine.

Monseigneur L'ARCHEVÊQUE, Président, & en son absence, un de Messieurs les Grands Vicaires.

DÉPUTÉS.

M. de Lastic, }  
M. Roche, } Chanoines de S. Etienne.

M. de Lamée, }  
M. de Maduron } Chanoin. de S. Sernin.

M. le Curé de S. Pierre.

M. le Curé de Castanet.

M. le Curé de Colomiés.

- M. le Curé de Lanta.  
 M. l'Archiprêtre de Verfeil.  
 M. le Curé de S. Sernin.  
 M. le Curé de Pibusque.  
 M. le Curé de Mongifcar.  
 Le Syndic du Chapitre } représentant  
 de la Daurade. } les Corps  
 Dom Procureur des Char- } Réguliers.  
 treux.  
 M. Castillon Curé de S. Sernin, *Syndic.*  
 M. Dejean, Receveur des Décimes,  
*près la Croix Baragnou.*  
 M. Dejan, Receveur des Infinnations  
 Ecclésiastiques, & Greffier du Bu-  
 reau, *place S. Etienne.*

---

### EGLISE DE SAINT ETIENNE.

**R**aymond VI, Comte de Toulouse, fit bâtir la Nef de cette Cathédrale; & Bertrand de l'Isle, Evêque, en fit construire le Chœur, qui est un des plus beaux du Royaume.

Les Curieux regardent comme un ouvrage fini, le Martyre de S. Etienne, sculpté en marbre blanc, qui forme le fond du Sanctuaire. Le fameux Drovét y mit la dernière main en 1670: les 4 Evangelistes placés sur les côtés, ne font pas moins d'honneur à la mémoire de Darcis, & Hardi, son élève, Artistes Toulousains.

Les ouvrages en fer qui ferment le Sanctuaire, sont d'un travail & d'un goût infini : ils sont faits par Ortet, un des plus habiles Serruriers que Toulouse ait jamais eu.

---

## CHAPITRES.

---

### CHAPITRE DE S. ETIENNE.

Ce Chapitre fut fondé vers l'an 1077 : il embrassa la Règle de S. Augustin, sous Izarn, Evêque de Toulouse, qui obligea les Chanoines de vivre en commun : ils furent sécularisés en 1514, par Jean d'Orléans, Archevêque.

### ARCHEVÊQUE.

M. ETIENNE-CHARLES DE LOMENIE  
DE BRIENNE.

### PREVÔT.

M. DE MALARET, logé près les Pé-  
nitens Blancs.

### CHANCELIER

M. DE FAYE, à l'Archevêché.

### GRAND ARCHIDIACRE.

M. DE CRY, logé à l'Archevêché.

### ARCHIDIACRES.

M. DE LATOUR.

M. DE CAMBON, place S. Etienne.

M. DE VAMMALE, rue Boulbonne.

M. DALDEGUER, au Cloître

## GRAND-CHANTRE.

M. DE BARBAZAN, *rue Croix-Bar.*

## CHANOINES.

## MESSIEURS.

Druilhe de l'Isle, *rue des Augustins.*Daspe, Prieur de Lyas, *près le Puits  
des Augustins.*De Barbazan, *rue Croix Baragnon.*Daldeguiet, *Cloître St. Etienne.*Dezes, *rue Boulbonne.*Roche, *rue du Cheval blanc.*De Lastic, Théologal, *Puits d'Aiguil-  
leres.*D'albignac, *rue du Cheval blanc.*Roulland, *Place St. Etienne.*De Cry, *à l'Archevêché.*Beton, *Cloître St. Etienne.*De Cambon, *Place St. Etienne.*Druilhe de S. Médard, *rue de la  
Pomme.*De Boutaric, *Place Stes. Carbes.*Despanés, *Place Stes. Carbes.*De Percin, *rue des Capelas.*Pinac, *Cloître St. Etienne.*De Vammale, *rue Boulbonne.*Dever, *rue Vinaigre.*De Faye, *à l'Archevêché.*Dubourg, *Place Stes. Carbes.*De Coucy, *Cloître St. Etienne.*Malafosse, *rue Boulbonne.*Desinnocens, *Grand - Pénitencier,  
Cloître St. Etienne.*

## HEBDOMADIERS.

## MESSIEURS.

Lavit, Fauxbourg St. Etienne.  
 Bonal, Fauxbourg St. Etienne.  
 Salvat, près la Porte Montoulieu.  
 Cabanel, rue Bouquieres.

## MAÎTRE DES CEREMONIES.

M. Lafaille, rue du Cheval blanc.

## PREBENDIERS de XXIV.

## MESSIEURS.

Le Curé de Montaudran, Prébendier  
 honoraire.

Lassave, rue d'Astorg.  
 Jazade, près la Porte Montgaillard.  
 De Costos, Cloître St. Etienne.  
 Gely, rue Riguepels.  
 Perdigan, rue des Moulins.  
 Guissonnié, Place Rouaix.  
 D'aurier, rue de la Treille.  
 Passet, Place Perchepinte.  
 De Quinquiry, rue du vieux Raisin.  
 Campmas, près les Pénitens Blancs.  
 Benezech, rue Ninau.  
 D'aram, au Four-Bastard.  
 Lafaille, près les Pénitens Blancs.  
 S. Jean, à l'Arc des Carmes.  
 De Lambert, rue Boulbonne.  
 Dufau, à l'Arc des Carmes.  
 Gerberon, rue Riguepels.  
 Rouzand, près les Pénitens Noirs.  
 De Tolozani, rue Perchepinte.  
 Claverie, rue Cantegril.  
 Martin, rue Croix-Baragnon.

## GRAND-CHANTRE.

M. DE BARBAZAN, *rue Croix-Bar.*

## CHANOINES.

## MESSIEURS.

Druilhe de l'Isle, *rue des Augustins.*Daspe, Prieur de Lyas, *près le Puits  
des Augustins.*De Barbazan, *rue Croix Baragnon.*Daldeguiet, *Cloître St. Etienne.*Dezes, *rue Boulbonne.*Roche, *rue du Cheval blanc.*De Lastic, Théologal, *Puits d'Aiguil-  
leres.*D'albignac, *rue du Cheval blanc.*Roulland, *Place St. Etienne.*De Cry, *à l'Archevêché.*Beton, *Cloître St. Etienne.*De Cambon, *Place St. Etienne.*Druilhe de S. Médard, *rue de la  
Pomme.*De Boutaric, *Place Stes. Carbes.*Despanés, *Place Stes. Carbes.*De Percin, *rue des Capelas.*Pinac, *Cloître St. Etienne.*De Vammale, *rue Boulbonne.*Dever, *rue Vinaigre.*De Faye, *à l'Archevêché.*Dubourg, *Place Stes. Carbes.*De Coucy, *Cloître St. Etienne.*Malafosse, *rue Boulbonne.*Desinnocens, *Grand - Pénitencier,  
Cloître St. Etienne.*

## HEBDOMADIERS.

## MESSIEURS.

Lavit, Fauxbourg St. Etienne.

Bonal, Fauxbourg St. Etienne.

Salvat, près la Porte Montoulieu.

Cabanel, rue Bouquieres.

## MAÎTRE DES CEREMONIES.

M. Lafaille, rue du Cheval blanc.

## PREBENDIERS de XXIV.

## MESSIEURS.

Le Curé de Montaudran, Prébendier  
honoraire.

Laflave, rue d'Astorg.

Jazade, près la Porte Montgaillard.

De Costos, Cloître St. Etienne.

Gely, rue Riguepels.

Perdigau, rue des Moulins.

Guiffonnié, Place Rouaix.

D'aurier, rue de la Treille.

Passet, Place Perchepinte.

De Quinquiry, rue du vieux Raisin.

Campmas, près les Pénitens Blancs.

Benezech, rue Ninau.

D'aram, au Four-Bastard.

Lafaille, près les Pénitens Blancs.

S. Jean, à l'Arc des Carmes.

De Lambert, rue Boulbonne.

Dufau, à l'Arc des Carmes.

Gerberon, rue Riguepels.

Rouzand, près les Pénitens Noirs.

De Tolozani, rue Perchepinte.

Claverie, rue Cantegril.

Martin, rue Croix-Baragnon.

Lucrès , *rue Boulbonne.*

Vidal , *rue Ninau.*

De Campignas , *près les Pénit. Blancs.*

PREBENDIERS de XII.

MESSIEURS.

Claverie , *près les Pénitens Blancs.*

Vigues , *rue Vinaigre.*

D'ouvrier , *Place du Salin.*

Dezazars , *rue de la Pomme.*

De Ruble , *Place St. Etienne.*

Bonnaure , *près le Port de la Daurade.*

D'albine , *rue du Loup.*

Paul , *rue Riguepels.*

Gachet , *rue du Cheval blanc.*

Besnières , *rue*

Falgayrès , *rue de la Dalbade.*

Monlanc , *rue du Cheval Blanc.*

PREBENDIERS DE S. DOMINIQUE.

MESSIEURS

Clauzolles , *Place Royale.*

Dumas , *rue Toloçane.*

Joannis , *au Collège Ste. Catherine.*

Carriere , *au Fauxbourg St. Etienne.*

PREBENDIERS DE S. MARTIAL ,

ET DE STE. CATHERINE.

MESSIEURS.

Befins , *au Cloître St. Etienne.*

Lambert , *Fauxbourg St. Etienne.*

Abadie , *Cloître St. Etienne.*

Long , *ruë Croix-Baragnon.*

---

Seillan , *Prêtre de Joyeuse , & Ponctuaire , Fauxbourg St. Etienne.*

14 PRETRES DE CHŒUR amovibles.

CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Levens, Maître de Musique, au Cloître.

M. Roquefort, sous-maître, au Cloître.  
8 Enfans de Chœur.

M. Audran, haute-taille, Fauxbourg St. Etienne.

M. Dalmaïrac, haute-taille, Fauxbourg St. Etienne.

M. Souquet, dit Baziege, basse-taille, rue du Canard.

M. Roquefeuil, Serpent.

M.

M. Tabourié, haute-contre, Fauxbourg St. Etienne.

M. Dupré Basson, rue Boulbonne.

M. Cabroly, jouant de la Basse, rue St. Rome.

Le P. Salvador, Dominicain Espagnol, Organiste.

Mathieu, }  
Bouquet, } Bédcaux.

Sudré.

Calmettes. } Clercs de Sacristie.

1 Suisse.

M. Dejan, Trésorier du Chapitre, Place St. Etienne.

M. Richard, Notaire & Secrétaire du Chapitre, près la Place du Salin.

## ÉGLISE DE St. SERVIN.

**S**aint Sylve, Evêque de Toulouse, jetta les premiers fondemens de cette Eglise. Saint Exupere la continua ; & St. Raimond Chanoine, contribua à sa perfection. Elle fut finie vers 1096, & consacrée solennellement par le Pape Urbain II, accompagné de 16 Prélats, & du Comte Raymond de St. Gilles. Cette Eglise, aussi ancienne que vénérable par le nombre des Corps Saints, renfermés la plupart dans des Chasses de vermeil & d'argent, enrichies des pierres les plus précieuses, fut régie par des Prévôts jusqu'en 1018.

Izarn, infatigable pour la reforme du Clergé, donna en 1083 le Monastère de St. Servin à l'Abbé de Clugny ; mais il en fut vivement repris par le Pape Gregoire VII, qui en fit chasser l'Abbé & ses Religieux, & retablit les Chanoines, qui embrasserent alors la règle de St. Augustin. En 1523, le Parlement de Toulouse, par son Arrêt rendu les Chambres assemblées, enjoignit à l'Archevêque de procéder à la reforme de ce monastère, ce qu'il fit, assisté des deux Abbés de St. Ambroise de Bourges & de Gaillac, & de deux Conseillers Clercs de la Cour. Les Cha-

noines se fécularifèrent deux ans après leur reforme. L'on compte 34 Abbés depuis la fondation de cette Eglise.

CHAPITRE DE S. SERVIN.  
ABBÉ.

Mr. DE NARBONNE LARRA.

CHANOINES.

MESSIEURS.

De Laporte, *rue du Taur.*

De Lacaze, *Grand-Vicaire de l'Abbé, près les Capucins.*

De Larroque, *rue des Augustins.*

De Lamée, *près la Place Royale.*

De Maduron, *Place St. Sernin.*

De Labastide, *derrière St. Raymond.*

De Catellan, *Cloître St. Sernin.*

De Viques, *près la Place St. Sernin.*

Cazaulon, *rue Royale.*

Savy, *près les Tiercerettes.*

Ladeveze, *rue Royale.*

Bermond, *Cloître St. Sernin.*

Causlañel, *près des Tiercerettes.*

Delhiot, *Cloître St. Sernin.*

Loubers, *Cloître St. Sernin.*

Resplandy, *près la Place St. Sernin.*

Bouzigues, *rue du Peyrou.*

Dupuy de la Bastide, *près de St. Raymond.*

Pigneguy, *place S. Sernin.*

Nicolau, *rue du Peyrou.*

De Benoît, *Place St. Sernin.*

Cornac, *rue des Pénitens Bleus.*

Dolive *rue du Taur.*

Flori, *rue Jouxaygues.*

P R E B E N D I E R S.

M E S S I E U R S.

Lezat, *logé aux Prébendes.*

Barbé, *au Collège St. Raymond.*

Puntis, *aux Prébendes.*

Anglade, *aux Prébendes.*

Dauslun, *aux Prébendes.*

Jougla, *rue Poufouville.*

Justrobe, *au Collège St. Raymond.*

Pene, *rue.*

Autenac, *aux Prébendes.*

Prax, *dans le Cloître.*

P R Ê T R E S D E C H Œ U R.

M E S S I E U R S.

Foix, *rue du Peyrou.*

Duilhé, *vis-à-vis le Refuge.*

Bastide, *Place Royale.*

Vidal, *au Collège Papillon.*

Greliche, *rue Royale.*

Maris, *au Collège de Mirepoix.*

Besse, *rue Royale.*

Legrand, *près la Porte Matebiau.*

Arcizet, *au Collège de Mirepoix.*

Molinier, *Maître des cérémonies, à S.  
Pierre.*

Auginac, *Sacristain & Ponctuaire du  
Chapitre, Cloître St. Sernin.*

Gleises, *Clere du Chapitre.*

Deux Bedeaux, *un Suisse.*

## CHAPELLE DE MUSIQUE.

- M. Dupuy, Maître de }  
*Musique.* } au Cloître.  
 M. Regis, sous-Maître. }  
 Sept Enfans de Chœur.
- M. Albouy, rue Roy. }  
 M. Couderc, près le } Haute-contres.  
*Refuge.* }
- M. Guyot, Taille, près de Matebiau.  
 M. Leroux, Basse-taille, rue des Ba-  
 lances.  
 M. Galy, Violoncelle, rue des Cou-  
 teliers.  
 M. Amiel, Serpent, rue du petit-Ver-  
 sailles.  
 M. Gourjon, Basson, rue des Pén. Noirs.  
 M. Besie, }  
 M. Arcizet, } Prêtres de Chœur,  
 chantans.
- M. Sago, Organiste, rue S. Sernin.  
 M. Dubernad, Trésorier du Chapitre  
 logé rue Sainte Claire.  
 M. Cabisiol, Notaire du Chapitre,  
 rue Maletache.

---

 CHAPITRE REGULIER  
 DES BENEDICTINS.

CE Monastère, qui étoit autrefois  
 soumis à la Congrégation de Cluni,  
 fut uni dans le siècle dernier à celle de

S. Maur, & fut érigé en Chapitre Régulier.

Dom CHARLES LACROIX, *Supérieur Général.*

Dom NICOLAS BOURDON, *Visiteur dans la Province de Toulouse.*

Dom Denis d'Olive, *Prieur.*

Dom Antoine Bonnesoi, *sous-Prieur.*

Dom Pierre-Gilles Born, *Célérier.*

30 Religieux.

M. Montels, *Organiste.*

M. Gilabert, *Notaire du Chapitre, rue Izalguier.*

## PAROISSES DE LA VILLE.

Il y a dans chaque Paroisse, une Maison de charité, qui fournit les bouillons & les remèdes aux Pauvres; elle paye un Médecin & un Chirurgien pour faire les visites & les pansemens.

### PAROISSE DE S. ETIENNE.

M. BERNADET, *Curé.*

M. PONS,

M. ARNAUD,

M. CORNUS,

M. CORNAC,

} *Vicaires.*

Le Chapitre de S. Etienne, Patron.

Deffus-Lamothe, Sacristain de la Paroisse, commis pour la recherche des Registres des Baptêmes, Mariages & Morts.

La Maison de charité est dans le Fauxbourg S. Etienne.

M. Benet Médecin, rue Boulbonne.

M. Gangiran Médecin, près les Jacobins.

M. Valés, Chirurgien, rue Boulbonne.

PAROISSE DE SAINT SERNIN.

M. CASTILLON, Curé.

M. ROQUEFORT, Vicaire.

M. l'Abbé de S. Sernin, Patron.

Maison de charité, près de S. Sernin.

M. Francés Médecin, près de la Croix Baragnon.

M. Marfaing, Chirurgien, près de la Place Royale.

PAROISSE DE NOTRE-DAME  
DU TAUR.

M. MATHIEU, Curé.

M. TAVERNE, Vicaire.

M. l'Abbé de S. Sernin, Patron.

CONSORCISTES.

M. le Curé

M. Laban.

M. Marcepoil. Av.

M. Perrin.

M. Laporte.

M. Larrieu.

M. Taverne.

M. Gaubert , Organiste.

Maison de charité , *Place de S. Sernin.*

M. Francés , Médecin , *près de la Croix-Baragnon.*

M. Marfaing , Chirurgien , *près de la place Royale.*

**PAROISSE DE LA DAURADE.**

M. S. CÔME Curé.

M. MAJOREL , Vicaire.

M. l'Archevêque , *Patron.*

Maison de charité , *rue de Peyrolieres.*

M. Calais , Médecin , *rue de Peyrolieres.*

M. Sensac , Chirurgien , *rue des Jacobins.*

**PAROISSE DE SAINT PIERRE  
DES CUISINES.**

M. FORTIC , Curé.

M. LAFITAU , Vicaire & Conforciste.

Les Chartreux , *Patrons.*

**CONSORCISTES.**

M. Molinier.

M. Lamyrré.

M. Marfaing.

M. Dupuy.

M. Dufau.

M. Gleizes.

M. Cor.

M. Escastre.

M. Talon.

M.

Maison de charité , *près de S. Sernin.*

M. Francés , Médecin , *près de la Croix-Baragnon.*

M. Marfaing, Chirurgien, près de la  
place Royale.

PAROISSE DE LA DALBADE.

Cette Paroisse est desservie par les Pères  
de l'Oratoire.

Le P. LETY, Curé.

M. l'Archevêque, Patron.

M. Franc, Organiste.

Maison de charité, près de l'Eglise.

M. Brunet, Médecin, rue Baruthe.

M. Carpenté, Chirurgien, près de la  
Dalbade.

S. NICOLAS,

Paroisse du Faux-bourg S. Cyprien.

M. RASEIRE, Curé.

M. CAMPARDON, Vicaire & Con-  
sorciste.

M. l'Archevêque, Patron.

CONSORCISTES.

M. le Curé.

M. Pijon.

M. Boulignac.

M. Desparbés.

M. Gerus.

M. Gros.

M. Lignon.

M. Barou.

M. Majorel.

M. Clauzade.

M. Rey, Organiste.

M. le Curé est chargé de la distribution  
de l'Œuvre.

M. Loubet , Médecin , logé près de  
la Dalbade.

M. Pradié , Chirurgien , logé à Saint  
Cyprien.

PAROISSE DE S. MICHEL ,  
ANNEXE DE S. ETIENNE.

Le Chapitre de t. Etienne nomme  
les Vicaires ; & les Conforcites , sur la  
présentation qui lui en est faite par la  
Table du Purgatoire.

M. JOURET. }  
M. CHABANETTES. } Vicaires.

CONSORCISTES.

M. le CURE' de	M. Busquet.
S. Etienne.	M. Vignaux.
M. Pardes.	M. Chatellier.
M. Chaubet.	M. Alibert.
M. Cazeneuve.	M. Berdoulat.
M. Carrel.	M. Roquefort.
M. Aniort.	M. Bourgade.

M. Organiste.

Maison de charité , Fauxbourg Saint  
Etienne.

M. Gangiran , Médecin , près des Ja-  
cobins.

M. Foulquet , Chirurgien , à S. Michel.

CURES ET ANNEXES  
DU DIOCÈSE,  
*Avec le nom des Patrons.*

CURES N O M S,  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Agnes.	Amiel.
le Commandeur du Castiag, Ordre de Malte, Patron.	
Aiguesvives.	Esquirol.
le Prieur d'Aiguesvives.	
Albiac.	} Daurignac.
Mascarville.	
Monseigneur l'Archevêque.	
Aucanville.	Durens.
l'Abbé du Mas.	
Auragne.	} Gaufferan.
Iffus.	
Nouvelles.	
M. l'Archevêque.	
Anreville.	} Burgués. <i>idem.</i>
Goyrans.	
Auriac.	Francés.
le Chapitre de St. Felix.	
Auffonne.	Gailhard.
le Chapitre St. Etienne.	
Auterrive.	} Laroche.
Labruyere.	
Mouzens.	
le Prieur de St. Paul, Bénédict.	
Anzeville.	Boutet.
le Collège de Sainte Catherine.	
Anzielle.	} Carrere.
Lauzerville.	
M. l'Archevêque.	

## CURES NOMS

## ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Azas.	Cauffanel. <i>idem.</i>
Barthe. (la)	Brunet. <i>idem.</i>
Bastide-Beauvoir. (la)	Gaye. <i>idem.</i>
Bastide S. Sernin. (la)	Lavail.
	l'Abbé de S. Sernin.
Bastidette. (la)	Carrere.
	le Chapitre S. Etienne.
Bauzelle.	} Teulat. <i>idem.</i>
Seilh.	
Baziege.	} Guyon.
Villeneuve.	
	M. l'Archevêque.
Bazus.	} Goulard. <i>idem.</i>
St. Paul-Dider.	
Beaufort.	Courties.
	l'Abbé des Feuillans.
Beaumont de Lezat.	} Belzons.
St. Pierre de Selles.	
	M. l'Archevêque.
Beaupuy.	Castanet. <i>idem.</i>
Bege. (la)	Loude.
	le Chapitre S. Etienne.
Belberault.	Gayraud.
	M. l'Archevêque.
Bellegarde.	} Caumont. <i>idem.</i>
Ste. Marie du Désert.	
Bessieres.	Taverne. <i>idem.</i>
Blagniac.	Bonnet.
	le Chapitre S. Sernin.
Blanquefort.	Maffonié.
	M. l'Archevêque.
Bouillac.	} Marqué.
Comberougé.	
	l'Abbé & Religieux de Grandfelve.
Bouloc.	Laroy.
	l'Abbé de St. Sernin.

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Bourg St. Bernard.	}	Bertrand.
<i>Roques.</i>		
<i>S. Martin de la Riviere.</i>		
<i>S. Martin des Pierres.</i>	}	M. l'Archevêque.
Brats.		
		Martin.
		le Chapitre S. Etienne.
Brets.		Boutonnet.
		M. l'Archevêque.
Brugnieres.		Vignès.
		l'Abbé de S. Sernin.
Burgaud. (le)		Cornac.
		le Commandeur du Burgaud.
Buzet.		Montastruc.
		l'Abbé de Moissac.
Cabaniel. (le)	}	Hebray. <i>idem.</i>
<i>Choples.</i>		
Cambiac.	}	Purpan.
<i>S. Pierre des Aygats.</i>		
		le Chapitre de S. Felix.
Caragoudes.	}	Espaignac. <i>idem.</i>
<i>Maurevilles.</i>		
Caraman.	}	Petit.
<i>S. Martin Dastix.</i>		
		M. l'Archevêque.
Caltanet.		Belin.
		le Collège de Sainte Catherine.
Castelginest.	}	Albaret.
<i>Gratentour.</i>		
		l'Abbé de S. Sernin.
Castelmaurou.		Castaing.
		M. l'Archevêque.
Castelnau-des-Tretesfons.		Montespan.
		<i>idem.</i>
Castera. (le)		Montagnac. <i>idem.</i>
Caubiach.	}	Burgalan. <i>idem.</i>
<i>Legrès.</i>		

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Caussidières.	Sabathier.
le Chapitre de Pamiers.	
Cepet.	} Fournier.
Sainte-Croix.	
M. l'Archevêque.	
Ceffales.	} Combes. <i>idem.</i>
St. Germier.	
Clermont.	Falbet. <i>idem.</i>
Colomiés.	Authenac.
l'Abbé de S. Sernin.	
Cornebarrieu.	} Viella-Dabadie.
St. Clément.	
le Commandeur de Garrideich, Malte.	
Courronfac.	} Blanc.
Rebigue.	
M. l'Archevêque.	
Croix-Daurade.	Baylot.
l'Abbé de S. Sernin.	
Croix-Falgarde. (la)	Inard.
M. l'Archevêque.	
Cugnaux.	Raymond. <i>idem.</i>
Daps St. André.	Gillis. <i>idem.</i>
Daux.	} Forcade. <i>idem.</i>
Mondonville.	
Deyme.	Raoux. <i>idem.</i>
Donneville.	Labataille. <i>idem.</i>
Dremilh.	Gaubert. <i>idem.</i>
Drudas.	} Dangla.
Pelport.	
Puiffegur.	
le Commandeur du Burgaud, Malte.	
Eaunes.	Delpech.
l'Abbé d'Eaunes.	
Escalquens.	Chipoulet.
le Chapitre S. Etienne.	
Esquilles.	Jalon.
M. l'Archevêque.	

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Faget. (le)	Deville.	
le Chapitre S. Felix.		
Fauga. (le)	Boé.	
le Chapitre de Conques.		
Fenouillet.	Langotier.	
	M. l'Archevêque.	
Flourens.	} Vidalcapoul.	
Montauriol.		<i>idem.</i>
La Magdelaine.		
Fonfolbes.	Seillé.	
le Commandeur de Reneville, Malte.		
Fontenilles.	} Begué.	
Sèguede.		
Bourepaux.		
	M. l'Archevêque.	
Fourquevaux.	} Lacoste. <i>idem.</i>	
S. Martin Descamps.		
Franquerville.	} Darailh.	
Loubens.		
Vendine.		
le Chapitre de S. Felix.		
Fronton.	Betrin.	
le Grand-Prieur de Toulouse.		
Frouzins.	Andrieu.	
l'Abbé de S. Sernin.		
Garac.	Cornac.	
	M. l'Archevêque.	
Gardelle (la)	Brachet. <i>idem.</i>	
Gardouch.	} Saltel. <i>idem.</i>	
Seyre.		
Vieillevigne.		
Gargas.	Boun. <i>idem.</i>	
Garridech.	Bosc.	
le Commandeur de Garridech, Malte.		

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Gauré.	}	Carcassés.
Bellesvilles.		
St. Leger.		
St. Jean.		
	le Chapitre S. Sernin.	
Goujon.		Gabent.
	l'Abbé de Gimont.	
Gragniague.		M. l'Archevêque.
Graulet. (1a)	}	Guillemette.
La Reole.		
Lamotte Cabanac.		
Ox. Dioc. de Lomb.		
Grenade, Archiprêtre.	}	idem.
St. Caprais.		
Larra.		
	l'Abbé de Grandfelve.	
Grepjac.		Calmels.
	M. l'Archevêque.	
Grizolles.		Castel.
	l'Abbé de St. Sernin.	
Isle-Jourdain. (1 <sup>e</sup> )		Bacon.
	le Chapitre de l'Isle.	
Landé. (1a)		Lamarque.
	l'Abbé de S. Sernin.	
Lanta.	}	Fijac.
St. André.		
St. Sernin.		
	le Grand Archidiacre de S. Etienne.	
Larmont.		Jifleyre.
	le Grand Prieur de Toulouse.	
Launac.	}	Paute.
Galembrun.		
	M. l'Archevêque.	
Leguevin.		Latour.
	le Grand Prieur de Toulouse.	

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Lespinasse.	Marais.
	l'Abbesse de Fontevault.
Leves ou la Magdelaine.	}
An. de Layrac, Diocèse de Montauban.	
	le Chapitre S. Sernin.
Levignac.	}
Manville.	
	M. l'Archevêque.
Lherm, (le)	}
Archiprêtre.	
Lignairolles.	Fournier.
	le Chapitre St. Felix.
Lyas.	}
Goudourvielle.	
	le Prieur de Lyas.
Maravals.	Pouch.
	le Prieur de Maravals.
Marcel.	Lassalle.
	M. l'Archevêque.
Masgranjer. (le)	Dandichon.
	l'Abbé du Mas.
Masquere. (la)	Donnés.
	M. l'Archevêque.
Mauremont.	Darboussié.
	l'Abbé de St. Sernin.
Maurens.	Albouze.
	le Chantre de St. Sernin.
Mauvaisin.	}
Daujas.	
	M. l'Archevêque.
Merenvielle.	Dassan.
	le Chapitre de l'Isle-Jourdain.
Mervilla.	Cathala.
	le Prévôt de St. Etienne.
Merville.	Carbonnel.
	M. l'Archevêque.

CURES. NOMS.  
ET ANNEXES. | DES CURES.

Miramont.	Tilhol.
le Prieur de Miramont.	
Montastruc, Archip.	} de S. Blancard.
Gemil.	
	M. l'Archevêque.
Montaudran.	Dario.
le Chapitre St. Etienne.	
Montberon.	} Ruffat.
Pechbonnieu.	
	l'Abbé de St. Sernin.
Montbrun.	} Peyras.
Espanés.	
	le Prévôt de S. Etienne.
Montcabrier.	} Courties.
Bagnieres.	
	M. l'Archevêque.
Montegut sur Save.	} Bozat. <i>idem.</i>
St. Paul.	
Montegut ou Mazieres.	Berdou.
	l'Abbé de Soreze.
Montesquieu.	} Lapize.
St. Rome.	
	le Chapitre St. Etienne.
Montgaillard.	} Roche.
Barrelles.	
	M. l'Archevêque.
Montgiscard.	} Savy. <i>idem.</i>
Belbeze.	
Montjoiré.	Caulet. <i>idem.</i>
Montlaur.	Ferriere. <i>idem.</i>
Montpitol.	} Subercage. <i>id.</i>
Lagascogne.	
Mourvilles hautes.	} De Madron.
Sax.	
Piges.	
	le Prévôt de S. Etienne.

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Muret.	}	De Lafont.
Lacombe succurs. le Chapitre St.		Etienne.
Nailhoux.	}	Boun.
Montgeard.		M. l'Archevêque.
Nogaret.		Rouquet.
		l'Abbé de Soreze.
Noic.		Teulade.
		le Chancelier de l'Université.
Noumerens.		Forgues.
		le Chapitre de S. Felix.
Odars.		Cambon.
		le Chapitre de St. Etienne.
Ondes.		Marmont.
		M. l'Archevêque.
Orgneil.		Marqués.
		le Grand-Prieur de Malte de Toulouse.
Paulhac.		Brun.
		M. l'Archevêque.
Pechabou.		Camusat. <i>idem.</i>
Peyrouze. (la)		Ramond. <i>idem.</i>
Pibrac.		Faure.
		le Grand-Prieur de Toulouse.
Pin. (le)	}	Cavanié.
S. Martin de las Bord.		
		M. l'Archevêque.
Pinsaguel.	}	La Tannerie.
Roques.		<i>idem.</i>
Paifanu.		Herifson.
		l'Abbé de Bonnefont.
Pompignan.		Dutech.
		l'Abbé de St. Sernin.
Pontpertuzat.		Porquier.
		M. l'Archevêque.
Portet.		La Tannerie. <i>idem.</i>
Pouvoirville.		Picot. <i>idem.</i>

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Pradere.	Perés.
le Prieur de St. Orent d'Auch.	
Preserville.	Lavigne.
	M. l'Archevêque.
Pujaudran.	Chaldayrac de Valoubiere. <i>idem.</i>
Puibnsque.	} Benaben.
<i>Vigoulet.</i>	
le Chapitre de S. Etienne.	
Quint.	St. Loup.
	l'Abbé de S. Sernin.
Renoufielle.	} Dumas.
<i>Cassemartin.</i>	
<i>Clermont.</i>	
	M. l'Archevêque.
Ribonnet.	Betrin. <i>idem.</i>
Rieumajou.	Cerés.
le Prévôt de St. Etienne.	
Roqueserriere.	St. Jean.
	M. l'Archevêque.
Rouffiac.	Marqués. <i>idem.</i>
St. Agne.	Gailhard. <i>idem.</i>
St. Amant.	Boé. <i>idem.</i>
St. Anatoly.	Martin. <i>idem.</i>
St. Cassien Destantens.	Desclaux.
le Prévôt de St. Etienne.	
St. Cezert.	Meja.
	M. l'Archevêque.
St. Clar.	} Antichan.
<i>Cambernat.</i>	
le Commandeur de Boudrac, Malte.	
Ste. Apollonie.	} Ladouffe.
<i>Villelle.</i>	
le Chapitre de St. Etienne.	
Ste. Colombe.	Picard.
	M. l'Archevêque.

## CURES Noms

## ET ANNEXES. | DES CURES.

Ste. Foi de Grefeuille.	}	Balzac. <i>idem.</i>
St. Julien.		
Ste. Foi de Peyrollieres.	}	Adhemar.
La Salvetat.		<i>idem.</i>
Ste. Livrade.	}	De Capele. <i>id.</i>
St. Exupere.		
N. D. de Lapeire.	}	Ravigne.
le Chapitre St. Etienne.		
St. Felix.	}	Purpan.
Roumensan.		
		M. l'Archevêque.
S. Germier de Muret.	}	Monjouffeur.
Ox.		
		le Chapitre S. Etienne.
S. Jean de Kirie eleison.		Sudria.
		M. l'Archevêque.
St. Jean de Montegut.		Baville.
		le Grand-Prieur de Toulouse.
St. Jean Lherm.		Lataste.
		M. l'Archevêque.
St. Jory.	}	Malefette.
St. Sauveur.		
		l'Abbé de St. Sornin.
S. Julia de Grascapou.	}	Geraud.
La Pastourie.		
		le Chapitre St. Felix.
St. Leon.		Gaches.
		M. l'Archevêque.
St. Lis.		Rollindes.
		l'Abbé de Gimont.
St. Loup.	}	
St. Geniès.		
St. Pierre.		Riscle.
		M. l'Archevêque.
St. Martial.		Boé. <i>idem.</i>
St. Martin de Capuer.		Darailh.
		le Chapitre de St. Felix.

CURES NOMS,  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

- S. Martin Defaircelles. } Savy.  
St. Sernin. }  
M. l'Archevêque.
- St. Martin de Lufiac. Mis.  
le Chapitre St. Etienne.
- St. Martin du Touch. Roger.  
M. l'Archevêque.
- St. Michel du Touch. Laroy. *idem.*
- St. Orens de Gameville. Pouilhé.  
le Chapitre St. Etienne.
- S. Pierre de Bajourville. Desclaux.  
M. l'Archevêque.
- St. Pierre de } Sabarthier de  
Bouzonville. } Laperfonne. *id.*
- St. Pierre de Lages. } Suau Delmazel.  
S. Martin de Ronfac. } *idem.*
- St. Rustice. Decomps.  
le Chapitre de Moiffac.
- St. Salvy. Begué.  
M. l'Archevêque.
- St. Sernin de Ruincelles. } Roger.  
N. D. de la Croix. }  
le Chapitre de Grandseive.
- St. Simon. Trey Doustau.  
M. l'Archevêque.
- S. Sulpice de la Pointe. Cabanes. *idem.*
- St. Vincent. } Chamoulaud. *id.*  
Valegue. }  
Sairac. Picot.  
l'Abbé de Conques.
- Salvetat de Caraman. (la) }  
St. Pierre. } Cazes.  
St. Martial. }  
le Chapitre de Moiffac.
- Salvetat St. Gilles. Seré.  
le Collège de Foix.

CURES NOMS  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Saubens.	}	Duffort.
Pinx.		
Vilatte.		
		M. l'Archevêque.
Savenés.		Massonnié.
		l'Abbé du Mas.
Sauffens.	}	Menville.
Primet.		
		M. l'Archevêque.
Segoufielle.		Denjean. <i>idem.</i>
Serre. (la)		Fermat. <i>idem.</i>
Seyffes Tolosanes.		Calvel. <i>idem.</i>
Tarabel.		Icard. <i>idem.</i>
Thil.		Montespan. <i>idem.</i>
Toutens.	}	Morier.
Beauville.		
Segreville.		
		le Chapitre S. Felix.
Trebons.		Couret.
		le Prévôt de St. Etienne.
Vacquiés.		Domingon de Bronfac.
		l'Abbé de St. Sernin.
Valette. (la)	}	Loubere.
Ste. Quitterie.		
S. Jean de las Peyres.		
N. D.		
		M. l'Archevêque.
Varenes.	}	Surre. <i>idem.</i>
Mourvilles basses.		
Vaux. (le)	}	Martel.
Le Falga.		
		le Chapitre de St. Felix.
Venerque.		Verdier.
		le Chapitre de St. Pons.
Verdun.		Luffagnet.
		l'Abbé du Mas.

CURES N O M S  
ET ANNEXES. | DES CURÉS.

Verfeil, Archiprêtre.	}	Purpan.
St. Jean.		
St. Sernin.		
Le Ramel.		
	M. l'Archevêque.	
Vernet. (le)		Castres.
	le Chapitre de St. Pons.	
Vernoze (la)		Astre.
	le Chapitre de Villandraud.	
Vieille-Toulouse.		Furgole.
	M. l'Archevêque.	
Villariés.		Molinier. <i>idem.</i>
Villaudric.		Dalliot. <i>idem.</i>
Villefranche.		Garrigues.
	la Prieure de Proulhe.	
Villematier, <i>Annexe</i>	}	Descuret.
de Bondigous du Dioc.		
de Montauban.		
	le Chapitre de Moissac, ou M. l'Evêque de Montauban.	

*Nota. Cet Article est un des plus utiles de cet Almanach. Il n'est point de Particulier qui ne soit bien aise de connoître le nom des Patrons.*

## S É M I N A I R E S.

### SEMINAIRE DU DIOCESE,

*Rue des Chartreux.*

M. DE CALVET, *Supérieur.*

Il y a plus de 150 Séminaristes.

### SEMINAIRE DES IRLANDOIS.

Ce Séminaire fut fondé en 1660, par la Reine Anne d'Autriche, pour 12 Prêtres de cette Nation, qui sont destinés aux Missions de leur pays: tout leur bien consiste en 1200 livres de pension, que le Roi leur assigne sur les Gabelles de la Province du Languedoc.

M. L'ARCHEVÊQUE est le premier Supérieur de la maison.

M. MAC-KARTY, *Supérieur immédiat.*

### SEMINAIRE DE LA MISSION.

Les Prêtres Séculars de S. Lazare, institués par Saint Vincent de Paul, ont la direction de ce Séminaire, qui fut établi en 1707, par M. de Colbert, Archevêque, après que les Lettres-patentes en furent enrégistrées.

M. J A C Q U I E', *Général.*

M. C A U S S I T, *Visiteur.*

M. Cayla, *Supérieur.*

6 Prêtres Directeurs.

125 Séminaristes.

*SEMINAIRE DE S. CHARLES.*

Ce Séminaire a été fondé par M. de Calvet.

M. l'Abbé DE BERTIN, *Supérieur.*  
Il y a plus 150 Séminaristes.

*SEMINAIRE DE L'ORATOIRE.*

Il est dirigé par les Prêtres de la même  
Congrégation.

Le R. P. LETY, *Supérieur.*

Il y a ordinairement 30 Séminaristes.

*ORDRE DE MALTE.*

L'ORDRE de Malte, divisé en différentes langues, comme les autres Ordres Réguliers le sont en Provinces, a eu dès son institution un établissement dans cette Ville.

La langue de Provence, la première de toutes, a dans sa Jurisdiction le Grand Prieuré de Saint Gilles, celui de Toulouse, le Bailliage de Manosque & 83 Commanderies. Tous ces différens objets composoient originairement le Grand Prieuré de Saint Gilles : on en démembra dans le quatorzième siècle vingt-une Commanderie, pour former

le Grand Prieuré de Toulouse , & ce nombre est aujourd'hui augmenté jusqu'à 28 , à raison de quelques démembremens récents : le chef-lieu du Grand Prieuré de Toulouse fut fixé dans cette Ville , ainsi que la résidence du Grand-Prieur. L'Hôtel qui lui est affecté est construit sur l'emplacement de l'ancien Couvent , & de l'Hôpital Saint Jean , qui aboutissoient aux rues de la Dalbade , de Saint Jean , & de Saint Remezy.

Ce Couvent & cet Hôpital étoient administrés par des Chevaliers profés de l'Ordre , dont le Supérieur se nommoit Prieur ou *Maître de l'Hôpital* : il avoit juridiction , non-seulement sur les Chevaliers Religieux qui formoient sa Communauté , mais encore sur les Religieuses de Saint Jean de Jérusalem : ç'étoient des Dames de qualité , qui se vouoient au service des Pauvres , à-peu-près comme aujourd'hui les Sœurs Grises de Saint Vincent de Panle se vouent à ce service dans les Hôpitaux. (\*)

(\*) On voit dans les Archives de la Ville de Toulouse , ou dans celles de l'Ordre de Malte , un Acte du 2 Février 1186 , dans lequel Bernard de Saint Roman , & Bernarde sa femme , donnent à Pons de Lordat , Prieur ou Maître de l'Hôpital St. Remezy de Toulouse , Ordre de Saint Jean de Jérusalem , à ses successeurs , à ses Frères & Sœurs dudit Hôpital (dit l'acte)

De cette Maison Conventuelle & de cet Hôpital, il n'existe aujourd'hui que la Tour de Saint Jean; on a bâti sur les débris du reste, en 1667, l'Hôtel du Grand Prieuré, d'après les plans de Jean-Pierre Rivals, Artiste célèbre, qui a conduit cet ouvrage. Le goût de la bonne Architecture, & la solidité de cet édifice, font l'admiration des connoisseurs, comme l'arrangement des Archives de l'Ordre, qu'on y a placées, excite la curiosité des étrangers.

Le Grand Prieuré de Toulouse est composé du Grand-Prieur, du Receveur, du Procureur-Général du Trésor, des Commandeurs titulaires des 28 Commanderies, & d'un Archiviste, qui est Frère d'Obéissance: tous ces Officiers de l'Ordre, avec les Chevaliers Religieux de la langue de Provence,

---

*une Maison avec ses dépendances, appelée la Cavalerie, située au-delà de la Rivière de Gatonne, &c. &c. D'après le conseil de ses Frères, Pons de Lordat accepte la donation, & en reconnoissance il donne aux Donateurs l'Habit de l'Ordre, & les rend participans aux prières, aux graces & aux privilèges de l'Ordre.*

*Le nom de Lordat, depuis cette époque, s'est perpétué dans l'Ordre par plusieurs Chevaliers: deux actuellement vlyans, sont M. de Lordat, Commandeur d'Espalion, M. le Chevalier de Lordat, Lieutenant-Colonel des Carabiniers.*

s'assièblent tous les ans, le dernier Dimanche du mois de Mai, & le premier Dimanche de Novembre, dans l'Hôtel Prieural, pour y traiter des affaires relatives au régime & à l'économique de l'Ordre.

Ces assemblées se nomment Chapitres Provinciaux, qui ont juridiction sur tous les Chevaliers, sur les Prêtres Conventuels & d'Obédience, sur les Frères servans, & généralement sur tous les membres du Prieuré, qui sont liés à l'Ordre, ou par des vœux, ou par le serment qu'ils prêtent dans les Chapitres.

*Chevaliers Religieux Profès, résidans à Toulouse.*

GRAND-PRIEUR.

M. RENE' DE LEAUMONT, *logé à l'Hôtel.*

BAILLI.

M. DE LIGOUNDÉ, *ruë du Coq-Dinde.*

M. le Commandeur de Polastron, *Hôtel Saint Jean.*

M. le Commandeur de Labarthe, *Procureur Général du Trésor. idem.*

M. le Commandeur de Montgey, *près la place Rouaix.*

M. le Commandeur de Catellan, *Hôtel Saint Jean.*

M. le Commandeur de Lordat, *près le Salin.*

M. le Chevalier d'Aufrery, *Hôtel Saint Antoine.*

*Chevaliers Profès du Prieuré de Toulouse, non résidans à Toulouse.*

M. le Bailli de Charmail, *à Malte.*

M. le Commandeur de Valance, *à Agen.*

M. le Chevalier de Catelan, *à S. Giles.*

M. le Chevalier de Barba, *à Fanjeaux, près Mirepoix.*

M. le Bailli de Resleguier, *à Marseille.*

M. le Chev. de Lary Latour, *à Malte.*

M. le Chevalier de Rabastens, *idem.*

M. le Commandeur de Montazet, *au Nomdieu, près d'Agen.*

Mrs. les Chevaliers de Saint-Felix, *à Malte.*

M. le Chevalier de Rocquefeuil, *idem.*

*Chevaliers & Frères servans, Commandeurs titulaires des 28 Commanderies dépendantes du Grand Prieuré de Toulouse.*

*Argensin.*

M. le Bailli de Leomont.

*Arcias.*

M. le Bailli de Revel.

*Bordeaux.*

M. le Bailli de Latour.

*Borderes.*

M. le Bailli de la Brillame.

*Beaudrac.*

*Beaudrac.*

M. le Bailli de Blacas.

*Le Burgaud.*

M. le Bailli du Ligondés.

*Caignac.*

M. le Chevalier d'Eaulx.

*La Cavalerie.*

M. le Chevalier de Montazet.

*Casteljaloux.*

M. le Bailli de Leomont.

*Caubins & Morlas.*

M. le Chevalier de Parade.

*Condat.*

M. le Bailli de Belmont.

*Cours.*

M. le Bailli de Leomont.

*Garidech.*

M. le Chevalier de Lafare.

*Goulfech.*

M. le Bailli de Javon.

*Lormont.*

M. le Bailli de Leomont.

*Montsaunes.*

M. le Chevalier de Labarthe.

*Poucharramet.*

M. le Chevalier de Montgey.

*Reneville.*

M. le Bailli de Galean.

*Le Temple d'Agen.*

M. le Chevalier de Polastron.

*Plaignes.*

M. le Chevalier de Catelan.

*Verlaguet.*

M. le Bailli de Leomont.

*La Ville-Dieu.*

M. le Chevalier de Valence.

*Puiffaubrain.*

M. le Bailli de Breteuil.

*Commanderies affectées aux Frères  
servans d'Eglise, ou d'Armes.*

*Bayone.*

M. Reyberty.

*Castelnau.*

M. le Ch. de Caux.

*Gabré & Capoulet.*

M. Don.

*Gouts.*

M. Marion.

*Roquebrune.*

M. Girandenc.

P R Ê T R E S.

M. Pons, *Recteur.*

M. Lartigue, *en surv.*

M. Reynes, *Archiviste.*

} *Rel. de l'Or.*

M. Belot.

M. Gaillard.

M. Pené.

M. Reilhes.

M. Dastugue, *Serpent.*

Un Bedau à Masse.

Un Snisse.

*Secretaires de l'Ordre, affermentés.*

M. l'Abbé Beaurein, *Agent de l'Ordre, à Bordeaux.*

Le sieur Pratviel Damades, *Secretaire & chef des Bureaux de la Recette, rue du Temple.*

Le sieur Douat, *Commis à la Recette, rue du Refuge.*

Le sieur Massot, *Secretaire, au Collège Sainte Catherine.*

Le sieur Carriere Avocat , Greffier du  
Parlement , *rue Sainte Claire.*

Le sieur Mis , Notaire , *près l'Hôtel S.  
Jean.*

Le sieur Brantat , Notaire à la Réolle ,  
*sur Garonne.*

*Avocats au Parlement , Conseil  
de l'Ordre.*

M. Delord , <i>rue du Canard.</i>	} <i>Avocats Consult.</i>
M. Ricard , <i>rue Vieux-raisin.</i>	
M. Nully , <i>rue Ste. Claire.</i>	
M. Albenque , Avocat , Feudilte , à l'Hôtel <i>St. Jean.</i>	

COLLÈGES.

COLLÈGE DE L'ESQUILLE.

Ce Collège , dirigé par les Pères de la Doctrine Chrétienne , fut achevé de bâtir en 1555. Les Capitouls lui donnerent le titre de Collège de la Ville , & le dotterent d'une somme de 4000 l. qui a été augmentée depuis quelques années de 2000 livres. Ces revenus servent à l'entretien des Supérieurs , Professeurs & Régens , préposés pour l'enseignement de la jeunesse. La Ville a fondé dans ce Collège des prix en Livres , pour être distribués aux écoliers des différentes Classes , qui se seront distingués pendant leur année d'étude :

outre la distribution générale qui se fait à la fin de l'année Classique, il y en a une particulière pour chaque mois.

Le R. P. THERON, *Recteur.*

Le R. P. Lombard, *Préfet.*

Le R. P. Chalret. }

Le R. P. Rouaix. }

*Professeurs de Phil.*

Le R. P. Druilhe. }

Le R. R. Vialar. }

*Professeurs de Rhét.*

Le P. Ferlus, *Régent des Humanités.*

Le P. Rambaud, *Régent de Troisième.*

Le P. Dupac, *Régent de Quatrième.*

Le P. Courbiere, *Régent de Cinquième.*

Le P. Daulhieme, *Régent de Sixième.*

Le R. P. Molinier, *Syndic.*

Il y a dans ce Collège une Pension très-nombreuse, dont Le R. P. Molinier est *principal.*

Les six Places gratuites, fondées dans le Collège de S. Girons, en 1429, par M. Balagué, pour six jeunes Ecoliers, natifs de la même Ville, ont été réunies au Collège de l'Esquille. Le Parlement fixa la durée de ces Places à cinq ans, & l'année classique est de dix mois.

## COLLÈGE ROYAL.

L'ORIGINE de ce Collège remonte au règne de Henri II, qui en ordonna l'établissement en 1555 : il avoit autrefois le titre de *Collège de Toulouse* ; mais il a changé de nom, depuis que l'enseiignement en a été confié à des Séculiers. MM. les Administrateurs assistent à la distribution des Prix que le Collège a fondés, pour exciter l'émulation des Ecoliers. Il y a aussi un Pensionnat fort nombreux.

BUREAU  
D'ADMINISTRATION.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.

M. Savy de Brassalieres, Chef de Consistoire, *rue du Temple.*

M. de Senovert, Capitoul, *rue Ninau.*

M. de Faget Avocat, ancien Capitoul, *Place-Mage.*

M. Le Chevalier Lecomte, *rue d'As-torg.*

M. l'Abbé Legris, *Principal.*

*Trésorier.*

M. de Laporte , ancien Capitoul , *rue S. Sernin.*

*Secrétaire.*

M. Marmond , *rue de la Pomme.*

*PROFESSEURS.*

M. l'Abbé LEGRIS , *Principal.*

M. Gardeil , *Prof. de Mathématiques.*

M. l'Abbé Martin.

M. l'Abbé St. Romain. } *Prof. de Phil.*

M. l'Abbé Racine , *Professeur d'Humanité.*

M. Dumas , *Professeur de Rhétorique.*

M. l'Abbé de Neuillé , *Prof. d'Histoire.*

M. l'Abbé Carrere , *Professeur de Grammaire.*

M. l'Abbé Chaudon , *Professeur de Religion.*

M. Calais.

M. Maynard. } *Prof. de Grammaire.*

M. Saurine , *Professeur de Sixième.*

## COLLÈGES

## DE BOURSIERS,

*Doni la Discipline appartient à M. le  
Doyen du Parlement.*

Ces différens Collèges ont été fondés pour l'entretien des jeunes gens de la Ville, ou de différentes Provinces, qui n'ont pas assez de fortune pour fournir aux fraix de leurs études.

## COLLÈGE DE St. RAYMOND.

St. Raymond Chanoine de St. Sernin, fonda cette Maison pour l'entretien de trente pauvres; elle fut depuis érigée en Collège. Les titres de cette fondation étant perdus, il n'est pas possible d'en fixer l'époque: il n'y a aujourd'hui que 8 places de Boursier, & de Prêtre.

M. Justobe.

M. Barbé

} *Prêtres perpétuels.*

## COLLÈGE DE NARBONNE.

Il fut fondé en 1341, par un Archev. d'Aix, pour 2 Boursiers & 2 Prêtres.

M. Puntis.

M. Autenac.

} *Prêtres perpétuels.*

*Le Recteur de l'Université nomme aux  
places de Boursier.*

---

**COLLÈGE DE St. MARTIAL.**

Innocent VI, qui avoit été Professeur dans Toulouse, fonda ce Collège en 1359, & le dota de fonds considérables, pour l'entretien de 20 pauvres écoliers, étudiants en Droit, dont 4 du Diocèse de Toulouse, & 6 de celui de Limoges. Il voulut que les 10 autres fussent pris indistinctement dans le Royaume : il y établit de plus 4 Prêtres pour célébrer les offices divins.

Les 24 places de Boursier du Collège de St. Nicolas de Pellegry de la Ville de Cahors, ont été réunies au Collège de St. Martial, ce qui forme un total de 44 Boursiers, qui sont en possession de nommer aux places vacantes.

M. Claufoles.

M. Lombart.

M. Claverie.

M. Carbonel.

} Prêtres perpétuels.

M. Fontas, Avocat, Régisseur, Trésorier du Collège, *logé près Ste. Carbes.*

M. Saurine, Notaire, *rue du Sénéchal.*

M. Morel Procureur, pour les affaires au Parlement, *Place Mage.*

M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal: *rue du Taur.*

---

**COLLÈGE DE MAGUELONE.**

Le Cardinal Audouin, donna ses biens pour la dotation de ce Collège, &

---

chargea le Cardinal de St. Albine, son exécuteur testamentaire, d'accomplir le projet de cette fondation, qu'il fit pour 10 pauvres étudiants en Droit, & pour un Prêtre, ce que ce dernier exécuta en 1370.

M. Carrel, *Prêtre perpétuel.*

COLLE'GE DE PERIGORD.

Le Cardinal de Talairan jetta les premiers fondemens de ce Collège. Sa mort précipitée ne lui permit point de l'achever. En 1376, Grégoire XI y mit la dernière main : il est composé de 20 Boursiers, dont 10 étudiants en Droit, 10 en Droit Canon, & de 4 Prêtres.

M. Marfaing.

M. Rublé.

M. Raynal.

M. Bezaucelle.

} *Prêtres perpétuels.*

*Le Roi nomme aux Places de ce Collège.*

COLLE'GE DE Ste. CATHERINE.

Ce Collège fut fondé en 1382, par le Cardinal de Pampelone : il donna une partie de ses biens & sa Maison pour les 30 places de Boursiers & de 4 Prêtres qu'il y fonda.

M. Pardes.  
 M. Joannis.  
 M. Bertrand.  
 M. Maffon.

} *Prêtres perpétuels.*

### COLLÈGE DE MIREPOIX.

En 1416 Guillaume Dupuy, Evêque de Mirepoix, fonda dans ce Collège 7 places pour des Séculiers, & une huitième pour un Prêtre.

M. Maris, Prêtre perpétuel, *logé dans le Collège.*

M. Mauras Notaire, *rue Nazareth.*

### COLLÈGE DE FOIX.

Pierre Cardinal de Foix, qui avoit fait ses études dans cette Ville, fonda ce Collège en 1457, le dota de revenus considérables, & lui donna une Bibliothèque qui fixa l'attention des savans, par le choix des livres, & la quantité de manuscrits rares qu'elle contenoit. Ces biens furent destinés à l'entretien de 25 jeunes étudiants & de 4 Prêtres.

M.  
 M. Duportail.

} *Prêtres perpétuels.*

### COLLÈGE DE SECONDAT.

Jacques de Secondat, Chanoine de

St. Etienne, & Grand Vicaire du Cardinal de Medon, fonda en 1514 dans ce Collège, 5 places pour des étudiants en Théologie, & un Prêtre.

M. l'Abbé de Lafont, *Prieur perpétuel.*

---

COMMUNAUTÉS  
DE RELIGIEUX,

Rangées par date de leur fondation.

---

DOMINICAINS,  
OU FRERES PRECHEURS.

**L**A Maison que ces Religieux ont dans Toulouse, est le berceau de leur Ordre, puisque c'est la première qui ait été établie; c'est au commencement du treizième siècle, c'est-à-dire en l'année 1216. Ils habiterent d'abord à S. Rome, ou St. Romain, dont la Maison & l'Eglise furent données par Foulques, Evêque de Toulouse, à Dominique de Gusman, Chanoine d'Osma, leur St. Fondateur. Ils étoient dès-lors au nombre de seize, mais leur Communauté devint bientôt si considérable, que cette maison n'étant pas suffisante, on leur donna en 1229 le terrain sur lequel est bâti le Couvent qu'ils occupent aujourd'hui.

Cette Maison a donné à l'Université plusieurs Docteurs célèbres; & depuis

le commencement de ce siècle ces Pères y occupent, dans la Faculté de Théologie, deux Chaires, fondées à perpétuité par M. de Turreil.

L'Université célèbre ses Fêtes dans leur Eglise, où l'on voit un magnifique Mausolée, qui renferme les reliques du Docteur Angelique S. Thomas d'Aquin.

Le R. P. DE QUINANÈS, *Général.*

Le R. P. DUFOUR, *Provincial.*

Le R. P. Causanel, *Prieur.*

Le R. P. Ramvier, *Sous-Prieur.*

Le R. P. Vidal, *Syndic.*

30 Religieux.

Douranjou, *Organiste.*

FF. MINEURS CONVENTUELS,  
*connus sous le nom de Cordeliers.*

Ces Religieux vinrent dans la Ville, en 1222. Leur Couvent est vaste; le Vaisseau de l'Eglise offre un coup d'œil agréable: leurs Orgues sont les plus belles & les plus harmonieuses qu'on entende dans la Ville; le Cloître est grand, & décoré par des tableaux qui représentent la vie de St. François.

Une partie du sol de leur Eglise, a la propriété de dessécher les Cadavres, sans les détruire. A proportion qu'il s'en trouvoit à l'ouverture des nouvelles fosses, on les transportoit dans ce Caveau si renommé, & qui fixe la curiosité de tous les étrangers.

MONSIEUR, frère du Roi, & Monseigneur le Duc de Chartres, voulurent le voir à leur passage dans cette Ville.

Le R. P. VIPRA, *Général.*

Le R. P. CHATILLON, *Provincial.*

Le R. P. Colusson, *Gardien.*

Le R. P. Bonneville, *Syndic.*

50 Religieux.

Le P. Beauvais, *Organiste.*

BERNARDINS.

Ce Monastère, connu sous le nom de Collège de S. Bernard, fut fondé en 1228, par Pons de Casdenier.

Dom TOURRIS, *Proviseur.*

Dom Agar, *Professeur de Théologie.*

GRANDS CARMES.

Ces Religieux, qui avoient autrefois leur maison dans le Faux-bourg St. Michel, vinrent s'établir dans la Ville, en 1264. Ils furent dotés par Henri II.

Le R. P. XCIMENÈS, *Général.*

Le R. P. ADRIEN DELON, *Provincial.*

Le R. P. Binet, *Prieur.*

Le R. P. Quouaix, *Sous-prieur.*

Le R. P. Brustier, *Syndic.*

36 Religieux.

Organiste,

## TIERÇAIRES.

Les Pères du Tiers-Ordre de Saint François s'établirent dans cette Ville, en 1287.

Le R. P. QUANTIN, *Vic. Général.*

Le R. P. CAZENEUVE, *Visiteur.*

Le R. P. Fraissengues, *Gardien.*

Le R. P. Faure, *Vicaire.*

Le R. P. Marraud, *Procureur.*

22 Religieux.

## GRANDS AUGUSTINS,

*établis dans Toulouse en 1310.*

Le R. P. VASQUEZ, *Général.*

Le R. P. MARLIAC, *Provincial.*

Le R. P. Vaisiere, *Prieur.*

Le R. P. Tartanac, *Sous-Prieur.*

Le R. P. Grabié, *Syndic.*

30 Religieux.

Organiste,

## RELIGIEUX

## DE NOTRE-DAME DE LA MERCY.

Ces Pères établis en 1272, font des quêtes considérables, qu'ils employent à la Rédemption des captifs.

Le R. P. de THORE'S, *Général.*

Le R. P. de VILLA, *Provincial.*

Le R. P. Cossaune, *Commandeur.*

Le R. P. Andrieu, *Syndic.*

Le R. P. Ruffat, *Pr. Gén. des Esclaves.*

19 Religieux.

## TRINITAIRES, OU MATHURINS.

Cette Communauté, fondée en 1362, fut érigée en Chapitre Régulier : les Chanoines emploient, pour la Rédemption des captifs, les fonds considérables qu'ils reçoivent de la charité des Fidèles.

Le R. P. PICHAULT, *Général.*

Le R. P. BONNAURE, *Provincial & Ministre.*

Le R. P. Destève, *Définitéur, Vicaire & Syndic.*

20 Religieux.

## RECOLETS.

Les FF. Mineurs de l'Observance de S. François, furent fondés en Juillet 1481, par Louis II, Roi de France. Leur Maison est située à l'extrémité du Fauxbourg St. Michel.

Le R. P. AVARITIO, *Général.*

Le R. P. DANCHANET, *Provincial.*

Le R. P. Vilatte, *Gardien.*

15 Religieux.

## MINIMES.

M. Lalleman, Evêque de Grenoble, Abbé de St. Sernin, fonda cette Maison en 1503 : elle est située hors de la Ville, & dans une belle position. Le bas.

Cloître est petit, mais curieux, par les différens tableaux dont il est garni, représentant la vie & les miracles de St. François de Paule, leur Fondateur. Le haut Cloître offre les éffigies de tous les Généraux de leur Ordre.

Les Capitouls vont Proceffionnellement avec le Chapitre de la Daurade, dans l'Eglise des Minimes, le jour de la Fête de S. Roch, en accomplissement du Vœu que ceux de 1587 firent d'y aller chaque année à pareil jour.

L'objet de cette Proceffion fut de rendre à Dieu des actions de grâces, pour la délivrance de la Peste, qui affligeoit la Ville depuis plusieurs années. Cette Fête y attire un concours prodigieux d'Habitans, qui d'ailleurs invités par la fraîcheur de la matinée, jouissent du plaisir de la promenade.

Le R. P. GENGEMME, Français, *Gén.*

Le R. P. HUBERT Touloufain, *Procureur Général.*

Le R. P. PORTE, *Provincial.*

Le R. P. BIROSSE, *Correéteur.*

Le R. P. BECAT, *Syndic.*

19 Religieux.

### CHARTREUX.

*Établis en 1569.*

L'intérieur de cette Maison est d'une étendue considérable: le Cloître est très-vaste: l'enclos où ces Solitaires vont se

délasser les jours qu'ils appellent de *Spatiament*, est grand & agréable : la Terrasse adossée contre les Remparts de la Ville, procure un aspect ravissant par sa situation ; elle domine sur les nouvelles promenades du Bazacle, & sur le nouveau Canal.

Dom Hilarion ROBINET, *Général.*

Dom Guillaume ARMELY, *Prieur.*

Dom Thomas Montgolfier, *Vicaires.*

Dom Gabriel-Geraud, *Procureur.*

Dom François-Xavier Simand, *Corrier.*

17 Religieux de Chœur.

12 Freres, tant convers que donnés.

FRERES CONVENTUELS

DE St. FRANÇOIS,

Fondés en 1580.

Le Pape Ganganelly ayant réuni cette Maison à celle des Cordelliers, ces deux Communautés n'ont qu'un Général & un Provincial.

Le R. P. Mac-Karty, *Gardien.*

Le R. P. Lacan, *Syndic.*

15 Religieux.

Organiste,

## CAPUCINS.

*Ils furent fondés en 1581.*

Le R. P. HERARD de Radkespurge ,  
*Général.*

Le R. P. Angélique de S. TIBERI,  
*Provincial des 40 Couvens.*

Le R. P. Joseph de MASSAT , *Ex-Prov.*  
*Gardien.*

Le R. P. Charles de S. Girons , *Vicaire*  
*& Maître des Novices.*

Le P. J. F. de Rheims , *Agent. de la Pr.*  
*30 Religieux , 4 Novices.*

M. Courdy Négociant , *Place Royale* ,  
*est leur Syndic.*

## FONDATION.

Demoiselle Antoinette Pradettes nom-  
ma par son Testament son frère , qui  
étoit Gardien de Toulouse , pour son  
exécuteur Testamentaire , à la charge  
par lui , d'employer les revenus d'une  
Maison située Place de la Pierre , à mar-  
rier des pauvres Filles , & à payer l'ap-  
prentissage de quelques jeunes Garçons.  
Tous les Gardiens ses Successeurs , ont  
le même droit.

## FEUILLANS.

Ils furent fondés à Toulouse en 1590 ,  
par M. Dupin Conseiller au Parlement.

Dom DORAT , *Abbé Général.*

Dom MAURANSANE , *Visitenr.*

Dom Dupuy, *Prieur.*

4. Religieux.

CONGREGATION DES PERES  
DE LA DOCTRINE CHRETIENNE.

Cette Maison des Pères de Saint-Rome, fut fondée en 1604 par le Cardinal de Joyeuse : elle est destinée à la Retraite des Prêtres qui ont consacré leur temps au service des Collèges : il y a un Noviciat & une Pension de jeunes Gens. Plusieurs de ces Pères sont employés aux Missions de la Ville & du Diocèse.

Le R. P. BONEFOUX, *Général.*

Le R. P. TAPIÉ, *Provincial.*

Le R. P. Bonefoux, *Recteur.*

Le R. P. Darodes, *Maître des Novices.*

Le R. P. Labarbe, *Maître de la Pension.*

Le R. P. Castaing, *Syndic.*

30 Prêtres, Novices ou Frères.

CARMES DÉCHAUSSES.

Ces Religieux furent fondés en 1622 : Leur Maison est située hors de la Ville, sur l'Esplanade. L'intérieur du Couvent est propre : leur Eglise est d'une simplicité noble, mais agréable. La Procession Solemnelle qu'ils font le jour de Pâques à 6 heures du matin, sur la prome-

nade, où l'on donne la Bénédiction à trois Autels qu'on y élève, attire la moitié de la Ville.

Le R. P. Joseph-Hilarion GAILLARDI,  
Français, *Général.*

Le R. P. Pierre-Dominique LAURIERE,  
*Provincial.*

Le R. P. Hyacinthe Sermet, *Prieur.*

Le R. P. Damaze Borie, *Sous-Prieur.*

Le R. P. Michel Ange Sermet, *Syndic.*

20 Religieux.

### PETITS AUGUSTINS.

*Ils furent fondés en 1650.*

Le R. P. LABICHE, *Supérieur-Général.*

Le R. P. RÉPONTI, *Provincial.*

Le R. P. Mythre, *Prieur.*

Le R. P. Eymenier, *Sous-Prieur.*

Le R. P. Jauffret, *Syndic.*

10 Religieux.

### COMMUNAUTE'S DE FILLES.

ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.

Cette Abbaye fut fondée en 1152,  
& suit la règle de Citeaux.

ABBESSE,

Mad. de MONTILLET.

Mad. de LAURAGUEL, *Prieure.*

20 Religieuses.

## ABBAYE DE St. SERVIN.

Cette Communauté fut fondée en 1300 par Vital Dufour, Evêque de Bazas, & Cardinal. En 1330, Raymond Aton, Abbé de St. Servin fit ériger ces Religieuses en Chanoineses régulières : elles suivent la règle de St. Augustin.

## ABBESSE,

Mad. de RIQUET de Bonrepos.

Mad. de CAMBON de la Bastide, *Prieure.*

30 Religieuses, & un Pensionnat.

## ABBAYE DE St. PANTALÉON.

Le Cardinal de Commenges fonda cette Abbaye en 1350 : on y suit la règle de St. Augustin.

## ABBESSE,

Mad. de BARON.

32 Religieuses de Chœur, Chanoineses de S. Etienne, & un Pensionnat.

## SAINTE CLAIRE DU SALIN.

Ce Monastère fut transféré du Fauxbourg dans la Ville, sous Grégoire II, vers l'an 1386. Les Religieuses vivent sous la règle de St. François.

Mad. COURTOIS, *Supérieure.*

40 Religieuses, & un Pensionnat.

---

**SAINTE CLAIRE DE LA PORTE.**

Ces Religieuses aussi recommandables par leur piété, que par l'austérité de leur règle, n'ont aucun revenu, & ne doivent leur subsistance qu'à la charité des Fidelles, & au travail de leurs mains : elles furent fondées en 1464, & embrassèrent la règle du tiers-Ordre de St. François.

Mad. de SALERE, *Prieure.*

32 Religieuses.

---

**RELIGIEUSES  
DE LA MAGDELAINÉ.**

Elles suivent la règle de S. Augustin, & furent fondées en 1516.

Madame S. PAUL, *Supérieure.*

28 Religieuses, un Pensionnat.

---

**FEUILLANTINES.**

Etablies en 1599. Suivent la règle de S. Benoit.

Madame DUPUY, *Prieure.*

30 Religieuses.

---

---

RELIGIEUSES  
DE STE. CATHERINE.

La famille de Costa fonda ce Monastère en 1605 : ces Religieuses vivent sous la règle de S. Dominique.

Madame de RIGAUD , *Prieure.*

31 Religieuses.

---

RELIGIEUSES DE STE. URSULE.

Ce Monastère fut fondé en 1610 par le Cardinal de Joyeuse , & vit sous la règle de S. Augustin.

Madame de LACOMBE , *Supérieure.*

60 Religieuses : un Pensionnat , & des Ecoles pour les jeunes filles.

---

TIERCERETTES.

Madame de Rouillon fonda cette Maison en 1610 : ces Religieuses embrassèrent la règle du Tiers Ordre de S. François.

Madame PAGÈS *Prieure.*

16 Religieuses , & un Pensionnat. On travaille dans cette Communauté les fleurs artificielles , avec un goût merveilleux.

---

CARMÉLITES.

M. de Rellegnier fonda ce Monastère en 1616 ; tout le monde connoît la vie

---

austère de cette Communauté qui vit sous la règle de Ste. Thérèse : leur Chapelle est richement décorée , autant par la dorure & la sculpture , que par les tableaux & les peintures de la voûte & du Maître Autel , qui sont de Despax.

M. l'Abbé COSTOS , Prébendier de S. Etienne , *Supérieur.*

Madame MARIE - ANNE - THERESE DE LA NATIVITE' , *Prieure.*

30 Religieuses.

### MALTAISES.

La Communauté des Religieuses Maltaises de Toulouse , fut originairement fondée en 1259 , par la Maison de Theminès à Beaulieu en Quercy. Les guerres civiles , & différentes époques obligèrent le Grand Maître , leur Supérieur , de les transférer à Toulouse , où elles furent établies en 1623. Le Grand-Maître Paulo , leur donna une somme considérable pour bâtir , & Monsieur Denis de Polastron la Hilière devint aussi leur Bienfaiteur.

Mad. DALDEGUIER DE ROQUETTE , *Prieure.*

16 Religieuses de Justice.

7 Religieuses d'office.

8 Religieuses Converses.

RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME  
DE LA RUE DU SAC.

Le Cardinal de Sourdis fonda ces Religieuses à Bordeaux en 1606 ; & Madame de Lestonac de Monfferrant fut leur Fondatrice dans cette Ville. Elles sont affiliées à l'Ordre de St. Benoît. Le Pape Paul V , approuva leur institut , & leurs constitutions particulières , qui les assujettissent à l'instruction des jeunes Demoiselles , tant pensionnaires qu'externes , qui apprennent à lire & écrire la Géographie , l'Arithmétique , l'Histoire , & principalement la Religion : on occupe ces jeunes Demoiselles aux ouvrages propres à leur état. La supériorité de ce Monastère est triennale.

Madame MARIE - ANNE D'ESPAGNE ,  
*Supérieure.*

Madame de MONCALVEL , Principale  
des Pensionnaires , ayant sous'elle six  
Maîtresses.

Madame de Belvezet a l'inspection sur  
les quatre Régentes des écoles , & sur  
le bon ordre qui doit y régner.

60 Religieuses de Chœur.

12 Sœurs Converses.

80 Pensionnaires.

4 Servantes.

M. l'Archevêque est leur Supérieur ,

& à son absence, M. l'Abbé de Faye,  
Chanoine & Chancelier.

RELIGIEUSES  
DE LA VISITATION.

Elles furent fondées en 1647, & sui-  
vent la règle de S. François de Salles.

Madame de PONSAN, *Supérieure.*

53 Religieuses; un Pensionnat, dont  
les Demoiselles portent un uniforme  
noir, & une croix d'argent sur la poi-  
trine. On y fait des Bouquets & des  
Vases en fleurs artificielles.

NOTRE-DAME DU REFUGE.

Ce Monastère fut fondé en 1634.  
C'est dans cette Maison, où les parens  
font enfermer les Filles, dont la con-  
duite leur paroît peu régulière: elles  
travaillent toutes sortes de fleurs arti-  
ficielles.

Madame de Ste. CROIX, *Supérieure.*

30 Religieuses.

RELIGIEUSES HOSPITALIERES.

Le zèle de Madame de Monlevrier,  
appella & fonda ces Dames dans Tou-  
louse en 1657, pour le service des ma-  
lades de l'Hôtel-Dieu S. Jacques, d'où  
elles se retirèrent pour former une Com-

munauté de Religieuses, qui entretiennent & servent un grand nombre de femmes & de filles malades; elles ont un Pensionnat de jeunes Demoiselles, très nombreux.

Madame Ste. MELANIE, *Supérieure.*

60 Religieuses.

*Infirmières de l'Hôpital.*

Madame Ste. Helene.

Madame Sacré-Cœur.

Madame St. Alexis.

Madame St. Maur.

M. Gangiran, Médecin, *près les Jacobins.*

M. Fauré, Chirurgien, *rue des Pénitents Gris.*

FILLES DU BON PASTEUR.

Ces Religieuses pauvres tirent une partie de leur subsistance de la charité: elles font supérieurement les fleurs artificielles.

Madame DESCLAUX, *Supérieure.*

65 Religieuses, Officières ou Pénitentes.



MAISONS PARTICULIERES  
D'EDUCATION,  
POUR LES DEMOISELLES.

*DAMES DE FOURQUEVAUX.*

C'Est une association de plusieurs Demoiselles, qui consacrent leur vie à l'éducation des jeunes filles, depuis l'âge de huit ans jusqu'à 15 : il y a dans cette Maison 80 Pensionnaires, divisées par quartiers, & selon leur âge.

Mademoiselle PAVIE DE FOURQUEVAUX, est à la tête de cette Maison.

*DAMES NOIRES.*

Joseph de Montpezat de Carbon, fonda en 1687, la Maison des Dames Noires, que la Ville pensionne, pour tenir des Classes publiques, où elles enseignent à lire & à écrire les jeunes filles; elles tiennent aussi une pension, pour l'éducation des Demoiselles.

*DAMES DE LA PROVIDENCE.*

M. Mercadier fonda cette Maison en 1673, pour une Société de Demoiselles, qui se consacrent à l'éducation des jeunes filles; elles tiennent aussi des écoles publiques, où les jeunes Demoiselles vont apprendre à lire.

## DAMES D'ANDOIN.

Cette Maison fut fondée en 1628, par Madame Dandoin, pour servir de retraite à 12 Veuves qui vivent en commun, & partagent les revenus de la Fondation: elles servent les Pauvres de la Ville, & apprennent la couture à des jeunes filles.

## EGLISES PARTICULIERES.

## CHAPELLE DE S. BARTHELEMY.

## CHAPELLAINS.

## MESSIEURS.

Chaubet, Doyen.	Chatellier.
Chabanettes.	Delbouis.
Dabant.	Cayla.
Bernat, Syndic.	

## BAILES.

M. Parra Avocat, *rue Nazareth.*  
 M. Barrau, Chirurgien, *pl. du Salin.*

*Messieurs les Bailes nomment à ces places, & font autoriser la nomination par 6 Bourgeois notables du quartier.*

## CHAPELLE DE NAZARETH.

Cette Chapelle est régie par des Laïques de différens états, que l'on appelle grands & petits Bailes: ils nomment

alternativement aux places de Confor-  
sistes.

### CONSORCISTES.

- M. Carriere, Prébendier de St. Etienne.  
M. Arroi.  
M. Pelissier.  
M. Soulan.  
M. Serane.  
M. Banduer.

### GRANDS BAILES.

- M. De Gilede Pressac, Conseiller au  
Parlement, *rue vieux Raisin.*  
M. Carbonnel, Avocat, ancien Capi-  
toul, *rue Nazareth.*  
M. Carriere, Chirurgien, *rue Nazareth.*

### PETITS BAILES.

- Le sieur Deschamps, Maître Tonnelier,  
*rue Regans.*  
Le sieur Soulan, Maître Boulanger, *rue*  
*Perchepinte.*

Les cinq premiers Prêtres Chapel-  
lains jouissent de l'Obit de la Terrasse,  
qui leur est affecté, exclusivement à tous  
autres.

Il y a encore plusieurs Obits dont les  
externes peuvent jouir, tels que celui  
de Raymonde-Guiraude, dont M. Ber-  
ger est pourvu, la collation en appar-  
tient aux petits Bailes.

L'Obit de Jean Sarda.

Celui de Jeanne-Michaële, dont Me.

Vignes Colomiers est pourvu, à la nomination des grands Bailes.

La famille de Coustie nomme à ceux de Jean Latomy, & d'Andrée Raynaude.

M. Darbon est Patron de l'Obit de Messire Claude Davifard.

L'Obit de Jean de Boëry.

La famille de Castelnau nomme à l'Obit de Mrs. Claude & Michel de Vabres.

Les Demoiselles Comin sœurs, sont titulaires de l'Obit du sieur Comin, & après leur décès la Communauté des Chirurgiens en aura le patronage. M. Carriere, l'un des Prêtres Conforcistes, en est pourvu.

---

#### CHAPELLE DE S. QUENTIN.

Cette Chapelle, une des plus anciennes de la Ville, fut rebâtie par la Communauté des Imprimeurs - Libraires; ils la font desservir par les Cordeliers, & y célèbrent la Fête de S. Jean devant la porte Latine, qu'ils invoquent pour leur Patron. Bien de personnes assurent qu'il y a un Prieuré attaché à cette Chapelle; mais on n'en connoît point les Titres.

---

#### CHAPELLE DE S. GERAUD,

*Prieuré joint à l'Abbaye d'Aurillac.*

M. l'Evêque de TROYES, Prieur.

C'est dans cette Chapelle, que les Congréganistes vont célébrer les Offices Divins, & le jour de leur Fête : les voisins fournissent à son entretien. Plusieurs Prêtres Séculiers y disent la Messe chaque jour de la semaine.

---

#### CHAPELLE DE STE. BARBE.

C'est une association d'Artisans, qui fournit aux besoins de cette Chapelle : ils y célèbrent les Offices avec décence & assiduité.

M. Lartigue, Vicaire-Général de l'Ordre de Malte, *Chapelain.*

---

#### CHAPELLE DE S. JULIEN.

Cette Chapelle est à l'extrémité de la Ville ; l'on y célèbre la Messe & les Offices Divins les Dimanches & les Fêtes, pour la commodité des habitans du Quartier.

M. Larrieu, *Chapelain.*

---

#### CHAPELLE DE S. AUBIN.

Cette Chapelle est située hors de la Ville, entre la porte Matabiau & celle de S. Etienne : on y fait les Offices les Dimanches & les Fêtes.

M. Seillan, *Chapelain.*

## CHAPELLE DE S. SAUVEUR.

Elle est située dans le Faux-bourg de S. Etienne, & à portée du Cimétière de la Paroisse.

M. Vignole, *Chapelain.*

## CHAPELLE DE STE. CATHERINE.

Elle est située dans le centre du Faux-bourg S. Michel.

## CONFRÉRIES DE PÉNITENS.

Il y a dans les quatre Compagnies de Pénitens établis dans Toulouse, des fonds considérables, qui ont été donnés par des personnes charitables, & qui sont destinés à marier des pauvres filles, & à payer l'apprentissage des jeunes garçons : il y a en outre des Aumôniers, chargés de distribuer le produit de leur quête, aux pauvres de la Paroisse, & aux Confrères indigens.

## PÉNITENS BLANCS.

Cette Compagnie fut fondée en 1287, par une Bulle du Pape Nicolas XIV.

M. A R E X Y, Avocat, Prieur, *rue Sainte-Claire.*

M. M O U M I, Négociant, Sous-Prieur, *sur le pont de Tounis.*

M. Arbanere , fils , Avocat , Syndic ,  
*au Salin.*

M. Tremoulet , Marchand Garnisseur ,  
Trésorier , *rue Serminieres.*

Demoiselle D'ORLIAC , Prieure des  
*Confreres* , *rue du Cheval-Blanc.*

Demoiselle RAYMOND , Sous-Prieure ,  
*place des Pénitens Noirs.*

M. Lafaille , Prébendier de S. Etienne ,  
*Chapelain.*

PENITENS NOIRS.

Fondés en 1576.

M. DE MARCASSUS , BARON DE  
PUYMAURIN , Ecuyer , Recteur , *place*  
*d'Assezat.*

M. l'Abbé PIJON , Prêtre , Professeur  
Royal en Théologie , Vice-Recteur ,  
*aux Puits-Clos.*

M. de Joly , Ecuyer , Avocat au Parle-  
ment , Syndic , *rue Montoulieu.*

M. Caze , aîné , Négociant , Trésorier ,  
*rue Maison Professe.*

Mad<sup>e</sup>. D'AZEMAR D'AIGUEBERE ,  
Marquise de S. Germier & de Touget ,  
*Prieure des Confreres.*

Mad<sup>e</sup>. FORTEVILLE DE S. LAURENS ,  
*Sous-Prieure , rue Maison-Professe.*

M. l'Abbé Dargein , Prêtre , Prébendier  
de l'Eglise de Conserans , *Cha-*  
*pelain.*

## PENITENS BLEUS.

Fondés en 1576. \*

M. le Baron DE COMERE, Chevalier  
d'Honneur du Parlement, *Prieur.*

M. l'Abbé REYNÈS, *Prieur de S. Jean  
d'Espaliou, Chancelier de l'Ordre de  
Malte, au Grand Prieuré de Toulouse,  
Sous-Prieur.*

Me. Monsinat, Avocat, Syndic, *rue  
Perchepinte.*

M. Pelissier, Apot. }  
M. Bouillet, fils. } *Trésoriers.*

Madame la Comtesse D'ESPARBE'S,  
*Prieure des Confréesses.*

Madame MARQUETTE, *Sous-Prieure.*

M. l'Abbé Paloqui, *Chapelain.*

*Nota.* Ces 2. Chapelles ayant été fon-  
dées dans la même année, il s'éleva une  
contestation sur le rang qu'elles devoient  
occuper aux Cérémonies publiques. Le  
procès est pendant au Parlement, qui juge-  
ra la question. Les Pénitens Noirs jouis-  
sent par provision.

## PENITENS GRIS.

Fondés en 1577.

Monseigneur L'EVÊQUE DU PUY,  
*Prieur.*

M. BAOUR, Imprimeur, *Sous-Prieur,  
rue Saint-Rome.*

M. Flotard , Notaire , Syndic , près les  
Changes.

M. Bibent , Architecte , Trésorier , rue  
du Peyrou.

Madame DE LALO , Prieure des  
Confréresses , rue de la Pomme.

Mad. Veuve MOLARD , Sous-Prieure ,  
près les Carmes Déchauffés.

M. Water , Chapelain.

CONFRÉRIE IMPERIALE  
DES PÉLÉRINS.

Cette Confrérie fut instituée en 814  
par le Roi Charlemagne.

BAILE Sur-Intendant.

M. DE S. MEDARD , Chanoine de S.  
Etienne , rue de la Pomme.

M. CABANEL , Hebdomadier de Saint  
Etienne , Chapelain , rue Bouquieres.

M. Malet , Syndic , rue des Pénitens  
Noirs.

M. Gineste , Trésorier , Fauxbourg S.  
Michel.

Bailes Majeurs.

M. Cibié , Fauxbourg S. Michel.

M. Carrere , Fauxbourg S. Etienne.

M. Peillauzi , Fauxbourg S. Etienne.

M.

## HOPITAUX.

HÔTEL-DIEU,  
S. JACQUES.

Cette Maison, dont l'institution honore l'humanité, fondée en 1225, mérite d'être mise au rang des premiers Hôpitaux du Royaume. Elle contient ordinairement plus de 300 malades, sans y comprendre près de 500 enfans-trouvés, ou autres, qu'elle nourrit ou fait nourrir dans les Campagnes : Elle est servie par les Filles de la Charité, appelées *Sœurs Grises*, fondées par Saint Vincent de Paule.

L'édifice en est vaste ; les Salles sont grandes, & les Lits très-proprement tenus.

Il y a deux Salles particulières pour les Incurables, où 42 personnes des deux sexes sont nourries bourgeoisement. Suivant les anciens Réglemens, autorisés & confirmés par des Lettres Patentes du mois de Juin 1749, l'administration de cette Maison de Charité étoit composée d'un Trésorier, qu'on change tous les ans, & de 24 Directeurs, Intendans ou Administrateurs ; savoir, huit Ecclésiastiques, huit Avocats, & huit Négocians, à l'exclusion de tous autres états ;

mais par de nouvelles Lettres Patentes du 30 Avril 1779, enrégistrées au Parlement le 21 Mai suivant, le même nombre d'Administrateurs doit être composé à l'avenir de six Ecclésiastiques, de six Avocats, de six Négocians, & de six principaux ou notables Citoyens, autres qu'Ecclésiastiques, Avocats ou Négocians, & tous prennent séance dans les Assemblées générales & particulières, sans distinction d'état ni de personne, après le Trésorier en place & les quatre Avocats au Parlement, qui sont le Conseil de la Maison.

#### CHEFS DE L'ADMINISTRATION.

M. L'ARCHEVÊQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

M. De Boyer-Drudas, Conseiller au Parlement, & Doyen, *près Stes. Carbes.*

M. de Raymond-Lafesquière, Conseiller au Parlement, & Sous-Doyen, *rue Tolozane.*

M. l'Abbé de Barrés, Conseiller au Parlement, *rue des Renforts.*

M. l'Abbé Dupin, Conseiller au Parlement, *aux Carmes Déchauffés,*

M. de Parazols, Avocat-Général, *rue Ninau.*

M. Lecomte, Procureur-Général, *rue des Augustins.*

M. de Cambon-Labastide, Avocat-Général, *place St. Etienne.*

M. de Reliequier, Avocat-Général,  
*rue Ninou.*

M. LE JUGE-MAGE.

MRS. LES CAPITOUIS.

TRESORIER.

M. CAZE aîné, Négociant, *rue de la  
Maison-Professe.*

AVOCATS au Parlement, *servant  
de Conseil.*

M. Ricard, *rue vieux-Raisin.*

M. Faget, *près la place-Mage.*

M. Delort, *rue du Canard.*

M. Carbonel, *rue de Nazareth.*

DIRECTEURS, INTENDANS  
ADMINISTRATEURS.

M. Roucous Castanet, ancien Capitoul,  
*rue Maison professe.*

M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de St.  
Sernin, *près les Capucins.*

M. Lafue, Avocat au Parlement, an-  
cien Capitoul, *près la Dalbade.*

M. Daunassians, ancien Capitoul, *rue  
Jouxaiques.*

M. Combes aîné, Nég. *place du Salin.*

M. Loubaisin, Avocat au Parlement,  
*rue de l'Echarpe.*

M. l'Abbé de Lamée, Chanoine de S.  
Sernin, *près la place Royale.*

M. Prevôt de Fenouillhet, Avocat au  
Parlem., anc. Cap. *rue Velane.*

M. l'Abbé Druilhe de l'Isle, Chanoine

- de S. Etienne , près les Augustins.  
 M. Gounon , Loubens , ancien Capit.  
*place d'Assezat.*  
 M. Belot , Avocat au Parlem. , SYNDIC ,  
*près les Hauts-Murats.*  
 M. Perez , Av. au Par. *rue des Fleurs.*  
 M. l'Abbé de Barbazan , Chanoine de  
 St. Etienne , & Grand-Chantre , *rue*  
*Croix-Baragnon.*  
 M. l'Abbé de Viques , Chanoine de St.  
 Sernin , *près la Place.*  
 M. Joulia , Capitoul , *près Ste. Ursule.*  
 M. Gouazé , Av. au Parlem. Capitoul ,  
*rue Velane.*  
 M. l'Abbé Delhiot , Chanoine , de St.  
 Sernin , *dans le Cloître.*  
 M. Meyran , Négt. , *rue des Filatiers.*  
 M. Cabanes , Avocat-au Parlement , *près*  
*St. Barthelemy.*  
 M. l'Abbé Despanez , Chanoine de St.  
 Etienne , *près Stes. Carbes.*  
 M. Bentabole , ancien Négociant , *rue*  
*des Tourneurs.*  
 M. l'Abbé de Malaret , Prévôt , du Cha-  
 pitre Saint Etienne , *près les Pénitens*  
*Blancs.*  
 M. le Marquis de Thezan , *rue Ste. Claire.*  
 M. de Coudougnan , Conseiller au Par-  
 lement , *près la place du Salin.*
- D I R E C T E U R S ,  
 ADMINISTRATEURS HONORAIRES.
- M. Manen , Av. au Parlem. , anc. Cap.  
*rue Ste. Claire.*

M. l'Abbé de Lafon, Secondat, *vis-à-vis les Capucins.*

M. Fabri, Avocat au Parlement, *rue des Toulousains.*

M. l'Abbé de Rey, Conseiller au Parlement, *rue de la Magdelaine.*

M. Pons, Avocat, au Parlement, *rue Nazareth.*

M. Cucfac, Avocat au Parlem., *petite rue Nazareth.*

M. l'Abbé Quinquiry, Prébendier de S. Etienne, *rue du vieux Raisin.*

*Médecins ordinaires.*

M. Dubernard, Professeur, *vis-à-vis Sainte Claire.*

M. Brunet, *rue de la Barute.*

*Médecin Honoraire.*

M. Perpeziac, *rue des Pénitens Gris.*

*Intendant de Chirurgie.*

M. Frizac, *rue de la Treille.*

*Intendant de Pharmacie.*

M. Lahens, *rue des Couteliers.*

*Procureur au Parlement & de l'Hôtel.*

M. Fabré, *rue des Toulousains.*

*Notaire & Secrétaire.*

M. Biros, *rue des Couteliers.*

M. Dufour, *Contrôleur.*

M. Soubes, *Commis à la Recette, logés dans l'Hôtel-Dieu.*

Chirurgien Major.

M. Viguerie , *logé dans l'Hôtel.*

M. Bosc , premier Garçon , *idem.*

M. Delga , second Garçon , *idem.*

PRÊTRES CHAPELLAINS.

M. Ladeveze , Chapellain des Incurables.

M. l'Abbé Izarn.

M. l'Abbé Raynal.

M. l'Abbé Lintillac.

M. l'Abbé Deconte.

} *Logés dans l'Hôtel Dieu.*

24 Sœurs de St. Vincent de Paule.

La Demoiselle Ducos , Gouvernante du Quartier neuf.

Il y a tous les ans quatre Assemblées générales ; sçavoir , le 1 Janvier ; le jour des Cendres ; le premier Dim. du mois de Mai , & le 16 du mois d'Août.

On tient une Assemblée particulière chaque quinzaine , le Lundi ; & les Commissions , lorsque le cas le requiert.

HOPITAL GENERAL

DE LA GRAVE ,

*Sous l'invocation de Saint Joseph.*

CET Hôpital , qui est un des plus considérables du Royaume , entretient ordinairement , près de 2500 personnes de tout âge , & de tout sexe , dont 1400 enfans trouvés , qui sont nourris dans les campagnes. Cette Maison , servie par des Demoiselles , a le privi-

lège de donner la Maîtrise , indistinctement à tous les Artisans , qui ont travaillé à son service pendant six années consécutives , à la charge par les ouvriers , de montrer leur métier aux jeunes enfans de l'Hôpital. Il y a encore un quartier où l'on enferme les filles de mauvaise vie , que l'on fait travailler au bénéfice de la Maison.

CHEFS DE DIRECTION.

M. l'Archevêque.

M. le Premier Président.

M. de Boyer Drudas, Doyen du Parlement.

M. l'Abbé de Barrés Conseiller Clerc.

M. le Procureur Général.

M. De Parazols.

M. De Cambon. } *Avocats Gén.*

M. De Resleguier. }

DIRECTEURS SEMAINIERS.

M E S S I E U R S.

l'Abbé Costos, Doyen, *Cloître Saint Etienne.*

Courdurier Avocat, *rue du Temple.*

Bertrand de St. Léonard, Ecuyer, *rue des Augustins.*

Aymar Avocat, *rue de la Pleau.*

Boutes, Avocat, *rue des Jouglars.*

Agede, Ecuyer, *Place de St. Etienne.*

l'Abbé de Catelan Chanoine de Saint Sernin, *au Cloître.*

Pagés Négociant, *rue de la Pomme.*

Laporte , Avocat , *vis-à-vis les Carmes.*  
 Brian , Professeur en Droit , *rue de l'U-*  
*niversité.*

Turle , Larbrepin , *rue des Pujols.*

Crozes , *rue Maletache.*

l'Abbé Daldeguier , Chanoine de Saint  
 Etienne , *au Cloître.*

Perez , Trésorier de France , *près st.*  
*Barthelemy.*

Picot , ancien Capitoul , *place Rouaix.*

Teynier , ancien Capitoul , *près de*  
*la Bourse.*

Moncastin , ancien Capitoul , *Croix-*  
*Baragnon.*

Boubée , Avoc. *petite Place de la Pierre.*

Pujou , Ecuyer , *à Tounis.*

Perez , Conseiller au Parlement , *rue*  
*des Fleurs.*

Donat , *Place de la Pierre.*

l'Abbé d'Albignac , Chanoine de Saint  
 Etienne , *près les Pénitens Blancs.*

De Maran , Ecuyer , *Place st. Etienne.*

Le Commandeur de Mongey , *près l'Arc*  
*des Carmes.*

Refregier , *Inspecteur.*

Aymar. }

Laporte. } *Syndics.*

*Chapellains de l'Hôpital.*

M. Bascans.

M. Lavernhe.

M. Refregier.

M. Rougé.

M. Depeire , Médecin.

M. Larey , Chirurgien.

M. Moncaussin, Trésorier, *rue Croix-Baragnon.*

M. Campmas, Notaire Secrétaire, *rue Croix Baragnon.*

M. Fronton, Econome, *logé dans l'Hôpital.*

*Le Bureau de Direction s'assemble le Mardi de chaque Semaine.*

Outre ces assemblées ordinaires, il y en a 4 de générales, qui se tiennent les Dimanches après les quatre tems, où assistent les Chefs de la Direction, les Directeurs Semainiers, un député du Chapitre St. Etienne; un autre de celui de St. Sernin; M. le Juge-Mage, & tous les Capitouls; dont deux nommés par l'Hôpital, ont le droit d'assister aux assemblées particulières, & y ont voix délibérative.

---

### ORPHELINES.

Cette Maison fut fondée en 1621 pour des pauvres filles, qui ont eu le malheur de perdre leurs parens: elle est régie par une Société de Demoiselles qui veillent à leur éducation, & qui les dirigent dans leur travail.

---

### FRÈRES CORDONNIERS ET TAILLEURS.

En 1653 Gabriel de Ciron, Chanoine de S. Etienne forma la Commu-

nauté séculière des Frères Cordonniers, qui vivent du produit de leur travail sous la direction d'un Chef. A leur exemple, il s'en forma une seconde, de Frères Tailleurs : ils portent les uns & les autres un habit noir, & un collet blanc, & méritent la confiance du public par leur exactitude & leur probité.

---

*Vu le manuscrit du présent, permis  
l'impression, à Toulouse ce 12 Décembre  
1779.*

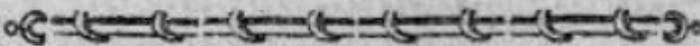
LARTIGUE, Juge-Mage,  
Juge Conservateur des Privilèges de  
l'Imprimerie & Librairie.

---

FRÈRES CORDONNIERS  
ET TAILLEURS

---

En 1779, Gabriel de Clugny, Comte de Clugny, a été élu à l'Académie de Toulouse.

  
**T A B L E**  
**DES ARTICLES CONTENUS**  
 Dans la première Partie.

<b>É</b> TAT Ecclésiastique, & nom des Archevêques qui ont occupé le Siège depuis 1310 jusqu'en 1761,	Page 1
Evêques suffragans, & Agens généraux du Clergé,	7
Jurisdictions Ecclésiastiques,	9
Chambre souveraine du Clergé,	10
Diocèses ressortissans de la Chambre,	12
Bureau Diocésain,	13
Eglise de St. Etienne,	14

**C H A P I T R E S.**

Chapitre de St. Etienne,	15
Eglise de St. Sernin,	20
Chapitre de St. Sernin,	21
Chapitre régulier des Bénédictins,	23
Paroisses de la Ville,	24
Cures & Annexes du Diocèse, avec le nom des Patrons & des Curés,	29
Séminaires,	43
Ordre de Malte,	44
Collèges,	51
Collèges de Boursiers,	55
Communautés de Religieux, rangées par date de leur fondation,	59
Communautés de Filles,	68
Maisons particulières d'éducation pour les Demoiselles,	76
Eglises particulières,	77
Confréries de Pénitens,	81

HOPITAUX, ET LEURS CHEFS  
D'ADMINISTRATION.

Hôtel-Dieu St. Jacques,	85
Hôpital Général de la Grave,	90
Orphelines,	93
Frères Cordonniers & Tailleurs,	ibid.

Fin de la Table.

ALMANACH  
HISTORIQUE  
DE LA VILLE  
DE TOULOUSE,  

---

SECONDE PARTIE.

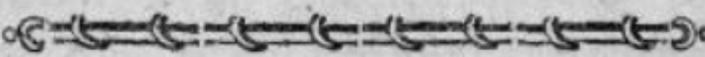
CONTENANT les Cours & Jurisdic-  
tions ; l'Université ; les Académies , &  
les Bibliothèques publiques.

POUR L'ANNÉE 1780.



A TOULOUSE,  
Chez Me. JEAN-FLORENT BAOUR,  
seul Juré de l'Université, rue S. Rome.

M. DCC LXXX.  
AVEC PERMISSION.

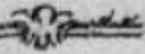


## AVANT-PROPOS.

*L*E Public sera sans doute surpris de voir paroître cet Ouvrage par parcelles , & dans un ordre différent de celui que je m'étois proposé ; mais je m'y suis vu forcé par des circonstances dont j'aurai soin de l'instruire.

Le manuscrit ne m'ayant été renvoyé de Paris que le 18 de Décembre , il ne m'a pas été possible de mettre la dernière main à la partie historique , & de faire les articles qui manquent. Je redoublerai mes efforts pour réparer ces négligences à l'édition de 1781. Alors cet Almanach paroîtra dans la perfection dont il est susceptible.

---



---

# ALMANACH HISTORIQUE.

---

SECONDE PARTIE.

---

## PARLEMENT.

**L'**ORIGINE du Parlement remonte au douzième siècle. Alphonse, Comte de Toulouse & de Poitiers, nomma en 1253 des Commissaires pour tenir son Parlement à la quinzaine de la fête de la Toussaints; mais après la réunion du Comté à la Couronne, il fut établi avec plus de solemnité dans le Languedoc un Parlement par Philippe le Hardi, dont la première séance commença le Mercredi après l'octave de Pâques de l'an 1280.

Ce Parlement ayant été supprimé, il fut rétabli par Philippe le Bel, au mois de Décembre 1302, & supprimé en 1312. Charles VI le rétablit encore par Edit du 20 Mars 1419. Il fut transféré à Beziers, à cause de la Peste, par un autre Edit du 23 Septembre 1425, puis uni, par un autre Edit du 24 Novem-

bre 1426 au Parlement de Paris, qui avoit été transféré à Poitiers en 1418. Celui de Paris ayant été remis dans la Capitale, par Edit du mois d'Août 1436, Charles VII érigea un nouveau Parlement pour le Languedoc, par Edit du 18 Avril 1437, & le rendit sédentaire à Toulouse par un dernier Edit, donné à Saumur le 11 Octobre 1443; cependant il ne commença ses séances que le Jeudi après la Pentecôte, en 1444. Il fut installé par les Commissaires du Roi. Duchatel, Lieutenant-Général du Languedoc, y siégea après le Premier Président, l'Archevêque de Toulouse, les Evêques de Rieux, de Lavaur & l'Abbé de S. Sernin, qui y prirent séance.

Son ressort étoit très-étendu; mais les Parlemens de Bordeaux & de Provence ayant été établis, l'on démembra de celui de Toulouse plusieurs Sénéchaussées, pour former le ressort de ces deux Parlemens: il ne comprend plus aujourd'hui que les Sénéchaussées du Languedoc, du Rouergue, du Quercy, & du Pays de Foix; & celles de l'Isle-en-Jourdain, d'Auch, de Lectoure & de Tarbe, qui forment une partie de la basse Gascogne.

Ce Parlement est composé de cinq Chambres, qui sont, la Grand'Chambre, la Tournelle, à laquelle les cinq derniers Présidens du Parlement sont

toujours de service, avec treize Conseillers, tirés annuellement de la Grand-Chambre : deux Chambres des Enquêtes & une Chambre des Requêtes. Ces Chambres ont été établies dans différentes circonstances.

Charles VII, en 1454, accorda aux Conseillers du Parlement de Paris le privilège d'avoir séance dans tous les autres Parlemens du Royaume, sans que ces derniers pussent jouir de la même prérogative, à l'exception des Conseillers du Parlement de Toulouse, auxquels il permit d'avoir séance à celui de Paris, suivant la date de leur réception.

L'Archevêque de Toulouse est Conseiller né du Parlement, en vertu des Lettres Patentes accordées par Charles IX en 1565 au Cardinal d'Armagnac, Archevêque de cette Ville, pour lui & pour ses successeurs à l'Archevêché.

Il y a aussi deux Charges en titre, nommées Episcopales, qui ne peuvent être remplies que par deux Evêques du ressort, & pour lesquelles on prend des provisions du Roi.

Il y a encore deux Chevaliers d'Honneur, qui ont leur place avant le Doyen.

Le Parlement de Toulouse s'est toujours distingué par son amour & sa fidélité envers ses Rois : l'Histoire fourmille d'une infinité de faits qui l'ont

rendu cher à la patrie : il a fourni nombre de Magistrats qui se sont illustrés par leur érudition, & une connoissance approfondie des Loix du Royaume.

GRAND'CHAMBRE.

PRÉSIDENTS.

MESSIRES

**A**NTOINE-JOSEPH DE NIQUET, Premier Président, à l'Hôtel du Premier Président.

Le Marquis de Puivert, *rue des Couteliers.*

De Senaux, *près la Bourse.*

De Boyer de Sauveterre, à *Saintes-Carbes.*

De Sapte du Puget, *rue Joux-Aygues.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

D'Aignan, Baron d'Orbellan, *Place-Mage.*

Le Marquis de Pegueiroles, *rue des Pénitens Bleus.*

CONSEILLERS CLERCS.

MESSIEURS

De Barrés, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise de Beziers, *rue des Renforts.*

De Dupin, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise d'Alais, *aux Carmes Déchaussés.*

De Carrere, Chanoine, & Grand Archidiacre de l'Eglise d'Agde, *Place-Mage.*

## CONSEILLERS LAIS.

## MESSIEURS

De Boyer Drudas, Doyen, à *Saintes-Carbes.*

De Raymond Lafesquiere, Sous-Doyen *rue Tolosane.*

De Bardy, *rue Tolosane.*

De Montgazin, *rue Temponieres.*

De Lassus, Seigneur & Baron de Labarthe, & de la Vallée de Nestés, *rue des Coffres.*

De Vaisse, Seigneur de Saint-Hilaire, Villeneuve, &c. *rue St. Remesy.*

De Lacaze, *rue des Coffres.*

Delherm de Novital, *près Stes.-Carbes.*

De Rafin, *Place Perchepinte.*

De Perés, *rue des Fleurs.*

De Rey, *rue de la Magdelaine.*

Le Marquis de Lespinasse, *rue Sainte-Claire.*

Lenorment d'Ayssene, *Place du Salin.*

De Vic, *Fauxbourg des Recolés.*

Dalbis de Belbeze, à *Montgaillard.*

De Montegut, *rue du Crucifix.*

Cassand de Glatens, *rue Merlane.*

Baron de Monbel, *rue du Temple.*

## CONSEILLERS HONORAIRES.

## MESSIEURS

- De Catellan, *rue du Temple.*  
 De Palaminy, *aux Pourpointiers.*  
 De Courtois, *Place Saintes-Carbes.*  
 De Mauran, *Place Saint-Etienne.*  
 De Papus, *Place-Mage.*  
 De Rouville, *aux Paradoux.*  
 De Lassalle, *rue Saint Antoine du Salin.*  
 De Boiffet, *à la Perchepinte.*  
 De Prats, *Seigneur & Baron de Vieux,*  
*près le puits des Augustins.*  
 De Trinqualye-Daniate, *C. S. Etienne.*  
 D'Héliot, *rue de la Pomme.*  
 De Catellan de Caumont, *rue du Temp.*  
 De Bernard de St. Jean, *rue Vieux*  
*Raisin.*  
 De Boutaric-Lafont-Vedelly, *à la Per-*  
*chepinte.*  
 De Barbara de Boiffeson, *rue des Ba-*  
*lances.*

## CHAMBRE TOURNELLE.

## PRÉSIDENTS.

## MESSIERS

- De Mengaud, *Baron de Lahage, place*  
*Perchepinte.*  
 Desinnocens de Maurens, *cloître Saint-*  
*Etienne.*  
 De Campistron, *Marquis de Maniban,*  
*rue Nazareth.*

De Daspe , Baron de Fourcés , *rue Nazareth.*

De Cambon de Labastide , *place Saint-Etienne.*

### CONSEILLERS.

#### MESSIEURS

De Cassan-Clairac , *rue Tolosane.*

Definnocens , *cloître St. Etienne.*

De Coudougnan , *près la place du Salin.*

De Miramont , *rue des Couteliers.*

De Blanc , *rue de la Croix Baragnon.*

De Lamote , *cloître St. Etienne.*

Dufaur , Comte de Pibrac , Seigneur & Baron de Marsa , *rue Nazareth.*

De Gilede de Pressac , *rue du Vieu-Raisin.*

De Reynal , *rue Velane.*

De Duregne , *rue Balestriere.*

De Cucfac , *rue Nazareth.*

De Ginestet , *place Saintes-Carbes.*

Dazemar de Castelferrus , *rue des Tegnieres.*

De Papus , *place-Mage.*

De Lalo , *rue de la Pomme.*

De Gaillard , *rue des Paradoux.*

De Lastus Nestier , *rue des Coffres.*



## BUREAUX.

Premier Bureau. | Second Bureau.

M. Le Premier Président.	M. Le Président de Puivert.
M. de Boyer-Drudas Doyen.	M. de Reymond, Sous-Doyen.
M. de Montgazin.	M. de Bardy.
M. de Novital.	M. de Laffus.
M. de Rafin.	M. de Vayffe.
M. de Lespinasse.	M. de Lacafe.
M. l'Abbé de Barrés.	M. de Perés.
M. Dayffenne.	M. de Rey.
M. d'Albis.	M. de Vic.
M. de Montegut.	M. l'Abbé Dupin.
M. l'Ab. de Carrere.	M. de Cassand-Gla- tens.
M. Baron de Monbel	

PREMIERE CHAMBRE  
Des Enquêtes.

PRÉSIDENTS

MESSIEURS

D'Aiguesvives, à la place-Mage.  
De Belloc de Laffarrade, rue S. Remesy.

CONSEILLERS.

MESSIEURS

De Cassagneau de Saint-Felix, Seigneur  
Descalquens, Pechbonieu, Montbe-  
ron, & autres Places, place Rouaix.  
Donaud de Meserville, place du Salin.  
De Balza de Firmy, Près les Carmes.  
De Lafont de Rouis, près St. Etienne.

- De Guillermin, Seigneur & Baron de  
Seiffès, *rue Nazareth.*  
De Segla, *rue de la Pomme.*  
De Mourlens, *rue du Vieux-Raisin.*  
D'Escalonne, *rue St. Remesi.*  
De Miegeville, *place Royale.*  
De Poulhariés, Baron de Saboulies,  
Seigneur de Laréole, *rue Banc-Majoux*  
De Papus, *place-Mage.*  
De Balza de Firmy, Clerc, *près les car.*  
De Lalo, *rue de Pomme.*  
De Rey, *rue de Magdelaine.*  
Dubourg de Rochemontés, *pl. stes. car.*  
Foulquier de Labastide, *aux Paradoux.*  
Daignan, *rue Boulbonne.*  
De Larroquan, *rue de Huc-Vidal.*  
Dassézat, *rue Tolosane.*  
De Capella, *aux Paradoux.*  
De Cambon, *place St. Etienne.*  
De Rigaud, *rue des Balances.*  
De Rochefort, *rue de Latomy.*  
Palhassé de Salgues, Chanoine-Théolo-  
gal de l'Eglise de Cahors, *rue Velane*

DEUXIEME CHAMBRE  
Des Enquêtes.

PRÉSIDENTS.

MESSIEURS

- Le Marquis de Portes, *à la place-Mage.*  
Daguin, *rue du Temple.*

ALMANACH  
CONSEILLERS.  
MESSIEURS

- De Renard, Chanoine-Ouvrier de l'Eglise de Rhodéz, *rue Nazareth.*  
 De Carbon, à la Perchepinte.  
 Duroc de Maurous, Baron d'Orguel, *rue Vieux-Raisin.*  
 De David, près *st. Antoine du salin.*  
 Delong, *rue des Renforts.*  
 De Fajole, *rue du Crucifix.*  
 De Tournier de Soucirac, *aux couteli.*  
 De Lacoſte de Belcaſtel, *rue des Nobles*  
 De Vailhanſi. *rue Ste-Carbes.*  
 De Reverſac de Celés, de Marſac, *rue pharaon.*  
 De Gaillard, *rue des Paradoux.*  
 De Laſſus de Neſtier, *rue des Coffres.*  
 De Paraza, *rue Boulbonne.*  
 De Marquier de Fajac, *rue Nazareth.*  
 De Raymond de Mauriac, *rue Tolofan.*  
 De Carriere-Daufrery, à *s. Antoine du T*  
 De Bardy, *rue Tolofane.*  
 De Rabaudy, *rue Merlane.*  
 De Caumont, *rue Vieux-Raisin.*  
 De Molineri, Baron de Murols, *place du ſalin.*  
 De Poucharramet, à *joux-Aygues.*  
 De Baſtard de Laſite, *rue de la Magdelaine.*  
 De Juin de Siran, *rue croix-Baragon.*

## CHAMBRE DES REQUETES.

## PRÉSIDENTS.

## MESSIEURS

De Dolive , *près de la Dalbade.*

De Cerat , *rue stes-carbes.*

## CONSEILLERS.

## MESSIEURS

Dalbis , *rue Montgaillard.*

De Rudelle-Dalzon , *près la place St.  
Etienne.*

D'auslague de Lasbordes , *à l'arc des C.*

De Rolland , *rue des couteliers.*

De Bonhomme-Dupin , *rue du crucifix.*

Belmont de Maleor , *rue Boulbonne.*

De Ribonnet , *rue du crucifix.*

De Lacaze , *Baron de Villiers , rue des  
Renforts.*

De Labroue , *rue des Augustins.*

De Cazes , *rue Latomy.*

De Gautier de Seiffan de Villenouvette ,  
*place st. George.*

Labroussié-de Veyrazet , *à la Perchepin.*

## CONSEILLERS HONORAIRES.

De Nicolas , *à la Dalbade.*

De Villefranche , *rue Montgaillard.*

## GENS DU ROI.

M. Montratier de Parazols , *Avocat-  
Général , rue Ninau.*

- M. L E C O M T E , Marquis de Noé ,  
 Procureur-Général , *rue des Augustins.*  
 M. de Resléguier , Avocat Général , *rue*  
*Ninau.*  
 M.

---

G E N S D U R O I A U X R E Q U E T E S .

- M. Chambal , Avocat du Roi , *rue Vela.*  
 M. De Lautar , Procureur du Roi , *place-*  
*Mage.*

---

G E N S D U R O I A U X R E Q U E T E S ,  
*pour le Département des Eaux & Forêts.*

- M. de Baron , Avocat du Roi , *au Quar-*  
*tier St. Cyprien.*  
 M. de Guiringaud , Procureur du Roi ,  
*près les Carmes.*

---

S U B S T I T U T S D U P R O C U R E U R  
 G E N E R A L .

- M. Salasc , *près les Carmes.*  
 M. Manent , *rue ste. Claire.*  
 M. Bonnefous , *rue des chapeliers.*  
 M. Fronton , *rue Velane.*

---

G R E F F I E R S D E L A C O U R .

- M. de Morel , Greffier en chef Civil ,  
*rue du Temple.*  
 M. Bourdés , Greffier en chef Criminel ,  
*rue des Filatiers.*  
 M. Doat , Greffier en chef des Affirma-  
*tions , rue des Fleurs.*
-

*Conseillers du Roi, Notaires-Secretaires  
de la Cour.*

M. Gravier, *rue des Fleurs.*

M.

*Commis principal de l'Audien. de la Cour*

M. Carriere, *rue Commenges.*

*Commis au Greffe, Garde-Sacs Criminel.*

M. Lamarque, *rue Matabiau,*

M.

*Commis au Greffe des Présentations &  
Affirmations.*

M. Bastien, *rue de Lapleau.*

*Greffier Audiencier des Requête.*

M. Dabatia, *rue des couteliers.*

*Commis Greffier Garde-Sac & Affirma-  
tions de ladite Chambre.*

M. Dupont, *rue saintes-Carbes.*

*Commis au Greffe des Affirmations.*

M. Labroue, *rue de Lapleau.*

## HUISSIERS DE LA COUR.

### M A I T R E S.

**B**ERGÉS, premier Huissier, *rue Na-  
zareth.*

Lauzero, Doyen, *rue des Moulins.*

Gaillard, cadet, *à St. Michel.*

Claria, *Syndic, rue Pharaon.*

Garleng, *Trésorier, près la Dalbade.*

Belus, rue des Coffres.  
 Larroque-Ganil, rue de la Sénéchaussée.  
 Saint Laurens, rue des Moulins.  
 Gaillard, *Syndic*, rue Regans.  
 Benaven, à Saint Michel.  
 Dufreche, rue des Conteliers.  
 Laborde, rue Pharaon.  
 Bastié, rue des Tourneurs.  
 Ledoux, Place du Salin.  
 Roche, rue des Coffres.  
 I. Gaillard, rue des Moulins.  
 Deche, à la Dalbade.

*NOMS & Demeures de Messieurs les  
 Avocats au Parlement, suivant l'Ordre  
 de la Matricule.*

MESSIEURS.

1716 **D**UPUY, Doyen, *rue s. Remesi.*  
 Manen, ancien Bâtonnier, *rue du  
 Temple.*  
 1720 Aymar, anc. Bât., *rue d'Aussargues.*  
 1722 Laymeries, ancien Bâtonnier, *rue  
 des Balances.*  
 1724 Courdurier, anc. Bât. *rue du Temple*  
 1729 Brian, Professeur en Droit, *rue des  
 Etudes.*  
 1730 Pons, *rue Nazareth.*  
 1731 Ricard, ancien Bâtonnier, *rue du  
 Vieux-Raisin.*  
 1732 Faget, ancien Bâton., *Place-Mage.*  
 Belot, anc. Bât., *près les Haut-  
 murats.*

- 1733 Cluzet, près la Place-Mage.  
Charles-François Lassus, à l'Hôtel  
caylus, vis-à-vis le Refuge.  
Bouttes, an. Bât. rue Mont-Carmel.  
Delort, ancien Bâton., Professeur  
du droit Français, rue du canard
- 1734 Conducher de Veyrac, anc. Bâton-  
nier, près les Hautmurats.
- 1736 Carbonel, anc. Bât. rue Nazareth.
- 1737 Sudre, anc. Bât. rue St. Remesi.
- 1738 Soulé, rue Lathomy.  
Soulatges, derriere S. Barthelemy.
- 1739 Doazan, rue Nazareth.
- 1740 Jouve, anc. Bâton., rue Nazareth.
- 1741 Savy de Brassalieres, ancien Bâ-  
tonnier, rue sainte-claire.  
Pezet, rue des couteliers.
- 1742 Arexy, anc. Bât. rue ste. claire.
- 1743 Chipoulet, rue du Vieux-Raisin.  
De Senovert, anc. Bât. rue Ninau.
- 1744 Albaret, ancien Bâtonnier, petite  
rue Montgaillard.  
Furgole, aîné, rue des coffres.
- 1745 Sicard de la Peyrinie, anc. Bâton-  
nier, rue Nazareth.  
Merac, petite rue Nazareth.  
Arrivet, rue commenges.  
Cabanes, près saint Barthelemy.  
Brideau de S. Julien, rue du Temple
- 1746 Verny, anc. Bâton. rue du Temple.  
Delort le jeune, Place Perchepinte.  
Clausolles, rue de Regans.  
Martel, rue du Temple.

- Saubat, près *saint Barthelemy*.  
 Sicard, *rue Ninau*.
- 1748 Ozun, *rue saintes-carbes*.  
 Merle, anc. Bâton., *rue Ninau*.  
 Ginesti, anc. Bât. *rue d'Auffargues*.  
 Mascart, ancien Bâtonnier, *rue du  
 Vieux-Raisin*.  
 Gonazé, Prof. en Droit, *rue Velane*.
- 1749 Cucfac, ancien Bâton., *petite rue  
 Nazareth*.
- 1750 Verdelhan Desmoles, ancien Bâ-  
 tonnier, *au Vieux-Raisin*.  
 Dastugue, *rue des Regans*.  
 Chabrol, anc. Bât. à *Montgaillard*.  
 Bonnet, anc. Bâton. *rue du Temple*  
 Dubarry de Lesquerron, *rue des  
 Capelas*.  
 Suplici, *rue d'Astorg*.  
 Loubeau, *rue St. Antoine du T.*
- 1751 Pons de Lunel, *rue Nazareth*.  
 Gontault, *rue des Regans*.
- 1752 Vidal de Lauzun, *rue Velane*.  
 Defos, *rue Ninau*.  
 Laporte, près *les Grands Carmes*.  
 Planet, près *la pet. Porte du Palais*.
- 1753 Daram, *rue du Four-Bastard*.  
 Baric, *rue Boulbonne*.
- 1754 Desirat, anc. Bâton., *rue Latomy*.  
 De Joly, *rue Montoulieu*.  
 Dutour, *rue Lafesquiere*.  
 Poirson, *rue Regans*.  
 Fornier, *place de la Bourse*.
- 1755 Reynal, *rue Saintes-Carbes*.

Gary, *petite rue Nazareth.*

Monyer, *anc. Bât. près St. Bartel.*

Dirat, *BATON., rue de l'Inquisf.*

Pelleport, *rue du Soleil.*

Dat, *près la place du Salin.*

Parra, *rue Nazareth.*

Passaron, *rue Latomi.*

1756 Dupuy Montrougeau, *le fils, rue Saint-Remesi.*

Vidal de Lacoſte, *à Montgaillard.*

Delort, *ſils, rue du Canard.*

Belin, *rue Boulbonne.*

1757 Cahuzac, *rue du Vieux Raiſin.*

Valette, *près Saint-Antoine.*

Hebray, *rue Latomy.*

1758 Lacroix, *rue du Vieux Raiſin.*

Viguiet, *rue des Coffres.*

Laviguerie, *porte Montgaillard.*

1759 De Sole, *place du Salin.*

Dufour, *place-Mage.*

Sicard, *le ſils, rue Ninau.*

1760 Barreau, *rue Saint-Remesi.*

Malpel, *rue Regans.*

Monyer le jeune, *derriere St. Bar.*

1761 Saremejane, *rue Velane.*

Taverne, *rue St. Antoine du Salin.*

Jamme, *à la Sénéchauffée.*

1762 Rouſſi, *rue St. Remesy.*

Lheritier, *rue des Couteliers.*

1763 Robineau, *rue Ste. Claire.*

Bellomaire, *près l'Inquiſition.*

Bouttes le ſils, *rue Mont-Carmel.*

Lamic, *rue s. Antoine du ſalin.*

Sartor, *rue Nazareth.*

- Majorel, *rue Montoulieu.*  
 Bragouse, *rue Montoulieu.*  
 1764 Gez, *rue Latomi.*  
 Monfinat, *rue saintes-carbes.*  
 Furgole de Montvert *rue des coffres.*  
 Loubers, *dans l'enclos du Palais.*  
 Deade, *rue du Taur.*  
 Brest, *rue des Polinaires.*  
 Estingoy, *rue Montgaillard.*  
 1765 Marcillac, *rue du Temple.*  
 Villars, *rue sainte-claire.*  
 De Carriere - Beaumont, *rue Per-  
 chepinte.*  
 De Ciron, *rue du Canard.*  
 1766 Carriere, *rue commenges.*  
 Latapie, *rue sainte-claire.*  
 Guizet, *rue Montoulieu.*  
 Pons de Vié, *place du salin.*  
 Dorliac, *rue de l'Inquisition.*  
 Douyeau, *rue Velane.*  
 Duroux, *rue des Coffres.*  
 Gay de Boisclair, *à la croix-Barag.*  
 1767 Castan de la Courtade, *rue Lafesq.*  
 Maynard, *rue Boulbonne.*  
 Detté, *rue de la Maison Professe.*  
 Nuly, *rue sainte-claire.*  
 Lacoſte, *rue sainte-claire.*  
 Besaucele, *rue du vieux-raisin.*  
 Solomiac, *près s. Antoine du salin.*  
 Dabatia, *aux couteliers.*  
 Fages, *rue Ninau.*  
 Gageans, *rue Nazareth.*  
 1768 Bladviel, *rue Montoulieu.*  
 Lafage, *à Montgaillard.*

- Pouderoux , à la grand' rue.  
Soulé , fils , rue Latomi.  
Gratian , près s. Antoine.  
Durban de Saremezan , à se. Claire.  
Bernard , rue des Paradoux.  
Moreau , rue des Polinaires.  
Lamarque , puits de Montgaillard.  
1769 Martin , rue de l'Inquisition.  
Poitevin , rue Ninau.  
Bosiat , rue des Filatiers.  
Ville-Franche , rue du vieux-raisin.  
Guitges , à la grand' rue.  
Christol , rue sainte-claire.  
Costes , rue s. Remesi.  
Albarel , à la place-Mage.  
Ferriol , rue Pharaon.  
Boudon , rue de la Pomme.  
1770 Vidal , rue Banc-Majous.  
Mathieu , rue Pharaon.  
Collet , rue des Fleurs.  
Lafiteau , rue Nazareth.  
Bergés , rue Nazareth.  
Londios , rue commenges.  
Gamby , rue Velane.  
Tissinier , près la place du salin.  
Bauzil , rue Montgaillard.  
Boubée , derriere s. Barthelemi.  
1771 Mesplé , rue des Paradoux.  
Fabre , a la Perchepinte.  
Hebrard , place-Mage.  
Roquelain , rue Pharaon.  
Gabalda , rue de la Trinité.  
Rouzet , rue joux-Aygues.  
1772 Cassagnes , rue Nazareth.

Montroux, *près la petite porte du Palais.*

Escande de Lagineste, *au Salin.*

Esperonnier, *rue Pharaon.*

Boun, *rue Nazareth.*

Perés, *rue sainte-claire.*

Faure, *rue Latomy.*

Solomiac, *près st. Antoine du salin.*

1773 Lautier, *rue du Temple.*

Blanc de Brisse, *rue des Fleurs.*

Caubere, *rue ste. claire.*

Descomps, *rue Montoulieu.*

Raynal, *rue Pharaon.*

Cluzet, *rue de l'Inquisition.*

Carriere, *à la sénéchaussée.*

Jeze, *Porte Montoulieu.*

Despuech, *rue des Polinaires.*

Jallier, *près les Grands Carmes.*

1774 Aymar le fils, *rue d'Aussargues.*

Durroux le fils, *rue des Coffres.*

Dezazars, *rue Maison Professe.*

Tapie, *rue sainte-claire.*

Fajole, *rue*

Dupouil, *rue Pharaon.*

1775 Lacaux, *rue Pharaon.*

Roques, *rue Maletache.*

Bousqueti, *rue Ninau.*

Bastouil, *près la Place de la Bourse.*

Crozat, *à l'Arc des Carmes.*

Fabre, *rue Velane.*

1776 Bancal, *Place du salin.*

Lebé, *rue Serminieres.*

Forgues, *rue de l'Inquisition.*

Gaufleran, *rue cominges.*

- Farfac, *rue sainte-claire.*  
Naveres, *Place stes. carbes.*  
Cazaux, *rue Nazareth.*  
Astre, *rue des Fleurs.*  
Arbanere, *rue Pharaon.*  
1777 De Cufac, *rue des Fleurs.*  
Roucouffe, *rue Nazareth.*  
Loubet, *rue du Vieux Raisin.*  
Rabaly, *rue des Paradoux.*  
Veirieu, *Place saintes-carbes.*  
Boyer, *rue*  
Serres, *rue Polinaires.*  
Darboussier, *rue saint-sernin.*  
Descadillac, *rue sainte-claire.*  
1778 Brudi, *rue la sesquiere.*  
Marcepoil, *rue Payras.*  
Voifard, *rue saint-Rome.*  
1779 Merle, fils, *rue Ninau.*  
Gazel, *rue Montoulieu.*  
Salgues de Magnac, *rue des cou-  
teliers.*  
Robert, *près la Place Royale.*



LES PROCUREURS  
AU PARLEMENT  
AVEC LEURS SUBSTITUTS.

*Pour l'Année commencée le 13 Novembre 1779, & finissant à pareil jour de l'Année 1780.*

M A I T R E S.

**V**ALETTE, Doyen, rue Nazareth,  
nomme pour ses Substituts.

*Mes. Chirac & Cluzet.*

Guifet, rue Montouliou.

*Mes. Mazoyer & Barada.*

F. Astre, près la petite Porte du Palais.

*Mes. Courrege & Salvetat.*

Capot, près Saint Barthelemy.

*Mes. Arbanere & Bonnal.*

Cavalié, aux Hautmurats.

*Mes. Finiels & Foulquier.*

I. Roux, dans l'Enclos du Palais.

*Mes. Salvetat & Veyro.*

Arbanere, rue Commenges.

*Mes. Huc & Rucat.*

Costes, rue Saint Remesi.

*Mes. I. Mayniel & Boucar.*

Gassaud, rue des Fleurs.

*Mes. François Astre & Veyro.*

Boufquet, anc. Cap. près les Carmes.

*Mes. Esparbié & Dombras.*

I. Mayniel, rue Saint-Remesi.

*Mes. Saurine & I. Bourguet.*

I. Callagne,

I. Cassaigne , anc. Cap. rue Nazareth.

*Mes. Castaing & Cluzet.*

Huc , rue Commenges.

*Mes. Fabre & Lascombes.*

Chapon , SYNDIC , rue Velane.

*Mes. I. Bourguet & Portalez.*

I. Clusel , rue Ninau.

*Mes. Chapon & I. Bourguet.*

Bergés , dans l'Enclos du Palais.

*Mes. Salvetat & Chaboton.*

Roque , rue Maletache.

*Mes. Esparbié & Castaing.*

Labadie , anc. Cap. rue Sesquiere.

*Mes. Lagarrigue & Finiels.*

Combes , rue Regans.

*Mes. Maynial & J. Comes.*

Anthony , rue des Coffres.

*Mes. I. Cassaigne & Chirac.*

Lagarrigue , rue Sesquiere.

*Mes. Finiels & Foulquier.*

E. Martin , à Montgaillard.

*Mes. Silheres & Lapeyre.*

Dubernard , rue St. Barthelemy.

*Mes. Figuières & Gaubert.*

Saurine , près la Place du Salin.

*Mes. Gaubert & Portalez.*

Esparbié , à la Place-Mage.

*Mes. Bousquet & Morel.*

I. Dumarc , rue des Fleurs.

*Mes. François Astre & Cavalie.*

Fabre , rue des Toulousains.

*Mes. Caustes & Cassaud.*

Morel , à la Place-Mage,

*Mes. Esparbié I. Bourguet.*

- Finiels , rue Montgaillard.  
*Mes. Cavalie & caunes.*
- Astre , rue du Vieux-Raisin.  
*Mes. Arbanere & I. cames.*
- Ticier , à la Sénéchaussée.  
*Mes. Salvetat & Dumas.*
- Boucar , rue des Polinaires.  
*Mes. costes & D. Lapeyrie.*
- Blanquet , rue Lathomy.  
*Mes. Figuieres & chirac.*
- Laborie , rue des Regans.  
*Mes. Arbanere & combes.*
- Barrere , à Montoulien.  
*Mes. Mazoyer & Barada.*
- Mazoyer , rue Montoulieu.  
*Mes. Bosc & Barada.*
- Silheres , au Puits de Montgaillard.  
*Mes. E. Martin & I. cames.*
- Soubeyran , rue d'Aussargues.  
*Mes. Roque & Castaing.*
- I. Bourguet , à Stes. Carbes.  
*Mes. I. Cluzel & Chapon.*
- Laprade , près de Montgaillard.  
*Mes. Capot & E. Martin.*
- Bosc , rue Lathomy.  
*Mes. Barrere & Barada.*
- Sablet , rue de l'Inquisition.  
*Mes. Fabre & M. Rucat.*
- Bouque , rue Pharaon.  
*Mes. Laborie & Souchon.*
- Descasaux , rue St. Remesi.  
*Mes. I. Mayniel & Fabre.*
- Bonnal , rue du Temple.  
*Mes. Saurine & Souchon.*

Chirac, rue Latomy.

*Mes. Laprade & Benaben.*

Castaing, rue d'Auflargues.

*Mes. I. Cassaigne & Anthony.*

Courrege, rue de l'Inquisition.

*Mes. F. Astre & Salvetat.*

Salvetat, rue de la Sénéchaussée.

*Mes. Ticier & Courrege.*

Caunes, rue des Hauts-Murats.

*Mes. Lagarrigue & Finiels.*

Figueres, SYNDIC, rue Latomy.

*Mes. Blanquet & Chirac.*

Conquet, Place Saintes-Carbes.

*Mes. Chapon & Portalez.*

Barada, rue Montoulien, a les Papiers  
des Offices des Sieurs I. Tournier,  
Bru & Agel.

*Mes. Mazoyer & Gasc.*

Gaubert, près l'Eglise St. Barthelemy.

*Mes. Anthony & Figueres.*

Chaboton, dans l'Enclos du Palais.

*Mes. Gassaud & Fabre.*

Lapeyrie, aux Paradoux.

*Mes. Boucar & Descazeaux.*

Cassérol, Place Stes. Carbes.

*Mes. Roques & Castaing.*

Maynial, rue Sainte-Claire.

*Mes. Saurine & Sabatier.*

Benaben, rue des Coffies.

*Mes. Anthony & Chirac.*

Blanc, à l'Arc des Carmes.

*Mes. Valette & Canceris.*

Foulquier, près les Hauts-Murats.

*Mes. Cavalie & Benaben.*

M. Pouliés , rue des Renforts.

*Mes. I. Cluzel & M. Rucat.*

Demouix , près le puits de Montgaillard.

*Mes. E. Martin & Lapeyre.*

Portalés , près St. Antoine du Salin.

*Mes. Souchon & Montjuif.*

Bancal , Place du Salin.

*Mes. Dubernard & Sablet.*

Martin Rucat , rue Commenges.

*Mes. Rouan & Canel-Mercadièr.*

Rouan , Place du Palais.

*Mes. Chaboton & Rucat.*

Souchon , rue Pharaon.

*Mes. Bouque & Laborie.*

Gasc , rue Montoulieu.

*Mes. Barrere & Benaben.*

Lascombes , rue Commenges.

*Mes. Arbanere & Fabre.*

Canceris , à Ste. Barbe.

*Mes. Descarzaux & Dombas.*

Canel-Mercadier , à St. Michel.

*Mes. I. Roux & Dumas.*

Montjuif , près St. Antoine du Salin.

*Mes. Souchon & Portalez.*

Lebret , rue Nazareth.

*Mes. E. Martin & Finiels.*

Bourdeil , rue Bouquieres.

*Mes. Esparbié & Morel.*

Vidal , rue de l'Inquisition.

*Mes. Rouan & Dumas.*

Dumas , à la Porte du Château.

*Mes. I. cluzet & Courrege.*

Pellet , rue Nazareth , a les Papiers de  
Me. Brunet.

*Mes. Figuières & Gaubert.*

I. Cames, rue du Vieux-Raisin.

*Mes. I. Cassaigne & Cassaing.*

Sabatier, rue Sainte-Claire.

*Mes. Mayniel & Saurine.*

Dombras , rue St. Remesi.

*Mes Descazeaux & Portalez.*

Cluzet , rue Montgaillard.

*Mes. Lebret & Lapeyre.*

Lapeyre, rue Montgaillard.

*Mes. Cluzet & Bosc.*

Veyro , près la petite porte du Palais.

*Mes. Courrege & Salvetat.*

Salvan, au Puits de Montgaillard.

*Mes. Laprade & Cluzet.*

Marconié , rue Ninau.

*Mes. Chapon & I. Cluzet.*

Luans , près la porte Montgaillard.

*Mes. Labadie & E. Martin.*

*Mes. CHAPON & FIGUERES,*

*Syndics.*

## JOURS FÉRIÉS.

**P**remierement , tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année , & depuis le Mercredi Saint jusqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques , de même que depuis la veille de la Pentecôte jusqu'au Jeudi suivant: Les Audiencés s'ouvrent le Lundi après.

## JANVIER.

Le 1 la Circoncision.

Le 6 les Rois.

Le 20 S. Fabien & S. Sebastien.

## FÉVRIER.

Le 2 la Purification.

Le 25 S. Mathieu Apôtre.

## MARS.

Le 7 S. Thomas d'Aquin.

Le 19 S. Joseph.

Le 25 l'Annonciation N. D.

## AVRIL.

Le 25 S. Marc, Evangeliste.

## MAI.

Le 1 S. Philippe & S. Jacques, Apôtre.

Le 3 Invention Ste. Croix.

Le 17 jour de la délivrance de la Ville.

Le 19 S. Yves, la Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.

## JUN.

Le 11 S. Barnabé Apôtre.

Le 14 S. Exupere, Evêque de Toulouse.

Le 24 S. Jean-Baptiste.

Le 29 S. Pierre S. Paul Apôtres.

## JUILLET.

Le 2 la Visitation Notre-Dame.

Le 22 Ste Magdelaine.

Le 25 S. Jacques Apôtre.

Le 26 Ste. Anne.

## AOUT.

Le 3 Invention S. Etienne.

Le 5 Notre-Dame des Neiges.

Le 6 la Transfiguration de Not. Seig.

Le 10 Saint Laurent.

Le 15 les Audiences finissent, & huit jours après s'ouvrent les Audiences de Huis-Clos.

Le 16 S. Roch.

Le 24 S. Barthelemi Apôtre.

Le 25 S. Louis, les Aud. de Huis-Clos.

## S E P T E M B R E.

- Le 8 la Nativité, Notre-Dame. /  
 Le 14 l'Exaltation Sainte-Croix, le Par-  
 lement se ferme tout-à-fait, & le len-  
 demain entre la Chamb. des Vacations.  
 Le 21 S. Mathieu Apôtre.  
 Le 28 S. Exupere, Evêque de Toulouse.  
 Le 29 S. Michel Archange.  
 Le 30 S. Jérôme.

## O C T O B R E.

- Le 1 S. Remi.  
 Le 4 S. François d'Assise.  
 Le 9 S. Denis.  
 Le 18 S. Luc, Evangeliste.  
 Le 19 l'entrée des Classes, la Cour vaque.  
 Le 21 Ste. Ursule, Vierge & Martyre.  
 Le 28 S. Simon & S. Jude, Apôtres.

## N O V E M B R E.

- Le 1 la Touffaints.  
 Le 2 les Trépassés.  
 Le 11 S. Martin Evêque. Le lendemain,  
 l'Ouverture du Parlement, la Cour entre  
 en Corps & en Robbes rouges, sans  
 vaquer à l'expédition d'aucun Procès,  
 & les Audiences s'ouvrent huit jours  
 après la St. Martin.  
 Le 21 la Présentation Notre-Dame.  
 Le 25 Sainte Catherine, la Cour entre,  
 mais il n'y a point d'Audience.  
 Le 29 S. Sernin, Evêque de Toulouse.  
 Le 30 S. André Apôtre.

## D É C E M B R E.

- Le 6 S. Nicolas, la Cour entre, mais il  
 il n'y a point d'Audience.  
 Le 8 la Conception Notre-Dame.  
 Le 21 S. Thomas Apôtre.  
 Le 25 la Naissance de Notre Seigneur.  
 Le 26 S. Etienne.  
 Le 27 S. Jean Evangeliste.

Le 28 SS. Innocens.

Le 31 S. Sylvestre.

Le jour des Cendres.

Le jour de la Fête-Dieu & le dernier jour  
de l'Octave.

On ne peut vaquer lefdits jours à l'ex-  
pédition d'aucun Procès, ni Commission  
d'autorité de la Cour & Chambre des Re-  
quêtes, à peine de nullité. Il est néan-  
moins permis d'exécuter les Arrêts de la  
Cour & autres Actes de justice à la Cam-  
pagne lefdits jours, excepté les Diman-  
ches & Fêtes chômables.

---

CHANCELLERIE DU PALAIS.

*Garde des Sceaux.*

**M.** DUCASSE, rue Montouliou.

---

*Conseillers-Secrétaires du Roi, ancien  
Collège, Audienciers & Contrôleurs.*

M E S S I E U R S

Lacarrière, rue Sainte Claire.

Aurez, à Montpellier.

Vinas, à Lodeve.

Connac, Place Rouaix.

Dustou de St. Martin, Seigneur d'Anse  
& Lapeyre, Place de la Trinité.

Thieux de Lasserre, rue Saint Rome.

Borel, à St. Flour.

Baron, rue Croix-Baragnon.

Brechet de Vedrines.

*Conseillers, Secrétaires du Roi, Maison  
& Couronne de France.*

MESSIEURS

Gilbot de Lorzey.  
Martel, Sieur de la Vachemie.  
Puiffan.  
Lebegue de Pressé.  
Fronzac de Langlade.  
Leduc.  
Brondeau.  
Fondeville de Moustajou.  
De Maublanc.  
Laborde.  
Jussi de Grandperray.

*Secrétaires du Roi, ci-devant payeurs  
de Gages.*

M. Mery.  
M. Morille.

*Scelleur.*

M. Raynal, Ecuyer, Scelleur de la  
Chancellerie, rue de la Bourse.

*Conseillers du Roi, Rapporteurs  
Référéndaires.*

MESSIEURS

Mascart, rue Vieux Raifin.  
Poirson, rue Regans.  
Fornier, près la Bourse.  
Laporte, vis-à-vis les Carmes.  
Bonnet, rue Sainte-Claire.  
Dat, rue Pharaon.  
Lespinasse, rue Montgaillard.

Ricard , rue Nazareth.

Baric , rue Croix-Baragnon.

Dabatia , près Saint-Barthelemi.

*Greffiers Garde Minutes.*

M A I T R E S

de Monlong , *rue des Fleurs.*

Mathieu Serres , à *Montoulieu.*

I. Serres , *rue de Lapleau.*

Ginesti , *rue d'Auffargues.*

Duroux fils , *rue S. Antoine du T.*

HUISSIERS EN LA CHANCELLERIE

M A I T R E S

Lauzero , Doyen , rue des Moulins.

Allias , rue Velane.

Garlenc , près la Dalbade.

Mercadier , à Saint-Michel.

Laporte , Place Perchepinte.

Gailhard , rue Regans.

Roche , rue des Coffres.

Bastie , rue des Tourneurs.

*Huissiers aux Requetes & Eaux & Forêts.*

Guitton , Place Saint Etienne.

Tayac , dans l'Enclos du Palais.

Rougian , rue de la Pomme.

Riet , à Saint-Cyprien.

Cadeau , rue St. Antoine du Salin.

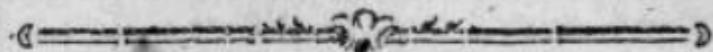
Fabarel , rue de la Vache.

Marc , à Saint-Cyprien.

Le Sieur Barada , jeune , Receveur de ladite Chancellerie , rue des Fleurs , fait

la distribution des Expéditions, chaque jour de Bureau, à deux heures.

Le Bureau de la Chancellerie est ouvert le Mercredi & Samedi, depuis dix heures jusqu'à midi.



*BUREAU DES FINANCES  
de la Généralité de Toulouse.*

**L**A création des Trésoriers de France doit remonter jusqu'au premier tems de la Monarchie Française, puisque Henri III, par son Ordonnance de 1586, & Louis XIII, dans son Edit du mois de 1635, ont déclaré qu'ils étoient les plus anciens Officiers de leur Royaume.

Lors de leur institution, il n'y eut qu'un seul Trésorier. Philippe de Valois en créa un second. Le Roi Jean en créa jusqu'à quatre, qu'il réduisit à trois. Henri II augmenta ce nombre, & créa autant de Trésoriers qu'il y avoit de Recettes Générales.

Le même Roi créa la Généralité de Toulouse, en 1551. Henri III, par son Edit du mois de Juillet 1557, érigea les Bureaux de Finances en corps de Compagnies, & fixa leurs assemblées aux Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine.

Les Trésoriers de France jouissent des mêmes privilèges & prérogatives, concurremment avec les Chambres des Comptes, où ils sont reçus de la même manière que les Officiers de ces Chambres : ils sont Commissaires nés de Sa Majesté dans les pays d'Etat ; ils acquierent la Noblesse, & la transmettent à leurs descendans.

Leur Jurisdiction s'étend sur les Finances, la Voirie & le Domaine. Dans le nombre des affaires portées à leur Tribunal, il en est qu'ils jugent en dernier ressort, & les autres sont sujettes à l'appel au Parlement.

## P R É S I D E N S

**M**ESSIRE DE CASTEL, Premier Prés., au Palais de la Trésorerie.  
Messire Durand de LASSERRE, second Président, rue Ste. Claire.

*Chevalier d'Honneur.*

M. de Lafite de Vergognan, à l'Hôtel de la Monnoie.

## T R E S O R I E R S D E F R A N C E.

## M E S S I E U R S

Foulquier, Place Saint-Etienne.  
Maurel de Lapujade, rue Saint-Rome.  
Roucoux de Saint-Amans, rue Maif. Prof.  
Lapeyrie, rue Tolosane.  
Desclaux, rue des Paradoux.  
Perés, rue Nazareth.

Dufour, rue Pharaon.  
 Descoffres, rue de la Dalbade.  
 Dor de Lastours, Place du Salin.  
 Martin, rue des Paradoux.  
 Viguié, rue des Nobles.  
 Candie de St. Simon, rue des Paradoux.  
 Lartigue, rue du Taur.  
 De Valette, rue du Sénéchal.  
 Boutonnier, aux Paradoux.  
 Armengaud, Place du Salin.  
 D'Olivier, près Saint-Antoine du T.  
 Rodier, Seigneur de Puech, Pl. du Salin.  
 Duzerre, rue Saintes-Carbes.  
 De Voifins-Lavernière, rue Boulbonne.  
 Lanes, rue de l'Inquisition.  
 Holier, rue de la Treille.  
 Domestion, rue Nazareth.  
 Bermont-Dauriac, Place du Salin.  
 M.  
 M.

TRESORIER DE FRANCE  
*Vétérans.*

Fornier, près la Dalbade.  
 Cucfac, Place du Palais.

G E N S D U R O I.

M E S S I E U R S

De Lamouzié, Avoc. du Roi, Pl. du Sal.  
 Bazillac, Procureur du Roi, rue Com-  
 menges.  
 M.                   second Procureur du Roi.

*Greffiers en Chef.*

Moncoüet, ancien & mitriennal, Place du Salin.

Lavelan, Seigneur de Sarniguet, alternatif mitriennal, rue Saint-Rome.

*Huiffiers.*

Me. Albouy, premier Huiffier, au Palais de la Trésorerie.

Bertrand, Place Saint-George.

Lafiteau, cadet, rue du Taur.

Deloze, cadet, rue des Salenques.

Tandon, rue du Taur.

Lafiteau, plus cadet, rue des Balances.

*Procureurs audit-Bureau.*

## M A I T R E S

Hypolite Richard, Place du Salin.

B. Richard, rue Sainte-Claire.

Vincens, rue Commenges.

Gach, rue Latomy.

Lanta, rue Sainte-Claire.

Le Bureau des Finances tient ses Séances ordinaires les Lundi, Mercredi, Vendredi, & ses Audiencés, les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine; les jours se rencontrant un jour de Fête ou férié, on entre le lendemain. Le 13 Septembre les Audiencés cessent, & le Bureau du Domaine finit le 27 dudit mois, jusques à la St. Martin.

## SÉNÉCHAUSSEE, ET SIÈGE PRÉSIDENTIAL.

**L**ES Comtes de Toulouse, dès l'an 1210, avoient un principal-Officier de leur justice dans l'étendue du Comté, connu sous le nom de Sénéchal. Après la réunion du Comté à la Couronne, arrivée en 1271, nos Rois, toujours attentifs au bonheur de leurs sujets, s'empresèrent d'établir un Sénéchal dans cette Ville, pour rendre la Justice. Le plus ancien qui nous soit connu, depuis la réunion, est Pierre de Voisins, qui l'étoit en 1275. On voit par là que la Jurisdiction du Sénéchal est très-ancienne.

Le soin d'administrer la justice n'appartient plus aux Sénéchaux, ce sont ses Officiers qui la rendent en son nom. Ils connoissent des appellations des Juges Royaux & Bannerets, & des causes des Nobles en premiere instance.

Depuis la suppression de la Viguerie, faite en 1749, les habitans de cette Ville, ceux du Gardiage & de la Viguerie, plaident en premiere instance à la Sénéchaussée ou au Présidial, sans être obligés de prendre des Lettres de la Chancellerie, pour cette derniere Jurisdiction.

Ce fut en 1551 que le Roi Henri II

établit un Préfidal dans la Sénéchaussée de cette Ville. Les Officiers, qui sont les mêmes que ceux de la Sénéchaussée, jugent en dernier ressort, soit par appel, ou en première instance, toutes les causes qui n'excèdent point deux mille livres : & en matière criminelle, ils connoissent en dernier ressort des cas Prévôtiaux, & les jugent conjointement avec le Prévôt, même par préférence à lui, s'ils ont décrété avant, ou dans les vingt-quatre heures.

Les Officiers, pour leur service, sont distribués en trois Chambres, deux Civiles & une Criminelle. Le département s'en fait tous les six mois.

### SÉNÉCHAL,

Messire ANTOINE DE CHALVET-ROCHEMONTEIX, Seigneur Marquis de Merville & autres Places, Chevalier, Sénéchal de Toulouse & pays d'Albigeois : il est le quatrième Sénéchal de sa Famille.

---

*Département des Chambres de la Sénéchaussée & Siège Préfidal.*

Premier Semestre, à commencer du 3 Novembre 1779, jusqu'au 2 Mai 1780.

#### PREMIERE CHAMBRE CIVILE.

**M.** DE LARTIGUE, Conseiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée, & Siège

Présidial de Toulouse, *rue du Taur.*

M. Demont, Lieutenant Particulier,  
*rue des changes.*

CONSEILLERS.

M. d'Espigat, Doyen, *rue de la Pomme.*

M. de Rimaillo de Lassalle, *rue S. Orens.*

M. de Compayré, *vis-à-vis le collège de Foix.*

M. de Ruotte, Assesseur du Prévôt, *vis-à-vis les carmelites.*

CONSEILLER HONORAIRE.

M. de Rimailho, père, *près S. Orens.*

CHAMBRE CRIMINELLE.

M. de Sabalos, Juge-Criminel, *rue des Balances.*

M. de Berrié, Lieutenant Principal, *rue des Chapeliers.*

CONSEILLERS.

M. de Bernadou de Salmanac, Sous-Doyen, *près la Croix-Baragnou.*

M. de Palis, *rue de la Pomme.*

M. d'Esparceil, *rue du Four-Bastard.*

M. Ducasse, *rue des changes.*

M. de Baric, *rue de la Pomme.*

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

M. de LARTIGUE, Juge-Mage, *rue du Taur.*

M. de Berrié, Lieutenant Principal,  
*rue des Chapeliers.*

M. de Montané de Laroque, Lieutenant Particulier,  
*rue de Gestes.*

## CONSEILLERS.

M. de Bellegarde, *rue des Teyffeyres.*  
 M. Carles de Lancelot, *aux Puits-clos.*  
 M. de Moiffiet, *rue de la Pomme.*  
 M. Derrey de Belbeze, *près la place Royale.*

*Second Semestre, à commencer du 3 Mai  
 1780, jusqu'au 2 Novembre suivant.*

## PREMIERE CHAMBRE CIVILE.

M. de Lartigue.		M. de Montané.
M. de Berrié.		

## CONSEILLERS.

M. d'Espigat.		M. Ducallé.
M. d'Esparceil.		

## CONSEILLER HONORAIRE.

M. de Rimailho, père.

## CHAMBRE CRIMINELLE.

M. de Sabalos.		M. de Berrié.
----------------	--	---------------

## CONSEILLERS.

M. de Bellegarde.		M. de Moiffiet.
M. de Lancelot.		M. Derrey.
M. de Compayré.		

## SECONDE CHAMBRE CIVILE.

M. de Lartigue.		M. Demont.
-----------------	--	------------

## CONSEILLERS.

M. de Bernadon.		M. de Ruotte.
M. de Rimailho.		M. de Baric.

## GENS DU ROI.

M. de Loubeau, Avocat du Roi, près  
*S. Antoine du T.*

M. de Lagane, Procureur du Roi, rue  
*du canard.*

M. de Laporte, Avocat du Roi, rue *S.*  
*Sernin.*

## G R E F F I E R.

M. Lefebvre, Greffier en chef, Civil,  
Criminel, Affirmations & Présenta-  
tions, aux quatre coins des Augustins.

## HUISSIERS DE LADITE COUR.

## M A Î T R E S

Daubriac, cadet, premier Huissier, rue  
des Pénitens Noirs.

Deloze, Doyen, rue du Sénéchal.

Larigaudere, rue du Peyrou.

Daubriac, aîné, Fauxbourg S. Etienne.

Lafitau, place Pred-Montardy.

Virebent, à Saint-Michel.

Cingfrais, petite rue du Taur.

Broussouze, rue Peyrolieres.

*Sergens Royaux.*

Thoury, rue Vidale.

Bertrand, cadet, rue du Taur.

Casse, à l'Isle de Tounis.

Salefranque, Place du Pont neuf.

*Huissiers à la Masse d'Armes.*

Freche, rue du petit Versailles.

Courgeon, rue des Pénitens Noirs.

*Avocats au Parl. Postulans au Sénéchal.*

## MESSIEURS

- Dupuy, *aux Puits-Clos.*  
 Manavit, *rue Fourbastard.*  
 Martin, *rue du Sénéchal.*  
 Bordes, *rue Mirabel.*  
 Purpan, *rue du poids de l'Huile.*  
 Guion, *près le Sénéchal.*  
 Audemar, *près le Sénéchal.*  
 Dargassies, *près la Place Royale.*  
 Augé, *rue des Cordeliers.*  
 Marchand, *rue du Taur.*  
 Rominguieres, *rue du Taur.*  
 Tollemer, *rue du Puits-Verd.*  
 Baumel, *au petit Versailles.*  
 Loubers, *rue Serminieres.*

## PROCUREURS AU SÉNÉCHAL.

## MAÎTRES

- R**ESPLANDY, Doyen, *rue Neguegouffès.*  
 Penavayré aîné, *rue du Taur.*  
 Guitton, *rue Bonquieres.*  
 Labordere, *rue du Taur, Correspondant du Bureau Royal de la Correspondance générale de Paris.*  
 Saury, *rue du Sénéchal.*  
 Bertrand, *rue Causslette.*  
 Meric, *rue Sainte-Ursule.*  
 Vitry, *rue du Taur.*  
 Descasaux, *rue du Taur.*

Belin, rue du Taur.  
 Penavayré, cadet, rue du Taur.  
 Jougla, près le Refuge.  
 Cassaignere, rue de la Pomme.  
 Fedas, petite rue du Taur.  
 Montroux, petite rue du Taur.  
 Imbert, rue du Taur.  
 Falguiere, rue des Pénitens Noirs.  
 Caissel, rue du Taur.  
 Carivenc, rue des Tourneurs.  
 Coufy, rue des Jacobins.  
 Breil, rue Fourbastard.  
 Darles, petite rue du Taur.  
 Bonnefierre, près le Sénéchal.  
 Faduilhe, rue du petit Versailles.  
 Trébos, rue Sainte-Ursule.  
 Malfré, rue des Pénitens Bleus.  
 Guittou, neveu, rue Boulbonne.  
 Chaphtive, rue du Taur.  
 Dargassies, au Coin de Gestes.  
 Labat, rue S. Sernin.  
 Fourés, acquérent de l'Office de Me.  
 Truilhé, rue du Taur.  
 Gayssat, acquéreur de l'Office de Me.  
 Bailac, rue Peyrolieres.

---

**JOURS D'AUDIENCE DES COURS**

*Présidiale & Sénéchaussée de Toulouse.*

**P**remierement, les Lundi, Mercredi  
 & Samedi, à 8 heures du matin, il  
 y a Audience Présidiale; & en cas que  
 les Lundi & Mercredi soient Fête, la-  
 dite Audience est transférée au lende-

main à la même heure ; savoir, du Lundi au Mardi, & du Mercredi au Jeudi.

Le Lundi, à trois heures après midi de relevée, & le Jeudi matin à 8 heures, sont données Audiences pour les Causes Civiles & Ordinaires.

Les Mardi & Vendredi matin, à 8 heures, il y a Audience pour les Causes Criminelles, & en cas que le Vendredi se rencontre un jour de Fête ou férié, l'Audience Criminelle est transférée au lendemain.

Au temps du Carême les Audiences du matin ne commencent qu'à neuf heures.

Et en cas que les jours des veilles St. Sebastien, St. Jean Porte-Latine, St. Yves, St. Jacques le Majeur & St. Luce tombent un Lundi, toute fois il n'y a pas Audience de relevée.

Les Jeudi & Lundi avant les Cendres, il n'y a pas Audience de relevée, comme aussi il n'y a pas Audience la veille des Rois.

Les Lundi, Mardi, Mercredi précédens l'Ascension de Not. Seigneur, sont fériés pour l'ordinaire, & il n'y a Audience Présidiale que le matin.

Les Audiences finissent le Samedi des Rameaux ou Pâques Fleuries, & ne recommencent que le Lundi après *Quasimodo*, finissent le Lundi au soir de relevée avant la Pentecôte, & recommencent le Lundi après la Trinité ; finissant aussi la veille

de St. Thomas, elles commencent pour le Présidial le second de Janvier, & pour l'Ordinaire, après les Rois.

Vacations sont accordées pour dix ou douze jours au plus, environ les premier ou second d'Octobre.

Il n'y a point d'Audience la veille de la Toussaints & les jours de Ste. Catherine & de St. Nicolas, ès jour des Arrêts généraux, qui sont le Mardi avant Pâques, le Vendredi avant la Pentecôte, la veille Notre-Dame d'Août, la veille de Sainte Croix de Septembre & le lendemain de St. Thomas.

Pareillement tous les jours de la Souveraine Cour de Parlement sont fériés ès dites Cours Présidiale & de la Sénéchaussée, qui sont les jours de Dimanche, le jour de Cendres, le Jeudi, & Vendredi, Samedi avant Pâques, le jour de Pâques & les trois jours suivans, le jour de la Pentecôte & les trois jours suivans, le jour de l'Ascension Notre-Seigneur, la Fête-Dieu, & tous les jours marqués en chaque mois.

Ladite Cour Présidiale ne donne point Audience les jours qu'il échoit Enterrement de quelqu'un des Conseillers.

*Jours fériés pour la Jurisdiction Ordinaire, èsquels la Cour Présidiale entre & donne Audience à huit heures du matin.*

### JANVIER.

Les 1, 2 & 4 encore qu'ils soient le Vendredi.

Le 17 pour la Fête St. Antoine.

Le 22 pour la Fête de St. Vincent.

Le 25 pour la Fête de la Conv. S. Paul.

**F E V R I E R.**

Le 3 pour la Fête St. Blaise.

Le 22 Fête de la Chaire St. Pierre.

**M A R S.**

Le 18 pour la Fête St. Gabriel.

**A V R I L.**

Le 23 pour la Fête St. George.

Le dernier, pour la Fête St. Eutrope.

**M A I.**

Le 8 pour la Fête St. Michel.

Le 22 pour la Fête Ste. Quiterie.

**J U I N.**

Le 16 pour la Fête St. Cirice & Ste. Julite.

Le 30 pour la Fête St. Martial.

**A O U S T.**

Le 1 pour la Fête St. Pierre-ès-Liens.

Le 28 pour la Fête St. Augustin.

Le 29 pour la Fête de la Découlation St. Jean-Baptiste.

**S E P T E M B R E.**

Le 1 pour la Fête St. Leu & St. Giles.

**D E C E M B R E.**

Le 13 pour la Fête Ste. Luce.

Les jours de St. Jean Porte-Latine, 6 Mai, pour la Solemnité du Sénéchal de Bazoche, qui se fait au Couvent des Cordeliers. Les jours de St. Nicolas, qui sont le 9 Mai & le 6 Décembre; le jour de Ste. Catherine, qui est le 25 Novembre, la Cour Présidiale & de la Sénéchaussée ne donne point Audience.

## UNIVERSITÉ.

CETTE Université, la seconde, & l'une des plus célèbres du Royaume, sur tout pour le Droit, fut créée en 1215, par Philippe Auguste.

Dans le traité de paix que Raymond, dernier Comte de Toulouse, fit en 1228 avec la Reine Blanche, Regente du Royaume, il s'obligea de donner quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre Maîtres en Théologie, deux en Droit Canonique, six Maîtres ez-Arts, & deux Régens de Grammaire, qui professeroient les Sciences dans cette Ville.

Le nombre des Professeurs fut augmenté successivement; ensorte qu'il y a aujourd'hui,

4 Professeurs Royaux nommés par le Roi, & à ses gages, pour enseigner la Théologie.

6 Professeurs Conventuels.

1 Professeur pour dicter uniquement les Libertés de l'Eglise Gallicane, établi en 1717, dont le Roi s'est réservé la nomination.

5 Professeurs pour le Droit Civil & Canonique.

1 pour le Droit Français, & 6 Aggrégés.

5 Professeurs en Médecine.

Celui qui occupe la seconde dignité du Chapitre de St. Etienne , est toujours Chancelier.

Les autres Chaires sont au concours , à l'exception de celles des Professeurs Conventuels.

Le Recteur de l'Université change chaque trois mois : il est pris dans la Faculté du Droit ; & quoique marié , il peut procéder par censure , selon les Bulles d'Innocent IV , & plusieurs Arrêts du Parlement.

Cette Université a donné plusieurs hommes célèbres à la Patrie dans tous les genres, tels que Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI, & Urbain V ; 12 Cardinaux, un grand nombre de Prélats sçavans , plusieurs profonds Jurisconsultes , Aufrery , Còras , Pibrac , Ferrier , Cujas , Maran de Hautefferre , Boutaric , Bastard , &c. &c.

Dans les Cérémonies publiques on distingue les différentes Facultés par la couleur des houpes ; celle du Recteur est en or ; celle des Professeurs en Théologie est blanche ; celle des Canonistes est verte ; celle des Professeurs en Droit est rouge ; celle des Professeurs en Médecine est violette ; & celle des Professeurs aux Arts est bleue.

Les Professeurs en Droit acquièrent la qualité de Comtes *ex-Loix*, après avoir enseigné pendant 20 ans. Blaise

Auriol, Docteur, Régent en Droit Canonique, est le premier qui fut créé Chevalier. La Cérémonie en fut faite le premier Septembre 1553, par Pierre Daffis, Recteur, qui lui donna l'Épée, la Ceinture, le Baudrier, les Éperons dorés, le Collier, & l'Anneau où étoient le Cachat & les Armes du Récipiendaire. On conserve encore l'usage d'ensevelir les Professeurs avec ces mêmes marques d'honneur.

PROFESSEURS EN THÉOLOGIE.

**M.** Barthe, *Place des Pénit. Blancs.*  
 M. Pijon, *aux Puits-Élos.*  
 Le Reverend Pere Dufour, *Dominicain.*  
 Le Reverend Pere Roignan, *Dominicain.*  
 Dom Dagard, *de l'Ordre des citeaux.*  
 Le Reverend Pere Mathien, *Augustin.*  
 Le Reverend Pere Brussac, *cordelier.*  
 Le Reverend Pere Calyet, *carme.*  
 M.

*Professeurs en Droit.*

M. Brian, *rue des Etudes.*  
 M. Delort, père, *rue du canard.*  
 M. Ruffat, *rue des Nobles.*  
 M. Gouazé, *rue Velane.*  
 M. Labroquere, *rue Latomy.*  
 M. Rigaud, *aux Puits-clos.*  
 M. Delort, fils, reçu en survivance, en exercice, *rue du canard.*

*Professeurs en Médecine.*M. Dubernard, *rue des Toulousains.*M. Maynard, *rue Boulbonne.*M. Gardeil, *rue Bouquieres.*M. Arrasat, *près la Dalbade.*M. Dubor, *rue des Balances.**Professeurs aux Arts.*M. l'Abbé Caussanel, *près les Tiercerettes.*M. Benet, Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences, *rue Boulb.**Professeurs Aggrégés aux Arts.*

M. Martin.

M. Martin St. Romain. } *au Col. Roy.*Le Rev. Pere Chalret. } *Doctrinaires.*

Le Rev. Pere Rouaix.

*Aggrégés en Droit.*M. Reboutier, *près St. George.*M. Turle-Larbrepin, *rue des Pujols.*M. Perés, *rue Boulbonne.*M. Daram, *aux Puits-Clos.*M. Gontault, *rue des Regans.*M. Maynard, *rue Boulbonne.*M. Fauqué, *rue St. Rome.*M. Bec, *rue Ninau.**Secrétaires.*M. Vaisiere, *rue d'Astorg.*M. Truilhé, *rue Neguegouffes.**Bedeaux.*M. Truilhé, *rue Neguegouffes.*M. Pecarrere, *rue Poussonville.**Trésorier.*M. Vaisiere, *rue d'Astorg.*

ACADÉMIE  
DES JEUX FLORAUX.

**V**ERS le commencement du troi-  
zième siècle, plusieurs Citoyens,  
gens de Lettres, étoient dans l'usage de  
s'assembler pour se communiquer leurs  
ouvrages; & pour exciter l'émulation  
des Poètes, ils publièrent dans le mois  
de Novembre 1323, le dessein qu'ils  
avoient formé de donner une Violette  
d'or à celui dont l'ouvrage réuniroit les  
suffrages de cette Académie naissante.  
Arnaud-Vidal de Castelnaudarry, fut le  
premier qui fut couronné, pour un  
Poème qu'il fit en l'honneur de la Vier-  
ge: & cet Auteur fut qualifié de Doc-  
teur en la *gaie science*, pour une nou-  
velle Chançon qu'il composa sur le même  
sujet.

Les Capitouls persuadés de l'utilité  
de ce nouvel établissement, & ne con-  
sultant que leur zèle pour la gloire de la  
Patrie, délibérèrent de distribuer tous  
les ans à l'avenir des prix semblables,  
aux dépens de la Ville.

Cette Société Littéraire étoit compo-  
sée de sept Poètes, & projetta de se  
faire des règles qui furent dressées par  
Guillaume Molinier, leur ancien Chan-  
celier: elles furent appelées *Loix  
d'amour*; & après avoir été approuvées

par l'Assemblée, elles furent publiées en 1355. Suivant ces Statuts, on accor-  
doit des Lettres de *Bachelier en la gaie science*, & dans le *gai savoir*, à celui qui auroit remporté le prix, d'après le jugement des sept Poètes, qui étoient qualifiés de *Seigneurs mainteneurs*.

Cette Académie commençoit à dégénérer, mais le zèle & les libéralités de CLÉMENCE IZAURE, Toulousaine, dont la Statue en marbre blanc est placée dans le grand Consistoire, lui donnerent un nouveau lustre. En renouvelant vers l'an 1502, la Cérémonie des Jeux Floraux, elle légua par son Testament des fonds considérables, pour fournir aux Prix que l'Académie distribue chaque année le 3 du mois de Mai; ces prix sont au nombre de cinq, savoir; une Amaranthe d'or, de valeur de 400 liv., destinée à une Ode.

Une Englantine d'or, \* de valeur de 450 liv., destinée à un Discours d'un quart d'heure de lecture.

Une Violette d'argent, de valeur de 250 liv., destinée à un Poème de cent vers.

---

\* Ce Prix qui étoit autrefois d'argent, & de valeur de 200 liv., fut augmenté à 450 liv., par la générosité de M. Soubeyran de Scopon, membre de cette Académie, qui céda à la Ville le capital d'une rente constituée.

Un Souci d'argent, de valeur de 200 liv., destiné au genre Pastoral.

Un Lys d'argent, de valeur de 60 liv., pour un Sonnet à la Vierge.

La distribution de ces Prix se fait à l'Assemblée Générale, dans le grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville. Les Académiciens, avec les Capitouls, vont les prendre ce jour-là de dessus l'Autel de l'Eglise de la Daurade, où ils ont été exposés à la curiosité du public.

Cette Académie tient trois Assemblées publiques. La première le

la seconde, le premier Dimanche du mois de Janvier, qu'on appelle *Sémonce*; & la troisième, le 3 Mai, jour de la distribution: les Assemblées particulières se tiennent le Vendredi de chaque semaine.

LE ROI, PROTECTEUR.

Mgr. LE CHANCELIER.

MESSIEURS

**D**E NIQUET, Premier Président  
Chancelier, en 1763.

De Cambon, Ev. de Mirepoix, en 1736

De Miramont, Conseiller au Parlement,  
en 1739.

Le Comte de Garaud, en 1739.

De Bardy, Conseiller au Parl., en 1739.

Lefranc, de Pompignan, de l'Académie  
Française, en 1740.

Lecomte, Proc. Gén. au Parl., en 1742.

- De Lamote, Conf. au Parl., en 1743.  
De Carriere-d'Aufrery, Conseiller au  
Parlement, en 1750.  
De Pegueirolles, ancien Président du  
Parlement, en 1751.  
Castillon, Avoc. au Parlement, en 1751  
De Villeneuve de Boville, en 1751.  
De Rafin, Conf. au Parlement, en 1751.  
De Montegut, Conf. au Parl., en 1751.  
Daignan, Baron d'Orbesian, en 1753.  
Delpy, Secrétaire perpétuel, en 1754.  
De Lafage-Paillés, en 1754.  
De Verny, Avocat au Parl., en 1755.  
Daguin, Président au Parl., en 1759.  
L'Abbé Forest, en 1759.  
De Senaux, Président du Parl. en 1759.  
Boyer de Sauveterre, Président du Parle-  
ment, en 1760.  
De Dillon, Archevêque de Narbonne,  
en 1760.  
De Lacroix, Avocat au Parl., en 1761.  
De Progen, en 1762.  
De Cambon - Labastide, Président du  
Parlement, en 1763.  
De Brienne, Arch. de Toul., en 1765.  
Varagne-Gardouch, Marquis de Belesta,  
en 1765.  
Martel, Avocat au Parlement, en 1770.  
Drouin de Vaudueil, anc. Premier Pré-  
sident du Parl. de Toulouse, en 1770.  
Jamme, Avocat, au Parlement, en 1770.  
De Parazols, Avocat Général, en 1772.  
De Portes, Présid. au Parlem., en 1772.  
L'Abbé Nenvillé, en 1773.

L'abbé Magi, Doc. en Théol. en 1774.  
De Sapte, Président du Parl. en 1777.  
Ferés, Bibliothécaire de MONSIEUR,  
Frère du ROI, en 1778.

De Lalo, Conseiller au Parl. en 1778.  
D'Albis de Belbese, Conseiller au Parle-  
ment, en 1779.

Le Chef de Consistoire, Académicien né.  
Le Comte de Perigord, Commandant  
de la Province, nommé à la premiere  
place vacante.

*Maîtres des Jeux Floraux.*

M. Marmontels, de l'Académie Fran-  
çaise.

M. Valet, de Regagnac.

M. le Chevalier de la Tremblaie.

M. l'Abbé Taverne.

M. Dutour, Avocat au Parlement.

**ACADÉMIE ROYALE**  
**DES SCIENCES,**

*Inscriptions & belles Lettres.*

**C**ETTE Académie doit son éta-  
blissement à MM. Gouazé, Doc-  
teur en Médecine, Carriere, Chirur-  
gien, & Sage, Apothicaire, dont l'a-  
mour pour la Patrie & pour les Scien-  
ces, renouvelerent en 1729, le projet  
commencé par la *Société des Lanter-  
nistes.*

Ils communiquèrent leur dessein à des Amateurs , qui se firent un plaisir de fournir les uns aux dépenses nécessaires ; & les autres voulurent se charger du travail Académique.

Le Roi informé du succès de leurs opérations , leur permit le 20 Juillet 1720 , de tenir des Assemblées. La Ville de son côté voulut par ses libéralités contribuer à leurs progrès , en leur donnant un Jardin de Botanique , qui est des mieux fournis en toute espèce de Plantes , & leur donna de plus une Tour sur les Remparts pour faire leur Observatoire ; mais cette Tour n'existe plus. Cet établissement étoit trop glorieux pour la Ville , pour n'être pas scellé de l'autorité Royale : Louis XV , par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1746 , érigea cette Société en ACADEMIE ROYALE ; elle tient tous les ans deux Assemblées publiques ; la première le Jeudi après Quasimodo , dans laquelle on distribue un prix de valeur de 500 liv. , dont le sujet roule alternativement sur la Physico-Mathématique , la Medico-Physique , & les belles Lettres. La seconde est fixée au 25 Août , jour de la fête de Saint-Louis. Les Capitouls s'y rendent avec toute leur pompe , précédés de la Compagnie du Guet.

LE ROI, PROTECTEUR.

HONORAIRES

**M** le Duc de Richelieu.  
 M. de St. Priest, Int. du Langued.  
 M. Dillon, Archevêque de Narbonne.  
 M. le Marquis de Caraman.  
 M. de Brienne, Archev. de Toulouse.  
 M. le Marquis de Niquet, Premier Prés.  
 M. de Bonrepos, anc. Proc. Général.  
 M. le Marechal de Biron.

*Deux de MM. les Capitouls Associés nés.*

ASSOCIE'S LIBRES.

M. le Marquis de Puivert, Président du  
 Parlement, rue des Couteliers.  
 M. le Marquis. de Beauteville, rue des  
 Nobles.  
 M. le Marq. de Belestá, rue Bouquieres.  
 M. Darquier-Pellepoix, rue de Latomy.  
 M. Garipuy, père, rue des Fleurs.  
 M. de Puymaurin, Place d'Aslézat.

ASSOCIE'S ORDINAIRES.

*Pour la Géométrie.*

M. de Saget, cadet, rue des Filatiers.  
 M. Bonnefoux, Général des Doctrinaires  
 M. l'Abbé Bellot, rue de la Trinité.

*Pour l'Astronomie.*

M. l'Abbé Legris, au Collège Royal.  
 M. Garipuy, fils, rue des Fleurs.  
 M.

*Pour la Méchanique.*

- M. Marcorelle , rue St. Remesi.  
 M. de Saget , aîné , rue des Filatiers.  
 M. l'Abbé Martin , au Collége Royal.

*Pour l'Anatomie.*

- M. Poudroux , Docteur en Médecine ,  
 rue Pharaon.  
 M. Brun , Chirurgien , rue Ste. Claire.  
 M. Baquier , Me. en Chirurgie , rue  
 Saintes-Carbes.

*Pour la Chimie.*

- M. Dubernard , Professeur en Médecine ,  
 rue des Touloufains.  
 M. Lahens , Apoticaire , rue des Coutel.  
 M. Benet , Doc. en Méd. rue Boulbon.

*Pour la Botanique.*

- M. Maynard , Professeur en Médecine ,  
 rue Boulbonne.  
 M. Gardeil , Professeur en Médecine ,  
 rue Bouquieres.

*Pour les Inscriptions & Belles-Lettres.*

- M. d'Orbessan , Place-Mage.  
 M. Lefranc , de l'Académie Française.  
 M. Rebontier , Aggrégé en Droit , près  
 St. George.  
 M. Raynal , Subdélégué , à Stes. Carbes.  
 M. l'Abbé d'Aufrery , à St. Antoine  
 du T.  
 M. de Montegut , rue Provençal.

- M. Labroquere, rue Latomy.  
 M. le Marq. de Chalvet, à St. Ant. du T.  
 Dom Dolive, Bénédictin à la Daurade.  
 M. Gouazé, rue Velane.  
 M. Jamme, des Jeux Floraux, rue des  
 Fleurs.  
 M. Dumas, Professeur, au Collège  
 Royal.  
 M. Lombard, Doctrinaire, à Lesquile.  
 M. Cairol.  
 M. Foulquier, aux Paradoux.

*Secrétaire perpétuel.*

- M. l'Abbé de Rey, rue de la Magdelaine  
 M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire Vete-  
 ran, rue Pisse-Lauque.

*Trésorier.*

- M. Turle-Larbrepin, rue des Pujols.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

- M. de Lalande, des Académies Royales  
 de Paris, de Londres, de Prusse,  
 &c. à Paris.  
 M. Born, des Académies de Stockholm.  
 de Berlin, de Londres, &c., à Vienne.  
 M. Camper, Prof. d'Anatomie, de Mé-  
 decine d'Amsterdam, &c. à Amsterdam.  
 M.

ADJOINTS.

- M. Dufour, de l'Académie des Arts,  
 rue de Lafesquiere.  
 M. le Chevalier Despluasse, rue Ninau.

*Deffinateurs.*

M. le Chevalier Rivalz , rue Neguegouf.  
Le fleur Pouzeins , Ecrivain à l'Hôtel  
de l'Académie.

*Il y a encore plusieurs Correspondans  
étrangers.*

L'Académie des Sciences propose tous  
les ans un Prix sur des sujets de Mathé-  
matique , de Médecine & de Belles-Let-  
tres , ce Prix est de 500 liv. : on le dé-  
livre dans la seconde Scéance publique,  
qui se tient le jour de St. Louis , dans  
une des Salles de l'Hôtel de l'Académie,  
*rue des Fleurs.*

---

## ACADÉMIE ROYALE

*De Peinture, Sculpture, & Architecture.*

**B**ERNARD Dupuy du Grez , que  
la nature favorisa des plus rares  
talens , après avoir passé une partie  
de sa jeunesse à l'étude des Langues ,  
embrassa la Profession d'Avocat , & dis-  
puta une Chaire de Droit dans l'Univer-  
sité de cette Ville. Son goût pour la so-  
litude , le détermina à quitter le Bar-  
reau , pour faire fleurir les Arts. Les  
connoissances qu'il avoit acquises dans  
l'Art de la Peinture , le déterminèrent à  
établir une Ecole publique de Dessin :  
Il fit exposer à ses fraix un Modèle vi-

vant, d'après lequel on alloit desliner ; il distribua des prix aux jeunes élèves qui faisoient des progrès dans cet Art , au jugement des plus habiles Peintres & Sculpteurs de la Ville : cet illustre Citoyen composa un Traité sur la Peinture , qui est très-estimé , & qu'il fit imprimer en 1699.

MM. Rivalz , Cammas & Crozat , fameux Peintres de Toulouse , animés du même zèle , continuerent ces Ecoles ; & les Capitouls , pour les encourager dans leur nouvel établissement , se chargerent de fournir aux dépenses nécessaires , par Délibération du 3 Septembre 1726.

En 1738 , ils le rendirent perpétuel , & pour exciter l'émulation des élèves , ils fondèrent en 1744 , des prix pour la Peinture , la Sculpture & l'Architecture. Enfin le Roi érigea cette Ecole , en Académie Royale , par Lettres Patentes de l'année 1751.

Cette Académie fut composée de 72 Sujets , partagés en quatre différentes Classes. Le Modérateur est toujours pris dans la troisième : les Professeurs choisis pour l'enseignement , sont tirés de la quatrième Classe , & sont payés par la Ville.

Cette Académie distribua tous les ans plusieurs prix. Le premier est une Médaille d'or , de valeur de 300 liv. , qui

a alternativement pour objet la Peinture, la Sculpture & l'Architecture: le second, est une Médaille d'or, de 60 liv. pour les essais de Peinture, & une autre de même valeur pour l'Architecture; une troisième, du prix de 30 liv. pour le dessin, d'après le modèle vivant; une quatrième de 20 liv. pour le Dessin, d'après la ronde-Bosse; deux autres de 15 liv. chacune, pour une Académie d'après l'Estampe; une de même valeur, pour le Prix de Perspective; & la dernière de 15 liv. pour la Géométrie-Pratique & l'Anatomie.

Outre ces libéralités, la Ville a donné à cette Académie un logement très-vaste & commode pour les différentes Ecoles, & pour tenir ses assemblées. La distribution des Prix se fait tous les ans, le 9 Juillet, dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville.

Cette Académie fait dans le mois de Mai une Exposition publique des meilleurs Tableaux des Membres & des Elèves; & tous les Amateurs se font un plaisir d'enrichir ce Sallon des plus belles peintures & bas-reliefs qu'ils ont: cette Exposition publique dure pendant huit jours: elle se fait dans une des grandes salles de l'Hôtel de Ville, ce qui attire un concours prodigieux de monde.

## PREMIERE CLASSE.

**M**ESSIEURS LES CAPITOULS,  
*Représentant le Corps de Ville, Fondateurs.*

## SECONDE CLASSE.

*Affociés Honoraires.*

- M. le Gouverneur de la Province.  
 M. le Commandant de la Province.  
 M. l'Archevêque de Toulouse.  
 M. le Premier Président du Parlement.  
 M. le Marquis de Voyer d'Argenson.  
 M. Bergeret.  
 M. de Laverdy, anc. Contrôleur-Général.  
 M. de Dillon, Archevêque de Narbonne.  
 M. de St. Priest, Intendant du Langued.  
 M. de Bonrepos, ancien Procureur-Général.  
 M. le Comte de Caraman.

---

M. le Comte Dubarry, reçu en survivant.

## TROISIEME CLASSE.

*Affociés ordinaires.*

MODÉRATEUR pour l'année 1780.

M. d'Azas, à la Perchepinte.

- 
- M. l'Abbé de Sapte, *rue Pisse-Lauque.*  
 M. de Mondran, Ecuyer, *rue des Fleurs.*  
 M. Garipuy père, *rue des Fleurs.*  
 M. Castel P. P. D. T. D. F. à la Trésorerie.

- M. d'Orbeffan , à la Place-Mage.  
 M. le Ch. d'Aufrery , à St. Antoine du T.  
 M. le Marquis de Fourquevaux , Cloître  
 St. Etienne.  
 M. le Marquis de Chalvet , Sénéchal ,  
 rue des Pénitens Bleus.  
 M. Garipuy fils , rue des Fleurs.  
 M. le Marquis de Belesta , rue Bouquières.  
 M. le Marquis de Gavarret , rue Croix-  
 Baragnon.  
 M. le Comte d'Espie , Place-Mage.  
 M. Dupuy St. Amans , rue Stes. Carbes.  
 M. le Chevalier de Parazols , rue Ninau.  
 M. de Gilede-Pressac , fils , rue du Vieux  
 Raisin.  
 M. Lafage Paillés , Place St. George.  
 M. de Voifins , rue Velane.  
 M.

*Secrétaire perpétuel.*

- M. de Lamote , Cloître St. Etienne.

#### QUATRIEME CLASSE.

*Associés Honoraires, Artistes étrangers.*

- M. Lagrenée , Peintre , à Paris.  
 M. Pajou , Sculpteur , à Paris.  
 M. Vien , Peintre , à Paris.  
 M. d'André Bardon , à Paris.  
 M. Etienne Jourat , à Paris.  
 M. Salvador de Carmona , Graveur , à  
 Madrid.  
 M. Restout , Peintre , à Paris.  
 M. d'Antoine , Sculpteur.  
 M. Gamelin , Peintre.

- M. Legeay , Architecte.  
M. Houdon , Sculpteur , à Paris.  
M. Sauvage , Peintre , à Paris.  
Pujos , Peintre , à Paris.  
M. Cochin , Secrétaire de l'Académie  
de Paris.  
M. le Marquis de Chazeron , à Paris.  
M. Houin , Peintre , à Paris.  
M. Moles , Graveur , à Barcelonne.

*Affociés Artistes , résidens à Toulouse.*

*Directeurs des Ecoles pour l'année 1780.*

- M. Hardi , Architecte , *rue Stes. Carbes.*  
M. le Chevalier Rivals , Peintre , Pro-  
fesseur de Dessin , *rue Neguegouffes.*  
M. Labat de Savignac , Professeur d'Ar-  
chitecture , *rue des Blanchers.*  
M. Pin , Professeur de Dessin , *Place*  
*St. Etienne.*  
M. Gaubert-Laberie , Peintre , Profes-  
seur de Dessin , *rue du Taur.*  
M. Dufourc , Professeur de Géométrie  
& de perspective , *rue Lafesquiere.*  
M. Lucas , Sculpteur , Professeur de  
Sculpture & de Dessin , *rue des Pé-  
nitens Noirs.*  
M. Cammas , Peintre Professeur de Pein-  
ture & de Dessin , *rue du poids de*  
*l'Huile.*  
M. Dujon , Peintre , Professeur d'Anato-  
mie & Adjoint à Professeur de Dessin.  
M. Noubel , Sculpteur , Adjoint à Pro-  
fesseur de Dessin , *vis-à-vis la Fon-  
taine Saint Michel.*

- M. Sabère-Bastide , Peintre, Adjoint à  
Professeur de Dessin , *rue des Coute-  
liers.*
- M. Montreuil , cadet , Sculpteur , Ad-  
joint à Professeur de Dessin , *rue  
Croix-Baragnon.*
- M. Capela , Sculpteur , *rue des Augustins.*
- M. Francés , Architecte , *rue des Péni-  
tens Noirs*
- M. Echau , Architecte , *rue Place-Mage.*
- M. Bouton , Peintre , *rue du Canard.*
- M. Giry , Peintre , actuellement à Mar-  
*seille.*
- M. Carcenac , Architecte , à l'*Hôtel-de-  
Ville.*
- M. Vireben , Architecte , *rue des Poli-  
naires.*
- M. Groz , Peintre , *aux Allées St. Etien.*
- M. Maillol , Peintre , *rue de la Pomme.*
- M. Joulia , Sculpteur , *au Pré-Montardy.*

*Elèves qui ont remporté le grand Prix.*

- |                          |       |
|--------------------------|-------|
| M. Benazet , Architecte. | 1777. |
| M. Couderc , Architecte. | 1777. |
| M. Gleifes , Architecte. | 1777. |
| M. Roques , Peintre.     | 1778. |

Le Sieur Lafeuillade , Ecrivain &  
Huissier à l'*Hôtel & aux Ecoles de l'A-  
cadémie , rue du Petit-Versailles.*

ACADÉMIE ROYALE  
DES ARMES.

**L**ES Maîtres en fait d'Armes voulant ranimer l'émulation de leurs élèves, proposèrent de donner deux Prix, & firent faire à leurs dépens deux Epées, une de Vermeil & l'autre d'Argent, qu'ils distribuèrent pendant quelques années. Les Capitouls reconnoissant l'avantage de cette institution, pour rendre cet établissement plus durable, délibérèrent de faire cette dépense aux fraix de la Ville: ils érigerent cette Ecole en Académie, & voulurent que ceux qui remporteroient ces Prix eussent l'entrée franche aux Spectacles; ils leur permirent aussi d'entrer dans l'Hôtel de Ville avec l'épée, privilège dont les Capitouls jouissent exclusivement: cette Délibération fut autorisée par Arrêt du Conseil: ils se réservèrent le droit de juger du mérite des Athlètes, & affoierent à leur jugement les Elèves qui avoient remporté des Prix. Cette Académie tomba en décadence vers la fin du règne de Louis XIII, mais elle reprit un nouveau lustre sous le règne de Louis XIV, par les soins & la vigilance de M. de Montaudier, Capitoul. On ne peut aspirer à ces Prix, si l'on n'est point écolier des Salles de la Ville. Par

un Privilège de nos Rois, les Maîtres en fait d'Armes jouissent de la Noblesse, après vingt ans d'exercice. Les deux Epées sont aux Armes de la Ville, & la distribution publique s'en fait tous les ans dans la salle du Jeu de Paume, le premier Dim. du mois de Juillet.

*MAITRES en fait d'Armes.*

M. Platte, Ecuyer, rue du p. Versailles.

M. Pujos aîné, Ecuyer, rue du Taur.

M. Pujos cadet, Ecuyer, même rue.

*Leurs Salles sont dans la rue des Cordeliers.*

**ACADÉMIE D'ÉQUITATION.**

**L**E Conseil de Ville, par Délibération du 24 Février 1616, érigea un Manège dans Toulouse, nomma le sieur Dabard pour Ecuyer, & lui assigna une pension de 300 livres; mais il en fut bientôt dépossédé par M. de Cerac, Gentilhomme, qui obtint une commission du Roi.

En Janvier 1640, le sieur Vitrac fut nommé par les Etats de la Province, qui lui accorderent une pension de 400 liv. pour montrer le manège & tous les exercices du corps aux jeunes gens: on lui donna un local sur l'Esplanade & les deux Tours adjacentes, pour y faire enfermer les fourrages. Le sieur Barthe

succéda à ce dernier en 1646, mais les malheurs des tems ne permirent plus à la Ville de payer cette pension.

En 1663 le sieur Barthe, qui avoit été appellé à Montpellier, par le Maréchal de Schomberg, offrit de revenir à Toulouse, si la Province vouloit lui accorder une pension de 1000 liv., ce qui fut exécuté. Son fils lui succéda en 1674, mais la pension ayant été supprimée de nouveau, il obtint un Arrêt du Conseil qui le réintégra.

A la mort du sieur Vitrac, cette place passa en 1726 sur la tête de M. Villeneuve. Sur sa démission, la Ville délibéra de la donner à M. Fraîche, en réservant néanmoins la survivance au Sr. de Villeneuve le fils, dans le cas que le sieur Fraîche vint à prédécéder.

Le Conseil de Ville délibéra, le 4 Juillet 1776 d'accorder au sieur Fraîche une gratification annuelle de 500 liv., au-dessus de la pension ordinaire, soit pour le dédommager des pertes considérables qu'il avoit essuyées par la mort de plusieurs chevaux de prix, soit en reconnoissance de son zèle & de son assiduité.

Ce Manége est situé sur l'Esplanade, à côté de la porte Montgaillard, & les écuries sont sur le terrain du jardin de l'Alouette.

M. FRAICHE, *Écuyer.*

## BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Il y en a trois ; savoir , celle du Clergé , qui est ouverte les Lundi , Mercredi & Vendredi de chaque semaine , depuis 2 heures jusq' à 5 du soir.

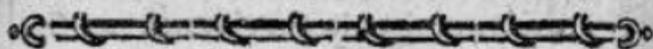
M. Barrau , *Bibliothécaire.*

Celle des Frères Mineurs Conventuels , ouverte les Mardi , Jeudi & Sam.

Le R. P. Lagarde , *Bibliothécaire.*

Et celle des Pères de S. Rome , ouverte le Jeudi à la même heure.

Le R. P. Castain , *Bibliothécaire.*



## T A B L E

## DES ARTICLES

Contenus dans la 2<sup>e</sup>. Partie.

<b>L</b> E Parlement ,	Page 3
La Chancellerie ,	32
Le Bureau des Finances ,	35
La Sénéchaussée & Siège Présidial ,	39
L'Université ,	49
L'Académie des Jeux Floraux ,	53
Celle des Sciences ,	57
Celle de Peinture , Sculpture , &c.	62
Celle des Armes ,	69
Celle d'Équitation ,	70
Les Bibliothèques publiques ,	72



# ALMANACH HISTORIQUE.

---

## HOTEL DE VILLE.

**O**N n'est pas fixé sur l'ancienneté des Magistrats qui gouvernent cette Ville.

Parmi les différentes Colonies que les Romains établirent dans les Gaules, Toulouse devint une des plus considérables : elle voulut, à leur imitation, avoir son Capitole & ses Consuls, qui furent nommés par la suite des tems Capitouls, & qui dérivent du mot *Capitulum* : Leurs portraits, peints dans les Regîtres en velin, déposés dans le petit Consistoire ; & les grands tableaux dont l'intérieur du Capitole est orné, prouvent qu'ils ont toujours joui du droit d'Image.

Ils acquierent la Noblesse à perpétuité, & prennent le titre de Gouverneurs de la Ville, & de chefs des Nobles, que tous les Rois leur ont conservé : ils exercent la Justice civile & criminelle, avec leurs

Astresseurs, & sont les seuls Officiers Municipaux du Royaume qui portent une Robbe Comtale, d'étoffe écarlate, doublée de satin blanc, avec des larges épau-  
lètes garnies d'or & d'hermine. Leurs  
forties sont brillantes & majestueuses.

La Ville est distribuée en huit Capitou-  
lats, dont chaque Capitoul porte le nom.  
La nomination s'en faisoit, par le passé,  
le 25 de Novembre dans la Salle d'Au-  
dience du Présidial; & ils n'entroient en  
exercice que vers le 24 de Janvier: mais  
le Roi, par son Arrêt du Conseil du 26  
Juin 1778, en a fixé la nomination à la  
fin de Décembre, pour entrer en exercice  
au commencement de Janvier.

Les étrangers avoient autrefois le droit  
d'aspirer au Capitoulat, pourvu qu'ils cer-  
tifiassent du paiement de la Capitation  
pendant cinq années: mais aujourd'hui il  
faut être né dans la Ville ou avoir un do-  
micile réel & effectif de dix années, sans  
interruption.

Outre les huit Capitouls, il y a encore  
une place de Chef du Consistoire, dont  
Sa Majesté se réserve la nomination, lais-  
sant au Conseil Général la liberté de faire  
l'élection des Capitouls par scrutin, à la  
pluralité des suffrages, & ce conformé-  
ment à l'Article IX.

L'Hôtel de Ville est un des plus beaux  
édifices, & bien capable de fixer l'atten-  
tion des étrangers. La façade a 60 toises  
de longueur, sur 20 d'élévation. L'avant-  
corps du milieu, d'ordre ionique, est en-  
richi de 8 colonnes de marbre incarnat:  
les chapiteaux sont de marbre de Carrare;  
il est terminé par un fronton triangulaire.  
On voit dans le timpan un médaillon de  
LOUIS XV, en marbre statuaire, qui a

7 pieds de diamètre, entouré de trophées, avec les armes du Roi par-dessus.

Les frontons des avant-corps sont circulaires : celui de la Salle du Spectacle est terminé par les statues de Melpomène & de Thalie, qui président à la Tragédie & à la Comédie, avec leurs attributs ; celui de l'autre extrémité, par la figure de Clémence Isaure, restauratrice des Jeux Floraux. Ce grand morceau d'Architecture est de feu M. Cammas, Peintre & Architecte de la Ville ; & la Sculpture ; de feu M. Parent, tous les deux Professeurs de l'Académie des Arts, & connus par leurs talens.

Au-dessus de l'entablement de la seconde porte de la première cour, est la figure d'Henri IV, en marbre noir : la tête & les mains sont de marbre blanc. C'est dans cette cour, où le Duc de Montmorenci eut la tête tranchée, sous le règne de Louis XIII.

Depuis qu'on a réparé l'intérieur de cette cour, on n'y remarque plus les gouttes de sang de cet illustre criminel, qui avoient jailli sur le mur.

Au-dessus de la porte d'entrée du grand Consistoire, est un Tableau peint sur bois, qui représente une Vierge. On apperçoit dans le fonds des prisonniers à travers une grille. Cet ouvrage de Chalette, Peintre de la Ville, est très-beau, mais mal placé pour être vu dans son véritable jour. Le dedans de cette porte fut orné en 1626 de deux figures plus grandes que nature, qui sont du même Artiste.

Le grand Consistoire, où MM. les Capitouls rendent la justice, est décoré par trois grands tableaux de 9 pieds de hauteur, sur 15 de largeur. Le premier, en

entrant sur la droite, représente la naissance de Monseigneur le Dauphin, père du Roi regnant. Celui qui se trouve placé sur la porte du petit Consistoire, représente l'avenement de Louis XV au Trône; & l'on voit dans celui qui est à côté, le mariage du feu Roi: ces trois tableaux éterniseront la mémoire d'Antoine Rivals, un des plus habiles Peintres de Toulouse. Cette Salle est encore décorée de deux Tableaux, représentant l'un l'avenement de Louis XVI au Trône; & l'autre son Sacre, & de quantité d'autres portraits de Capitouls.

La figure de Clémence Isaure, protectrice des Jeux Floraux, en marbre blanc, & de grandeur naturelle, est placée au-dessus de la porte du Greffe de la Police; & plus haut est un Tableau du mariage de Louis XIV, peint par Jean-Pierre Rivals, père d'Antoine.

L'Autel de la Chapelle, qui est entre le grand & le petit Consistoire, a la forme d'un tombeau dans le goût antique. L'ouvrage est en stuc; l'Architecture est couverte d'un marbre factice, qui imite si parfaitement le véritable, qu'il est impossible de ne pas s'y méprendre. Cet ouvrage est de M. Celetty, Sculpteur Milanois. Le Tableau de l'Autel représente un Christ d'une très-belle manière, peint par Chalette.

La voûte du petit Consistoire est gothique, & soutenue par plusieurs arcs doubleaux, parsemés de grandes fleurs de lys en or, & de seize Armoiries de Capitouls, taillées sur la Pierre. On y voit sur la droite, en entrant le tableau du mariage de Louis XIII, par Chalette; & plus haut, celui du mariage d'Henri IV.

Cette Salle contient plusieurs tableaux de Capitouls ; entr'autres , ceux de quelques-uns qui se sont rendus recommandables , & dont il est important de rapporter des traits qui honorent leur mémoire & le Capitoulat.

Le premier est Jean de Molins , Capitoul en 1358 , qui assista , comme chef du tiers-état , aux États du Languedoc , tenus à Toulouse cette même année , au sujet de la prison du Roi Jean , & qui fut l'auteur de la mémorable Délibération qu'on y prit *de lever 9000 hommes aux dépens de la Province ; d'employer jusqu'aux joyaux des femmes , pour le paiement de l'aide extraordinaire , octroyée à Monseigneur le Dauphin ; & de faire cesser tous les Jeux , Danses , Festins & autres marques de joie , durant la prison de ce Roi.*

Le second , Jacques de Nogaret , qui fut Capitoul en 1366.

Le troisième , Charles de Martignac , élu Evêque d'Elne en Roussillon , en 1434 l'année de son Capitoulat.

Le quatrième , Jean de Bertrand , Capitoul en 1498 , qui fut depuis Président à Mortier au Parlement de Toulouse ; Premier Président de celui de Paris ; Archevêque de Sens , Cardinal , & Garde des Sceaux de France.

Le cinquième , Jean de Bernuy , né d'une famille illustre de Burgos , en Espagne , & Capitoul en 1534. Il acquit par le Commerce des richesses immenses , qui lui donnerent la gloire & l'avantage de servir de caution pour la rançon de FRANÇOIS I.

Le sixième , Jean-Marc de Montaut : il fut nommé en 1538 , l'année de son Capi-

toulat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre.

Le septième, Raimond de Rouer, de Pavie, Capitoul en 1543. Le Roi le nomma son Ambassadeur à la Cour d'Espagne, Gouverneur de Narbonne; le reçut second Chevalier de son Ordre, dans l'Eglise S. Etienne, & lui donna le commandement de ses Troupes dans le haut Languedoc, lors des premiers troubles de la Religion.

Le huitième, Etienne Duranty, Capitoul en 1563, que son mérite & son érudition élevèrent depuis aux charges d'Avocat Général & de Premier Président du Parlement de Toulouse. Malheureuse victime de son amour & de sa fidélité pour son Roi, il fut massacré par la ligue, en 1589. Ces factieux, peu satisfaits de sa mort, le firent traîner par la Ville, revêtu de sa robe. Son corps & ses cendres reposent dans un Mausolée qui lui fut élevé dans le chœur de l'Eglise des grands Cordeliers.

En 1777 le Capitouls élevèrent, à la gloire du Sacre du Roi, & du rétablissement du Parlement, un nouveau monument dans ce même Consistoire. On y voit à côté de la cheminée la statue du Roi en marbre blanc, sur 4 pieds de proportion, assise sur des trophées d'arts, puisant de sa main droite dans une corne d'abondance, les bienfaits dont ses peuples reçoivent tous les jours les précieux témoignages; & de l'autre, assurant la Ville de Toulouse de sa protection. On lit sur le devant du piedestal cette inscription,

#### A LOUIS XVI.

Sur les côtés sont deux bas-reliefs, représentant, l'un le Sacre du Roi, & l'autre

tre le rétablissement de son Parlement. Cet ouvrage, que les curieux ont admiré par sa vérité & son expression, est de M. Lucas aîné, Professeur de l'Académie des Arts.

On voit sur le devant de la fenêtre qui se présente en entrant, la statue équestre de Louis XIV, modélée en petit sur celle de la place de Vendôme à Paris; cet ouvrage fut exécuté en 1696, par le célèbre Arcis, Sculpteur de Touloufe.

Sur le haut de la cheminée, qui est en Sculpture dorée, est placé un grand médaillon en or de Louis XV, avec cette inscription sur marbre noir :

VIDEANT CONSULES, NE QUID  
DETRIMENTI RESPUBLICA  
CAPIAT.

## JURISDICTION.

### CAPITOLS.

M. le Marquis de Belestia, en son Hôtel,  
*rue Bouquieres.*

M le Marquis de Gavarret, *rue Croix-  
Baragnon.*

M Savi de Brassalieres, Chef de Confis-  
toire, *rue de la Dalbade.*

M de Gouazé, Professeur en Droit, *rue  
Velane.*

M de Joullia, ancien Prieur de la Bourfe,  
*près la Bourfe.*

M de Senovert, Avocat, *rue Ninau,*

M de Ginisty, Avocat, *rue d'Aussargues.*

M de Monyer, Avocat, *rue Nazareth.*

M de Saluqué, *Fauxbourg St. Etienne,*

## ASSESEURS, Messieurs.

Carbonel, <i>rue Vinaigre.</i>	}	Avocats.
Laymerie, <i>rue Balances.</i>		
Dalbés, <i>rue Cantegril.</i>		
Tollemer, <i>rue des Puits-Claux.</i>		

## GENS DU ROI.

M Lagane, *rue du Canard.*  
 M Loubeau, *rue St. Antoine du T.*  
 M Laporte, *rue St. Sernin.*

*Avocats au Parlement postulans.*

## MESSIEURS

Penavayré, *rue du Taur.*  
 Wifer, *rue des Couteliers.*  
 Vincens, *rue Predmontardy.*  
 Raymond, *rue d'Astorg.*  
 Sirven, *rue St. Sernin.*

*Greffiers Civils de la Police.*

M Clausolles, *Avocat, rue Regans.*  
 M Michel Dieulafoi, *Substitut, rue Croix-Baragnon.*

*Greffiers Criminels.*

M Limoges père, *près le Sénéchal.*  
 M Michel Dieulafoi, *rue Croix-Barag.*  
 M Prax, *rue petit-Versailles.*  
 M Candolive, *rue de Lages.*

*Greffier du Cadastre.*

M Virebent, *rue des Couteliers.*

*Huiffiers, Sergens exploitans.*

Sempé, *Huiffier Audiencier & Crieur juré, rue des Pénitens Gris.*  
 Andrau, *rue du Taur.*  
 Cassé, *rue du Taur.*

Couture , *rue des Pénitens Blancs.*

*Bedeau.*

M Deloze aîné , *dans l'Hôtel de Ville.*

## OFFICIERS DE LA VILLE.

### SYNDIC.

M Dupuy Avocat , ancien Capitoul , *logé dans l'Hôtel de Ville.*

*Trésorier.*

M Prevost Avocat , ancien Capitoul , *rue Velane.*

*Receveur des Impositions.*

M Delaporte , ancien Capitoul , *tenant son Bureau dans l'Hôtel de Ville.*

*Directeur des Travaux.*

M Carcenac , *rue petit-Versailles.*

*Peintre.*

M Cammas , *dans l'Hôtel de Ville.*

*Médecin de l'Hôtel de Ville.*

M Arrazat , Professeur , *rue de la Dalbade.*

*Chirurgien.*

M Cazaubon , Professeur , *près les Changes.*

*Procureur de la Ville , pour les affaires au Parlement.*

M I. Cames , *Arc des Carmes.*

*Procureur pour les affaires au Sénéchal.*

M Chaphtive , *rue St. Sernin.*

*Imprimeur.*

M Rayet , *place du Palais.*

*Aumôniers de la Chapelle.*

Les Pères du Tiers-Ordre de S. François.

*Commissaire au fait de la santé.*

M Ramond père, *rue Pouzonville.*

*Commissaire de Police.*

M Ramond, fils aîné, *rue Pouzonville.*

*Garde de la Halle au Poisson.*

Terrassier père, *près la Bourse.*

Terrassier fils, *reçu en survivance.*

*Garde du Marché à la Volaille.*

Bernadet, *Fauxbourg St. Michel.*

*Garde Cazernes.*

Iché, *aux Cazernes, Quartier S. Cypr.*

*Commis & préposés au nétoiemment  
des Rues.*

Cassaigne, *rue Peyrolieres.*

Lagarde, *Fauxbourg St. Michel.*

*Affineurs Jurés.*

Vigé, frères, *rue Peyrolieres.*

Gardés, *place St. George.*

## COMPAGNIE DU GUET.

M. BONA U, Capitaine.

M. BENECH, Lieutenant.

M. JOUQUE, Sous-Lieutenant.

3 Sergens.

75 Fusiliers.

2 Trompettes.

2 Tambours.

2 Fifres.

*Inspecteur des Patrouilles.*

M. Deschet.

## OCTROIS.

M. Campmas , Receveur Général , *rue d'Astorg.*M. Campan de Latour , *près la place Royale.*

Il y a à chaque Porte de Ville différens Bureaux pour la perception des droits d'entrée & sortie des denrées & marchandises qui ressortent de la direction , & où les Lettres de voiture desdites marchandises , qui doivent être portées à la Douane , sont enregistrées.

## DOUANE.

## MESSIEURS

Carbonel , à son Bureau , Receveur des droits pour la Ville.

Carteron , Contrôleur , *rue petit Versailles.*Martin , Visiteur , *même rue.*Froidfond , Receveur pour les droits du Gardiage & patrimoniaux , *à la Comutation.*

Il y a vingt places de Portefaix , nommés par MM. les Capitouls.

*Courtiers peseurs au Poids de l'Huile.*

## MESSIEURS

Becane , Doyen , *rue*Duber , Sous-Doyen , *rue Nazareth.*Pecarrere , *rue des Tierçaires.*Murat , *à l'arc des Carmes.*

Aurias, *rue Roumengueres.*

Dauranjou, *rue Four-Bastard.*

Fort, *rue du Sénéchal.*

Dauban, *à l'arc des Carmes.*

Il y a également huit places de Portefaix nommés par MM. les Capitouls.

La Ville paye dix-huit Tomberaux pour transporter les bouës & baleyeures hors de l'enceinte.

La Ville & le Gardiage sont distribués en 500 moulons, dans chacun desquels il y a un Dixainier, chargé de porter les ordres de MM. les Capitouls, les billets d'avis des impositions, & d'allumer les lanternes de la Ville.

## ADMINISTRATION MUNICIPALE.

### CONSEIL POLITIQUE.

#### MESSIEURS

Le Marquis de Thezan, *rue Ste. Claire.*  
De Cambolas, *près les Tierçaires.*

Le Chevalier Lecomte, *rue d'Astorg.*  
Bastard de Pominet, *rue Magdelaine.*  
De Pujou, Ecuyer, *sur le pont de Tounis.*  
De Puymaurin, *place d'Assizat.*  
De Laviguerie, *près la porte Montgaillard*  
Ricard, *vieux Raisin.*

Faget, *place-Mage.* } Avocats &  
Latuë, *rue des Paradoux.* } anc. Capit.

Befaucelle, *rue Vinaigre.*  
Chavardés, ancien Capitoul, Procureur  
au Parlement, *rue St. Remesy.*

De Sabalos, Juge-Criminel au Présidial,  
*rue des Balances.*

- Arexi, *rue Ste. Claire.* }  
 Ozun, *rue Stes. Carbes.* } Avocats.  
 Dubernad, Médecin, *rue Ste. Claire.*  
 Combes, Proc. au Parl. *rue Regans.*  
 Bonneferre, Avocat, & Procureur au Sé-  
 néchal, *près du Sénéchal.*  
 Sancené, Juge - Garde de la Monnoie,  
*dans l'Hôtel.*  
 Sans, *rue Croix-Baragnon.* }  
 Pugens, *rue Maletache.* } Notaires.  
 Mazaré, *près l'arc des Car-*  
*mes.* }  
 Depanis, *près la Trinité.* }  
 Fages, *Fauxbourg S. Etien.* } Négocians.  
 Daupias, *place d'Asszat.* }  
 Suau, *rue de la Trinité.* }  
 Jacques Gounon, *à la Mai-*  
*son-Professe.* }  
 Cazaubon, Professeur en Chirurgie, *près*  
*les Changes.*

CONSEIL GÉNÉRAL.

MESSIEURS

- Le Comte de Paulo, *rue Ninou.*  
 Le Vicomte de Fumel, *rue Stes. Carbes.*  
 Le Marquis de Gramont, *rue Stes. Carbes.*  
 Dezafars, *rue Maison-Pro-*  
*fesse.* }  
 Daunassans, *rue Joux-Ay-*  
*gues.* } anc, Cap.  
 Gounon - Loubens, *à la*  
*Bourse.* }  
 I. Cassaigne, Procureur au  
 Parlem. *rue du Soleil.* }  
 Bernadou, Conseiller au Sénéchal, *près*  
*la Croix-Baragnon.*  
 Sudré, *rue S. Remesy.* } Avocats.  
 Duroux, *rue des Coffres.* }  
 Brunet, Médecin, *rue de la Baruthe.*

Chateauneuf, Avocat, *rue S. Remesy.*  
 Boubée, Négociant, *rue des Augustins.*  
 Esquirol, Négociant, *petite place de la  
 Pierre.*  
 Brun, Chirurgien, *rue Ste. Claire.*

## COMMISSAIRES

*Pour les affaires contentieuses.*

### MESSIEURS

Gouazé, <i>rue Velane.</i>	}	Capitouls.
Senovert, <i>rue Ninau.</i>		
Ginisty, <i>rue d'Aussargues.</i>		
Monyer, <i>rue Nazareth.</i>		
Bastard de Pominet, <i>rue Magdelaine.</i>	}	Avocats.
Laviguerie, <i>près la porte Montgaillard.</i>		
Ricard, <i>rue vieux-Raisin.</i>		
Lafuë, <i>rue des Paradoux.</i>		
Jouve, <i>rue Nazareth.</i>		
Albaret, <i>rue Montgaillard</i>		
Arexy, <i>rue Ste. Claire.</i>	}	
Bonneferre, <i>près le Sén.</i>		

## COMMISSAIRES

*Pour les affaires économiques.*

### MESSIEURS

Le Marquis de Belesta,	}	Capitouls.
Le Marquis de Gavarret,		
Joulia,		
Sahuqué,	}	Négocians.
Le Chevalier Lecomte, <i>rue d'Astorg.</i>		
De Pujou, <i>sur le pont de la Dalbade.</i>		
Bezancelle, ancien Capitoul.		
Dubernad, Médecin.		
Depanis, oncle,		
Fages,	}	
Jacques Gounon,		

## COMMISSAIRES

*Pour la commission de l'assiette des impositions.*

## MESSIEURS

Le Comte de Paulo.

Le Vicomte de Famel.

Dezafars,

Gounion-Loubens,

Bernadou, Conseiller au Sénéchal.

Chateauneuf, Avocat.

Boubée,

Esquirol,

} anc. Capit.

} Négocians.

*Greffier de l'Administration.*

M. Clausolles, Avocat.

## SUBDÉLÉGATION.

M. Raynal, Avocat, ancien Capitoul, Subdélégué, *rue Saintes-Carbes.*

M. de Ginisty, Avocat & Capitoul, faisant les fonctions, en l'absence du Subdélégué, *rue d'Auffargues.*

M. Carbonel, premier Secrétaire, *Fauxbourg S. Etienne.*

*Le Bureau est ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à midi; & depuis 2 heures jusqu'à 4 du soir.*

## PRÉVOTÉ ET MARÉCHAUSSEE.

**L**A Prévôté & Maréchaussée de France de la Province de Languedoc, au département de Toulouse, originaiement créée comme les autres Compagnies de Maréchaussée du Royaume,

sous Philippe I, trente-neuvième Roi de France en 1060, fut supprimée & rétablie par Edit du mois de Mars 1720 sur le pied, & du Corps de la Gendarmerie de France. Sa Majesté, par la nouvelle Ordonnance du 28 Avril 1778, conserve au Corps de la Maréchaussée tous les droits de sa constitution primitive, & en conséquence par l'article X du titre premier de cette Ordonnance; elle veut & entend que partout où des détachemens dudit Corps se trouveront en exercice de fonctions militaires, concurremment avec d'autres Troupes, ils prennent rang immédiatement après la Gendarmerie, comme faisant corps avec elle, & avant toutes les Troupes engagées au service de Sa Majesté.

Il y a dans la Province quatre Sièges Prévôtaux, qui jugent souverainement & en dernier ressort les causes qui sont de leur compétence. Le Prévôt Général réside à Montpellier. Un des Sièges est établi dans la ville de Toulouse, composé par

M. Pierre-Nazaire Marron de Martin, Ecuyer, Conseiller du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine de Cavalerie, & Lieutenant de la Maréchaussée, *logé vis-à-vis le Poids de l'Huile.*

M. de Ruotte, Ecuyer, Conseiller du Roi, Assesseur de la Maréchaussée, *vis-à-vis les Carmelites.*

M. Dalbés , Ecuyer , Conseiller du Roi , & son Procureur en ladite Maréchaussée , *rue Cantegril.*

M. Vallés , Greffier en chef de la Jurisdiction , *rue Boulbonne.*

Cette Jurisdiction , qualifiée de Tribunal , par Arrêt du Conseil du 11 Août 1779 , prend lors des Jugemens , des Assesseurs pour faire nombre.

Le Capitaine Lieutenant commande dix Brigades , placées dans les environs de Toulouse.

Savoir , deux à Toulouse , une à Lavaur , une à Castelnaudary , une à Villefranche de Lauraguois , une à Alby , à Rabastens , Grisolles , Rieux & Monestier. Ces Brigades sont en deux départemens , commandés sous les ordres du Capitaine-Lieutenant , par deux Sous-Lieutenans ; dont l'un réside à Toulouse , & l'autre à Lavaur.

*Sous-Lieutenance de Toulouse.*

M. Marron de Martin , fils , Lieutenant de Cavalerie , & Sous-Lieutenant de Maréchaussée , *logé vis-à-vis le Poids de l'Huile.*

Le sieur Auger , Brigadier , *logé place des Pénitens Blancs.*

Le sieur Monié , Brigadier , *logé place St. George.*

Le sieur Vaillet , Brigadier , *à Castelnaudarry.*

Le sieur Audhibert , Brigadier , à *Villefranche*.

Le sieur Darenc , Brigadier , à *Grisolles*.

Le sieur Poutiau , Maréchal de Logis , à *Rieux*.

*Sous-Lieutenance de Lavour.*

M. Rivals de Ladeveze , Lieutenant de Cavalerie , Sous-Lieutenant de Maréchaussée , à *Lavour*.

Le sieur Rouviere , Brigadier , à *Lavour*.

Le sieur Cavaillery , Maréchal de Logis , à *Alby*.

Le sieur Lacoite , Brigadier , à *Rabastens*.

Le Sr. Coulon , Brigadier , à *Monestier*.

HÔTEL DES MONNOIES.

JURISDICTION.

M Ducasse , Général Provincial , rue *Lafesquiere*.

M Fabié , Juge-Garde , à l'*Hôtel*.

M Sancené , Juge-Garde , à l'*Hôtel*.

M Martin Lassus , Procureur du Roi , rue *des Pénitens Blancs*.

M Catala , Greffier , rue *S. Remesy*.

Berenguier , Huissier , rue *du Taur*.

DIRECTION.

M de Laburthe , Directeur , à l'*Hôtel*.

M Courtade , Contrôleur.

M Fabié , Juge-Garde.

M Sa cené , Juge-Garde.

M Fontas , Eslayeur.

M Ponzols , Graveur.

} dans l'*Hôtel*

## FERMES GÉNÉRALES

## GABELLES DU LANGUEDOC

*Au Siège de Toulouse.*

Un Règlement du 19 Décembre 1499, qui réduit le nombre des Officiers du Languedoc, prouve que cette Jurisdiction est très-ancienne. L'Arrêt du Conseil du 28 Octobre 1749, a réuni l'Office de Lieutenant qu'il y avoit dans cette Jurisdiction.

Ces Officiers connoissent du Fauxfaunage, de toutes les querelles, débats, rebellions, fraudes & autres excès, crimes ou délits qui viendront & procéderont du fait des Gabelles, privativement à tous autres Juges, sauf l'appel en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

## JURISDICTION.

M Loudes, Conseiller du Roi, Contrôleur Général ancien, Doyen; en cette qualité, Président, *rue des Balances.*

M Niel, Conseiller du Roi, Contrôleur Général Triennal, *rue des Augustins.*

M Pescaire, Conseiller du Roi, Contrôleur Général alternatif, *rue de la Pomme.*

*Gens du Roi.*

M Proceur du Roi,  
Greffier.

M Limoges, Cressier en chef, *rue du Sénéchal.*

*Huissier.*

M Pujol , Premier Huissier Audiencier ,  
*rue du Peiron.*

*Cette Jurisdiction prend les mêmes vaca-  
tions de la Cour des Aides de Montpel-  
lier. Il n'y a point des Procureurs en  
titre.*

**MAÎTRISE DES PORTS ,**  
*& Jurisdiction des Traités foraines.*

Cette Jurisdiction connoît de toutes les  
matières qui concernent le Tabac , papier  
timbré , huile & savons , marque des cuirs ,  
de l'or & de l'argent , étoffes & marchan-  
dises prohibées , dont elle a la compé-  
tence.

M Laurent , Maître des Ports , Ponts &  
passages , Juge des Traités & de la vente  
exclusive du Tabac , *rue de la Pomme.*

M I. Coste , Lieutenant ancien , *rue  
Montoulieu.*

M Lieutenant  
*Gens du Roi.*

M Pescaire , Procureur du Roi , *rue de la  
Pomme.*

*Greffier.*

M Limoges , *rue du Sénéchal.*

*Huissier.*

M Galinier , *rue du Canard.*

*Il n'y a point des Procureurs en titre , &  
les vacations sont les mêmes que celles  
de la Chambre des Comptes de Montpel-  
lier.*

## DOMAINES.

## BAILLE DAVID.

M Joly, Directeur, rue Temponieres.

M Thierry, Ambulant, rue Poids de l'Huile.

M Desessars, Contrôleur des Actes, place Royale.

M Gros, Garde-Magasin des Formules, rue des Pénitens Bleus.

Bureau d'entrepôt & de distribution de formule pour la Généralité d'Auch.

M Ballet, rue de la Maison-Professe.

Bureaux particuliers pour la distribution des papiers & parchemins timbrés.

Mlle. Veuve Sordes, au Sénéchal.

M Calmetes, coin des Moulins.

Régie générale de Dominique Compant.

M Joly, Directeur, rue Temponieres.

M Thierry, Ambulant, rue du Poids de l'Huile.

## Receveurs au Parlement.

M Verlhac, Receveur au Greffe Civil.

M Lartigue, Receveur au Greffe Criminel, rue Temponieres.

M Espagnou,

M Gravier,

M Trinquecostes,

M Laboue,

M Bastien, Receveur des Présentations & Affirmations, rue de la Pleau.

M Dupont, Receveur des droits de Greffes & Réservés de la Chambre des Requetes.

} Greffes Garde-sacs.

M Valescure , Receveur des Droits Ré-  
servés des épices de MM. les Gens , Re-  
ceveurs au Parquet du Roi , *rue Ninau.*

M Tournier , Receveur des droits de  
Greffes , & réservés à la Chambre Sou-  
veraine des Eaux-&-Forêts , *rue*

*Bureau des Finances.*

M H. Richard , *au Greffe du Bureau des  
Finances.*

*Sénéchal & Présidial.*

M Belluc , Receveur du Greffe , *vis-à-vis  
le Sénéchal.*

M Limoges , Receveur des Présentations ,  
Défauts , Congés & Affirmations , *près  
le Sénéchal.*

*Bourse Consulaire.*

M Ventach , Receveur du Greffe , Droits  
réservés & Affirmations , *rue des Para-  
doux.*

M Ballet , Receveur des Présentations ,  
Défauts & Congés , *rue de la Maison-  
Professe.*

*Gabelles.*

M Deseffars , Receveur des Droits réservés , *place Royale.*

*Hôtel de Ville.*

M Deseffars , Receveur des Droits réservés , *place Royale.*

*Administration générale de Vincent René.*

M Joly , Directeur & Receveur Général  
des Domaines & Bois , *rue Temponieres.*

M Deseffars , Receveur des Domaines  
fixes & casuels , *place Royale.*

M Thierry , Ambulant , *rue du Poids de  
l'Huile.*

## C O M M E R C E.

## IDÉE DU COMMERCE.

**L**E Guerrier qui réunit le courage à la force, défend la Patrie contre les ennemis jaloux de la gloire de son Roi.

Le Magistrat, armé du glaive de la Justice, dont il est le dispensateur, la protège par la vigueur des Loix, & tient chaque individu dans un juste équilibre.

Le Négociant, de son côté, l'enrichit du produit de ses opérations pénibles : il ne craint ni pour sa vie ni pour sa liberté, lorsqu'il faut traverser l'immensité des Mers, dans l'espoir de grossir une fortune qu'il fait circuler dans le Royaume, & dont il fait profiter cette infinité d'hommes qu'il occupe journellement aux besoins de son Commerce & de ses Manufactures : l'on voit, pour ainsi dire, couler de sa plume, une source abondante de richesses ; & quelques efforts que fassent certains ordres de Citoyens pour tâcher d'avilir cette profession, elle n'en sera ni moins utile, ni moins honorable.

Louis XIV, que la nature doua des talens les plus rares, & qui réunissoit à ces avantages, des connoissances en tout genre, ne négligea rien de ce qui

pouvoit contribuer à l'aggrandissement du Commerce dans son Royaume. Il lui accorda une protection particulière, & combla d'honneurs & de bienfaits les Négocians qui se distinguèrent le plus.

M. de Colbert, que son Roi honoroit d'une confiance entière, entra si parfaitement dans ses vues, qu'il porta dans peu d'années, au plus haut degré de perfection, les Manufactures, la navigation, & les Arts de toute espèce: il peupla les Colonies: les encouragemens qu'il donna aux Négocians, les mit à même de rivaliser avec ceux d'Angleterre, de Hollande & d'Amsterdam, qui se virent bientôt forcés de donner aux Français, en échange de leurs marchandises, celles que ceux-ci étoient obligés de se procurer avec de l'argent: Commerce forcé, mais ruineux pour l'Etat, puisqu'il diminueoit considérablement son numéraire.

Le Monarque, sous la dépendance duquel nous avons le bonheur de vivre, ne pense pas moins avantageusement que son Trisayeul: les circonstances présentes, en sont une preuve non équivoque. Quel autre, que ce grand Prince, eût pu former le vaste projet, qu'il exécute avec autant de succès que de gloire, contre une nation enorgueillie de ses forces maritimes, qui prétendoit avoir le droit exclusif du Commerce, & tenir tous les autres peuples dans la dure né-

cessité de lui acheter les marchandises qu'elle exportoit des différens Royaumes ?

La richesse réelle d'un Etat , est le plus grand degré d'indépendance où il est des autres Etats , pour fournir à ses besoins , par l'industrie qu'il peut avoir de savoir trafiquer son superflu. C'est la combinaison de ces richesses réelles & relatives , qui constitue l'Art & la Science du Négociant habile , & vigilant.

L'on peut diviser le Commerce en deux parties : en Commerce *intérieur* & *extérieur*.

Le Commerce *intérieur* est celui que les membres d'une Société font entr'eux. Cette circulation est la consommation que les Citoyens font des productions de leurs terres & de leur industrie , dont elle est le premier soutien. C'est de ce Commerce intérieur que dérive la somme des dépenses que fait chaque particulier , pour se nourrir , se loger & se vêtir ; & ces dépenses ne sauroient jamais devenir trop grandes , lorsqu'elles ne sont prises que sur le produit de la culture des Terres.

On entend par Commerce *extérieur* , celui que les Négocians d'un Royaume font avec ceux des autres Nations. Sa perfection consiste à fournir aux besoins des autres peuples , & à se procurer de quoi satisfaire aux leurs. Les Français , qui ont l'avantage d'être nés dans un

Royaume abondant & fertile, feront toujours aflurés de tenir leurs voifins dans la dépendance, par l'exportation des denrées de néceffité, qui contribuent à procurer des richesses relatives.

### CONSEIL ROYAL DE COMMERCE

*Se tient tous les quinze jours.*

#### LE ROI.

M. le Garde des Sceaux.  
 M. le Comte de Maurepas.  
 M. d'Aguesseau.  
 M. Moreau de Beaumont.  
 M. Joly de Fleury.  
 M. Bertin.  
 M. de Sartine.  
 M. Bouvard de Fourqueux.  
 M. Amelot.

#### *Département de MM. les Secrétaires d'Etat.*

M. BERTIN, *rue neuve des Capucins* :  
 les Manufactures de Porcelaine.

M. DE SARTINE, *rue de Grammont* : la  
 Marine, les Galeres, toutes les Colonies  
 Françaises, le Commerce des Indes, les  
 Pêches de la Morue, du Hareng & de la  
 Baleine.

Les Consuls, la Chambre du Com-  
 merce de Marseille; le Commerce Mari-  
 time, pour le Commerce extérieur; les  
 Isles Françaises de l'Amérique, &c.

M. AMELOT, *rue de l'Université* : le  
 Languedoc, Haut & Bas, & la Généralité  
 de Montauban.

M. NECKER, Directeur général des Fi-

nances, *rue neuve des petits Champs* : le Commerce de l'intérieur du Royaume & extérieur par terre, les Pays d'États, les Pépinières Royales, les dettes des Communautés, les Manufactures, la Navigation dans l'intérieur du Royaume, les Canaux faits & à faire, les Postes, Diligences & Messageries Royales.

## COMITÉ DU COMMERCE.

*Conseillers d'État.*

M. Dagueffeu.

M. Chaumont de la Galaisière.

M. Feideau de Marville.

*Intendants du Commerce. Messieurs,*

De Montaran père. | De Villevault.

De Montaran fils. | De Tolozan.

De Cotte. | Blondel.

M. Abeille, Secrét., *rue de la Feuillade.*

MM. les Députés du Commerce & le Syndic des États de Languedoc, y sont invités dans les affaires qui intéressent leurs fonctions.

*Département de MM. les Intendants du Commerce.*

M. DE MONTARAN père, *rue de Touraine au Marais.*

M. DE MONTARAN fils, *rue du grand Chantier*, M. son père en survivance, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, l'Auvergne, les Généralités de Montauban, d'Auch, le Béarn, les Manufactures de Toiles & Toileries.

M. DE COTTE, *aux Galeries du Louvre* : les Généralités de Limoges, de la Rochelle, de Bordeaux, les Manufactures de Soie.

M. BLONDEL, *rue de Varene, Faubourg S. Germain* : les Papeteries & Tan.

M. DE TOLOZAN, *rue du grand Chantier* : les gratifications sur la Caisse du Commerce.

*DÉPUTÉS du Commerce des différentes Villes & Colonies, résidans à Paris.*

*Amiens*, M. Parent, *rue Montmartre.*

*Bayonne*, M. Du Livier, *rue S. Nicaise.*

*Bordeaux*, M. Du Bergier, *rue St. Honoré, vis-à-vis les Capucins.*

*Guadeloupe*, M. Des Hayes, *rue grange Batteliere.*

*Martinique*, M. Dubuq Dufferret, *cul-de-sac des Hospitalieres.*

*Languedoc*, M. de Joubert, *rue Vantadour.*

*La Rochelle*, M. Sureau, *rue des blancs manteaux.*

*Lille*, M. de l'Ecluse de la Chauffée, *rue du hasard.*

*Lyon*, M. Pernon, *Chaussée d'Antin.*

*Marseille*, M. Rostagny, *rue Montmart.*

*Nantes*, M. Drouet, *cul-de-sac Notre-Dame des Champs.*

*Paris*, M. Marion, *rue Therese.*

*Rouen*, M. Béhic, *rue des deux portes S. Sauveur.*

*St. Domingue*, M. Lhéritier de Brutelle, *rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.*

*St. Malo*, M. Jolly de Pontradeuc, *rue Poissonnerie, après le Boulevard.*

Messieurs les Députés s'assemblent les Mardi & Vendredimatin, chez M. Abeille, Secrétaire du Bureau du Commerce, rue de la Feuillade.

## B O U R S E.

**L**E Roi Henri II, par ses Lettres Patentes, du mois de Juillet 1549, vérifiées en Parlement au mois de Décembre suivant, établit & créa la Bourse commune des Marchands à l'instar de la Conservation de Lyon; & dans le nombre des privilèges qu'il leur accorda, il leur permit d'imposer les sommes nécessaires pour la construction d'un Hôtel: il voulut aussi qu'ils eussent la liberté d'appeler des Avocats, pour les aider dans l'instruction des procès, où il se présenteroit des questions de droit, ce qui se pratique lorsque le cas le requiert. Ces Avocats choisis alternativement par le Prieur & Consuls, viennent faire à l'Audience le rapport des procès dont ils sont chargés.

Cette Jurisdiction connoit généralement de toutes affaires de commerce, & juge en dernier ressort jusqu'à la somme de 500 livres: les causes excédantes sont portées par appel au Parlement.

Toutes parties ont le droit d'aller plaider leur cause à l'Audience. La Bourse tolère cependant un nombre de Postulans, qui se chargent de parler pour les personnes illitrées, qui peuvent assister leurs défenseurs.

On tient les Audiences tous les jours de l'année, depuis 4 heures du soir jusques à huit, à l'exception des Dimanches & Fêtes & des jours fériés, qui sont les mêmes que ceux du Parlement. Leurs vacations commencent le 28 Septembre, & finissent à Saint Martin, mais on entre le Vendredi de chaque semaine pour les

Lettres de change & les Billets à ordre, qui ne peuvent souffrir le moindre délai.

Les anciens Prieurs, anciens Consuls, les vingt-quatre Élus de l'année & les quatre Bailes s'assemblent dans le grand Auditoire le 28 de Décembre, pour procéder à l'Élection du Prieur & des deux Consuls. Cette Élection se fait par scrutin : il faut avoir une voix au-dessus de la moitié du nombre des électeurs, pour pouvoir être nommé Prieur ou Consul. L'instant d'après leur élection, ils sont proclamés par le premier Huissier, prêtent le serment entre les mains du Prieur qui vient de sortir de place, & entrent en fonctions. Tout de suite les Bailes présentent les quatre sujets qui doivent les remplacer, & pourvu qu'on n'ait point des reproches à leur faire, ils sont agréés par la Compagnie.

Le Prieur est astreint de porter trois sujets, dont un ancien Capitoul, ancien Consul, ou un ancien Prieur : les deux autres doivent avoir été Consuls.

Les Consuls portent chacun un ancien Capitoul, un ancien Consul, avec un Élu de service.

Le lendemain les Prieur & Consuls s'assemblent pour nommer les vingt-quatre Élus, dont quatre entrent en exercice alternativement chaque mois de l'année. Il doit y avoir dans ce nombre douze anciens Prieurs, ou anciens Consuls & douze Négocians qui n'ont point passé par les charges ; de sorte qu'il y a chaque mois deux anciens Officiers & deux nouveaux Élus.

Le corps des Négocians s'assemble chaque année le premier Mardi du mois de Mai, pour procéder à l'élection d'un Syndic & d'un Trésorier.

## ÉLECTION CONSULAIRE

M. JEAN-BAPTISTE ESQUIROL Prieur,  
*Place de la Pierre.*

M. ANTOINE LOUDE, Premier Consul,  
*rue de la Baruthe.*

M<sup>e</sup>. JEAN-FLORENT BAOUR, Second  
Consul, *rue St. Rome.*

## ÉLUS DE SERVICE.

*Pour les mois de Janvier & Juillet.*

M. Francez aîné, ancien Prieur, *rue des  
Filatiers.*

M. Bruils aîné, an. Conf., *rue du Pont.*

M. Caulet, *rue Tour de Nayac.*

M. Burgalat, *rue de la Maison-Professe.*

*Pour les mois de Février & Août.*

M. Joulia, ancien Prieur, & an. Capitoul,  
*rue Sainte-Ursule.*

M. Darnez, anc. Conf. *rue Serminieres.*

M. Bergés, *rue des Balances.*

M. Dalbis, *au Pont.*

*Pour les mois de Mars & Septembre.*

M. Dezazars, anc. Conf. & an. Capitoul,  
*rue Maison-Professe.*

M. Daupias, an. Conf., *rue Malcoufinat.*

M. Jacques Gounon, *rue Maison-Profes.*

M. Pierre Roussillou, *rue Maison-Profes.*

*Pour les mois d'Avril & Octobre.*

M. Depanis oncle, ancien Prieur, *rue  
de la Trinité.*

M. Paul Francez, anc. Consul, *rue des  
Filatiers.*

M. Limes, *aux Puits-Clos.*

M. Marcoul , *Place de la Pierre.*

*Pour les mois de Mai & Novembre.*

M. Babar , anc. Prieur , *rue de la Pierre.*

M. Miegville , anc. Conf. , *rue du Pont.*

M. Trinchan , *Place Rouaix.*

M. Delport , *Fauxbourg S. Etienne.*

*Pour les mois de Juin & Décembre.*

M. Brandelac , ancien Consul , *rue des Filatiers.*

M. Gounon jeune , anc. Conf. & ancien Capitoul , *rue des Changes.*

M. Bayssade , fils , *rue Croix-Baragnon.*

M. Sacarin , *Fauxbourg S. Etienne.*

### B A I L L E S.

M. Delmont , *Fauxbourg S. Etienne.*

M. Raby , *rue Croix-Baragnon.*

M. Pijon , *rue des Changes.*

M. Fontés , *rue Maison-Professe.*

M Lefevre , Greffier en chef , *rue de la Bourse.*

M. Ventach , Commis principal & Secrétaire de la Jurisdiction , *rue des Paradoux.*

Ferradou , *rue de la Daurade.*

Lauzero , *rue Sainte Ursule.*

*Huissiers.*

Me. Blanc , premier Huissier , *rue de l'Inquisition.*

Me. Delfau , *rue Malcoufinat.*

---

*Avocats Postulans à la Jurisdiction.*

### M E S S I E U R S

Pagés , Doyen , *rue des Paradoux.*

Labadie , *rue de la Tour de Nayac.*

Larigaudere , *rue des Paradoux.*

Bourdeil, *aux quatre coins des Augustins.*  
 Mirepoix, *rue de la Bourse.*  
 Degeilh aîné, *près la place de la Bourse.*  
 Degeilh cadet, *rue de la Bourse.*  
 Frayssé, *rue Peyrolieres.*  
 Mittou, *rue de la Colombe.*  
 Fages, *rue de la Bourse.*  
 Bernadou cadet, *rue de la Bourse.*  
 Raymond, *rue des Augustins.*  
 Affalit, *rue des Paradoux.*  
 Mondine, *rue de la Pomme.*  
 Delfau, *rue Tamponieres.*  
 Gach, *rue Latomy.*  
 Toulza, *petite place des Paradoux.*  
 Maison, *rue du Taur.*  
 Roumengas, *rue de la Tour de Nayac.*  
 Boyer, *place des Paradoux.*  
 Bernadou, *près la Bourse.*  
 Catala, *rue St. Remesy.*  
 Benoit, *chez M. Fabre, rue Ste. Claire.*  
 Carbonel, *Fauxbourg St. Etienne.*

---

**AGENS DE CHANGE,**
**MESSIEURS**

Sevenes aîné, *rue Sainte Urfule.*  
 Sevenes cadet, *aux Changes.*  
 Maillol, *rue des Filatiers.*  
 Fabre, *vis-à-vis le puits des Augustins.*  
 Regraffe, *près la Daurade.*  
 Nougairol, *rue de Gestes.*  
 Resleguier, *rue des Filatiers.*



## JOURS FÉRIÉS.

**P**Remierement, tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année, & depuis le Mercredi Saint jusqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques, de même que depuis la veille de la Pentecôte jusqu'au Jeudi suivant. Les Audiences s'ouvrent le Lundi après.

### JANVIER.

Le 1 la Circoncision.

Le 6 les Rois.

Le 20 S. Fabien & S. Sebastien.

### FÉVRIER.

Le 2 la Purification.

Le 25 S. Mathieu Apôtre.

### MARS.

Le 7 S. Thomas d'Aquin.

Le 19 S. Joseph.

Le 25 l'Annonciation N. D.

### AVRIL.

Le 25 S. Marc, Evangeliste.

### M A I.

Le 1 S. Philippe & S. Jacques, Apôtres.

Le 3 Invention Ste. Croix.

Le 17 jour de la délivrance de la Ville.

Le 19 S. Yves, la Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.

### J U I N.

Le 11 S. Barnabé Apôtre.

Le 14 S. Exupere, Evêque de Toulouse.

Le 24 S. Jean-Baptiste.

Le 29 S. Pierre & S. Paul, Apôtres.

## JUILLET.

- Le 2 la Visitation Notre-Dame.  
 Le 22 Ste Magdelaine.  
 Le 25 S. Jacques Apôtre.  
 Le 26 Ste. Anne.

## A O U T.

- Le 3 Invention S. Etienne.  
 Le 5 Notre-Dame des Neiges.  
 Le 6 la Transfiguration de Not. Seig.  
 Le 10 Saint Laurent.  
 Le 15 les Audiences finissent.  
 Le 16 S. Roch.  
 Le 24 S. Barthelemi Apôtre.  
 Le 25 S. Louis.

## S E P T E M B R E.

- Le 8 la Nativité , Notre-Dame:  
 Le 14 l'Exaltation Sainte-Croix.  
 Le 21 S. Mathieu Apôtre.  
 Le 28 S. Exupere Evêque de Toulouse.  
 Le 29 S. Michel Archange.  
 Le 30 S. Jérôme.

## O C T O B R E.

- Le 1 S. Remi.  
 Le 4 S. François d'Assise.  
 Le 9 S. Denis.  
 Le 18 S. Luc , Evangeliste.  
 Le 19 l'entrée des Clafies , la Cour vaque.  
 Le 21 Ste. Ursule , Vierge & Martyre.  
 Le 28 S. Simon & S. Jude , Apôtres.

## N O V E M B R E.

- Le 1 la Touffaints.  
 Le 2 les Trépassés.  
 Le 11 S. Martin Evêque.  
 Le 21 la Présentation Notre-Dame.  
 Le 25 Sanite Catherine , la Cour entre ,  
 mais il n'y a point d'Audience.

Le 29 S. Sernin Evêque de Toulouse.

Le 30 S. André Apôtre.

### D É C E M B R E.

Le 6 S. Nicolas, la Cour entre, mais il  
il n'y a point d'Audience.

Le 8 la Conception Notre-Dame.

Le 21 S. Thomas Apôtre.

Le 25 la Naissance de Notre Seigneur.

Le 26 S. Etienne.

Le 27 S. Jean Evangeliste.

Le 28 SS. Innocens.

Le 31 S. Sylvestre.

Le jour des Cendres.

Le jour de la Fête-Dieu & le dernier jour  
de l'Octave.

### CHAMBRE DE COMMERCE.

Cette Chambre fut établie par Arrêt du  
Conseil du 29 Décembre 1703 : elle s'oc-  
cupe à discuter les projets & les mémoires  
qui leur sont adressés par les autres Cham-  
bres ou différens particuliers, sur tous les  
objets qui regardent le progrès des Fabri-  
ques, Manufactures ou autres choses re-  
latives à l'accroissement du Commerce.  
Ces mémoires sont envoyés avec les ob-  
servations à M. le Contrôleur Général  
des Finances.

La Chambre du Commerce est ordinai-  
rement composée des Prieur & Consuls  
en exercice, & de quatre anciens Négo-  
cians qu'on appelle Commissaires députés  
du Commerce. On en change deux chaque  
année; de manière qu'il y en a toujours  
deux anciens & deux nouveaux.

M..

M..

M.

## D E P U T E S.

M. Francés , anc. Pr. *rue des Filatiers.*M. Fages , anc. Consul , *au Canal.*M. Babar , anc. Pr. *place de la Pierre.*

M. Esquirol , ancien Consul.

*Commissaires pour le Paraphe des Livres  
Journaux des Négocians de cette Ville ,  
& autres du Ressort.*

Mrs. Loude ,

Daupias ,

Esquirol ,

Fages aîné ,

Miegeville ,

Paul Francez ,

} anc. Consuls.

## S Y N D I C.

M. Manavit , *rue Saint-Rome.*

## T R É S O R I E R.

M. Ducos , *près la Bourse.*Blanchard , Secrétaire de la Chambre , à  
*St. Cyprien.*Baptiste , *Concierge de l'Hôtel.*

## N É G O C I A N S

*Qui composent le grand Tableau de la  
Bourse , rangés par genre de com-  
merce , & par ordre alphabétique.*

## B A N Q U I E R S ,

## M E S S I E U R S

Teynier , anc. Cap. *près de la Bourse.*

## BIJOUTIERS,

## MESSIEURS

Bach, place d'Assezat.  
 Boffage & Cornu, rue de la Bourse.  
 Claret (Veuve) & fils, place Rouaix.  
 Lagrave, rue Maison-Professe.  
 Lebret aîné, rue S. Rome.  
 Martin, rue de la Trinité.  
 Pech (Louis) au Pont.  
 Rigaud, rue Maison-Professe.

## BONNETIERS.

M. Fabre & Fages, rue du Pont.  
 M. Lafont & Comp. rue Maison-Professe.  
 M. Marseille, rue du Pont.

## BOIS DE CHARPENTE.

## MESSIEURS

Belombre & Pujol, à S. Etienne.  
 Bessan, *idem*.  
 Cardinal & Savy, au Fauxbourg d'Ar-  
 naubernard.  
 Castilhon & Estrade à S. Etienne.  
 Claverie, à S. Michel.  
 Depins, Fauxb. S. Michel.  
 Dumas, Rouane & Goujon.  
 Estrade, Fauxbourg S. Etienne.  
 Lafite, à S. Michel.  
 Lalene, *idem*.  
 Latou & Comp.  
 Olivier, à S. Michel.  
 Pujol, Fauxbourg S. Michel.  
 Redonet, à S. Michel.  
 Roques & Comp. à S. Pierre.

## COMMISSIONNAIRES,

## MESSIEURS

- Caranave (Veuve) & Soulié, aux Puits-Clos.  
 Courtois & Comp., aux Paradoux.  
 Demouis, Fauxbourg S. Etienne.  
 Fontanilles (Veuve) rue Poids de l'Huile.  
 Gairal jeune, *idem*.  
 Ginestet, rue des Pénitens Noirs.  
 Laffabathie (Augustin), fils, rue de la Pomme.  
 Maynial & Poussinau, aux Puits-Clos.  
 Mercier & Comp., rue de la Pomme.  
 Pelissier & Bergés, rue des Argentiers.  
 Paul Desserres & Marie, rue Maison-Professe.  
 Pradel, rue de la Pomme.  
 Raynal, rue du Poids de l'Huile.  
 S. Clair & Duffé, rue Maison-Professe.  
 Vignoles & S. Pauly, rue Tour de Nayac.

## CUIRS,

## MESSIEURS

- Barada frères, aux Puits-Clos.  
 Laurans (Joseph) rue des Augustins.  
 Lille, près de la Daurade.  
 Loubers (Veuve) rue Serminieres.  
 Loubers (Cath., sœurs) & Brays, rue de Peyrolieres.  
 Loude frères, rue de la Baruthe.  
 Loude (Simon) rue de Peyrolieres.  
 Molinier, rue S. Rome.  
 Paris, rue Sainte-Ursule.

DRAPERIE FINE,  
Soierie & Dorure.

MESSIEURS

- Abadie, rue Maison-Professe.  
 Balat freres, *idem*.  
 Baric, rue des Filatiers.  
 Bastide & Bedout, rue Maison-Professe.  
 Bertrand aîné, à la Pierre.  
 Burgalat & Barrau, rue Maison-Professe,  
*pour ornemens d'Eglise*.  
 Chicot & Charlein, rue Boulbonne.  
 Cossanne aîné, rue des Filatiers.  
 Daram, rue de la Trinité.  
 Darquier freres, aux Changes.  
 Delbosq & Comp., place Rouaix.  
 Deloge, *idem*.  
 Depanis neveu, & Comp., place de la  
 Trinité, *pour femme*.  
 Filhouze & Roumengaud, rue des Filat.  
 Fontenelle & Couziers, place Trinité.  
 Francés freres, rue des Filatiers.  
 Jtey, père & fils, *pour femme*, rue des  
 Filatiers.  
 Laporte, oncle & neveu, place Rouaix.  
 Maillol, Delaperonne & Galtier, rue  
 Maison-Professe.  
 Marsalenc & Escande, rue des Filatiers.  
 Meyran, rue des Filatiers.  
 Montagnac, place Rouaix.  
 Pauly & Farjanel, *pour femme*, rue des  
 Filatiers.  
 Daure & Prevôt, à la Pierre.  
 Salfot & Comp., rue de la Trinité, *pour  
 femme*.  
 Seguié, rue des Filatiers.  
 S. Laurans & Cabos, rue Maison-Prof.  
 S. Martin, rue des Filatiers.

S. Paul, *idem.*

Tourné, *pour femme*, rue des Filatiers.

Trinchant & Comp., *pour femme*, place Rouaix.

## DRAPERIE COMMUNE,

### MESSIEURS

Amiel & Ramiere, place de la Pierre.

Babar (Veuve) & fils, *idem.*

Berdoulat fils, aux Changes.

Calmels, rue de la Pierre.

Cazes & Pierre Roussillon, rue Maison-Professe.

Clarens, Marcoul & Comp. rue de la Pierre.

Dangla & Viguiet, place de la Pierre.

Delquier, rue des Filatiers.

Donat, *idem.*

Laroche & Dubernay, à la Pierre.

Latour & Viala, *idem.*

Marchand, place de la Pierre.

Mauran & Alard, aux Puits-Clos.

Montesquieu & Bessan, aux Changes.

Monties & Esquirol, à la Pierre.

Nassans, Borrel & Comp. *idem.*

Naylies & Comp., rue Maison-Professe.

Pijon aîné, aux Changes.

Sabattier neveu, place de la Pierre.

Serane & Tapié, rue de la Pierre.

Tayac & Compagnie, à la Pierre.

Vayssé & Martin, à la Pierre.

## DROGUISTES, ÉPICIERES,

### MESSIEURS

Albert, à S. Cyprien.

- Baissade père , rue Croix-Baragnon.  
 Baissade fils , & Comp. *idem*.  
 Beziat frères , à la Pierre.  
 Bi-yllé & Moulié , rue des Couteliers.  
 Bourguignon , pla e S. Etienne.  
 Carbonel , aux Couteliers.  
 Castel & Dumarc , aux Changes.  
 Cazes , père & fils , rue Maison-Professe.  
 Clauzolles , au Pont.  
 Combes freres , au Salin.  
 Courdy , place Royale.  
 Coutand frères , au Salin.  
 Daupias , place d'Assezat.  
 Debans , rue des Augustins.  
 Delprat , près du Pont.  
 Duchamp , à S. Etienne.  
 Duffaut , à S. Cyprien.  
 Durand , à S. Michel.  
 Geze & Lamarque , à la Pierre.  
 Gerbal & Bezombes ,  
 Soullignac & Labat , rue Nazareth.  
 Guibert neveu , rue Croix-Baragnon.  
 Juery , au Pont.  
 Latapie , aux Changes.  
 Marrot , rue Serminieres.  
 Michel , Fauxbourg S. Etienne.  
 Periés , place Royale.  
 Pessemesse , puits de Peyrolieres.  
 Pijon & Raché , place Royale.  
 Pigeon , Fauxbourg S. Cyprien.  
 Pujol , porte S. Etienne.  
 Rocaché , cadet , frères , Fauxbourg Saint  
 Etienne.  
 Sacaley , rue du Pont.  
 Sales aîné , p'ace Royale.  
 Sevene & Monna , aux Changes.  
 Soubié & Pannassié , rue des Tourneurs.  
 S. Amans , rue Maletache.  
 Tartanac , aux Changes.

Taubin , Fauxbourg S. Cyprien.  
Tuffaud , rue Peyrolieres.

## FER BRUT ou OUVRÉ,

### MESSIEURS

Blez & Comp. , près la porte S. Michel.  
Bardes , rue de l'Inquisition.  
Bourgaud , rue du Pont.  
Campardon , *idem*.  
Deschamps , place de la Daurade.  
Ferradou , rue Peyrolieres.  
Garrigou , aux Puits-Clos.  
Jouliou , près la Visitation.  
Limes , aux Puits-Clos.  
Maffonié , aux Changes.  
Pons père & Comp. , aux Puits-Clos.  
Romestein , aux Changes.

## G R A I N S ,

### MESSIEURS

Baradat , Fauxbourg S. Etienne.  
Belmont , rue Dumay.  
Cloupet , Fauxbourg S. Etienne.  
Dominique Jacquier , Decamps , Raby &  
Comp. rue Croix-Baragnon.  
Delmont , Fauxbourg S. Etienne.  
Delpert , *idem*.  
Durand , *idem*.  
Fages aîné , *idem*.  
Jean Durand , au Canal.  
Lacals , *idem*.  
Majorel , rue du Poids de l'Huile.  
Mercery , Fauxbourg S. Etienne.  
Michel , *idem*.

Molinier, *idem.*  
 Portes & Comp. rue Croix-Baragnon.  
 Pratviel, *idem.*  
 Rupé aîné, rue Bouquieres.  
 Senil, rue Riguepels.  
 Siadoux, Fauxbourg S. Etienne.  
 Saquarin, *idem.*  
 Treyllac, *idem.*

## HUILES,

### MESSEIERS

Albouy & Char, aux Puits-Clos.  
 Bernadet, *idem.*  
 Desparbés, à la Pierre.  
 Pagés neveu & Comp. rue de la Pomme.  
 Rufasté, rue du Taur.  
 Rozés & Comp. rue S. Rome.  
 S. Salvy, rue du Poids de l'Huile.  
 Tournier père, aux Puits-Clos.

## LAINES,

### MESSEIERS

Caulet, Salbat & Comp. près la Bourse.  
 Clauzade (Joseph) rue du Pont.  
 Girard frères, rue de la Vache.  
 Joulia, près la Bourse.  
 Laborde Roncal, rue de Gestes.

## LIBRAIRES.

*Voyez l'article Chambre Syndicale,*  
*page 50.*

## LINGERIE,

## MESSIEURS

- Alary (Veuve) à la Trinité.  
Barrau frères, Dardigna & Comp., rue  
des Coufeliérs.  
Belot, rue de la Trinité.  
Busquet & Comp. rue Maison-Professe.  
Bruils frères, rue du Pont.  
Capelle frères, place du Salin.  
Carol, Riscle & Comp., rue Mais. Prof.  
Cassaing, Davasse & Comp. *idem*.  
Cornu neveu, rue Maison-Professe.  
Dalbis & Pujol, près du Pont.  
Depanis oncle, rue de la Trinité.  
Ducos frères & Comp., à la Bourse.  
Esquirol, Michel & Comp. rue M. Prof.  
Foissac, rue des Filatiers.  
Fontés & Bernet, rue Maison-Professe.  
Fortis, Pech & Comp. place d'Affezat.  
Fromatge, Azam & Comp. à la Bourse.  
Gayssat, à la Trinité.  
Galtier, rue de la Trinité.  
Gounon, (Jacques) à la Maison-Professe.  
Lajart, Brunet & Comp. près la Bourse.  
Lassale fils, place de la Pierre.  
Lamarque, rue de la Trinité.  
Laperche & Comp. rue Maison-Professe.  
Lorine & Chevalier, rue des Filatiers.  
Lasbarrieres & Comp. *idem*.  
Manent & Pouchalon frères, place de la  
Trinité.  
Miegeville & Comp., près le Pont.  
Mony, rue Payras.  
Pagez jeune, à la Pierre.  
Pinaut, rue du Pont.  
Rougé (Veuve) rue des Filatiers.  
Seré & Ribaute, rue Maison-Professe.  
Soulié, *idem*.

Som , place Royale.  
 Suau & Pagez , rue de la Trinité.  
 S. Marc , à la Pierre.  
 Tourné , à la Trinité.  
 Vaisse & Comp. au Pont.

## MIGNONETTES,

MESSIEURS

Cazals , fabriquant de Couvertures en cotton , près la Dalbade.  
 Lapene ( Veuve ) rue Jouxaygues.  
 Marnac frères , sur le pont de Tounis.  
 Souques , rue des Paradoux.

PÊCHE,

MESSIEURS

Dubosc , aux Puits-Clos.  
 Clauzolles & Comp. *idem*.

## QUINQUALLERIE,

MESSIEURS

Beauregard , au Pont.  
 Clauzade ( Raymond ) *idem*.  
 Dispan , *idem*.  
 Fontan , *idem*.  
 Gardelle & Vialet , rue du Pont.  
 Pech ( Joseph ) au Pont.  
 Pradere Cousins , rue Peyrolières.

TEINTURIER, *Privilégié  
 par la Chambre du Commerce.*

M. Prat , près de la Bourse.

*Outre ces Négocians , il y a encore un second Corps , composé d'environ mille petits Marchands de toute espèce , qui n'ont ni rang ni séance à la Bourse , qui ne passent point par les charges , & ne jouissent point des privilèges du grand Corps.*

CHAMBRE ROYALE  
ET SYNDICALE.  
PRÉROGATIVES

*De l'Imprimerie & Librairie.*

**D**ÈS l'origine de l'Imprimerie tous les Imprimeurs-Libraires furent unis au Corps de l'Université, & jouirent des mêmes franchises, prérogatives, exemptions & immunités, attachés à ladite Université. Les Rois de France depuis Philippe VI, jusqu'à Louis XVI, les ont toujours distingués des Arts Mécaniques, & les ont confirmés dans la continuation desdits privilèges.

La Communauté des Imprimeurs-Libraires est tellement unie à l'Université, & censée ne faire qu'un seul & même Corps, qu'il est dit dans l'article IX de la Requête présentée au Roi par l'Université de Paris le premier Décembre 1725, & confirmée par Arrêt du Conseil du même mois, « que les » Professeurs de l'Université de Paris, » qui après 7 années de Régence, consécutives & accomplies, voudront » exercer la profession de la Librairie, » y seront admis jusqu'au nombre de » trois seulement, sur l'attestation de » l'Université, dans laquelle sera fait

» mention expresse desdites 7 années  
 » de Régence, & seront reçus en con-  
 » séquence en ladite Communauté, sans  
 » examen & sans fraix, à la charge par  
 » eux de prêter le serment accoutumé  
 » entre les mains du Lieutenant-Géné-  
 » ral de Police, d'observer les Régle-  
 » mens de la Librairie, d'être sujets aux  
 » visites des Syndic & Adjoints, & de  
 » contribuer aux charges & obligations  
 » de ladite Communauté ». Il y a plu-  
 » sieurs exemples, que des Professeurs de  
 l'Université de Paris, ont été admis  
 dans la Communauté des Libraires, &  
 ont fait ce Commerce, notamment le  
 sieur Dessaint, Professeur Royal au  
 Collège de Beauvais.

L'article X de la même Requête per-  
 met aux Imprimeurs-Libraires de pren-  
 dre, comme par le passé, le titre de  
 Membres & Suppôts de l'Université.

Il est dit dans l'article XIII, que  
 les Mandemens du Recteur pour les  
 Processions, tant ordinaires qu'extraor-  
 dinaires, seront envoyez aux Syndic &  
 Adjoints, & seront affichés dans la  
 Chambre Syndicale, tant en dedans  
 qu'en dehors, & que lesdits Impri-  
 meurs-Libraires occuperont auxdites  
 Processions, le rang qui sera marqué  
 dans le Livre du Recteur.

Le nombre de ceux qui doivent as-  
 siter auxdites Processions, est fixé pour  
 la Ville de Paris à 12, & dans celle

de Toulouse à 5 : savoir ; un Imprimeur & quatre Libraires , pourvus des Lettres de Jurande , émanées de ladite Université.

L'article XIV veut que les Syndic & Adjointz en Charge , présentent au Recteur , à la Fête de la Purification , un Cierge de cire blanche , du poids d'une livre.

Ladite Requête & Arrêt du Conseil furent enrégistrés , tant sur les Registres de l'Université , que sur ceux de la Communauté des Imprimeurs-Libraires les 15 Décembre 1725 , & 5 Janvier suivant.

### JURISDICTION.

M le Garde des Sceaux.

M Camus de Néville , Maître des Requêtes , & Directeur Général de la Librairie de France , à Paris.

M le Juge-Mage , Juge-Conservateur , en son Hôtel , rue du Taur.

### INSPECTEURS.

M Raynal , Subdélégué de M. l'Intendant , nommé par Arrêt du Conseil du mois de Février 1768.

M de Villeneuve , en exercice , & chargé de la correspondance , nommé par Arrêt du Conseil du mois de Juillet 1778 , logé rue Saintes Carbes.

### OFFICIERS DE LA CHAMBRE.

#### S Y N D I C.

M. DOULADORE , Imprimeur , rue Serminieres.

- M Henault, Imprimeur, *rue Tripières.*  
 M Moulas, Libraire, *rue S. Rome.*  
 M Laporte, Libraire, *rue des Changes.*  
 M Viallanes, Libraire, *rue S. Rome.*

IMPRIMEURS,  
 MESSIEURS

- Baour, seul Juré de l'Université, *rue S. Rome.*  
 Dalles, *aux Changes.*  
 Douladoure, *rue Serminières.*  
 Henault, *rue Tripières.*  
 Pijon, Imprimeur du Roi, *place Royale.*  
 Rayet, *place du Palais.*  
 Robert, *rue Peyrolières.*

VEUVES.

- Mad. Deſclassans, *près les Tierçaires.*  
 Mad. Guillemette, *rue S. Rome.*  
 Mad. Robert, *rue Ste. Ursule.*

LIBRAIRES,  
 MESSIEURS

- Bezian, *Place Royale.*  
 Broulhiet, *rue St. Rome. Réciplendaire.*  
 Darnés, *rue Serminières.*  
 Dembaux, *rue St. Rome.*  
 Dupieix, *idem.*  
 Espigat, *rue Ste. Ursule.*  
 Laporte, *près les Changes.*  
 Leclerc, *rue du Taur.*  
 Manavit, *idem.*  
 Moulas, *rue S. Rome.*  
 Resplandy, *idem.*  
 Robert, *rue Serminières.*  
 Sacarau, *idem.*  
 Sens, *rue St. Rome.*

Viallanes , rue Serminieres.

Vitrac , près les Changes.

*La Chambre Syndicale est dans la maison de M. Forest , rue S. Rome.*

Simon ~~Concierge~~ , rue Serminieres.

Toutes les Balles , Ballots ou Paquets , qui entrent dans la Ville , contenant Livres , caractères d'Imprimerie & Estampes , doivent être portés dans ladite Chambre , pour y être visités les Mardi & Vendredi de chaque semaine par les Officiers de la Librairie , depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à quatre.

Les Libraires ou autres particuliers sont tenus , avant de retirer lesdites marchandises , d'aller chez le Syndic chercher un billet , que l'on remet à M. Carbonel , Receveur à la Commutation , qui a le soin de faire transporter les Balles dans la Chambre , où les particuliers sont tenus , après la visite , de mettre leur retiré sur le Registre.

Il est défendu à tous particuliers de vendre ou faire vendre aucunes Bibliothèques & Cabinets de Livres vieux ou neufs , sans au préalable avoir averti le Syndic , qui s'y transporte avec un Adjoint , pour sur leur déclaration , être donnée par M. le Juge-Mage , une permission signée de lui : les Réglemens de la Librairie accordent 6 livres par vacation , tant au Syndic qu'à l'Adjoint.

Tous Auteurs , Imprimeurs ou Libraires qui voudront faire imprimer quelque ouvrage nouveau , sont tenus , si ledit manuscrit n'excede pas quatre feuilles de caractère appellé *Cicero* , de se munir d'une permission de M. le Juge-Mage : & si

L'ouvrage est plus considérable, ils doivent le faire approuver, signer & parapher par un des Censeurs Royaux de Sa Majesté, lequel manuscrit doit ensuite être remis à M. de Villeneuve, Inspecteur, qui se charge de l'envoyer à M. Camus de Neville, Directeur Général de la Librairie de France, qui fait expédier le Privilège, préalablement après avoir payé la somme fixée par le tarif, & proportionnée à la grosseur du Livre & à la quantité des volumes.

Après qu'on a obtenu le Privilège, il doit être enregistré à la Chambre Syndicale de Paris, & dans celle de Toulouse, si le Livre y est imprimé, ou dans quelque Ville de l'arrondissement.

M. le Juge-Mage, en sa qualité de Juge-Conservateur des Privilèges de l'Imprimerie & Librairie, a la connoissance de toutes les contestations ou affaires provenant du fait de la Librairie, & qui sont portées par appel au Grand Conseil, ou pardevant M. le Garde des Sceaux.

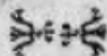
### CENSEURS ROYAUX

*Pour l'approbation des Livres.*

M. de Jeze, rue Montoulieu.

M. de Villeneuve, place Saintes-Carbes.

*La nomination des Officiers se fait les derniers jours du mois de Décembre, par la Communauté assemblée. M. le Juge-Mage y préside, & reçoit leur serment.*



## RECEVEURS GÉNÉRAUX

## ET PARTICULIERS.

*Receveur Général de la Province.*

M Vessiere, rue de la Trinité.

*Receveur Général des Tailles.*

M Fournier, rue de la Bourse.

*Receveur Extraordinaire des Guerres.*

M Cazals, près la porte Matabiau.

*Receveur Général des Gabelles.*

M France de S. Quentin, rue Payras.

*Receveur Général du Tabac.*

M Barnier, aux Paradoux.

*Receveur des Droits réunis.*

M Lefèvre, rue Joux-Aygues.

*Receveur de la Régie des Cartes.*

M Laurens, près S. Pantaléon.

*Receveur du Grenier à Sel,*

M Dupuy, près S. Pantaléon.

*Directeur Général des Fermes.*

M Mical, rue Croix-Baragnon.

*Receveur du centieme denier des Offices.*

M Darquier, rue Latomi.

M Pomian, Contrôleur, rue des Polinaires.

*Inspecteur des Marbres,*

M Teissier, rue du Crucifix.

## MANUFACTURES ROYALES.

## MANUFACTURE DU TABAC.

CETTE Manufacture, dépendante des Fermes Générales, fut établie à Toulouse en 1722 : elle est administrée par un Inspecteur & deux Contrôleurs, qui correspondent directement aux Fermiers Généraux à Paris : elle occupe journellement 260 Ouvriers, qui jouissent de l'exemption de Milice, de Patrouille & autre service public.

## I N S P E C T E U R.

M. NICOL, ancien Capitoul.

## Contrôleurs.

M. BEAU, } Logés dans la  
M. DUBOUCHET, } Manufacture.

## Commis aux Écritures.

M. Lacaux, rue S. Rome.

Jean Burc, Maître-Ouvrier, chargé de la direction des ateliers, place S. Sernin.

Un Portier à la livrée du Roi.

## POUDRES ET SALPÊTRES,

*Dont la régie se fait pour le compte du Roi.*

M. de Lapeyrie, Commissaire, rue Tolozane.

M. Ducros de Bayanne, Garde-Magasin, rue des Teyssvres.

M. Broutin, Maître Poudrier, logé au Moulin à Poudre.

Prix des Poudres fines pour les débitans

35 sous la livre, pour être vendue 40 f. en détail : les particuliers qui iront la prendre au Magasin la paieront 36 sous : les grosses Poudres continueront d'être vendues le même prix ; savoir, celles de guerre, 20 sous, & celles de mine & de traite 18 sous ; le Salpêtre brut 12 sous la livre, & celui de trois cuites 1 liv.

## MANUFACTURE

*Des Sieurs LIOTARD père & fils.*

Elle fut érigée en Manufacture Royale, par Arrêt du Conseil du 20 Juillet 1775, revetu de Lettres-Patentes du 17 Août, même année, registrées en Parlement le 2 Décembre suivant. Cette Manufacture tient ordinairement 44 métiers, montés à fabriquer toute espèce d'étoffes en soie, unies ou melangées, pour meubles ; Damas à trois couleurs ; Damas unis, Brocatelles, Moères, Damassades, Satinades & Serges en Fleuret ; Gazes pour le minot, la Boulangerie & les tamis ; Gazes pour les robes ; Mouchoirs damassés ; Serges en soie & Tafetas de Florence, le tout de belle qualité.

La Province vient d'y faire construire une Calandre, à l'instar de la Calandre Anglaise de Nîmes, où le public aura la liberté de faire calandrer toute sorte de marchandises, suivant le tarif fixé par le Diocèse, pour l'aune ou pour la canne.

*Cette Manufacture est logée dans la rue  
Mirepoix.*

MANUFACTURE  
DE COUVERTURES EN COTON

*De Madame la Veuve DEBRU aîné.*

Cette Manufacture, qui occupe ordinairement 20 métiers à fabriquer des couvertures de lit & des moiettons en coton, fut érigée en Manufacture Royale, par Lettres-Patentes du 22 Mars 1774 : elle est dans la rue Vieux-Raisin.

*Manufactures & Fabriques ordinaires.*

PLOMB LAMINÉ.

M. Touronde, *place du Pont-Neuf.*

M. Sac, *rue des Couteliers.*

*Couvertures en Coton.*

M. Lenoble, *filz, rue Vinaigre.*

M. Béart, *vis-à-vis le Collège del'Esquille.*

*Calottes en cuir.*

M. Delmas, *rue Royale.*

AMIDONS.

Mrs. Lagarde, *près S. Sernin.*

Paffoi, *rue du Taur.*

Fort, *aux Blanchers.*

Blondel, *aux Couteliers.*

Fournier, *aux Paradoux.*

Molinet, *hors la porte S. Michel.*

Ségofin, *rue S. Antoine du Salin.*

Dutour, *près la place S. Etienne.*

Tartanac, *rue des Changes.*

Cizos, *rue Serminieres.*

## BAS DE LAINE,

Mrs. Nicaut , place d'Arnaubernard.  
 Ouarié père , rue des Paradoux.  
 Richard , rue des Polinaires.  
 Marc , rue Pargueminieres.  
 Barthés , même rue.  
 Canut , rue des Moulins.  
 Monpezat père , rue des Blanchers.  
 Laboulié ,  
 Violette , rue Chaude.

## BAS DE SOIE.

Mrs. Cauffat père , rue Peyrolieres.  
 Gramont , même rue.  
 Barthés , rue Sainte Ursule.  
 Richard , rue des Polinaires.  
 Bergés , rue Peyrolieres.  
 Cauffat fils , même rue.  
 Cassagniere , rue Chaude.  
 Ouarié fils , rue des Paradoux.  
 Richard fils ,  
 Belloc ,  
 Monpezat ,

## CARTONS.

Gaston , bout du coin des Pénitens Gris.  
 Marfeillac père , rue Petit-Verfaillies.  
 Marfeillac fils , rue Pargueminieres.

## PAPIERS POUR TAPISSERIE.

Mrs. Lorié , rue Serminieres.  
 Fox , place Saintes-Carbes.  
 Génies & Berot , Fauxb. S. Cyprien.  
 Raynaud , rue des Tourneurs.  
 Bouteilles , rue Pargueminieres.  
 Perret , rue des Argentiers.  
 Audoui , rue Pargueminieres.

Il y a encore dans la Ville plusieurs autres Fabriques de Burats , Mignonettes ,

de Couvertures en laine , d'Épingles ,  
Bamboches , Cardes , Cordes de violon ,  
dont le détail seroit infini.

---

## ARTS LIBÉRAUX.

---

### ARCHITECTES.

#### MESSIEURS

Labat de Savignac , *rue des Blanchers.*  
Maduron aîné , *rue Ninau.*  
Hardi , *près Saintes-Carbes.*  
Raymond freres , *place des Pénit. Noirs.*  
Nelle , *place Saintes-Carbes.*  
Carcenac , *rue Petit-Versailles.*  
Gleises , *près de la Daurade.*  
Bireben , *rue des Polinaires.*  
Benazet , *près de la Daurade.*  
Couderc ,

---

### ASTRONOMES.

#### MESSIEURS

De Garipuy , père & fils , *près la Séné-  
chaussée.*  
Darquier de Pellepoix , *rue Latomi.*

---

### CHIRURGIENS.

**L**A Chirurgie , si négligée dès le  
commencement de ce siècle , est  
parvenue de nos jours à son degré de  
perfection. Rien n'est plus propre à ex-

citer l'émulation , que le desir d'acquérir de la gloire ; aussi , depuis que LOUIS XV érigea cette Ecole en Ecole Royale , & qu'il eut donné aux Maîtres un état plus distingué , on les vit s'appliquer de plus en plus , & par un travail pénible & assidu , acquérir des connoissances qui honorent leur Art , & procurent à leurs patriotes des secours jusqu'alors inconnus. Les différentes Chaires y sont remplies avec distinction ; l'Amphithéâtre de l'Anatomie devient tous les jours plus florissant , par la quantité d'Etudians qui s'empresent d'y aller profiter des leçons de leurs Maîtres , dont quelques-uns peuvent se flatter de rivaliser avec ceux qui jouissent d'une réputation distinguée dans la Capitale.

## M A I T R E S.

M. Cazabon , Lientenant de M. le premier Chirurgien du Roi , Professeur Royal , *pour les Principes* , rue des Changes.

M. Becane , Professeur Royal , *pour les maladies des Os* , rue Bouquieres.

M. Bosc , Professeur Royal , *pour l'Anatomie* , rue des Polinaires.

M. Villar , Professeur Royal , *pour les Opérations & pour les Accouchemens* , place des Paradoux.

M. Frizac, Intendant de Chirurgie de l'Hôtel-Dieu, Professeur Royal, pour la Matière Medico-Chirurgicale, rue de la Treille.

M.

M. Riviere, Doyen, près la porte St. Etienne.

M. Soye père, Receveur, rue S. Rome.

M. Peyronnet, rue S. Remy.

M. Carpenté, rue des Couteliers.

M. Mesplé, rue de la Daurade.

M. Vallés, rue Boulbonne.

M. Caussé, rue des Paradoux.

M. Foulquet, Fauxbourg S. Michel.

M. Carriere jeune, rue Nazareth.

M. Lamarque, rue des Paradoux.

M. Laborie, au coin de Gestes.

M. Dulout, près la porte du Château.

M. Brun, rue des Pierre-Brunieres.

M. Lacoſte, rue Sainte-Claire.

M. Baquier, près la porte Montoulieu.

M. Barbet, rue des Balances.

M. Rouget, aux Blanchers.

M. Bagneris, Fauxbourg S. Cyprien.

M. Delpech, près la Croix-Baragnon.

M. Pons, place de la Bourse.

M. Bayez, rue des Couteliers.

M. Decamps, rue du Four-Bassard.

M. Barrau jeune, place du Salin.

M. Soye fils, Gressier en chef, rue du Petit-Versailles.

M. Begué, rue des Tourneurs.

M. Marfaing, (pro Peste) près la place Royale.

M. Carrere, rue de la Maletache.

M. Morere, place Perchepinte.

M. Pourcet, rue des Tourneurs.

M. Camy, rue des Biaux.

M. Ducasté, rue Peyrolières.

M. Caumon, aux Couteliers.

M. Tarbés, rue des Filatiers.

*Chirurgiens Litotomistes.*

M. Lamarque aîné, pensionné de la Ville, rue Vinaigre.

M. Lamarque cadet, rue des Paradoux.

DANSE (Maîtres de)

MESSIEURS

Terrade père, rue Jouxaygues.

Leduc, rue des Filatiers.

Villeneuve, rue Tamponnières.

Chevalier, rue Pargueminiers.

Boulogne, rue du Taur.

Brives, rue de la Pomme.

Martres, rue des Polinaires.

Bastien, rue Peyrolières.

DENTISTES.

MESSIEURS

Toussaint, rue du Taur.

Delga, rue de la Pomme.

Ruscat, près S. Pantaléon.

DESSEIN (*Maîtres de*)

## MESSIEURS

Saberes, *rue des Couteliers.*

Lucas cadet, *près les Pénitens Noirs.*

Maillot, *rue de la Pomme.*

Lanaspeze aîné, *près la porte Montou-  
lieu.*

Benazet, *près de la Daurade.*

ÉCRIVAINS, (*Maîtres*)

## MESSIEURS

Barés aîné, *rue de la Pomme.*

Barés cadet, *hors la porte S. Etienne.*

Blanchard, *au Fauxbourg S. Cyprien.*

Delile père & fils, *aux Pénit. Blancs.*

Ducreux, *sur l'Esplanade.*

Guten, *rue des Pénitens Blancs.*

Médan, *rue de la Bourse.*

Cadours, *rue Tour de Nayac.*

Cuq, *rue des Moulins.*

Pecarrere, *vis-à-vis les Tierçaires.*

Grouillac, *rue de la Daurade.*

Rey, *rue des Filatiers.*

Saberes, *rue Capelle-Redonde.*

Dutré, *rue Boulbonne.*

Samary, *rue de la Pomme.*

Toulozet, *au Fauxbourg S. Michel.*

Turben, *à la rue des Moulins.*

FEUDISTES,  
MESSIEURS

Belgros , *place des Pénitens Noirs.*  
 Boudou , *rue des Moulins.*  
 Déaddé , *Avocat au Parl. rue du Taur.*  
 Delom , *à Saintes-Carbes.*  
 Deltil , *Avocat , rue des Teyffeyres.*  
 Gringaud , *rue des Couteliers.*  
 Icárd , *rue du Taur.*  
 Iché , *place S. Sernin.*  
 Lanta , *rue des Chartreux.*  
 Lagarrosse ,  
 Palis ,  
 Pratz ,  
 Roger ,  
 Rouzet ,  
 Tremolieres , *rue Pharaon.*  
 Vergés ,

FONDEURS de Carablères ,  
 M. Peyrane , *à côté des Pénitens Bleus.*  
 M. Cazaulon , *rue des Balances.*

GÉOMÉTRES ARPENTEURS,  
MESSIEURS

Echeau , *place Mage.*  
 Virebent cadet , *rue des Polinaires.*  
 J. F. Virebent , *même rue.*  
 Congot , *rue Regans.*

Maison,  
Rey,

---

GRAVEURS EN TAILLE-DOUCE,  
MESSIEURS

Martin, *près de la Daurade.*  
Vidal, *à Paris.*  
Lavallée, *Fauxbourg S. Etienne.*  
Mercadier, *rue des Filatiers.*  
Artau, *près les Carmes.*

---

GRAVEURS EN BOIS.

M. Peyrane, *rue de la Pomme.*  
M. Raynaud, *rue des Tourneurs.*

---

GRAVEURS EN CACHET,  
MESSIEURS

Brondes, *vis-à-vis les Carmes.*  
Artau, *près les Carmes.*  
Mercadier, *rue des Filatiers.*  
Gerard, *rue Maletache.*  
Simon, *près S. Antoine du Salin.*

---

IMPRIMEURS.

*Voyez l'article Chambre Syndicale,*  
*page 50.*

Quoique les Imprimeurs ne fassent  
qu'un même Corps avec les Libraires,  
& que leurs Privilèges soient les mê-

mes, il y a cependant une différence entre ces deux Professions. L'Imprimerie fut toujours regardée comme un Art Libéral, compatible avec la Noblesse; les places d'Imprimeur sont fixées dans le Royaume, & de nomination Royale; au lieu que la Communauté ne peut refuser aucun Aspirant à la Librairie, pourvu qu'il ait les qualités requises. Les derniers Réglemens assujettissent ces derniers à faire confirmer leur nomination par un Arrêt du Conseil.

---

### IMPRIMEUR EN TAILLE-DOUCE,

M. Baour, *rue S. Rome*, fait imprimer toute sorte de planches gravées sur cuivre, & tient un assortiment considérable de Thèses de toute grandeur, à l'usage des Collèges.

---

### I N G É N I E U R S,

#### M E S S I E U R S

De Garipuy père, Ingénieur de la Province, *rue des Fleurs*.

De Garipuy fils, reçu en survivance.

De Saget frères, Directeurs des Travaux publics, *rue des Filatiers*.

Lopies, *rue S. Pantaléon*.

Francés, *rue des Pénitens Noirs*.

Echau, *Place-Mage*.

Maduron cadet, *rue du Coq-Dinde*.

Campain , près les Pénitens Noirs.

Delaître , place S. George.

Pins , place S. Etienne.

Plancade , rue des Filatiers.

Senelle , place S. George.

Villeneuve ,

Ademar ,

Vidal ,

---

## MATHÉMATIENS,

MESSIEURS

Gardeil , Professeur , rue Bouquieres.

---

## MÉDECINS.

**L**A Faculté de Médecine de Toulouse est , après celle de Paris , la plus ancienne du Royaume. Elle fut créée avec l'Université , en 1228. La Bulle de confirmation du 3 Mai 1234 , adressée par Gregoire XI à l'Université , comprend les Professeurs en Médecine dans la Faculté des Arts. L'on fait que les Médecins étoient anciennement désignés par le titre de *Physiciens*.

On voit dans la Salle des assemblées de la Faculté , les Portraits de plusieurs Professeurs célèbres , dont le nom l'a illustrée. Le plus remarquable est celui de *Lupus* , premier Médecin de Raymond VII , Comte de Toulouse , qui signa , l'an 1238 , en qualité de Profes-

---

seur en Médecine, la quittance de la somme que le Comte avoit été obligé de payer, pour l'entretien de l'Université, pendant dix ans. *Magister Lupus, in Medicinâ, in Universitate Tolosanâ, procurator ab Universitate Magistrorum Tolosæ* : le portrait de Lupus, celui de Raymon de Sebonde, celui d'Augier Ferrier, dont l'effigie est aussi en marbre à la Saile des Illustres, & celui du célèbre Sanches, surnommé le *Sceptique*, sont placés aux quatre angles, comme quatre principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut dans la création de l'Université que deux Professeurs en Médecine. Dès qu'on ouvrit des leçons publiques d'Anatomie dans les Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier au commencement du dix-septième siècle, Henri IV voulut que la Faculté de Toulouse procurât à ses élèves le même avantage. Il établit en 1604 une troisième Chaire, pour l'enseignement de la Chirurgie Pharmacie. En 1705 la charge de Conseiller Médecin ordinaire de la Ville de Toulouse, fut érigée en une quatrième Chaire, qui fut alors consacrée uniquement à enseigner l'*Anatomie & la Chirurgie*. La troisième Chaire resta occupée des leçons de *Pharmacie & Chimie*. Louis XV a créé en 1773 une cinquième Chaire, pour

donner aux Etudiâns de la troisieme année *des leçons de Médecine pratique*. Les Professeurs pourvus des deux Chaires de la première création, expliquent les *Institutes de Médecine*. Il n'y a aucune partie de la Médecine qu'on n'enseigne dans cette Faculté, pendant les trois années d'étude qui sont nécessaires pour obtenir le Grade de Bachelier. On y donne des cours de Botanique, quoiqu'il n'y ait pas encore d'établissement particulier pour cet objet. Le zele des Professeurs a suppléé jusqu'ici au défaut de fonds pour la Chaire de Botanique.

La Ville, afin de favoriser les progrès de cette Faculté, dont le lustre s'est beaucoup augmenté depuis quelque tems, acheta en 1774 une maison considérable, adjacente aux anciennes Ecoles : on y a fait construire un bel Amphithéâtre, qui sert aux Démonstrations d'Anatomie & de Chimie. Il y a aussi une Bibliothèque publique, destinée principalement à l'usage des Etudiâns, qui s'ouvre tous les Jedis.

La Faculté, composée des cinq Professeurs & de tous les Docteurs Agregés, s'assemble le premier Dimanche de chaque mois, pour conférer sur les maladies courantes. Elle donne tous les Jedis, dans une de ses Salles, des Consultations gratuites aux pauvres, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Quatre Médecins sont chargés de s'y rendre à leur tour, pour cette œuvre. On y administre de plus, gratuitement, les remèdes pour le traitement populaire des maladies Vénériennes.

DOCTEURS,  
MESSIEURS

Dubernad, Professeur, *rue Ste. Claire.*  
 Maynard, Professeur, *rue Boulbonne.*  
 Gardeil, Professeur, *rue Bouquieres.*  
 Arrazat, Professeur, *près de la Dalbade.*  
 Dubor, Professeur, *rue des Balances.*  
 Perpeziac, *rue des Pénitens Gris.*  
 Ponderous, *rue Pharaon.*  
 Carriere, *place S. George.*  
 Trebosc, *rue Ste. Ursule.*  
 Mazars de Cazelle, *rue des Carmes.*  
 Sol, *place d'Assezat.*  
 Dastarac, *rue du Coq-Dinde.*  
 Castassolé, *rue Chaude.*  
 Depeyre, *place Rouaix.*  
 Marre, *rue du Temple.*  
 Saivat, *porte Montoulieu.*  
 Benet, *rue Boulbonne.*  
 Merle, *rue Capelle-Redonde.*  
 Ducasse, *place S. George.*  
 Villar, *place des Paradoux.*  
 d'Abadie, *rue des Pénitens Bleus.*  
 Francés, *rue Croix-Baragnou.*  
 Brunet, *rue de la Baruthe.*  
 Gaugiran, *vis-à-vis le Collège Royal.*  
 Calés, *rue des Balances.*

Loubet, *rue de la Daurade.*

Lafon, *rue des Paradoux.*

Barberet, *rue de la Pomme.*

*Le sieur DORLIAC, Hôtel St. Pierre, rue du Cheval-Blanc, vend, par Privilège exclusif, toute espèce D'EAUX MINÉRALES.*

## MUSICIENS.

**P**ARMI les Arts qui fleurissent dans cette Ville, la Musique est celui pour lequel on montre le plus de goût. Le Toulousain a de la voix, & les pères de famille se font un devoir de faire fructifier ce don de la nature, en donnant des Maîtres à leurs enfans. Un amusement aussi honnête qu'agréable, les soustrait à cette oisiveté si pernicieuse à la jeunesse, qui, à la faveur de ce talent, s'introduit dans les meilleures sociétés, & partage le plaisir qu'elle y procure.

Outre la quantité d'artistes en ce genre, il y a dans Toulouse un nombre considérable d'amateurs & (d'amatrices) pour me servir de l'expression d'un Journaliste célèbre, qui ont des connoissances très-étendues dans cette partie d'éducation: il n'est point jusqu'aux Artistes, qui, sans le moindre principe, ne forment des concerts très-mélodieux.

*Musiciens Compositeurs,*

M E S S I E U R S

Levens, Maître de la Chapelle de S. Etienne.

Dupuy, Maître de la Chapelle de St. Sernin.

Denoose, rue des Biaux.

Le R. P. Salvador, près la porte St. Etienne.

Brunet, rue Serminieres.

Bonnes, rue des Argentiers.

Turiet, rue de la Pomme.

Labadens, rue Saintes-Carbes.

Sagan, rue des Teyssieyres.

Carles, rue Huc-Vidal.

*Copistes de Musique,*

Mrs. Guyot, près la porte Matabian.

Caperan, rue des Augustins.

Roquefort, à la Maîtrise S. Etienne.

Regis, à la Maîtrise S. Sernin.

*Maîtres de Chant,*

Mrs. Dupuy, à la Maîtrise S. Sernin.

Gally, rue des Couteliers.

Bonnes, rue des Argentiers.

Leroux, rue Peyrolieries.

Guyot, près la porte Matabian.

Darmerac, Fauxbourg S. Etienne.

Tarbourié, Fauxbourg S. Etienne.

Bouffard, près les Salenques.

Olivier, rue de la Pomme.

Amiel, rue du Petit-Versailles.

Vagnoux, rue du Taur.

Regis, à la Maîtrise S. Sernin.

Roquefort, à la Maîtrise S. Etienne.

Caperan, rue des Augustins.

Pebaile, rue du Taur.

Bories, rue du Petit-Versailles.

Sales, rue St. Rome.

*Maîtresses de Chant,*

Dlles. Dupuy, à la Maîtrise St. Sernin.

Bonnes, rue des Argentiers.

*Maîtres de Clavecin,*

Le R. P. Salvador, près la por. S. Etien.

Carles, rue Hue-Vidal.

Franc, rue des Augustins.

Sagan, rue des Teyssières.

Douranjou, rue Boulbonne.

*Maîtresses de Clavecin,*

Dlles. Dupuy, à la Maîtrise S. Sernin.

Bonnes, rue des Argentiers.

Gaubert, rue des Tiercelettes.

*Maîtres de Violon,*

Mrs. Turlet, de l'Orchestre, rue de la  
Pomme.

Jeannin, de l'Orchestre, rue S. Rome.

Denoose, rue des Biaux.

Labadens, rue des Nobles.

Hazard, de l'Orchestre, place S. George.

Marion, de l'Orchestre, près S. Pan-  
taléon.

Mancorne , de l'Orchestre , près le Sénéchal.

Robert , de l'Orchestre , rue des Polinaires.

Fumery , rue Saint-Rome.

Vagnoux de l'Orchestre , rue du Taur.  
Paris , rue du Taur.

Bories , rue du Petit-Versailles.

*Maîtres de Flutte Traversiere ,*

Mrs. Vaguener , de l'Orchestre , rue des Balances.

Denoose , rue des Biaux.

Arquier , rue des Balances.

Deiprés , rue Boulbonne.

*Maîtres de Clarinette & Hautbois ,*

Mrs. Vaguener , de l'Orchestre , rue des Balances.

Francisco , de l'Orchestre , rue S. Rome.

Després , rue Boulbonne.

Bories , rue du Petit-Versailles.

*Maîtres de Basse ou Violoncelle ,*

Mrs. Cabroly , rue S. Rome.

Gally , rue des Conteliers.

Guyot , près la porte Matabiau.

Bouffard , rue des Salenques.

Regis , à la Maîtrise S. Sernin.

Roqueffort , à la Maîtrise S. Etienne.

Sales , rue St. Rome.

Vagnoux , rue du Taur.

*Maîtres à donner du Cor,*

Mrs. Bouche freres, rue du Taur.  
Amiel, rue du Petit-Versailles.

*Maîtres de Harpe,*

Mrs. Carles, rue Huc-Vida;  
Labadens, rue des Nobles.

*Maîtres de Guittarre,*

Mrs. Labadens, rue des Nobles.  
Olivier, rue de la Pomme.  
Delfaut, place S. Pierre.

*Maître de Mandoline,*

M. Fumery, rue S. Rome.

*Maîtres de Basson,*

Mrs. Desprès, rue Boulbonne.  
Courgeon, aux Puits-Claux.  
Romain, rue du Petit-Versailles.

*Maître de Tympanon,*

M. Saint-Martin, rue des Augustins,  
près les Dames d'Andoin.

*Maître de Vielle,*

M. Colin, rue Boulbonne.

*Le fleur BRUNET, Marchand de Papier,*  
*près la place Royale, vend toute sorte de*  
*Musique, Papier rayé & Cordés d'instru-*  
*mens.*

NOTAIRES ROYAUX  
ET APOSTOLIQUES.

LA création des Notaires dans Toulouse, remonte au tems des Empereurs Romains, qui en concéderent la faculté aux Comtes de Toulouse, & ces derniers la transmirent aux Capitouls. Cette faculté étoit si étendue, qu'elle leur donnoit le pouvoir d'instrumenter dans toute la terre : *Ubique terrarum.*

Les Notaires acquirent le droit de prendre la qualité de Notaires Royaux & Apostoliques, en vertu d'un Arrêt du Conseil de 1693.

Une autre Déclaration déclare leurs fonctions incompatibles avec celle de Procureur, & leur défend d'exercer d'autre état.

Quoique la Déclaration du Roi de 1643 leur permette d'instrumenter avec un autre Notaire, sans témoins, à l'instar de ceux de Paris, néanmoins ils sont dans l'usage d'instrumenter seuls, & de prendre deux témoins pour faire signer leurs Actes.

Leur Communauté étant trop nombreuse, elle en demanda la réduction, & par Arrêt du Conseil du 22 Mai 1769, Sa Majesté fixa le nombre à vingt-quatre, & voulut qu'il fût payé une somme de 10000 livres à chaque propriétaire des Offices réduits, ils ont le droit de retenir une certaine somme sur chaque Acte, pour faire fonds au remboursement desdits Offices réduits.

On ne peut être reçu dans leur Communauté, qu'après s'être muni d'un Certifi-

cat de bonnes vie & mœurs , avoir servi de Maître-Clerc pendant cinq années , & avoir subi un examen devant la Commission nommée par la Communauté.

Pour exercer cette profession honorable & compatible avec la Noblesse , il ne suffit pas d'avoir une probité irréprochable ; il faut encore qu'elle soit éclairée par une profonde connoissance des principes des Loix , des Coûtumes & des Ordonnances , & qu'elle soit accompagnée d'un zèle & d'une assiduité , qui rendent cet état très-pénible.

Malgré ces grandes difficultés , cette profession est exercée , dans cette Ville , à la satisfaction de tous les ordres ; leur Communauté est régie par deux Syndics.

### M A I T R E S

Fontas , Doyen , place Saintes-Carbes.

Corail , rue Croix-Baragnon.

Tayac , rue Croix-Baragnon.

Vidal , rue des Couteliers.

Dufaur , rue de la Pomme.

B. Richard aîné , rue Ste. Claire.

I. Boyer , rue Boulbonne.

Cabissol , rue Maletache.

C. Vidal , rue de la Pomme.

Biros , rue des Couteliers.

Lepine , Fauxbourg S. Michel.

Muquet , rue de la Sénéchaussée ,

Arnaud , rue de la Pomme.

Entraigues , rue du Taur.

Sans , rue Croix-Baragnon , SYNDIC.

Saurine , rue d'Aiguilleres.

Roe , rue des Filatiers.

Pugens, rue Maletache.  
 Mirepoix, rue Tour de Nayac.  
 Monna, rue Saintes-Carbes.  
 Gilabert, rue Isalgué.  
 Mauras, rue Nazareth, SYNDIC.  
 Daubert, rue des Augustins.  
 Pratviel, rue d'Astorg.  
 Campmas, rue Croix-Baragnon.  
 Mis, Avocat, rue de la Dalbade.  
 Lafforgue, rue S. Rome.  
 Flotard, rue Pisselauque.

Les Regîtres de Mes. Cahusés, Gau-  
 bert, Cor, Chanfreau, Richard, Toulza,  
 Caussé & Bussiac, sont au pouvoir de la  
 Communauté.

---

## PEINTRES à l'Huile,

### MESSIEURS

Le Chevalier Rivals, rue Negogouffés.  
 Cammas, rue du Poids de l'Huile.  
 Gaubert Labeyrie, rue du Taur.  
 Gamelin, rue des Pénitens Noirs.  
 Saberes, rue des Couteliers.  
 Bouton, rue Poids de l'Huile.  
 Giri, puits des Augustins.  
 Gros, Fauxbourg S. Etienne.  
 Maillot, rue de la Pomme.  
 Lucas cadet, rue des Pénitens Noirs.  
 Roques, Fauxbourg S. Etienne.  
 Pujos, à Paris.  
 Lanaspèze freres, près la porte Mata-  
 biau.

Barthe freres, dits Laquette, près la  
porte Matabiau.

Rey, rue des Filatiers.

PEINTRES à Fresque,

M. Morety, Italien, place des Pénitens  
Noirs.

M. Bertaldy, Italien, rue du Taur.

PEINTRES à la Détrempe,

Messieurs

Bordes freres, rue des Bourdettes.

Lanaspeze cadet, près la porte Mon-  
toulieu.

Raynaud, rue des Tourneurs.

PEINTRES Vernisseurs  
d'Appartemens.

M. Catellan,

M. Albene,

}

rue des Pénit. Noirs.

SAGES-FEMMES,

REÇUES A SAINT CÔME.

DEMOISELLES

Boudet, rue d'Aslog.

Labroue, rue de la Pleau.

Labérie, Fauxbourg des Recolets.

Canut, rue des Moulins.

Lanes, même rue.

Sole , *rue de S. Jean.*

Bouchard , *sur le pont de Tounis.*

Dortiguiet , *rue des Couteliers.*

Cazeneuve , *Fauxbourg S. Cyprien.*

Latrille , *aux Blanchers.*

Martres fille , *près les Chartreux.*

Martres mère , *rue du Peyrou.*

Roziés , *près la place d'Arnaud-Bernad*

Becane ,

Martin ,

Gesle ,

Teullieres ,

} *le long du Rempart.*

## GARDE-MALADES

ET ACCOUCHÉES,

*Les nommées*

Palmoulette , *rue des Tourneurs.*

Louise , *même rue.*

Ramon , *place S. Sernin.*

Gironne , *rue du Taur.*

Françon , *dans la rue des Cuves Saint Sernin.*

Rozés , *derriere S. Sernin.*

Marquise , *rue S. Antoine du T.*

Bolvenne , *rue du Taur , reçoit des malades dans sa maison.*

Malevigne , *même rue , reçoit aussi des malades.*

Lamarque , *rue du Petit-Versailles.*

Marianne , *rue de la Magdelaine.*

Tamboure , *rue S. Rome.*

Henry , *rue Huc-Vidal.*

SCULPTEURS,  
MESSIEURS

- Lucas aîné, }  
Lacombe, } *rue des Pénitens Noirs.*  
Henry, }  
Moulis, }  
Roſtan, } *près les Tierçaires.*  
Noubel, *au puits des Auguſtins.*  
Mortreuil aîné, *derrière le Collège*  
*Royal.*  
Mortreuil cadet, *rue Croix-Baragnon.*  
Capela, *rue des Auguſtins.*  
Julia, *rue du Predmontardy.*  
Renaud aîné, *rue Nazareth.*  
Renaud cadet, *à l'Esplanade.*  
Milbert, *dans l'Hôtel de Ville.*  
Caillive, *près les Carmes.*  
Lespinaſſe père & fils, *rue Riguepels.*

ARTS MÉCANIQUES  
ET MÉTIERS.

APOTHICAIRES.

- Mrs. Gramond, *à Stes. Carbes.*  
Pelifier, *rue de la Pomme.*  
Ponſard, *place Perchepinte.*  
Lahens, *rue des Couteliers.*  
Ricard, }  
Baron D. } *au Salin.*  
Fourbet, }

Laroture , *place Rouaix.*  
Delpech , *aux Paradoux.*  
Valat , *rue de la Pomme.*  
Veuve Barrau , *Fauxbourg S. Cyprien.*  
Bogues , *rue S. Rome.*

---

**AUBERGISTES,**  
**TENANT HÔTEL GARNI.**

*Hôtel des Princes.*

Sauvet , *place S. George.*

*Hôtel du Grand-Soleil.*

Danmont , *rue des Augustins.*

*Hôtel du Clocher d'Alby.*

Bounoure , *place Montardy.*

*Hôtel du Griffon d'or.*

Lassale , *vis-à-vis les Carmes.*

*Hôtel des trois Mulets.*

Vaissiere , *place Montardy.*

*Hôtel des quatre saisons.*

Vital , *près la Bourse.*

*Hôtel S. Pierre.*

Dorliac , *rue du Cheval blanc.*

*Hôtel du Dauphin couronné.*

Soulé , *près la Visitation.*

*Hôtel des trois Colonnes.*

Lafontaine , *au Fauxbourg S. Cyprien.*

Parmi ces différens Hôtels, on distingue celui du Grand-Soleil & celui des

Princes, qui est vaste & fort agréable par sa situation : les Pensionnaires y jouissent de la promenade dans un jardin spacieux & très-bien cultivé.

Il y a encore plusieurs petits Hôtels & quantité d'Aubergistes qui donnent à manger, & font porter les ordinaires chez les particuliers qui sont bien aises de faire leurs repas dans leur appartement.

Affeneurs.

Armuriers.

| Arquebusiers.

## BAINS DE SANTÉ.

La propreté est une vertu aussi essentielle au bien du corps qu'à celui de la société ; l'on voit cependant beaucoup de personnes se négliger sur cette obligation. On ne sauroit donc faire un usage assez fréquent des Bains, sur-tout lorsqu'on a la facilité de se procurer cet avantage, à la faveur de ceux qui sont établis dans la Ville. L'élégance, les soins & la tranquillité dont on y jouit, invitent les personnes des deux sexes à profiter d'un établissement aussi utile qu'agréable.

Mad. Vaisiere, *rue du Cheval-Blanc.*

Mad. Debru, *à la Baraquette.*

M. Peyrouzet, *aux Couteliers.*

M. Sabbathier, *même rue.*

M. D'Eymes, }  
 M. Desquerre, } à Tounis.

---

### BATTEURS D'OR,

Mrs. Villeceuse, derrière la Dalbade.  
 Lacene, rue des Couteliers.  
 Rives, puits de Peyrolières.

---

### BRODEURS,

Mrs. Dubarry, rue des Filatiers, *Doyen*.  
 Grifon, rue Bassé-Porterie, *Bayle*.  
 Barateau, rue S. Rome.  
 Bordes, rue des Filatiers.  
 Usdebote, Flamand, rue des Couteliers.

Billardiers.		Bambocheurs.
Bouchers.		Bridiers.
Bourelliers.		Bâtiens.
Boulangers.		Blanchers.

---

### COEFFEUSES ET MARCHANDES DE MODE.

#### *Demoiselles*

Bernadou, près la Bourse.  
 Benech, Place Rouaix.  
 Bireben, Place-Mage.  
 Brouquise, rue de la Pomme.  
 Bordes, rue du Sénéchal.  
 Caillive, rue Boulbonne.  
 Claufolles, rue des Nobles.  
 Guionné, rue des Couteliers.

Idrac , rue Perchepinte.  
 Lalane , Place Saintes-Carbes.  
 Laloubie , rue des Tourneurs.  
 Lalane , à la Croix-Baragnon.  
 Lasserre , grand'rue.  
 Lasserre , rue Serminieres.  
 Lagarde , rue Boulbonne.  
 Lepoivre , à la Croix-Baragnon.  
 Monbalat , rue Croix-Baragnon.  
 Montaugé , rue Maison-Professie.  
 Marmond , Place Royale.  
 Marion , Place Rouaix.  
 Michel , rue Croix-Baragnon.  
 Nogaret , rue de la Pomme.  
 Olivier , même rue.  
 Petit , même rue.  
 Parisienne , même rue.  
 Resplandy , même rue.  
 Roumieu , rue Boulbonne.  
 Roux , rue des Filatiers.  
 Sainte-Marie , rue de la Pomme.  
 Savanié , Place Rouaix.  
 Senlis , Place S. George.  
 Sotoul , rue  
 Toulan , rue Cantegril.  
 Toulan , rue des Argentiers.  
 Trissac , rue du Taur.

Contrepointeurs.	Coffretiers.
Cardes (faiseur de)	Chapelliers.
Cardeurs.	Couteliers.
Chaufletiers.	Charrons.
Chevrotiers.	Cassétiers.
Couvreurs de toits.	Cordonniers p. ho.

Cordiers.	Cordonniers p. fe.
( faiseurs de )	Chandeliers.
Cordes de violon.	Cartiers.
Charpentiers.	Chamoiseurs.

## D O R E U R S.

Lapeyre aîné , rue des Cordeliers.  
 Peyronet , rue Serminieres.  
 Lapeyre cadet , rue de la Pomme.  
 Derome père & fils , rue des Conteliers.  
 Ortiguier , derrière la Dalbade.  
 Beze , rue des Filatiers.  
 Lapierre , Grand' rue.  
 Bernadou , même rue.  
 Montels , rue Boulbonne.  
 Abadie , rue Ninau.  
 Langlade , près les Augustins.  
 Rabou , rue Payras.  
 Giscarol & Comp. rue de la Pomme.  
 Busque , rue des Chartreux.  
 Raimond , rue des Balances.

## É B E N I S T E S ,

Mrs. Martin Krey , rue Boulbonne.  
 Chrétien , } rue de la Dalbade.  
 George , }  
 Pannis , porte Matabiau.  
 Blondin , à l'Hôpital de la Grave.  
 Eperonniers. | Fondeurs de la  
 Epingliers. | grande fonte.  
 Egorgeurs de Co- | Fondeurs de la pe-  
 chons. | tite fonte.

Fourbisseurs.	Flefladiers.
Fourniers.	Grenetiers.
Fripiers.	Gueniers.
Forgerons.	Gantiers.

---

## H O R L O G E R S ,

Mrs. Moyflet , rue S. Rome.  
 Hubert , rue Maison-Professe.  
 Lassus , rue S. Rome.  
 Charnaut , place Royale.  
 Badée , rue des Filatiers  
 Vignaux , rue des Filatiers.  
 Berthet , rue Rignepeles.  
 Isaac , rue des Filatiers.  
 Hubert aîné , près les Carmes.  
 Sainçon , vis-à-vis les Carmes.  
 Prevost , place de la Monnoie.  
 Mayet cadet , rue Croix-Baragnon.  
 Conques , rue des Filatiers.  
 Colombiés , place Royale.  
 Hôtes , Rotisseurs & Pâtisfiers.

---

## J A U G E U R S ,

Mrs. Déchamps père , rue Régans.  
 Déchamps fils.  
 George ,  
 Dumons , Fauxbourg S. Etienne.  
 Dubuc , rue du Four-Bastard.  
 Courcieres , rue de la Pomme.  
 Ramond fils , rue Pouzonville.  
 Jardiniers fleuristes.

## LUTHIERS,

Mrs. Rocolé, rue du Taur.

Etienne, rue S. Sernin.

Colin, rue Boulbonne.

Mister, rue du Taur.

Jaquin, place Royale.

Lanterniers.

Molineurs en soie.

Maréchaux ferrans

Menuisiers de la

Ville.

Menuisiers du Port

Garau.

Mesureurs de

grains.

Maçons.

*Marchands de Vins étrangers.*

M. Nougayrol, rue des Pujols.

M. Peyronet, rue Serminieres.

Mad. Veuve Lafont, à l'arc des Carmes.

## OPTICIENS,

M. Chanet, rue des Conteliers.

M.

O R F É V R E S.  
J U R É S - G A R D E S ,  
*Messieurs*

MARIN, BARON, GAILHARD, *fil.*

Lagarde, <i>Doyen.</i>	Baziège.
Vinsac <i>père.</i>	Albert.
Olivier.	Villecense.
Marin.	<i>Cizeleurs.</i>
Dulaurier <i>père.</i>	Samson, <i>oncle.</i>
Gailhard <i>père.</i>	Samson, <i>neveu.</i>
Prevôt.	Dulaurier, <i>ainé.</i>
Duprat.	Vinsac, <i>ainé.</i>
Moisset.	<i>Jouaillers.</i>
Barquissant.	Baron.
Clemans.	Pelé.
Salettes.	Vinsac, <i>cadet.</i>
Germes Quercy.	Decams.
Landes.	
Gailhard.	

*Ces Artistes sont logés dans la Grand'rue.*

Ouvriers en soie.	Passementiers.
Paveurs.	Pelletiers.
Parcheminiers.	Parfumeurs.
Pageleurs.	Perruquiers.
Plâtriers.	Rentreuses de den-
Pierre, (Tailleurs)	telles.
Potiers d'étain.	Rentreurs de Tapif.
Potiers de terre.	Repetiers.
Peignes, (faiseurs)	Rabilleurs.

RELIEURS  
ET DOREURS DE LIVRES.  
MESSIEURS

Espigat, *Syndic.*

Labedan, fils, *Adjoint.*

Ayral, près le Rempart.

Bouloc père, rue des Argentiers.

Bouloc fils, *idem.*

Belegarde, rue du Four-Bastard.

Cabals, rue Pouzonville.

Dubois, rue des Salenques.

Devert, *idem.*

Espigat, rue des Argentiers.

Gaston, rue du Taur.

Labedan père, rue Petit-Verfailles.

Long, rue des Salenques.

Monnac, rue des Argentiers.

Mouchet aîné, rue des Tiercerettes.

Mouchet cadet, *idem.*

Marseillan père, près le Rempart.

Marseillan fils, rue du Four-Bastard.

Milhas, (Veuve) près le Rempart.

Rieupeyroux, rue Pargueminieres.

Sicard, rue Boulbonne.

Tarbe, rue des Tierçaires.

Serruriers.

Savetiers.

Souliers, (faiseurs  
de petits)

Selliers.

Tondeurs de draps

Tapissiers.

Tisserans de lin.

Tiffierans de laine.	Tonnelliers.
Tailleurs d'habits	Tourneurs.
pour homme.	Tanneurs.
Tailleurs pour	Vaniers.
femme.	Volaliers.
Teinturiers.	Vitriers.

### TEINTURIERS EN LAINE,

Mrs. Troy père & fils, à Tounis.

Barrere & Magenties, *idem.*

Pugens, *idem.*

Lamouroux, *idem.*

Deymié, *idem.*

Pomiés aîné & cadet, *idem.*

Verrié, *idem.*

Eymes (Veuve) *idem.*

### TEINTURIERS EN SOIE,

Mrs. Peyrouzet, rue des Conteliers.

Castaing, *idem.*

Sabatier, *idem.*

Lapene, à Tounis.

Guarrigues, *idem.*

Martin, *idem.*

### POSTE AUX LETTRES.

#### DIRECTEUR.

M. De Laploniere, rue Croix-Baragnon.

M. Boisclair, Avocat, Contrôleur, rue  
Toloçane.

M. De Jeze, Contrôleur Provincial, rue  
Montoulieu.

On instruit le Public qu'on leve la dernière boëte le matin à onze heures précises ; & l'après-midi à quatre heures. Toutes les Lettres qui ne sont point remises au Bureau ayant ces heures , ne partent que l'ordinaire suivant. On affranchit les Lettres jusqu'à dix heures & demie du matin ; & l'après-midi , jusqu'à trois heures & demie : on se charge du port de l'argent pour tout le Royaume , moyenant un sou pour livre.

### POSTE AUX CHEVAUX.

Madame Veuve Molard , Maîtresse de la Poste , logée à l'Esplanade.

#### *Départ & arrivée des Couriers.*

Le Courier de Paris , passant par le Quercy , Limousin , Berry & l'Orléanois , part le Mercredi à midi précis , & arrive le Vendredi à sept heures du matin.

#### *Couriers.*

M. Maurice , logé rue Bouquieres.

Mrs. Guilche & Petit , rue Croix-Baragnon.

#### *Courier de Bordeaux.*

Le Courier de Bordeaux , passant par Montauban , Moissac , la Réole & Langon , portant les Dépêches pour Paris , part le Jeudi & le Dimanche à midi , & arrive le Mercredi & Samedi matin à sept heures.

#### *Couriers.*

M. François , logé place S. Etienne.

M. Vié , *idem*.

#### *Courier du Bas-Languedoc.*

Ces Couriers , chargés des Dépêches de

Carcassonne, Montpellier, Roussillon, Catalogne, Vivarais, Sevenes, Avignon, Provence, haut & bas Dauphiné, Lyon, Auvergne, Italie, Franche-Comté, Beaujolois, Bourgogne, Bourbonnois & Paris, partent le Lundi matin à neuf heures; & le Mercredi & Samedi à quatre heures du soir. Ils arrivent le Mardi, Jeudi & Samedi à onze heures du matin, portant les mêmes Dépêches, à l'exception du dernier, qui n'en porte point, venant de Paris. Ils sont logés à l'Hôtel S. Pierre, chez Dorliac, rue du Cheval-blanc.

Les Couriers chargés de la conduite des Bronettes prennent des paquets pour la route, dont on abonne le prix, selon la grosseur ou le poids, avec le Sr. Dorliac.

## ROULAGE DE FRANCE.

*Départ & arrivée des Diligences en poste, Messageries de Paris, Montauban & Alby.*

### DIRECTEUR.

M de Nanteuil.

M Florantin, Contrôleur.

M Brouffoufe, Secrétaire.

### Conducteurs des Diligences.

M Durand, près S. Pierre.

M Pacouret, rue Petit-Versailles.

M Toulan, place Royale.

La Diligence en poste de Toulouse à Paris, part régulièrement le Vendredi à midi, & fait le trajet en sept jours & demi. Elle se charge de toute espèce de paquets, au prix de 8 sous 6 deniers par livre; (à l'exception des papiers, pour lesquels on

paie double) & pour les Villes de la route, à proportion des distances.

Le prix de chaque place dans la Diligence, est de 135 livres 4 sous; & pour celles du Cabriolet qui est sur l'avant-train, 84 liv. 10 sous: dans l'un & l'autre cas, chaque particulier est obligé de payer sa nourriture.

On doit avoir l'attention, en arrêtant les places d'avance, de se faire inscrire sur le Registre, & de faire remettre au Bureau, la veille du départ, les malles ou paquets. Cette Diligence arrive à Toulouse le Mardi à midi.

*Messageries de Paris.*

Il part chaque Mercredi à dix heures du matin, pour Paris, une ou plusieurs charrettes, chargées de toute espèce de marchandises, dont le prix est fixé à 30 liv. le cent: ces charrettes font le trajet dans seize jours, & arrivent à Toulouse le Samedi à trois heures après-midi.

On se charge des remises en argent, moyenant un pour cent, pour Paris ou pour la route.

*Carrosse de Montauban.*

Ce Carrosse part chaque Lundi, Mercredi & Vendredi à quatre heures précises du matin, & fait le voyage en six heures de marche: on paye pour chaque place dans le Carrosse 8 liv. & pour le Cabriolet du devant 4 liv. Le port des paquets est fixé à un sou pour chaque livre. Il arrive de Montauban le Mardi, Jeudi & Samedi matin.

*Carrosse d'Alby.*

Le Carrosse à quatre places part le Mercredi & Samedi. Il arrive le Lundi & le

Vendredi. On trouve au Bureau d'Alby des Voitures pour Rhodéz & Millau.

Le prix des places pour les maîtres 10 l.

Pour les Domestiques . . . . . 6 l.

Le prix des marchandises 1 sou par liv.

On traite pour les grosses balles à un prix inférieur.

*Le Bureau Général de ces 4 Voitures est à la Messagerie, rue Roumingueres.*

*Messagerie Royale de St. Gaudens.*

Les sieurs Monthien & Compagnie, Entrepreneurs d'une Diligence, sur la route de Saint-Gaudens, avec Privilège exclusif, feront partir de Toulouse, tous les Dimanche, Mardi & Jeudi, à cinq heures du matin, une Voiture de quatre à cinq places, pour être rendue le même jour & à six heures du soir à Saint-Gaudens, d'où elle repartira le lendemain de l'arrivée, c'est-à-dire, tous les Lundi, Mercredi & Vendredi avec deux Voitures, la première pour être rendue le même jour & à six heures du soir à Toulouse; la seconde Voiture ira au contraire tous les Lundi & Vendredi à Saint-Béat & à Bagnères de Luchon, durant la saison des Eaux, & les Mercredi, passant par Montrejeau à Arren; cette Voiture repartira des susdites Villes le lendemain de l'arrivée pour se rendre à St. Gaudens, afin que les Voyageurs qui s'en seront servis puissent profiter, s'ils en ont besoin, de celle qui repartira les jours fixés pour Toulouse.

Les susdits Entrepreneurs préviennent encore le Public qu'ils auront des Voitures pour les personnes qui voudront aller à journées réglées, & des Charrettes pour

le transport des grosses marchandises. Durant la saison des Eaux, ils feront partir de Saint-Gaudens, s'il le faut, des Voitures pour Bagnères & Bigorre.

Les personnes qui voudront être assurées d'avoir des places dans la Diligence, sont priées de vouloir se faire inscrire quelques jours d'avance.

*PRIX des Places & Marchandises.*

Pour Muret	— 3 l.	— Marchand.	6 d.	par li.
Noé	— 5 l.	— March.	— 6 d.	
S. Elix	7 l.	— March.	— 6 d.	
Martres	9 l.	— March.	— 6 d.	
S. Martory	10 l.	— March.	— 9 d.	
S. Gaudens	12 l.	— March.	1 f.	
Montrejean	14 l.	— March.	1 f.	
Loures	15 l.	— March.	1 f.	
S. Béat	17 l.	— March.	1 f. 3 d.	
Bagnères	24 l.	— March.	1 f. 6 d.	

Quoique le prix des Places & du port des Marchandises soit fixé à un taux bien au-dessus, par l'Arrêt du Conseil du 17 Août 1776, portant établissement de cette Diligence, néanmoins les Entrepreneurs ont voulu favoriser le Public, en diminuant d'un tiers les prix qu'ils étoient en droit d'exiger.

*Le Bureau est à Toulouse, à la place de la Daurade; il est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à onze, & depuis deux du soir jusqu'à cinq.*

*Messagerie Royale de Pau, Oleron & route.*

Cette Voiture part régulièrement le Mercredi & Samedi à Midi, & revient le Mardi & Vendredi à la même heure. *Le Bureau est à l'Ecu de France, rue Tripières.*

Prix des places pour Pau 27 liv. y compris la nourriture ; pour Tarbe 24 liv. , y compris la nourriture ; & pour Auch 10 liv. sans nourriture : les places de l'avant-train , moitié prix.

*Messagerie Royale de Narbonne & Montpellier.*

Ce Carrosse part le Mardi & Vendredi à 4 heures du matin , & revient le Mercredi & Dimanche.

Le prix des places pour Narbonne 12 l.

Celui des marchandises , 2 sous par liv. jusqu'au poids de soixante livres , & par quintal 3 liv.

Le prix des places pour Montpellier 18 l.

Celui des marchandises 3 sous par livre , jusqu'au poids de 60 livres , & par quintal 4 liv. *Le Bureau est rue Roumiguères.*

Il part du même Bureau , chaque Vendredi matin , un Furgon couvert , pour Bayonne , passant par l'Armagnac , qui revient le Jeudi. Le prix des marchandises est 2 sous par liv. poids de marc.

*Carrosse de Bordeaux.*

Il part chaque Dimanche & Mercredi , à cinq heures du matin , un Carrosse à 4 places , qui arrive le Lundi & Vendredi soir. *Il loge au Clocher d'Alby.*

Le prix des places est de , 18 liv.

Celui des marchandises 1 sou 6 den. par livre , pour les balles ; on paye pour les petits paquets 2 sous par livre.

*Carrosse de Castres & Lavaur.*

Ce Carrosse à quatre places part le Mercredi & Samedi matin , & revient le Mardi & Vendredi. *Le Bureau est à l'Hôtel St. Pierre , rue du Cheval-Blanc.*

Le prix des places pour Castres 9 liv.

Celui des marchandises, 1 sou par liv.

Le prix des places pour Lavaur 6 liv.

Celui des marchandises . . . 6 den.

Il part du même Bureau une voiture pour Caraman & Soreze, le Mercredi, & arrive le Lundi.

Le prix des places pour Soreze 6 liv.

Pour Caraman . . . 3 liv.

Il part aussi du même Bureau des Rouliers pour Bayonne, Tarbe & route.

*Carrosse de Villefranche en Rouergue.*

Ce Carrosse à quatre places par le Jeudi & Samedi à midi, & revient le Mercredi & Vendredi à midi. Le Bureau est à l'Hôtel des trois Mulets, place Montardy.

Le prix des places. . . 12 liv.

Celui des marchandises 6 den. par liv.

*Carrosse de Moissac.*

Ce Carrosse à quatre places part du même Bureau le Jeudi à midi, & arrive le Mercredi soir.

Le prix des places . . . 6 liv.

Celui des marchandises 6 den. par liv.

Toutes les Voitures qui arrivent d'Agen descendent au même Hôtel ci-dessus.

*Carrosses & Chaises pour Ax, Tarascon, Foix, Pamiers & Auterive.*

Ces Voitures partent 3 fois la semaine, & arrivent de même. Leur Bureau est chez Vital, Hôtel des quatre Saisons, près la Bourse.

Le prix des places pour Ax . . . 18 liv.

Pour Tarascon . . . 12 liv.

Pour Foix . . . 9 liv.

Pour Pamiers . . . 6 liv.

Pour Auterive . . . 3 liv.

On fait son prix pour le port des marchandises, selon la distance.

## DÉPART ET ARRIVÉE

*Des Porteurs ou Messagers.*

Le Messager d'Alby, Rhodéz, Gaillac, l'Isle & Rabastens, part le Mercredi & Samedi à six heures du matin : le dernier jour il prend le paquet pour Vabres & Espalion ; il arrive le Mardi & Vendredi à dix heures du matin, sauf le paquet d'Espalion qui n'arrive que le Mardi de chaque semaine. *Il est logé au Clocher d'Alby.*

Le Messager d'Auch, Gimont, l'Isle-en-Jourdain, Mirande, Orthés, Oleron, Pau, Tarbe & Bagnères, part le Mercredi & Samedi matin à onze heures, & arrive le Mardi & Vendredi à la même heure. *Il est logé à l'Écu de France, rue Tripières.*

Le Messager d'Ax, Tarascon, Foix, Varilles, Pamiers, Saverdun & Haute-riive, part le Mercredi & Samedi à onze heures, & arrive le Mardi & Vendredi à la même heure : il donne des places dans sa Voiture, & prend toute sorte de marchandises. *Il est logé rue de l'Echarpe.*

Le Messager de Boulogne, Castelnau, Puydarieux, l'Isle-en-Dodon, Lombez, Samatan, Sainte Foi de Peyrolières & S. Lys, part & arrive les mêmes jours, aux mêmes heures. *Il est logé à l'Echarpe.*

Le Messager de Castres & Lavaur, part & arrive le même jour, & tient des Voitures commodes. *Il loge à l'Hôtel Saint Pierre, rue du Cheval-blanc.*

Le Messager de Soreze, passant par Lanta, Caraman, Aurice & Revel, part

le Mercredi matin , & arrive le Lundi soir.  
*Il loge à l'Hôtel S. Pierre.*

Le Messager de Grenade & Beaumont ,  
 part le Mercredi & Samedi à huit heures  
 du matin , & arrive le Mardi & Vendredi  
 matin. *Il loge rue Temponieres , chez la  
 veuve Bonoli.*

Le Messager de Saint-Gaudens , Mon-  
 rejeau , Saint-Béat , Saint-Martory , Saint-  
 Girons , Martres , Muret , Mas-d'Azil ,  
 Rieux & Noè , part le Mercredi & Sa-  
 medi à onze heures du matin , & arrive  
 le Mardi & Samedi à la même heure ; mais  
 le dernier ne porte point des dépêches de  
 Monrejeau. *Il est logé rue Tripières chez  
 Annette.*

Les Porteurs de Mirepoix , Grenade &  
 Beaumont , partent le Vendredi matin , &  
 arrivent le Samedi.

VOITURINS , qui donnent des Litie-  
 res , Carrosses & Chaises , pour les diffé-  
 rentes routes.

Fabas , Fauxbourg S. Cyprien.  
 Moucharon , place du Chairedon.  
 Lacan , place des Pénitens Noirs.  
 Le Mougé , Fauxbourg S. Michel.  
 Moucharon cadet , *idem.*

CHATELLENIE DU CANAL.  
 A TOULOUSE.

Mrs. Besancele , Capitaine Châtelain.  
 Jouve , Lieutenant Principal de la Châ-  
 tellenie.  
 Dutour , Lieutenant Particulier.  
 Mercadier , Procureur Jurisdictionnel.  
 Limoges , Greffier.



*Castelnaudary.*

Mrs. Martin , Lieutenant Particulier.  
 Bauzet , Procureur Jurisdictionnel.  
 Combes , Greffier.

*Carcaffonne.*

Mrs. Besaucelle ; Lieutenant Particulier.  
 Gourg aîné , Procureur Jurisdictionnel.  
 Colombiés , Greffier.

*Somail.*

Mrs. D'Augier , Lieutenant Particulier.  
 Borat , Procureur Jurisdictionnel.  
 Aubert , Greffier.

*Beziers.*

Mrs. Rascas , Lieutenant Particulier.  
 Gottis , Procureur Jurisdictionnel.  
 Herail , Greffier.

*Agde.*

Mrs. Bernard , Lieutenant Particulier.  
 Raffanel , Procureur Jurisdictionnel.  
 Ravaille , Greffier.

La Barque de Poste sur le Canal , part régulièrement tous les jours à six heures précises du matin : elle le parcourt dans quatre jours d'un bout à l'autre. La première journée , en partant de Toulouse , se fait à Castelnaudary ; la seconde à Trebes ; la troisième au Somail , & la dernière à Agde ; & dans ces quatre derniers points se font les couchées ; & les dinées , en partant de Toulouse , sont Negra , Beteille , la Redorthe & Beziers.

Le prix du passage par la Barque de Poste est de 30 sous pour chacune des trois premières journées de Toulouse au Somail , & la quatrième , du Somail à Agde , de 32 s. c'est-à-dire , 20 s. du Somail à Beziers , & 12 s. de ce dernier lieu à Agde. Les Matelots , les Soldats , Recrues , &c. paient moitié moins , pourvu qu'ils soient munis de leurs Passeports ;

les Soldats , de leur Congé , Cartouches , & en habit d'uniforme de leur Régiment : c'est le même prix pour les Domestiques suivant leurs Maîtres , & pour ceux sans Maître , en habit de livrée.

Les Patrons de la Barque de Poste ne peuvent pas exiger au-delà de 15 f. par quintal , poids de marc , & par jour , des hardes que les Voyageurs leur confient , dont ils répondent , pour les garder & porter d'une barque à l'autre , à cause du changement qui se fait sur le Canal. En cas de différend à cet égard , les Receveurs de la Barque de Poste sont chargés de le vider , en reconnoissant eux-mêmes le poids des hardes , d'après lequel le Voyageur satisfait les Patrons au prix fixé.

On s'embarque à Toulouse au Port St. Etienne , à côté du Pont-neuf , où est le Bureau , chez le sieur Ronch , Receveur de la Barque de Poste.

---

## BATEAU DE POSTE

### *Sur Garonne.*

Le Bateau de Poste part régulièrement tous les Dimanches & Mercredis à deux heures précises de l'après-midi du port de l'Embouchure , à l'exception des jours de Pâques , Pentecôte , la Toussains & Noël , dont le départ est fixé au lendemain à six heures du matin : les Passagers doivent y être rendus à une heure pour le plus tard , pour avoir le tems d'embarquer les équipages & effets.

Ceux qui voudront frêter quelque Bateau , doivent s'adresser à M. Charasse ,

logé rue Pargaminieres ; Bureau de la Direction , ou chez le sieur Cot , place S. Pierre. Il n'est pas permis à aucuns particuliers de s'embarquer sur d'autre Barque , à moins qu'ils ne payent au Sr. Charasie le prix du Bateau de Poste.

Les Couriers qui sont arrivés en Chaise de Poste , ne peuvent l'embarquer sur le Bateau , sans avoir payé le droit dû à la Maîtresse des Postes : il est défendu aux Patrons de les mettre sur leur Barque , sous peine d'une amende fixée par des Arrêts de Règlement rendus sur le fait des Postes.

Les Porteurs des paquets doivent passer au Bureau pour faire corriger les Lettres de voiture , si par cas elles n'étoient point en regle , & pour prendre la Carte d'assurance , afin de prouver la remise au Bateau , sans quoi le Maître de Poste ne répond point desdites marchandises.

*Nota. L'ordre du départ des Maîtres du Bateau de Poste n'étant pas encore fixé , on n'a pu les placer à suite de cet article : on imprimera un carton séparé , que chaque particulier , qui aura acheté cet Almanach , fera retirer , gratis , le 1 Janvier.*

*Il en sera de même pour l'Élection Consulaire de la Bourse , qui n'est faite ordinairement que le 28 Décembre.*

HISTORIQUE.

CALENDRIER des jours fixés pour le  
Départ du Bateau de Poste de Toulouse  
à Bordeaux, avec les noms des Maîtres  
qui doivent faire partir en l'année 1780.

Janvier.

- Dimanche 2 Picharry & Navar.  
Merc. 5 Dumons Pere, fils & neveu.  
D. 9 Plantou freres.  
M. 12 Garric & Goux.  
D. 16 Lamothe freres.  
M. 19 Debuc freres.  
D. 23 Picharry freres.  
M. 26 Carrere, Tastet & Jh. Goux.  
D. 30 Saubés & Goux.

Février.

- M. 2 Raymond Goux.  
D. 6 Tastet & Garric.  
M. 9 Picharry & Navar.  
D. 13 Duffaud pere & fils.  
M. 16 Grezes pere & fils.  
D. 20 Garric & Goux.  
M. 23 Dumons pere, fils & neveu.  
D. 27 Debuc freres.

Mars.

- M. 1 Picharry freres.  
D. 5 Carrere, Tastet & Jh. Goux.  
M. 8 Saubés & Goux.  
D. 12 Raymond Goux.  
M. 15 Tastet & Garric.  
D. 19 Picharry & Navar.  
M. 22 Plantou freres.

A L M A N A C H

D. 26 Lamothe freres.

M. 29 Garric & Goux.

*Avril.*

D. 2 Duffaud pere & fils.

M. 5 Debuc freres.

D. 9 Picharry freres.

M. 12 Carrere, Tastet & Jh. Goux.

D. 16 Saubés & Goux.

M. 19 Raymond Goux.

D. 23 Tastet & Garric.

M. 26 Picharry & Navar.

D. 30 Grezes pere & fils.

*Mai.*

M. 3 Dumons pere, fils & neveu.

D. 7 Garric & Goux.

M. 10 Plantou freres.

D. 14 Debuc freres.

M. 17 Picharry freres.

D. 21 Carrere, Tastet & Jh. Goux.

M. 24 Saubés & Goux.

D. 28 Raymond Goux.

M. 31 Tastet & Garric.

*Juin.*

D. 4 Picharry & Navar.

M. 7 Lamothe freres.

D. 11 Duffaud pere & fils.

M. 14 Garric & Goux.

D. 18 Grezes pere & fils.

M. 21 Debuc freres.

D. 25 Picharry freres.

M. 28 Carrere, Tastet & Jh. Goux.

HISTORIQUE.

*Juillet.*

- D. 2 Saubés & Goux.  
M. 5 Raymond Goux.  
D. 9 Tastet & Garric.  
M. 12 Picharry & Navar.  
D. 16 Dumons pere, fils & neveu.  
M. 19 Plantou freres.  
D. 23 Garric & Goux.  
M. 26 Lamothe freres.  
D. 30 Debuc freres.

*Août.*

- M. 2 Picharry freres.  
D. 6 Carrere, Tastet & Jh. Goux.  
M. 9 Saubés & Goux.  
D. 13 Raymond Goux.  
M. 16 Tastet & Garric.  
D. 20 Picharry & Navar.  
M. 23 Duffaud pere & fils.  
D. 27 Grezes pere & fils.  
M. 30 Garric & Goux.

*Septembre.*

- D. 3 Dumons pere, fils & neveu.  
M. 6 Debuc freres.  
D. 10 Picharry freres.  
M. 13 Carrere, Tastet & Jh. Goux.  
D. 17 Saubés & Goux.  
M. 20 Raymond Goux.  
D. 24 Tastet & Garric.  
M. 27 Picharry & Navar.

*Octobre.*

- D. 1 Plantou freres.  
M. 4 Lamothe freres.

ALMANACH

- D. 8 Garric & Goux.
- M. 11 Duffaud pere & fils.
- D. 15 Debuc freres.
- M. 18 Picharry freres.
- D. 22 Carrere, Tastet & Jh. Goux.
- M. 25 Saubés & Goux.
- D. 29 Raymond Goux.

*Novembre.*

- M. 1 Tastet & Garric.
- D. 5 Picharry & Navar.
- M. 8 Grezes pere & fils.
- D. 12 Dumons pere, fils & neveu.
- M. 15 Garric & Goux.
- D. 19 Plantou freres.
- M. 22 Debuc freres.
- D. 26 Picharry freres.
- M. 29 Carrere, Tastet & Jh. Goux.

*Décembre.*

- D. 3 Saubés & Goux.
- M. 6 Raymond Goux.
- D. 10 Tastet & Garric.
- M. 13 Picharry & Navar.
- D. 17 Lamothe freres.
- M. 20 Duffaud pere & fils.
- D. 24 Garric & Goux.
- M. 27 Grezes pere & fils.
- D. 31 Debuc freres.

## FOIRES DE LA VILLE.

IL y a tous les ans quatre grandes Foires, qui durent huit jours chacune. Les Fabriquans des environs font porter dans les Magasins de l'Hôtel de la Bourse une quantité considérable de Draperie, Mercerie & de Laines; les Marchands de la ville & de la campagne, vont se pourvoir des marchandises relatives à leur commerce: les Bestiaux en tout genre, sont vendus sur l'Esplanade.

La première commence aux Rois.

La seconde à la S. Jean.

La troisième, à S. Barthelemy.

La quatrième, à S. André.

Il y a en outre un Bureau de Contrôle à la Commutation, dont M. *Beynié* est préposé pour la visite des marchandises.

Il y a encore des Assemblées particulières pour la Draperie, & les autres articles qui se tiennent dans le même Hôtel, le premier Lundi de Carême; le Lundi après *Quasimodo*, & le 18 Octobre. Un Inspecteur & quatre Commerçans Jurés-Gardes sont préposés pour la vérification desdites marchandises; & lorsqu'il s'en trouve de défectueuses, le différend est porté devant MM. les Capitouls, Juges des Manufactures, qui d'après l'avis de l'Inspecteur, & le rapport des Jurés-Gardes, rendent leur Sentence.

*INSPECTEUR de la Draperie.*

M. Huet de Vaudour, logé place Saint Etienne.

## JURES-GARDES.

M. Pierre Roussillon.  
 M. Vialla.  
 M. Pijon.  
 M. Bésian.

Leur nomination se fait ordinairement la seconde semaine de Décembre, & l'on en change deux toutes les années.

## PETITES FOIRES.

Elles commencent ordinairement la veille de S. Orens, de S. Jean, de Saint Pierre, de S. Etienne & de S. Barthelemy, & ne durent que deux jours. Ces cinq Foires sont pourvues de toute espèce de petites marchandises : la dernière est fameuse pour la vente de l'Ail & des Cerceaux.

*Fenêtra, ou Foi naïtra.*

Il y en a cinq, qui se tiennent hors ville, où les Citoyens & les étrangers se font un plaisir de se rendre en foule : on y trouve toute sorte de petite Mercerie & Bijouterie, & principalement toute espèce de comestible.

L'institution de ces fêtes dérive de l'usage où étoient les anciens de brûler les morts, & de déposer leurs cendres dans des urnes, dont on trouve encore des restes, en fouillant les terres. Dans la suite les Toulousains y firent bâtir des Chapelles, où l'on donne la Bénédiction à pareil jour : on solemnise ces Fenêtra, les quatre derniers Dimanches du Carême.

Le premier est celui du Fauxbourg St. Michel.

Le second, celui du Bazacle.

Le troisième, celui des Minimes.

Le quatrième, celui du Canal, hors la porte St. Etienne.

Le dernier, & que l'on appelle vulgairement *le Fenétra gourmand*, se tient le Lundi de Pâques, au Quai, & hors la porte S. Cyprien.

### MARCHÉS.

Le *Marché des Grains* se tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, sous la Pierre, où ils sont mesurés en présence d'un Officier de Police, qui en ramasse un cornet des différentes espèces, qu'il remet au Greffe de la Ville, afin que MM. les Capitouls puissent fixer le prix du pain.

Celui des menus grains & des légumes, se tient tous les jours au même endroit.

Les grandes *Bougeries* du Bœuf, du Veau & du Mouton, sont dans la rue des Changes, & dans les différens quartiers de la Ville.

Les *petites Bougeries*, pour la vente des Agneaux, se tiennent sous la place de la Pierre.

Le *Marché de la Volaille, des Oies, des Pigeons, en vie, du Gibier & des Œufs*, est établi sur la place de la Daurade, se tient le Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque semaine; mais pendant le Carême, il est transféré dans la cour de l'Hôtel de Ville: la Volaille morte se vend tous les jours dans la rue des Changes, de même que le Gibier.

Celui des *Jambons, Lards & Saucissons* se tient le Jeudi-Saint sur la place Saint George: il est si considérable, que les Citoyens & les gens de la campagne y viennent déposer leur salage; mais il est défendu d'en commencer la vente, qu'après

que la taxe en a été faite par un des Capitouls.

Il se vend encore tous les jours de la semaine, dans la rue des Changes, quantité de Salage & d'Oies mortes.

Le Marché du *Poisson de Mer*, d'*Eau douce & de la Morue*, se tient à la Halle, près le Pont, tous les Vendredi, Samedi, les jours maigres, & pendant le Carême.

Celui du *Fruit* de toutes les espèces, se tient chaque jour sur la place Royale; & il est très-expressément défendu aux Revendeuses d'y entrer avant l'heure fixée, qui est annoncée par le son de la cloche.

Celui des *Herbes potageres*, tous les jours sur la place Rouaix, au Pont, & dans la rue des Changes; on y trouve aussi toute espèce d'herbes, racines & plantes, propres à faire les Bouillons & les Ptisanes aux malades.

Le Marché des *Cochons & Bêtes à laine*, se tient le Lundi & Mercredi hors la porte St. Etienne, & le Vendredi hors la porte d'Arnaud-Bernard.

Celui de la Friperie, des Mouffelines, Cottonades & autre espèce de Lingerie, se tient sur la place St. George, tous les jours de la semaine, excepté les jours de fête.

Celui des *Toiles grossieres*, *Chanvre*, *Lin* & *Fil* de toute espèce, est placé dans la rue de l'Ecu, près la place Royale, & se tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine.

Celui du *vieux Fer*, tous les jours à la place du Pont neuf.

Le *Bois à brûler* se vend au Port-Garau, & sur toutes les Places de la Ville, après qu'il a été mesuré par des Pagelleurs asser-

mentés,

mentés , auxquels le vendeur paye un sou & l'acheteur deux sous par pagelle , qui est un cercle de fer de 4 pams 5 p. de diamètre ; on vend encore sur les Places les Sarmens , les vieilles Souches & Cottrets.

Le *Charbon* se distribue pareillement au Port & sur la place du Pont , dans des saches , qui doivent peser au moins 105 livres.

La vente du *Foin* , des *Barres de Saule* , pour les treillages , des *Cerceaux* pour les barriques & les comportes , se fait sur l'Esplanade , tous les jours , pendant la saison de la coupe du Foin ; & avant les Vendanges , pour les Cerceaux.

---

## L O T E R I E S.

LES Loteries offrent un secours précieux , en ce qu'il est permanent , & qu'il se repète continuellement. C'est avec ce secours qu'on a réparé , qu'on a même édifié en France un grand nombre de momumens utiles & nécessaires ; qu'on a soutenu des Communautés Religieuses , & des établissemens avantageux à l'Etat , & qu'on a pourvu à la subsistance des pauvres dans des tems de disette. Aussi le Roi , toujours attentif à procurer le bien de ses sujets , & à soutenir les divers objets dignes de sa Religion & de son attention , en a conservé trois , sous différentes dénominations.

---

### L O T E R I E

DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE.

Cette Loterie fut établie par Arrêt de

---

Conseil d'Etat du 15 Octobre 1757 : elle est imaginée sur les principes de celles qui sont établies depuis long-tems en Italie : elle est composée d'une infinité de chances, & bien favorable à toutes les classes de citoyens, puisqu'on est reçu à prendre des billets depuis 3 sous, jusqu'à une somme quelconque, & l'on gagne à proportion de la mise : on la tire le 1 & 16 de chaque mois.

### LOTÉRIE DE PIÉTÉ.

Le Roi, par son Arrêt du Conseil du 7 Septembre 1762, en supprimant la Loterie de S. Sulpice, établit celle-ci : les billets sont de 25 sous chacun : elle se tire le 24 de chaque mois.

### LOTÉRIE DES ENFANS TROUVÉS.

Cette Loterie ne diffère de la précédente que par le nom : le prix des billets est le même : elle se tire le 8 de chaque mois.

#### *Bureaux de la Ville.*

B. N<sup>o</sup>. 631 M. Laroque, près S. Pantaléon.

B. N<sup>o</sup>. 632 M. Tirofquy, rue Croix-Barragon.

B. N<sup>o</sup>. 633 M. Lacaux, rue des Filatiers

Ces trois Bureaux correspondent directement à Paris.

FOIRES DES DIFFÉRENTES  
VILLES DU ROYAUME.

*Foires de Janvier.*

- L**E 1 à Bordeaux , à Leipfik.  
 Le 2 à St. Girons.  
 Le 3 à Monestier , près Alby.  
 Le 6 à Lectoure.  
 Le 7 à Castelnaudary , à S. Lis , à Rieux :  
 à Rheims en Champagne , dure 8 jours.  
 Le 13 à Lyon , dure 15 jours. Les paie-  
 mens commencent le 1 Mars , & finif-  
 sent le 4 Avril.  
 Le Lundi après les Rois à Miramont.  
 Le Mercredi après les Rois à Boulogne ,  
 dure 3 jours.  
 Le 17 à Alby , Fleurance , Cologne , Sa-  
 matan , à Mirepoix , & à Lézat.  
 Le 20 à Caraman , à Villeinur.  
 Le 22 à Grenoble en Dauphiné , dure 3  
 jours , à l'Isle d'Albigeois , à Labastide  
 de Seron , à Villefranche de Rouergue ,  
 à Mauvaisin , à Villefranche de Laura-  
 guais.  
 Le 25 à l'Isle-en-Jourdain , au Fousseret.

*Nota.* A Auch il y a une Foire chaque  
mois.

*Foires de Février.*

- Le 1 à St. Jory , Diocèse de Toulouse.  
 Le 3 à St. Germain à Paris , dure environ  
 un mois , à Rouen en Normandie , dure  
 15 jours , à Montesquien de Volvestre ,  
 à Muret , à Revel , à Lombez , à Pa-  
 miers , à Jaunac , à Monestiés près Alby.  
 Le 4 à Pailhés.

Le 5 au Camville.

Le 15 à Langres, dure 8 jours, à Niort en Poitou, dure 8 jours.

Le 22 à Graulhet.

Le 24, jour de St. Mathias, à Villeneuve d'Albigeois, Grenade, Montastruc, à Troies en Champagne, dure 8 jours.

Le 17 à Mazamet, à Pennes d'Albigeois, à Clermont de Lodeve.

Le Lundi avant le Carnaval à Pamiers.

Le *Mardi-gras* à Rieupeyrroux en Rouergue.

Le premier Lundi de Carême à Mauvaisin, à St. Girons.

Le premier Jeudi de Carême à Castres, à Vignonet, à Gimont, Montgiscard.

Le premier Vendredi de Carême, au Mas d'Azil.

Le Lundi de la mi-Carême, à St. Girons.

A la mi-Carême à Rhodéz.

### *Foires de Mars.*

Le 1 à Bordeaux, à Bayonne, dure 15 jours, à Villeneuve d'Albigeois, Verdun, Labastide de Serou.

Le 6 à Carhaix, dure 15 jours.

Le 18 à Samatan, au Burgaut.

Le 19 à Montauban, à Gailhac, à Fourquevaux, à Villefranche d'Albigeois, à Beaumont-les-Lomagne, à Varilles en Foix.

Le 21 à Monestiés près d'Alby.

Le Mercredi avant les Rameaux à Gimont, au Foufferet.

Le Jeudi avant les Rameaux à Montpezat, à Villeneuve d'Albigeois.

Le Samedi des Rameaux à Muret, à Sommières, à Rieumes.

Le Lundi de la semaine Sainte à Villenouvelle en Lauraguais.

Le Vendredi-Saint à Mirepoix.

Le lendemain des Fêtes de Pâques à Foix.

Le Jeudi après Pâques, à Cordes, à Caraman.

Le Lundi après Quasimodo à Castelnau-dary, à Mirepoix, à Massat.

Le Jeudi après Quasimodo à Auterive, à Mauvaisin.

*Foires d'Avril.*

Le 3 à Lyon, dure 8 jours.

Le 3 à Rheims en Champagne, dure 8 jours.

Le 7 à Lyon, dure 15 jours. Les paiemens commencent le 1 Juin, & finissent le 4 Juillet.

Le 13 à Caen en Normandie, dure 8 jours, les paiemens se font le 22.

Le 22 à Mazerès, à Rabastens, à Plaisance en Albigeois, à Limoux, à Sorreze, à Lanta, à la Francefe.

Le 23 à Moneftiés près Alby, à S. Jory, Diocese de Toulouse.

Le 25 à Troies en Champagne, & finit à la Pentécôte.

Le 25 à Verfeil, à St. Julia, près S. Felix de Caraman, à Carbonne, à Levignac, à Castillon, à Rienpeiroux en Rouergue.

Le Lundi après Quasimodo à Istres en Provence, dure 3 jours.

Le Mardi après St. Marc, à Boulogne & au Puiquaquier.

Le 30 à St. Pons de Tomières, à Lombez, à Fronton.

*Foires de Mai.*

Le premier à Châtelleraut , dure 8 jours ,  
à Réalmont , à Auriac en Lauraguais ,  
à Gailhac.

Le 2 au Carla.

Le 3 à Graulhet , à Revel , à Lavelanet ,  
à Seix , au Mas de Verdun.

Le 4 à Vignonet , à Gimont , à Nailhous.

Le premier Mardi après le 2 à Castanet.

Le 6 à Lavaur , à Penne d'Albigeois , à  
Saramon , à Grenade.

Le 8 à Tarascon , Foire considérable pour  
les bestiaux , dure 3 jours , à Samatan ,  
au Burgaut , à Miramont , à Villefran-  
che de Lauraguais.

Le 12 au Camville.

Le 13 au Mas d'Azil.

Le 15 à Mazamet.

Le 17 à Muret , à St. Girons.

Le 18 à Monestiés , près Alby.

Le 19 à Rouen , dure 5 jours.

Le 22 au Foufferet , à Limoges , dure 8  
jours.

Le 24 à Nantes en Bretagne , dure 15 jour.

Le 25 à Puylaurens , à Villefranche du  
Rouergue , à Villefranche d'Albigeois ,  
à Levignac.

Le 28 à Pamiers.

Le 29 à Cordes.

Le dernier Jeudi de Mai à Mongiscard.

Le Lundi après l'Ascension à Rieumes.

Le lendemain de la Trinité à Foix.

Le Lundi après la Pentecôte , à Villefran-  
che d'Albigeois , à Mauvaisin.

Le Mardi après la Pentecôte à Anterive.

Le Jeudi après la Pentecôte à St. Felix  
de Caraman , à Mirepoix.

*Foires de Juin.*

Le premier à Viez en Poitou , dure trois jours , à Grifolles , à Villeneuve d'Albigeois , à Caftillon.

Le 2 à Villenouvelle en Lauraguais , à Saverdun en Foix.

Le 6 à Lombez , à Moneftiés , près Alby.

Le 8 à Lannac.

Le 9 à Varilles en Foix.

Le Mardi après la Pentecôte à Aspet en Comminges.

Le 10 à Labaftide de Serou.

Le 11 à Loubers d'Albigeois , à l'Isle d'Albigeois , à Montoulieu , à Fourquevaux , à l'Isle-en-Dodon , à l'Isle-en-Jourdain , à Arreau dans la Vallée d'Aure.

Le 12 à Roqueferriere.

Le 14 à Verdun.

Le 15 à Pamiers , au Mas de Verdun.

Le 16 à Alby , à Beaumont-les-Lomagne , à St. Denis en France , dure 8 jours.

Le premier Mardi après le 14 à Caftanet.

Le 23 à Charabaras & dure 3 jours.

Le 25 à Burniquel , au Carla , à Naihoux.

Le 26 à Rhodéz , à Saramon , à Arnouville , dure 3 jours.

Le 28 à Samatan.

Le 30 à Aurignac en Comminges , à Labaftide de Serou , à Verfeil , à Caraman.

*Foires de Juillet.*

Le 3 à Pontivi , dure 8 jours.

Le 4 à Harfleur , Foire franche.

Le fecond Jeudi de Juillet à St. Girons.

Le 10 à Auriac.

Le 21 à Rheims en Champagne , dure 3

jours ; & pour les Privilégiés 15 jours.  
 Le 22 à Beaucaire , dure 8 jours , mais il n'y a que trois jours de franchise ; à Castelnau-dary , à Alby , à Mauvaisin , à Buzet , à Mazeres en Foix , à Rieumes & Grenade.

Le 25 à Rabastens & Castelnau Destreite-fons.

Le 26 à Montauban & Levignac.

Le 27 à Muret , à Monestiés près d'Alby.

*Foires d'Août.*

Le premier à Fontainai en Poitou , dure 8 jours , à Bayonne dure 15 jours , à Samatan , à Foix , à St. Julia près St. Felix de Caraman.

Le 3 à Carbonne.

Le 4 à Lyon , dure 15 jours ouvriers , & les paiemens se font le 1 Septembre.

Le 6 à Clermont en Auvergne , à Graullet , au Burgaut & Lavelanet.

Le 10 à Burniquel , à Gailhac , à Saint Jory , Diocèse de Toulouse , à Auriac près St. Felix de Caraman.

Le 11 à l'Isle-en-Jourdain , à Auterive , au Foufferet.

Le 15 à Grenoble , dure 3 jours , à Guibray , dure 8 jours , & les paiemens se font le 23.

Le 16 à Villefranche d'Albigeois , à Villefranche de Lauraguais , à Rieux , à Bouillac & Fronton.

Le 17 à Cologne en Gascogne.

Le 20 au Mas de Verdun.

Le 23 à Bourniquel & Montastruc.

Le jour de Saint Barthelemi à Aispet en Commenges.

Le 24 à Cordes , Revel , Mongeart , Lavaur , à Chartres en Beauce , dure 3 j. à Londres en Angleterre , dure 3 jours.

Le Lundi après S. Barthelemi à Daux , à Mauvaisin.

Le 25 à Daunazan , à Massat.

Le 26 à Puylaurens , & dure 3 jours , à Levignac , à Pailhés.

Le 28 à Castres , à Samatan , à Verdun , à St. Lis , à Moneftiés près Alby , à Rieupeyroux en Rouergue , à St. Lizier de Conferans.

Le 29 à Saramon , à Labastide de Serou , à Blois dure 10 jours , à Montmaur.

*Foires de Septembre.*

Le 1 à Elbenf , à Troies en Champagne , dure 8 jours ouvriers. Depuis le premier Septembre jufqu'à Pâques , tous les Lundis à Château-Chinon. A Villeneuve d'Albigeois , à Bonrepos , à Vila-Savary.

Le 2 à Pamiers.

Le 6 au Camville.

Le 7 à Lombez , au Puiquasquier.

Le 8 à Lavaur , St. Girons , Rhodéz , Alby , Mazeres en Foix , à Bruyeres , à Arreau dans la Vallée d'Aure.

Le 9 à l'Isle-en-Jourdain , à St. Girons , à Mongiscard.

Le 10 à Carbonne.

Le 12 au Mas d'Azil.

Le 13 à Fanjeaux.

Le 14 à Caraman , à Levignac , à Beaumont-les-Lomagné , à Montastruc , à Aunay en Nivernois , & dure jufqu'à la fin du mois.

Le 15 la Petite Guilbray , dure 3 jours , à Gimont.

Le 20 à Villefranche de Lauragnais.

Le 21 à Revel , à Grifolles , à Rieumes ,  
Castillon , à Varilles en Foix.

Le 22 à Cologne & Nailhous.

Le 27 à Monesties près d'Alby.

Le 29 à Gailhac , à Montouliou , Mira-  
mont , à Roqueferiere , à Tarascon en  
Foix , à Guchan , dans la Vallée d'Aure.

Le 30 à Mauvaisin , à Villefranche de  
Lauraguais.

*Foires d'Octobre.*

Le 1 à Rheims en Champagne , dure 3  
jours , & pour les Privilégiés 15 jours  
francs de tous droits.

Le 4 à Alexandrie de la Pouille en Italie ,  
dure 13 jours , à Soreze , Beaucaire ,  
au Mas de Cabardez , à St. Jory , à  
Monesties , à Monthés.

Le 6 à Calais , dure 2 jours , si le 6 arrive  
un Dimanche , elle est renvoyée au 7.

Le 10 à St. Denis en France , dure 3 j.

Le 11 à Fo tenay en Poitou , dure 3 j.

Le 13 à la Grasse.

Le 15 à Bordeaux , dure 15 jours.

Le 18 à Viés en Poitou , dure 10 jours , à  
Alby , Mazerès , au Carla , à Vigno-  
net , l'Isle d'Albigeois , Grenade , Gi-  
mont , St. Lis , Seix.

Le 20 à las Barennes , à Castillon.

Le 21 au Mas de Verdun , à Puylaurens.

Le 23 , Foire du Pardon , à Rouen , dure  
8 jours.

Le 25 à Villeneuve en Lauraguais.

Le 28 à Lombez , à Graniague , à Larro-  
que , Villepinte , Monesties près Alby ,  
Castanet , Castelhan Destretéfons.

Le 29 à Pamiers , à Lanta , Cinte Ga-  
belle ; au Foufferet , à Coutances , &  
dure 8 jours.

*Foires de Novembre.*

- Le 1 a Carhaix , dure 6 jours.  
Le 2 a Novi en Italie , dure 8 jours , a  
Castelnaudarry , à St. Girons , a Azas ,  
a Serviez , Istres en Provence , dure 3 j.  
Le 3 a Castres , a Pimbeuf , dure 8 jours ,  
a Toulon , dure 15 jours ; a Lyon , dure  
15 jours , les paiemens se font le 1 Dé-  
cembre.  
Le 4 a Rieupeyroux en Rouergue.  
Le 6 a Pailhés.  
Le 7 au Mas d'Azil.  
Le 8 a Boulogne sur Mer ; elle ne finit  
que le 17.  
Le Lundi après la Toussaints a Saverdun.  
Le Mardi après la Toussaints à St. Felix  
de Caraman.  
Le 9 a Launac.  
Le 11 a Boulogne en Comminges , dure  
3 jours , a Mazamet , Auterive , Bou-  
lhac , Vaquiers , Rieux , Auriac , Li-  
moux , a St. Bêat , depuis la S. Martin  
jusqu'à la Ste. Catherine.  
Le 12 a l'Isle-en-Jourdain , a Clermont en  
Auvergne.  
Le 18 a St. Papoul , au Burgault , au Carla.  
Le 20 a Moneffiés près Alby.  
Le 22 a Graulhet.  
Le 23 à Alby.  
Le 25 a Buzet , a Pamiers , a Carcassonne ,  
a Cordes , a Muret , a Moncla , a Colo-  
gne , a Labastide de Serou , a Buzet , au  
Faget , a Verdun , St. Lizier , au Pui-  
quasquier , a Fontaineblau , dure 3 j.  
francs , a Aspét dure 3 jours.  
Le 30 a Cussli-le-Chatel , dure 8 jours.  
Le Jendi après la Fête de Saint André a  
Mongiscard.

*Foires de Décembre.*

Le 1 a Dieppe , dure 15 jours , à Ville-neuve d'Albigeois , a Domazan , au Camville.

Le 4 a Samatan.

Le 6 a Castres , a Cinte-Gabelle , a Carbone , a Montréal.

Le 8 a Montpezat , a Montoulien.

Le 9 a Fronton , a Foix , a Monesties près Alby.

Le 13 a Puylaurens , a Lavelanet , a Mazeres , Fourquevaux , Gimont.

Le 18 a Lavour.

Le 21 a Bouloc , Villenouvelle en Lauragais , Rieux , Gailhac , au Burgault , Montgeart.

Le 22 a Levignac , Mauvaisin , Miramont.

Le 24 a S. Julia , près S. Felix de Caram.

Le 27 a Bourges en Berry , & dure 11 j.

Le 28 au Mas d'Azil , Varilhes en Foix , dure 2 jours.

Le jour de S. Vincent , a Lombez.

Les Quatre Tems de Noël , a Rieumes.

Le lendemain de la dernière Fête de Noël a Saramon.

*ÉTAT des principales Villes & Bourgs, tant du Languedoc que des environs, avec leurs productions & débouchés pour le Commerce.*

## A

AGDE, Ville Episcopale du Languedoc, à 26 lieues de Toulouse, commerce en soie, blé, vin, huile, salicot pour le verre & le savon: les laines en sont estimées.

AGEN, Ville Episcopale de Guienne, à 16 lieues de Toulouse: vin, eau-de-vie,

manufacture de toiles grises, tanneries, bonnetterie.

**ALAIS**, Ville Episcop. du Languedoc, à 47 lieues de Toulouse : soie, serges, tannerie, sur-tout en très-belles basanes.

**ALBY**, Ville Archiépiscopeale du Languedoc, à 10 lieues de Toulouse : bêtes à laine, blé, vin, safran, pastels, prunes seches, crépons, burats, bayettes, rases, vin de Gaillac.

**ALET**, Ville Episcop. du Languedoc, à 18 lieues de Toulouse : étoffes de laine, tannerie de basane & maroquins, pailletes d'or & d'argent provenant des ruisseaux des environs.

**AMBERT**, dans la basse Auvergne, à 65 lieues de Toulouse : camelots en laine, burats, rases, fil, épingles, cartes à jouer, & le plus beau papier du Royaume.

**ANDUSE**, Ville du Languedoc, à 38 lieues de Toulouse : étoffe de laine, cadis, tannerie & chapeaux.

**ARREAU**, Vallée d'Aure, à 28 lieues de Toulouse, fabrique beaucoup de cadis.

**AUCH**, Archevêché de Gascogne, à 12 lieues de Toulouse : rases, cadis, burats & crépons.

**AVIGNON**, à 56 lieues de Toulouse : manufacture de gros de Tours, unis & rayés, Florences unies, à mouche & quadrilles, mi-Florences, Armofins, Angleterre ou glacés, brocatelles, soie & teinture en soie.

**AURILLAC**, Ville d'Auvergne, à 28 lieues de Toulouse : rases, étamines, manufactures de point de France, fromages du pays, commerce de bestiaux & mulets, papeteries.

## B

**BAYONNE**, Ville de Gascogne, Port de Mer : toiles de Bretagne, de Laval, de Cambri, de Saint-Quintin, de toiles teintes d'Allemagne & de Rouen, étoffes de soie, de Lyon & d'Avignon, camelots, bouracans, de Lille, Tournay, dentelles d'or & d'argent fin & faux, étoffes de soie de Lyon & Avignon, épiceries, quincaillerie de Forez, ligatures; change avec l'Espagne, pêche de morue.

**BEAUCAIRE**, en Languedoc, à 52 l. de Toulouse: fabrique de cadis, de bas au métier & de chapeaux: Foire fameuse. *Voyez Juillet.*

**BERGERAC**, Ville du Périgord, à 30 lieues de Toulouse: vins, eaux-de-vie, cuivres & papiers.

**BEZIERS**, Ville du Languedoc, à 26 lieues de Toulouse: tannerie de basanes, de parchemins & de peaux en blanc, ouvrages tournés en bois, huiles.

**BLAYE**, c'est proprement le Port de Bordeaux, quoique à sept lieues de cette Ville.

**BORDEAUX**, Capitale de la Guienne, à 36 lieues de Toulouse: vins & eau-de-vie: commerce universel. *V. les Foires de Mars & Octobre.*

## C

**CAORS**, Capitale du Quercy, à 16 l. de Toulouse: excellents vins, fabriques de cadis & de serges, manufacture de ratine.

**CARCASSONNE**, Evêché du Languedoc, à 14 lieues de Toulouse, manufactures de draps, de ratines; mêmes fabriques qu'à la Terrasse.

CASTRES, Evêché du Languedoc, à 10 lieues de Toulouse : manufacture de bayettes, burats, cotons, taneries, parchemineries & papeteries.

CLERMONT en Auvergne, à 60 lieues de Toulouse, manufactures d'étoffes en laine, bas de soie, cuirs, toiles, dentelles, manufacture d'étoffe en coton pour tapisserie, rubans, pâtes d'abricots, pommes, fromages, mulets ; entrepôt du Bas-Languedoc & de la Provence pour Paris.

## D

DOURGNE, à 13 lieues de Toulouse : on y fabrique des cordelats & autres étoffes.

## E

ESPALLION, Ville de la Généralité de Montauban, à 25 lieues de Toulouse : fabrique de burats, cadis, bazanes & rafes.

## F

FOIX, Ville de Languedoc, à 16 lieues de Toulouse : fabrique de draps forts & de draps doux, de burats, rafes & cuivre.

## G

GANGES, Ville du Languedoc, à 38 lieues de Toulouse : tannerie en gros & en menu, cuirs, cadis, excellent mouton, fabrique de bas de soie.

GRENADE, à 3 lieues de Toulouse, commerce en grains.

GRISOLLES, en Languedoc, à 4 lieues de Toulouse, commerce en blé, la coutellerie en est estimée.

## L

LABRUYÈRE, à 12 lieues de Toulouse,

on y fabrique des ratines , moletons , bayettes , cadis , finettes & petites étoffes.

LAVAUUR , Evêché du Languedoc , à 5 lieues de Toulouse : commerce en blé & en soie.

LIMOGES , Capitale du Limousin , à 62 lieues de Toulouse : étoffes en laine , appellées revêches , épingles , fil de fer très-doux , émaux sur cuivre , boutons de soie , fil & crin , tannerie , ganterie , clouterie , entrepôt de Toulouse pour Paris.

LODEVE , Evêché du Languedoc , à 38 lieues de Toulouse : fabrique de toiles & chapeaux , manufacture de draps dits de Lodeve.

LYON , à 100 lieues de Toulouse , commerce général , correspondance avec tout le Royaume , manufactures de toute espèce. *Voyez idée générale du commerce & les Foires.*

## M

MAZAMET , à 14 lieues de Toulouse : on y fabrique des cordelats très-renommés , & nombre d'articles , papeteries.

MENDE , Evêché du Velay , à 50 lieues de Toulouse : fabrique de soie dite de Mende.

MONTAUBAN , Evêché , Capitale du Quercy , à 8 lieues de Toulouse : fabriques d'étoffes de laine , sur-tout de cadis , rafes de soie , chapeaux , bas au métier , vins , eau-de-vie , prunes en tonneaux , fabrique de farine de minot.

MONTESQUIEU BELBESTRE , à 8 l. de Toulouse : fabrique fameuse en droguets façon d'Angleterre , cadis , rafes , & quelques draps.

MONTPELLIER , Evêché du Languedoc , à 36 lieues de Toulouse : fabrique

de liqueurs , ratafias , vin muscat , eaux de senteurs , pharmacie , soie , verdet-gris , fabrique de couvertures.

## N

**NARBONNE** , Archevêché du Languedoc , à 24 lieues de Toulouse : entrepôt des blés qui viennent du Languedoc à la mer , bas à l'aiguille , tannerie & miel.

**NERAC** , Ville de Gascogne , à 22 lieues de Toulouse : bonneterie , tannerie , draperie ; à une lieue de la Ville il y a une manufacture de poêlons , chaudrons , &c. Il y a encore un autre Nerac en Angoumois , où il se fabrique des serges & des draps.

**NIMES** , Evêché du Languedoc , à 48 lieues de Toulouse : étoffes en soie , filofelle , ferrandines , grisettes , burats , rubans , étoffes de laine , bas de soie , tafetas , gazes , chapeaux , tannerie , soie en grenade , soie à coudre.

## O

**OLERON** , Ville du Béarn , à 25 lieues de Toulouse : laines , vin d'Espagne , eau-de-vie , cordelats , papeteries.

## P

**PAMIERS** , Evêché du Languedoc , à 10 lieues de Toulouse : fabrique de cadis , rases , burats , crépons , bas & bonnets.

**PAU** , Capitale du Béarn , à 20 lieues de Toulouse : draperie , étoffes de soie , chapeaux , mouchoirs.

**PERPIGNAN** , Capitale du Roussillon , à 35 lieues de Toulouse , laines fines : fers huile d'olive , blé & millet , gros bétail & bêtes blanches , fabrique de quelques

couvertures , toiles grossieres , bures ou gros draps.

PEZENAS , Ville du Languedoc , à 30 lieues de Toulouse : draperies , laines , & sur-tout la soie , chandelles.

LE PUY , Evêché du Languedoc , Capitale du Velai , à 57 lieues de Toulouse : manufactures de dentelles & blondes , étoffes de soie , mousselines , chevaux , mulets , cuirs apprêtés , fonderie pour les cloches.

## Q

QUISSAC , Ville du Languedoc , à 18 lieues de Toulouse , manufacture de cadis , fabriques de chapeaux & de cuirs.

## R

RIOM , Ville de la haute Auvergne , à 62 lieues de Toulouse : manufacture de siamoises , cotonades pour meubles & pour habits , siamoises bouillonnées & chinées , damas fatinés , mouchoirs , basins , serges de coton , croisés , ja pés , fil & coton , coutis rayés , calemandes en coton & cadis , chapelerie , commerce de mules & mulets.

RODEZ , Evêché , Capitale du Rouergue , à 28 lieues de Toulouse : fabrique de soie , chapelerie , commerce de mules & mulets.

## S

SAINT-ANTONIN , Ville du Rouergue , à 14 lieues de Toulouse : fabrique de serges de soie façon de Seigneur , ratés , bouracans , cadis , toiles de chanvre , papeterie , prunes seches renommées pour leur grosseur , cuirs.

SAINT-CLAIR de Loumagne , Ville de

la Généralité de Montauban , à 8 lieues de Toulouse : fabrique de draps , rases & droguets , coutis & bas de laine.

**SAINT-FLOUR** , Evêché d'Auvergne , à 36 lieues de Toulouse : fabrique de couteaux , ciseaux , rasoirs & quincaillerie , commerce de blé , bêtes à corne , chevaux , mulets & cuirs.

**SAINT-GAUDENS** , Capitale du Neboufan , à 14 lieues de Toulouse : commerce beaucoup en diverses espèces de draperie qu'on y fabrique , & aux environs.

**SAINT-GENIÉS** , Ville du Languedoc , à 28 lieues de Toulouse : grande fabrique d'étoffes de laine , cordelats , cadis , petits bourracans , sergettes , tannerie , chapelierie & papeterie.

**SAINT-GIRONS** , Ville de la Généralité de Montauban , à 16 lieues de Toulouse , grand commerce de bas , de rases , de cordelats , tannerie , chapelierie , cuivre , papeterie & forges en fer.

**SAINT-HIPOLITE** , Ville de Languedoc , à 38 lieues de Toul. : grande manufacture de cadis , tannerie considérable.

**SAINT-PONS** , Evêché du Languedoc , à 18 lieues de Toulouse : grande fabrique de draps blancs , carrière de marbre.

**SAPTES (les)** , Ville du Languedoc , à 22 lieues de Toulouse : grande manufacture de draps , fabrique de londrins & autres , tannerie pour les cuirs forts , balanes & maroquins.

**SAUVE** , Bourg du Languedoc , à 20 l. de Toulouse : grosse fabrique de cadis , bas d'estam , cuirs & chapeaux.

**SOMMIERES** , Ville du Languedoc , à 38 lieues de Toulouse : serges drapées , ratines & cadis.

## T

**TERRASSE (la)**, à 5 lieues de Toulouse : manufacture superbe de mahons, londrins, & toutes sortes de draps façon d'Elbeuf, Louviers & Abbeville.

**TOULOUSE**, Archevêché, Capitale du Languedoc. Le Commerce de cette Ville est plus considérable qu'il ne paroît, parce qu'il se trouve divisé. On y commerce beaucoup en toute espèce de grains, huiles, savons, drogueries, épicerie, draperie, librairie, &c.

## V

**VALERAUGUES**, Ville du Languedoc, à 15 lieues de Toulouse : fabrique de cadis & de chapeaux.

**VALENCE d'Aginois**, à 14 lieues de T. commerce de blés & de prunes.

**VIGUAN (le)**, Bourg du Languedoc, à 38 lieues de Toulouse : grande fabrique de draps & de cadis, chapelerie, parcheminerie & blancherie pour les toiles.

**VILLEFRANCHE de Lauraguais**, à 4 l. de Toulouse, pour les grains.

**VILLEFRANCHE de Rouergue**, à 18 l. de Toulouse, martinets en cuivre : fabriques de bures, burats, crépons, frisons, toiles.

**UZEZ**, Evêché du Languedoc, à 52 l. de Toulouse : blés, huile, excellent vin, soie, bestiaux, serges, chapeaux & cuirs.

## VALEUR DES PRINCIPALES

*Monnoies Françaises & étrangères.*

**L**A Livre de Monnoie se divise  
 en . . . . . 20 sous.  
 Le sou . . . . . 12 deniers.  
 Le denier . . . . . 2 mailles ou oboles.  
 La maille ou obole . . . . . 2 pites.  
 Et la pite en . . . . . 2 semi-pites.  
 Le Louis d'or de France vaut 24 liv.  
 Et l'Ecu . . . . . 3 liv.  
 Le Florin d'Hollande, vaut environ  
 . . . deux livres deux sous de France.  
 Le Ducat d'Hollande environ 11 l. 4 s.  
 Le Ducat Polonois . . . 10 liv. 10 sous.  
 Le Florin Polonois . . . . . 12 sous.  
 La Livre sterling d'Angleterre, envi-  
 ron . . . . . 22 livres 16 sous.  
 Et la Guinée, environ 22 liv. 18 sous.  
 La Rixadale de Vienne en Autriche 4 liv.  
 Le Frédéric d'or de Berlin, vaut 20 liv.  
 La Pistole ou Doublon d'Espagne, en-  
 viron . . . . . 18 livres 16 sous.  
 La Cruzade de Portugal, vaut envi-  
 ron . . . . . 2 livres huit sous.  
 L'Ecu Romain, vaut environ 5 l. 5. s.  
 Le Sequin de Venise ou de Turquie,  
 vaut environ . . . . . 11 livres.  
 Le Rouble de Russie, vaut environ  
 . . . . . 5 livres 6 sous.

*La juste valeur de ces différentes mon-  
 noies se fixe suivant le prix du Change,  
 qui est plus ou moins haut, selon les  
 temps & les besoins d'argent ou de Lettres.*

## P O I D S E T M E S U R E S

*Qui sont en usage dans Toulouse.*

**L**E pied de Roi contient 12 pouces  
le pouce 12 lignes ; & la ligne 12  
points.

L'aune contient 5 pams , un tiers ; de  
sorte que 3 aunes , valent 2 cannes.

La canne contient 8 pams ; chaque pam  
8 pouces ; & chaque pouce 8 lignes.

La toise contient 6 pieds de Roi.

La perche est de 14 pams.

Le pas commun est de 2 pieds & demi.

Le pas géométrique est de 5 pieds.

La lieue Royale contient 2853 toises ,  
ou 3423 pas géométriques.

La lieue géographique ou petite lieue de  
25 au degré , est de 2282 toises , ou  
de 2739 pas géométriques.

L'arpent contient 576 perches carrées ,  
ou 1764 cannes carrées.

*VILLES où l'on bat Monnoie.*

Paris ,	A	Perpignan ,	Q
Rouen ,	B	Orléans ,	R
Lyon ,	D	Nantes ,	T
La Rochelle ,	H	Aix ,	&
Limoges ,	I	Metz ,	AA
Bordeaux ,	K	Strasbourg ,	BB
Bayonne ,	L	Lille ,	W
Toulouse ,	M	Pau ,	<i>Vache.</i>
Montpellier ,	N		

T A B L E  
D E S A R T I C L E S

Contenus dans cette Partie.

<b>H</b> OTEL de Ville,	Page 3
Jurisdiction,	7
Officiers de Ville,	9
Oùtrois & Douane,	11
Administration Municipale,	13
Subdélégation,	15
Prévôté & Maréchaussée,	ibid.
Hôtel des Monnoies,	18
Gabelles,	19
Maîtrise des Ports,	20
Domaines,	21
Idée du Commerce,	23
Bourse,	29
Élection Consulaire,	31
Chambre du Commerce,	36
Tableau des Négocians,	37
Chambre Syndicale de la Librairie,	47
Manufactures Royales,	54
Fabriques ordinaires,	56
Arts Libéraux,	58
Arts Mécaniques,	80
Poste aux Lettres,	90
Poste aux Chevaux,	91
Départ & arrivée des Courriers,	ibid.
Roulage de France,	92
Messageries Royales,	95
Carrosses,	96
Départ & arrivée des Porteurs,	98
Châtellenie du Canal,	99
Bateau de Poste sur Garonne,	101

<i>Foires de la Ville ,</i>	103
<i>Marchés ,</i>	105
<i>Loteries ,</i>	107
<i>Foires des principales Villes ,</i>	109
<i>Etat des principales Villes du Lan-</i> <i>guedoc ,</i>	118
<i>Valeur des monnoies étrangères ,</i>	127
<i>Poids &amp; mesures ,</i>	128
<i>Villes où l'on bat monnoie ,</i>	ibid.

Fin de la Table.

---

FAUTES ESSENTIELLES  
A CORRIGER.

Page 50 , article Libraires , lisez  
*Manavit , rue S. Rome.*  
*Reiplandy , rue Serminieres.*  
*Sacarau , rue S. Rome.*



BIBLIOTHÈQUE  
TOULOUSE  
INTERUNIVERSITAIRE

